

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE Mouloud MAMMERI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

**Mémoire
en vue de l'obtention du diplôme
de magister Ès-Sciences Economiques
Option: Monnaie-Finance-Banque**

Thème

**L'impact des fluctuations du prix du
pétrole sur les indicateurs économiques
en Algérie**

**Dirigé par :
Mr. AMOKRANE Abdelaziz**

**Présenté par :
M^{elle} HAOUA Kahina**

Devant le jury composé de :

**Président : Mr. OUKACI Kamel, Maître de Conférences « A », UAM Bejaia.
Rapporteur : Mr. AMOKRANE Abdelaziz, Maître de Conférences « A », UMMTO.
Examineurs : Mr. GUENDOUIZI Brahim, Maître de Conférences « A », UMMTO.
M^{me}. MATMAR Dalila, Maître de Conférences «B », UMMTO.**

Date de soutenance : 28/06/2012

Remerciements

Je tiens, en premier lieu, à remercier mon encadreur, le Docteur AMOKRANE Abdelaziz d'avoir accepté de diriger ce mémoire. Je suis particulièrement reconnaissante pour sa lecture attentive de la version du manuscrit, pour sa générosité et ses conseils méthodologiques et scientifiques malgré ses importantes et occupantes fonctions.

J'exprime aussi mes précieux sentiments de gratitude et de reconnaissance à tous ceux qui m'ont enseigné, notamment, les cadres enseignants à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

Je tiens en deuxième lieu à remercier les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail de recherche et de participer à la soutenance.

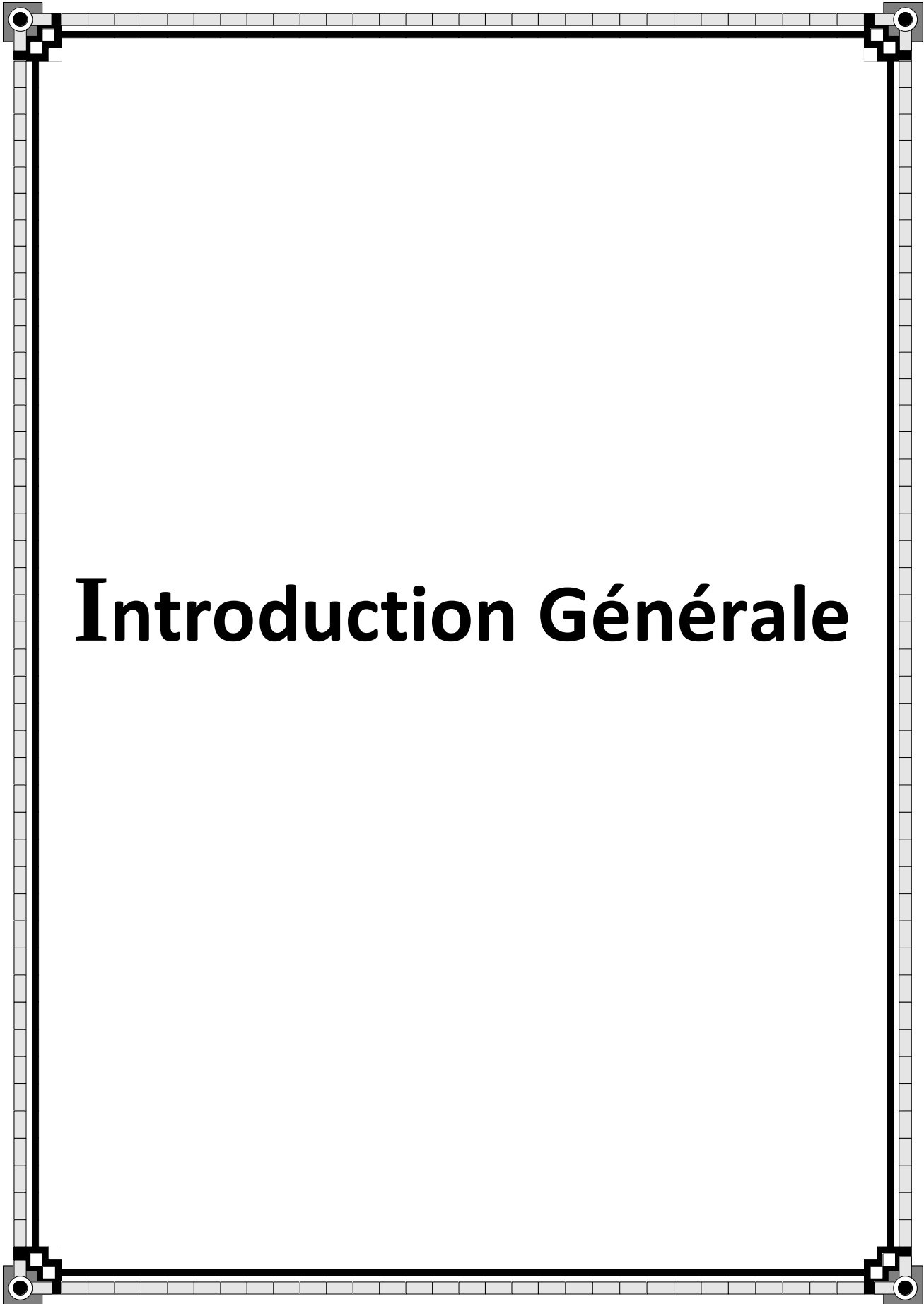
Je tiens encore à dire combien j'apprécie tous ceux qui m'ont soutenu durant la préparation de ce mémoire, plus particulièrement, ma famille et mes amis. Je dédie ce travail à mes parents, ma grand-mère, mes frères et sœurs ainsi qu'à mes deux amies en France que je ne remercierai jamais assez pour leur générosité, leur encouragement et leur soutien.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont collaboré à l'accomplissement de ce travail de près ou de loin. Merci au grand Dieu de m'avoir donné la force, la patience et le courage de mener ce travail jusqu'à la fin.

Par ailleurs, aussi attentive que soit la préparation d'un manuscrit d'un mémoire, erreurs et incohérences peuvent subsister. Nous nous excusons d'avance auprès des lecteurs et les remercions de bien vouloir nous les communiquer.

SOMMAIRE

Introduction Générale	2
Première Partie :	
Fluctuation du prix du pétrole et activité économique : Aspects théoriques	
Chapitre 1 : Prix du pétrole : Fluctuation et voies de transmission à l'économe	11
Section 1 : Le marché international du pétrole	13
Section 2 : Les déterminants du prix du pétrole sur le marché	34
Section 3 : Fluctuation du prix du pétrole et indicateurs économiques : Quelles voies de transmission ?	57
Chapitre 2 : La place des ressources pétrolières dans les économies exportatrices nettes du pétrole	87
Section 1 : Le rôle du pétrole dans les économies des pays mono exportateurs du pétrole	89
Section 2 : L'impact des ressources pétrolières sur les économies des pays exportateurs du pétrole	115
Section 3 : Propositions faites pour échapper aux fluctuations du prix du pétrole et à la malédiction des ressources pétrolières	138
Deuxième Partie :	
Fluctuation du prix du pétrole et activité économique en Algérie	
Chapitre 1 : Le secteur des hydrocarbures algérien : Atouts et contraintes	156
Section 1 : Généralités sur le secteur des hydrocarbures en Algérie	158
Section 2 : La place du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne	185
Section 3 : Les contre-performances de l'économie algérienne : Origines et conséquences	204
Chapitre 2 : Fluctuation du prix du pétrole : Impact sur les indicateurs économiques en Algérie et stratégies adoptées	218
Section 1 : L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques internes	220
Section 2 : L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques externes	244
Section 3 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole	270
Conclusion Générale	298
Bibliographie	303
Liste des tableaux	313
Liste des figures, graphes	314
Liste des abréviations	316
Annexes	318
Tables des matières	331



Introduction Générale

Principale ressource économique en Algérie, le pétrole qui contribue à plus de 50% dans la formation du PIB et à 97% des exportations algériennes, constitue paradoxalement un atout et une contrainte pour le développement et la croissance économique. Les ressources abondantes en hydrocarbures, l'épargne considérable et la situation géographique avantageuse permettent à l'Algérie de disposer d'un bon potentiel de croissance économique rapide et durable notamment dans les secteurs hors hydrocarbures. Cependant, malgré ces réels atouts, l'économie algérienne connaît un taux de croissance stagnant à un très faible niveau et un taux de chômage parmi les plus élevés dans le monde. En effet, depuis les années 1980, l'économie algérienne souffre :

- D'une forte dépendance des fluctuations du prix du pétrole. Cette dépendance s'explique par la structure des exportations dominées par les hydrocarbures ;
- D'une forte dépendance alimentaire de l'extérieur. Cette dépendance est due à la contraction des secteurs hors hydrocarbures (agricole et manufacturier) ;
- D'une forte dépendance financière de l'extérieur (endettement extérieur). En effet, les revenus pétroliers constituent un gage pour l'Algérie lui permettant un accès facile aux sources de financement extérieures, amplifiant ainsi la dette extérieure.

Les limites de croissance économique sur la base de ressources comme le gaz ou le pétrole, aux prix très instables, apparaissent notamment dans les pays exportateurs nets de pétrole ; c'est là que fut mise en évidence la maladie hollandaise qui frappe les économies bénéficiant de la croissance brutale d'une rente. La croissance des recettes en devises tend à valoriser la monnaie nationale en terme réel, et à réduire en conséquence la rentabilité des activités exportatrices autres que celles à l'origine de la rente, tout en favorisant la modification de la consommation au bénéfice des biens importés. Il en résulte une dépendance croissante d'une seule recette d'exportation, qui rend l'économie très sensible aux fluctuations des prix ou du niveau de production des hydrocarbures.¹

Les indicateurs économiques clés (le produit intérieur brut, la balance des paiements, le solde budgétaire, le taux d'inflation, le taux de change, le taux de chômage, la masse monétaire, la dette extérieure, les réserves de change) des pays exportateurs nets du pétrole sont en corrélation avec les fluctuations du prix international du principal produit d'exportation « pétrole ». Les données indiquent à quel point ces indicateurs économiques sont liés au prix international du pétrole, sur lequel les pays exportateurs n'ont presque aucun

1- RAFFINOT Marc, « *Dette extérieure et ajustement structurel* », Ed. EDICEF-AUPELF ou ELLIPSES selon pays, 1991, p. 19.

contrôle. Les années marquées par une déprime du marché mondial des hydrocarbures et les retombées de cette situation, en matière d'équilibres budgétaire et extérieur, mettent en évidence la forte vulnérabilité de l'économie algérienne aux fluctuations du prix du pétrole.

En effet, vu l'importance de la contribution des revenus pétroliers au financement de l'économie, la croissance de l'économie algérienne est fortement dépendante des performances du secteur des hydrocarbures. La spécialisation de l'Algérie dans la production (50% du PIB) et l'exportation (97% des exportations totales) des hydrocarbures ne représente pas une forme d'avantage comparatif du pays par rapport aux autres pays, mais elle représente un handicap à l'essor des secteurs productifs (notamment le secteur agricole et le secteur manufacturier), compétitifs tournés vers l'exportation et générateurs de croissance à long terme. Dans ce cadre, la littérature économique souligne le rôle déterminant que tient le secteur productif hors hydrocarbures dans la croissance à long terme. En outre, la spécialisation dans la production et l'exportation des hydrocarbures n'est pas non plus créatrice d'emplois et partant, génératrice de distribution de revenus et de pouvoir d'achat son contre partie productive entraînant, de ce fait, des tensions inflationnistes.

Par ailleurs, l'analyse de la stratégie algérienne de développement économique ne peut se faire sans se référer au secteur des hydrocarbures. L'apport de ce dernier dans toutes les politiques de promotion et de croissance économique avait toujours été notable. Depuis l'augmentation des prix pétroliers pendant les années 1970 et jusqu'à la veille de la crise pétrolière de 1986, le secteur des hydrocarbures algérien avait assuré un flux continu de capitaux aux profits de l'économie sans que celle-ci puisse encourager l'émergence et le développement d'une activité hors secteur des hydrocarbures, qui demeure jusqu'à présent le secteur prédominant.

A partir de 1986, année qui marque la baisse sensible du prix du pétrole, l'économie algérienne bascule dans une situation de graves dysfonctionnements et de détérioration de la plupart des agrégats et des indicateurs macroéconomiques, cette situation de déséquilibre a duré une quinzaine d'années. A partir de 2000, les hausses successives enregistrées par le prix du pétrole ont généré des revenus considérables pour l'Algérie lui permettant de mettre en place des politiques de redynamisation de l'activité économique dans les différents secteurs.

En effet, la flambée du prix du pétrole entre 2006 et 2008 a permis à l'Algérie de bénéficier d'importantes entrées en devises. Cette ressource financière a contribué à la

réduction de la dette extérieure et au lancement d'un vaste programme de développement économique. Avec le ralentissement économique dû à la crise financière, le prix du pétrole à l'instar des prix des autres matières premières a subi les effets de ce ralentissement à travers une chute brutale du prix sur les marchés internationaux.

Problématique du travail

A la mi-juillet 2008 le baril de Brent a atteint un record historique en s'établissant à 145 dollars sur le marché de Rotterdam. La crise financière de 2008 et la récession économique mondiale ont provoqué un contre choc pétrolier qui s'est manifesté par une chute du prix du pétrole de 145 dollars/baril en 2008 à moins de 45 dollars/baril en 2009. Les récentes évolutions du prix du pétrole ont ravivé les interrogations au sujet de l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les économies dont le développement repose en grande partie sur les revenus tirés de la production et de l'exportation des hydrocarbures.

De ce fait, notre recherche a pour but d'étudier la **problématique** de « l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs aussi bien internes qu'externes de l'économie algérienne » supposée être très vulnérable à la conjoncture du marché pétrolier du fait de sa forte dépendance des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures.

Afin d'évaluer l'impact d'une variation du prix du pétrole sur les indicateurs de l'économie algérienne, notre démarche consistera à mesurer l'évolution de cette sensibilité en étudiant le comportement et la réaction de certaines variables pertinentes aux variations cycliques du prix du baril (en se basant sur les périodes ayant connu des chocs ou des contre-chocs pétroliers). A travers cette comparaison, nous allons démontrer le type de relation existante entre les variations du prix du pétrole et celles des indicateurs de l'économie algérienne. Pour cela, nous proposons une analyse basée sur l'étude de données et de statistiques portant sur :

Premièrement : L'évolution du prix du pétrole depuis le premier choc pétrolier de 1973-1974 jusqu'à la crise pétrolière de 2009 (une hausse considérable du prix suivie d'une baisse sensible), passant par le contre choc de 1986 ;

Deuxièmement : L'évolution des indicateurs les plus significatifs de l'état de santé de l'économie algérienne durant les périodes d'instabilité du prix du pétrole.

Hypothèses et questionnements

L'Analyse du rythme de l'évolution des deux types de variables (prix du pétrole et indicateurs économiques) permettrait d'établir une relation entre les fluctuations du prix du pétrole et les variations enregistrées par les principaux indicateurs économiques en Algérie durant les périodes étudiées (périodes de chocs et de contre chocs pétroliers). A cet effet, et dans le but de vérifier le type de relation existant entre la variable « prix du pétrole » et les autres variables macroéconomiques étudiées, nous avons retenu deux hypothèses et soulevé quelques questionnements :

- **Hypothèse 1 :** Les fluctuations du prix du pétrole exercent un impact sur les indicateurs économiques en Algérie, cependant, ces derniers sont plus sensibles aux contre chocs pétroliers (chute brutale du prix du pétrole) qu'aux chocs pétroliers (hausse considérable du prix du pétrole).
- **Hypothèse 2 :** Il existe des effets différenciés des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie. Ces effets dépendent à la fois de la structure et de conjoncture économique du pays.

Si les moyens financiers procurés par les exportations des hydrocarbures ont permis de réaliser d'importants projets d'investissements dans les différents domaines, la dépendance vis-à-vis de cette ressource naturelle s'est progressivement accentuée. À l'instar de la plupart des pays producteurs en développement, l'Algérie n'a pas réussi son passage d'une économie rentière dépendante des revenus pétroliers vers une économie plus diversifiée, que se soit en termes de production et d'exportation qu'en termes de sources de financement de l'économie et de secteurs créateurs d'emplois.

La situation paradoxale de l'économie algérienne caractérisée d'un côté, par une richesse naturelle en hydrocarbures importante dont l'exportation génère des revenus considérables au pays et de l'autre côté, par des indicateurs économiques considérés parmi les plus faibles dans le monde, cette situation soulève plusieurs questions importantes :

- Quels sont les facteurs déterminants du prix du pétrole sur les marchés internationaux ? et quels sont les canaux de transmission des effets négatifs des fluctuations du prix du pétrole sur les différents indicateurs économiques en Algérie ?
- Quels sont les effets de la prédominance du secteur des hydrocarbures, dans l'économie algérienne, sur la croissance économique hors hydrocarbures ?
- Quelle est la stratégie la plus efficace qui permettrait à l'économie algérienne de se déconnecter même relativement du prix du pétrole à travers le passage d'une économie dépendante du niveau du prix du pétrole vers une économie plus diversifiée et indépendante de la conjoncture du marché pétrolier et qui permettrait ainsi, de réduire la vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix du pétrole ?
- Comment transformer l'activité économique du pays pour la rendre moins dépendante des recettes d'exportation des hydrocarbures ? Et comment faire des ressources en hydrocarbures un levier de promotion de la croissance économique et un développement durable du pays ?
- L'Algérie a-t-elle tiré des leçons des précédents chocs et contre chocs pétroliers en utilisant les revenus pétroliers pour diversifier ses activités économiques et ses exportations hors hydrocarbures ?

Méthodologie de recherche

Pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons mené d'abord une étude théorique suivie ensuite d'une étude analytique qui a nécessité :

- Une recherche bibliographique qui nous a permis de cerner notre problématique, de fixer les objectifs de notre analyse et de prendre connaissance des aspects théoriques liés, notamment, à la croissance et au développement des économies des pays pétroliers, qui constituent un des principaux axes de notre analyse ;
- Une analyse de données et de statistiques portant sur l'évolution des principaux indicateurs économiques en Algérie.

Structuration du travail

Afin d'étudier l'impact des fluctuations sur les indicateurs économiques en Algérie, nous avons structuré notre travail en deux parties :

La première partie intitulée : « *Fluctuation du prix du pétrole et activité économique : Aspects théoriques* » met en évidence la place, de plus en plus, importante qu'occupe le secteur des hydrocarbures dans les différentes activités économiques. Cette première partie est scindée en deux chapitres.

Le premier chapitre intitulé : « *Prix du pétrole : Fluctuation et voies de transmission à l'économie* » se décompose en trois sections. La première section décrit : « *Le marché international du pétrole* » qui a connu, sous l'effet de l'instabilité du prix du pétrole, une évolution d'un marché physique vers un marché financier qui propose aux intervenants du marché pétrolier des instruments de couverture contre les risques des fluctuations du prix du pétrole. La deuxième section traite : « *Les déterminants du prix du pétrole sur le marché* », elle permettra de faire apparaître et d'analyser d'une manière implicite les différents facteurs pouvant entrer en jeu pour déterminer le prix du pétrole. Par la suite, on étudiera la question de : « *Fluctuation du prix du pétrole et indicateurs économiques : Quelles voies de transmission ?* ». Ainsi, après avoir donné un « *Aperçu historique sur les grandes variations du prix du pétrole* » avec un regard d'intérêt sur les principaux fondements des chocs et contre-chocs pétroliers qu'a connu le marché mondial du pétrole depuis 1970, cette troisième section sera réservée pour étudier le type de relation qui existe entre les fluctuations du prix du pétrole et les indicateurs de l'activité économique, les différents canaux de transmission ainsi que les retombés macroéconomiques des fluctuations du prix du pétrole sur les pays importateurs et les pays exportateurs du pétrole.

Le deuxième chapitre intitulé : « *La place des ressources pétrolières dans les économies exportatrices nettes du pétrole* » est structuré en trois sections. La première section présente : « *Le rôle du pétrole dans les économies des pays mono exportateurs du pétrole* ». La deuxième section traite : « *L'impact des ressources pétrolières sur les économies des pays exportateurs du pétrole* ». A travers la troisième section nous présenterons quelques : « *Propositions faites pour échapper aux fluctuations du prix du pétrole et à la malédiction des ressources pétrolières* », il s'agit essentiellement de stratégies d'ordres économiques et institutionnels permettant aux pays exportateurs nets du pétrole d'échapper aux fluctuations du prix du pétrole et à la dépendance des ressources pétrolières.

La deuxième partie intitulée : « *Fluctuation du prix du pétrole et activité économique en Algérie* » est relativement descriptive. Elle introduit la relation entre les prix du pétrole et les indicateurs économiques en Algérie. Cette partie est scindée en deux chapitres.

Dans un premier chapitre intitulé : « *Le secteur des hydrocarbures algérien : Atouts et contraintes* », nous allons présenter le secteur des hydrocarbures en Algérie, son évolution, son importance par rapport aux autres secteurs d'activités économiques à l'intérieur du pays, et sa place sur la scène mondiale du pétrole. Ce chapitre, lui-même, comporte trois sections. La première section intitulée : « *Généralités sur le secteur des hydrocarbures Algérie* » sera axée sur l'évolution du secteur des hydrocarbures en Algérie, la deuxième section permet de mettre en évidence : « *La place du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne* », un secteur ayant une contribution, de plus en plus forte, à la croissance économique du pays (PIB), aux exportations totales et aux recettes budgétaires et fiscales de l'Etat. La troisième section présente : « *Les contre-performances de l'économie algérienne : origines et conséquences* », elle tentera de remettre en cause l'effet déstabilisateur des fluctuations du prix du pétrole et des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures sur le reste de l'économie.

Le deuxième chapitre intitulé : « *Fluctuation du prix du pétrole : Impact sur les indicateurs économiques en Algérie et stratégies adoptées* », s'attachera à mesurer l'ampleur de l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les variables macroéconomiques retenues pour étudier le cas de l'Algérie. A travers ce chapitre, nous tenterons ainsi de vérifier le type de relation qui existe entre les fluctuations du prix du pétrole et l'évolution des indicateurs économiques en Algérie. Ce chapitre est aussi organisé en trois sections. La première section intitulée : « *L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques internes* » analyse, à l'aide d'un certain nombre de statistiques, l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs internes, de la sphère monétaire et de la sphère réelle, de l'économie algérienne. Dans la deuxième section nommée : « *L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques externes* », l'analyse est portée, cette fois ci, sur l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs externes de l'économie. En fin, à travers la troisième section intitulée : « *Les stratégies adoptées par l'Algérie afin d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole* », après une présentation des principaux défis de l'économie algérienne, nous avons cherché à singulariser les grandes lignes des politiques adoptées par l'Algérie en vue d'une stabilité économique et financière à travers, notamment, l'ouverture de l'économie, la diversification des activités économiques et la limitation de sa vulnérabilité aux fluctuations du prix du pétrole.

PREMIERE PARTIE

*Fluctuation du prix du pétrole et
activité économique :
Aspects théoriques*

Introduction à la première partie

Le marché du pétrole, considéré comme le plus grand marché de matières premières au niveau mondial, connaît depuis les années 1970 d'importantes perturbations qui génèrent des risques d'incertitudes quant à la stabilité de l'économie mondiale. Il est utile de bien connaître le fonctionnement du marché pétrolier et en particulier la manière dont s'opère la détermination des prix. On peut à partir de là tenter d'interpréter les facteurs à l'origine des fluctuations du prix du pétrole.

Le marché pétrolier a évolué d'un marché de commerce physique vers un marché financier où les horizons des échanges s'étendent au-delà de dix ans. Cette évolution s'est accompagnée par l'apparition de nouveaux intervenants sur le marché. Ainsi, aux compagnies pétrolières et aux traders sont venus s'ajouter les banques d'investissement, les gestionnaires de fonds mutuels ou de fonds de pensions, les compagnies d'assurance et les fonds spéculatifs¹. La financiarisation du marché pétrolier a entraîné une volatilité accrue du prix du pétrole. En effet, l'élargissement du marché à d'autres intervenants s'est accompagné par l'introduction des instruments dérivés qui ont bouleversé les modalités de fixation du prix entraînant ainsi son instabilité. Si la fonction économique centrale des marchés dérivés est la gestion des risques de prix, ils rendent aussi possible la spéculation et l'arbitrage considérés comme facteurs de déstabilisation des prix.

Deux principales séries de facteurs permettent d'expliquer les raisons de l'instabilité des marchés pétroliers et les fortes fluctuations du prix du pétrole à savoir les facteurs déstabilisants des fondamentaux du marché (offre et demande) et les facteurs financiers ayant trait à la spéculation sur les marchés à terme et au cours du dollar américain.

Les effets des fluctuations du prix du pétrole sur l'activité économique sont complexes et varient dans le temps et dans l'espace selon le type d'économie considérée, son insertion dans l'environnement et sa capacité de réponse aux chocs et contre-chocs pétroliers en mettant en place des stratégies qui leurs permettent d'échapper aux effets négatifs des fluctuations du prix du pétrole.

1- AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FAVENNEC J-P., « *L'Énergie, A quel prix ? Les marchés de l'énergie* », Ed. Technip, Paris, 2006, p. 31.

Chapitre I

*Prix du pétrole : Fluctuation et
voies de transmission à l'économie*

Le marché du pétrole est devenu, au cours des vingt dernières années, le plus grand marché de matières premières du monde. Il a connu de grandes évolutions passant d'un simple marché de commerce physique de pétrole et de produits pétroliers vers un marché financier sophistiqué où les horizons des échanges s'étendent aujourd'hui au-delà de dix ans, ces évolutions se sont toujours coïncidées avec des périodes de fortes fluctuations des prix du pétrole telle que celles de 1973, 1979 et 1986. Au cours de son évolution, le marché international du pétrole a attiré un grand nombre d'intervenants nouveaux. En effet, suite à son évolution, le marché du pétrole présente actuellement une gamme complète d'instruments d'intermédiation et de couverture contre les risques de hausse et de baisse des prix du pétrole. Il joue un rôle de lissage dans le temps grâce à des échanges de contrats à différents termes, qui permettent d'amortir les chocs d'offre et de demande.

En effet, comme tous les marchés de biens et services, le marché pétrolier est caractérisé par l'existence de risques dont les plus importants sont : Les risques de prix liés essentiellement à l'instabilité des principaux déterminants du prix de pétrole sur le marché pétrolier, en l'occurrence, l'offre et la demande et les risques de change liés aux fluctuations du taux de change du dollar américain, unité monétaire de mesure des prix de pétrole, par rapport aux autres unités monétaires nationales de l'ensemble des pays notamment ceux des pays exportateurs nets du pétrole (économie dépendante des recettes pétrolières à l'exemple de l'Algérie).

Section 1 : Le marché international du pétrole

Le marché international du pétrole et l'avenir de cette ressource naturelle stratégique doivent se lire avant tout dans l'évolution, non des conditions de l'offre, mais des caractères de la demande. Le fait que le pétrole soit une ressource finie ne doit pas induire en erreur : ce n'est pas d'abord son abondance ou son prix qui expliquent sa place dans l'économie, mais plutôt sa capacité à satisfaire les préférences des consommateurs.¹

I. Le pétrole : Un produit stratégique majeur

Le pétrole est un produit stratégique dans la mesure où il est une source d'énergie à usages multiples, qui a des sources d'approvisionnement très délimitées sur la planète, et enfin c'est une énergie non renouvelable. Les chocs et les contre chocs pétroliers avaient beaucoup contribué à faire prendre conscience de la problématique des ressources pétrolières et du prix du pétrole en tant que sujet d'actualité.

1. Généralité sur le pétrole

1.1. Définition étymologique du terme « pétrole »

Étymologiquement, le terme « pétrole » vient du mot latin « *Petraoleum* » qui se décompose en deux parties, *Petra*, « Pierre », et *Oleum*, « Huile » dont la signification est « huile minérale »² ou « huile de pierre ». Le pétrole qui est une source d'énergie non renouvelable accumulée en gisements³ est issu de la décomposition de matières organiques végétales et animales.

La naissance de l'industrie pétrolière est associée au nom d'*Edwin Drake*, qui a été le premier à produire du pétrole en forant un puits en Pennsylvanie en 1859. Les États-Unis produisirent ainsi les premiers barils de l'ère moderne, soit 274 tonnes par jour en 1859. Depuis sa découverte, la ruée vers l'or noir n'a cessé d'arrêter dans différentes régions du monde telles que les États-Unis, la Russie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

1- CHALABI Fadhil., « *La géopolitique du pétrole : Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes* », Ed. Technip, Paris, 2005, p. 30.

2- CHAUTARD Sophie., « *Géopolitique et pétrole* », Ed. Studyrama, 2007, p. 11.

3- Gisement : Accumulation naturelle d'hydrocarbures dans une roche-réservoir. Les gisements sont classés en fonction de la quantité de réserves qu'ils contiennent, un gisement est qualifié de simple pour des réserves inférieures à 70 millions de tonnes, de géant pour des réserves comprises entre 70 et 700 millions de tonnes, et de super-géant lorsque ses réserves sont supérieures à 700 millions de tonnes.

1.2. Les différentes catégories de pétrole

Il existe plusieurs catégories de pétrole qui se différencient selon la qualité des gisements. Ainsi, il existe autant de types de pétrole qu'il y a de gisements dans le monde, ces différents types de pétrole peuvent se regrouper selon les trois critères suivants :

Premier critère :

Selon les bruts qui servent de référence pour établir le prix du pétrole en fonction de sa provenance, on distingue les principaux bruts suivants :

- Le *WTI* (*West Texas Intermediate*), le brut de référence américain ;
- Le *Brent*, le brut de référence européen ;
- L'*Arabian Light*, le brut de référence Moyen-Orient.

Deuxième critère :

Selon la qualité du brut qui est fondée sur la densité des bruts telle qu'elle est établie par l'American Petroleum Institute (*API*) et selon laquelle le pétrole brut a les quatre formes suivantes :

- Le brut extra lourd, pour lequel le degré de densité (*API*) est inférieur à 10 ;
- Le brut lourd, qui se trouve généralement en Amérique latine, cette forme de brut a un degré (*API*) compris entre 10 et 22,3 ;
- Le brut moyen, qui se trouve au Moyen-Orient, pour lequel le degré (*API*) est compris entre 22,3 et 31,1 ;
- Le brut léger, qui se trouve au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du Nord et en Europe et pour lequel le degré (*API*) est supérieur à 31,1.

Par ailleurs, le pétrole ne peut jamais être utilisé dans son état brut, il faut le raffiner pour le transformer en produits commercialisables et utilisables dans les différents domaines de l'activité économique. Le « *raffinage* » est une activité complexe, qui nécessite des investissements importants. Il existe plusieurs centaines de raffineries à travers le monde, avec une capacité globale de raffinage d'environ 85 millions de barils¹ par jour en 2005 et la capacité moyenne d'une raffinerie est de l'ordre de 120 000 b/j.

1- Le baril « b » est l'unité de mesure de pétrole, un baril de pétrole est l'équivalent de 159 litres de pétrole et un (1) tonne de pétrole correspond à 7,33 barils. Cette unité de mesure « baril » a été imposée par les grandes compagnies pétrolières américaines, elle se négocie en dollars.

Le tableau ci-dessous reprend la typologie des produits qu'on peut obtenir d'un baril de pétrole brut à travers l'opération de raffinage.

Tableau N° 01 : Structure typique des produits obtenus à partir d'un baril de pétrole brut

Produits obtenus	Litres
Gaz de pétrole liquéfiés « GPL » (Propane, Butane)	15
Supercarburants automobile	75
Gazole moteur et fioul domestique	35
Carburéacteur (Kérosène pour l'aviation)	15
Fioul lourd (Fret maritime, Centrales thermiques, Industrie)	10
Autres (Naphta, Bitume, Lubrifiants, Cires et paraffines)	10
Total	160

Source : CARNOT N. et HAGEGE C., « *Le marché pétrolier* », *Économie et Prévision*, 2004/2005, p. 128.

Sur le marché des produits pétroliers (dérivés), la part de la demande des carburants (essences, gazole et carburéacteurs) dans la demande totale n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs années du fait de l'absence de carburants alternatifs économiques et de l'extension du secteur des transports du quel provient plus de la moitié de la demande.

L'existence de toutes ces formes de pétrole brut et de produits dérivés explique la différence de l'évolution des prix d'un type de produit à un autre, la demande des bruts légers est plus importante que celle des bruts lourds ce qui accentue le différentiel des prix entre ces deux types de brut (prix des bruts légers est supérieur à celui des bruts lourds). D'un autre côté, l'application des normes environnementales par les pays consommateurs du pétrole réduira certes la demande des produits pétroliers sulfurés en faveur des pétroles doux qui ont une faible teneur en soufre et par conséquent, le prix des pétroles doux sera supérieur à celui des produits sulfurés.

1.3. La classification des réserves de pétrole et leur localisation

Les réserves de pétrole qui existent au sein d'un gisement donné sont représentées par le solde entre les quantités de pétrole découvertes dans ce gisement avant l'extraction et celles extraites.

1.3.1. La classification des réserves de pétrole

Il existe deux grandes catégories de réserves de pétrole brut à savoir : les réserves prouvées et les réserves potentielles :¹

- Les réserves prouvées ;
- Les réserves potentielles.

1.3.1.1. Les réserves prouvées (identifiées)

Les réserves prouvées sont représentées par « les quantités de pétrole que les informations géologiques et techniques permettent d'estimer avec une certitude raisonnable comme étant susceptibles d'être produites à partir de réservoirs connus, dans les conditions technologiques et économiques du moment »². Selon la Société de l'Energie Pétrolière, les réserves prouvées sont celles qui ont 90% de chance d'existence.

Plus de 80% des réserves mondiales prouvées sont localisées dans les pays de l'OPEP, et plus de la moitié dans quatre d'entre eux. Ces ressources garantissent 80 ans de production, au rythme actuel d'extraction, contre 20 ans dans les zones hors OPEP.³

1.3.1.2. Les réserves potentielles

A la différence des réserves prouvées, les réserves potentielles sont des réserves qui ne sont pas encore découvertes mais dont les études géologiques laissent supposer l'existence⁴. Pour ce qui est de réserves potentielles, on distingue selon la probabilité d'existence, les catégories suivantes :⁵

- Les réserves probables, qui sont des réserves ayant 50% de chance d'exister ;
- Les réserves possibles, qui sont les réserves ayant entre 5 et 10% de chance d'exister.

L'évaluation des réserves dépend de paramètres à la fois techniques, économiques, et politiques. Ainsi, le montant des réserves est susceptible d'être modifié soit :

1- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Ed. DUNOD, 1991, p. 19.

2- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Idem, p. 19.

3- RIFFLART Christine, « *Cartel et régulation énergétique mondiale* », DOSSIER, 2001, p. 76.

4- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Op.cit, p. 19.

5- La SPE (Society of Petroleum Engineers) et le WPC (World Petroleum Congress), 1997.

- A la suite de l'amélioration des techniques d'exploration et d'extraction qui permettent d'exploiter de nouveaux gisements jugés inexploitable, de baisser le coût d'extraction du pétrole et de récupérer les quantités de pétrole identifiées ;
- En fonction des variations du prix du baril de pétrole. En effet, le prix de pétrole constitue une source d'instabilité concernant les réserves ; en fonction du prix du brut, les projets seront plus ou moins rentables économiquement, les compagnies pétrolières doivent anticiper l'évolution du prix du baril pour que l'exploitation d'un gisement soit estimée rentable ;
- Suite aux incertitudes politiques, en effet, l'exploitation d'un gisement dépend de la situation politique du pays ou de la région du gisement, un pays instable ne facilite pas l'installation des compagnies pétrolières.

Outre la distinction faite entre réserves prouvées et réserves potentielles, une autre classification a été faite permettant de distinguer entre deux types de réserves :

- **Les réserves conventionnelles** : Sont celles qui peuvent être produites ou exploitées dans les conditions techniques et économiques actuelles et prévisibles dans le futur.
- **Les réserves non-conventionnelles** : Sont celles qui peuvent être exploitées dans le futur sous réserve de posséder les technologies adéquates et d'un coût de production rentable.

Pour l'Algérie, les données de référence publiées par l'organisme officiel américain USGS (United States Geological Survey) indiquent les chiffres suivants¹ :

- 95% de chances de découvrir encore 1,7 milliards de barils de pétrole conventionnel ;
- 50% de chances de découvrir 6,9 milliards de barils ;
- 5% de chances d'en découvrir 16,3 milliards.

1.3.2. La localisation des réserves de pétrole

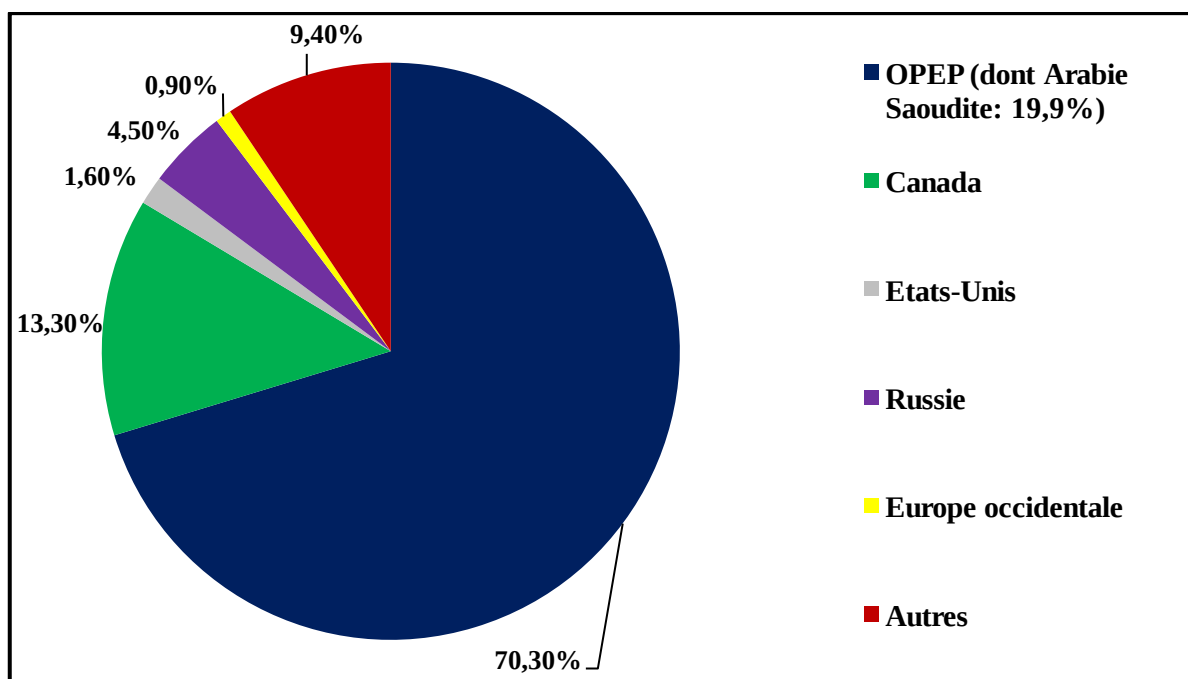
L'ensemble des études géologiques s'accordent sur la domination du Moyen-Orient sur le plan des réserves de pétrole. En effet, selon les statistiques, de 2008, fournies par le département américain de l'énergie, plus de la moitié des réserves prouvées de pétrole sont localisées principalement dans les pays du Moyen-Orient. En 2008, les réserves prouvées

1- DE BEAUFORT Hubert, « *Le grand défi du siècle : La fin du pétrole, Quand et pourquoi ?* », Ed. François-Xavier De Guibert, Paris, 2008, p. 47.

détenues par les pays du Moyen-Orient représentaient environ 56% de l'ensemble des réserves mondiales contre 16% pour l'Amérique du Nord, 9% pour l'Afrique, 8% pour l'Amérique centrale et du Sud, 7% pour l'URSS et l'Europe de l'Est, 3% pour l'Asie et l'Australie, et 1% pour l'Europe de l'Ouest.

Les réserves du Moyen-Orient sont essentiellement détenues par les pays du Golfe arabo-persique, une grande part de ces réserves étant concentrée dans 5 pays seulement, à savoir l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak, l'Iran et les Emirats-Arabo-Unis (avec des réserves de quantité à peu près similaire)¹. La figure ci-dessous fait paraître la concentration des réserves de pétrole brut au niveau mondial.

Figure N° 01 : Réserves mondiales de pétrole brut au 1^{er} janvier 2009 (en pourcentage)



Source : CATENNE Lylian et LELEU Gaspard, « *L'industrie pétrolière et gazière en 2008* », Direction Générale de l'Energie et du Climat, Données de Oil and Gas journal, 2009, p. 08.

L'OPEP occupe la première place en termes de réserves de pétrole avec une part de 70,30% du total des réserves. L'Arabie-Saoudite occupe la première place au sein de l'OPEP. La part la plus faible des réserves de pétrole est détenue par les pays de l'Europe occidentale avec un pourcentage de 0,90% et les Etats-Unis avec un pourcentage de 1,60% en 2009.

1- PARCHER Thomas, « *Un Baril de pétrole contre 100 mensonge* », Ed. Res publica, 2010, p. 17.

2. La place du pétrole dans les activités économiques

Le poids du pétrole dans l'ensemble des activités économiques et d'une manière générale dans l'économie mondiale a sensiblement diminué à la suite des deux chocs pétroliers (1973 et 1979) qui ont entraîné des hausses considérables des prix de tout les produits pétroliers et qui ont par conséquent limité la consommation ou la demande mondiale de cette énergie.

Cependant, le pétrole demeure toujours la première source d'énergie primaire dans le monde, avec une part de marché de 36%, il représente aussi 95% de l'énergie utilisée dans les transports, 1,5% à 2% du PIB mondial et 6% à 8% du commerce mondial.¹

2.1. La place du pétrole dans le secteur des transports

Le pétrole demeure au cours de plusieurs années, la source d'énergie la plus utilisée notamment dans le secteur des transports qui occupe la place la plus importante en tant que secteur consommateur d'énergie (qui en dépend à plus de 95%)² et où les substituts envisageables sont soit inexistantes soit encore trop coûteux.

2.2. La place du pétrole dans le secteur de l'industrie

Le pétrole étant qu'énergie de base dans le fonctionnement de toutes les industries, ses produits dérivés servent à la fabrication de toutes sortes de produits, qu'ils soient hygiéniques, alimentaires, de protection, tissus, CD ou DVD, etc. La production de l'électricité et la pétrochimie représentent les principaux domaines d'industrie dont le pétrole joue un rôle de plus en plus primordial.

2.3. La place du pétrole dans le secteur de l'agriculture

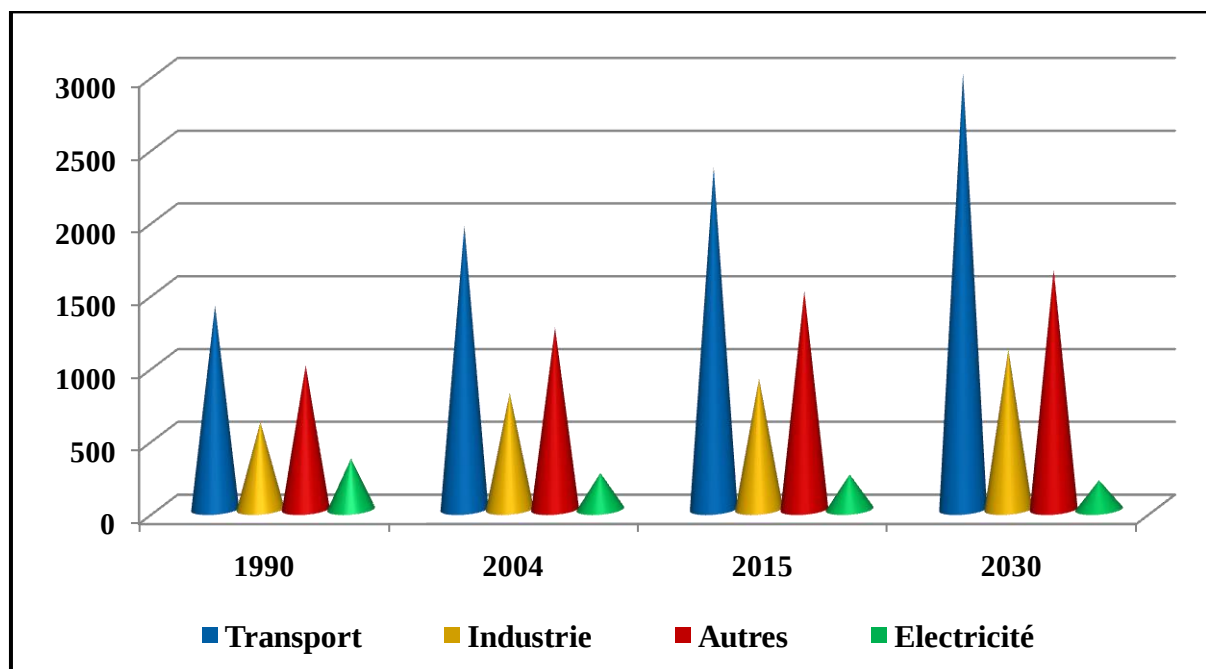
Dans le secteur d'agriculture, le pétrole est utilisé soit comme carburant (Diesel essentiellement) pour les tracteurs, moissonneuses- batteuses, machines d'irrigation, et de pompage, soit comme produit chimique à l'exemple des engrais et des pesticides.

La figure ci-dessous présente la part de quelques secteurs d'activité économique (industrie, transport, électricité et autres) dans la demande de produits pétroliers.

1- CARNOT Nicolas et HAGEGE Catherine, « *Le marché pétrolier* », *Économie et Prévision*, 2004/2005, N° 166, p. 128.

2- CARNOT Nicolas et HAGEGE Catherine, « *Le marché pétrolier* », *Idem*, p. 128.

Figure N° 02 : Répartition de la demande de produits pétroliers par secteurs utilisateurs dans le monde (en millions de tonnes équivalent pétrole)



Source : BENSARD Bernard, « *Le pétrole : Une énergie incontournable* », Institut Français du Pétrole, 2007, Statistiques de « *World Energy Outlook IEA, 2006* », p. 02.

La part du secteur des transports et du secteur de l'industrie dans la consommation totale de produits finis est en progression durant la période allant de 1990 à 2008 tandis que celle du secteur de l'électricité est en baisse continue.

II. La structure du marché mondial du pétrole

L'offre et la demande de pétrole peuvent se rencontrer, dans un premier lieu, sur un marché physique au comptant « spot » ou à livraison différée « à terme ». En plus du marché physique, il s'est développé, ces dernières années, un autre type de marché appelé marché à terme financier « futures », ce type de marché permet aux opérateurs commerciaux de se couvrir des variations imprévues de prix tout en transférant le risque vers des intervenants purement financiers. A ce niveau, outre l'offre et la demande de pétrole, s'effectue une autre opération très importante appelée « spéculation », qui peut amplifier l'incidence des « nouvelles informations » sur le niveau des cours et accroître ainsi la volatilité des prix du pétrole à court terme, créant ainsi une tendance durable d'évolution des prix qui s'écarterait, avec le temps, des fondamentaux physiques (offre et demande) du marché.

1. Le marché physique

1.1. Le marché physique au comptant « Spot » (à court terme)

Le marché physique au comptant désigne un marché du « moment » et du « lieu ». C'est un marché où un acheteur et un vendeur cherchent à conclure une transaction, à un moment donné, à un certain prix, pour une cargaison déterminée et livrable en un certain lieu¹. Ce type de marché fonctionne selon les mécanismes de la loi de l'offre et de la demande d'où son nom « marché libre », la confrontation entre l'offre des vendeurs et la demande des acheteurs de pétrole sur le marché spot (libre) permet de fixer un prix spot du pétrole. Le marché spot n'a pas un lieu physique bien déterminé et il fonctionne 24 heures sur 24.

Au début des années 80, le marché spot est devenu un marché de référence du pétrole brut. Un ensemble d'éléments étaient en fait à l'origine de l'essor du marché spot tant que marché de référence, parmi lesquels, on citera notamment :

- La substitution à l'offre de l'OPEP et l'accroissement de l'offre dite Non-OPEP ou Hors-OPEP (l'ensemble des pays producteurs du pétrole qui ne sont pas membres de l'OPEP) ;
- La contraction de la demande due à la récession et à la rationalisation des usages du pétrole suite aux effets du second choc pétrolier de 1978-1989.

Une telle situation dans laquelle le marché est excédentaire (Offre supérieure à la demande) provoque une baisse du prix spot du pétrole et des produits pétroliers ce qui incite les acheteurs à recourir au marché physique au comptant pour satisfaire leurs besoins, accroissant ainsi le volume des transactions effectuées sur ce type de marché pétrolier et diminuant celles effectuées dans le cadre des contrats à long terme.

Dans le cas d'un marché déficitaire (offre inférieure à la demande), le prix spot connaîtra une hausse par rapport au prix fixé par les contrats à long terme, et les producteurs vendeurs du pétrole et des produits pétroliers préféreront l'intervention et la vente sur le marché spot en passant des transactions au jour le jour plutôt que des contrats de longue durée.

1- AYOUB Antoine, « *Le pétrole : Economie et politique* », Economica, 1996, p. 98.

1.2. Le marché physique à terme ou à livraison différée

Le marché physique à livraison différée du pétrole, appelé aussi « marché forward », est un marché sur lequel s'échangent des cargaisons de pétrole à une date ultérieure et pour un prix immédiatement fixé¹. L'achat et la vente des cargaisons physiques se font pour des dates de changement non connues au moment de la transaction. En effet, le marché physique à livraison différée est un marché de « gré à gré » dont l'acheteur et le vendeur décrivent dans un contrat « ferme » sur mesure toutes les conditions de leur transaction qui doivent être respectées par les deux parties du contrat.

Le marché physique à livraison différée est utilisé par les vendeurs pour garantir l'écoulement de leur production future, et par les acquéreurs pour sécuriser leur approvisionnement, tout en bénéficiant de l'avantage de négocier et de fixer le prix au moment de la signature du contrat forward. Toute fois, ce type de transactions a prédominé uniquement jusqu'aux années soixante-dix pour céder la place au développement du marché physique au comptant et des marchés de couverture à terme. Son principal inconvénient a été le manque de souplesse ou de flexibilité, en effet, dans ce type de contrat, l'une des deux parties (acheteur et vendeur) ne peut se retirer qu'à condition de trouver un tiers se substituant à lui (c'est un marché de « gré à gré »). En plus, les transactions portent sur des quantités non homogènes qu'ils ne peuvent donc pas revendues aisément à un tiers.

2. Le marché financier (futures)

2.1. Définition du marché à terme financier de pétrole

Appelé également « marché de papier » sur lequel s'échangent des baril-titres (paper barrel), ce type de système est apparu au milieu des années 1980. Il s'agit de contrats à terme négociés sur les bourses de matières premières en particulier à New York (Le NYMEX « New York Mercantile Exchange »), à Londres (l'IPE « International Petroleum Exchange »), à Singapour (le SIMEX « Singapor International Monetary Exchange »).

Le marché à terme financier du pétrole peut être aussi défini comme un marché sur lequel s'échangent des promesses de vente et d'achat de pétrole brut ou d'un produit pétrolier déterminé, pour une date ultérieure et moyennant un prix immédiatement fixé. Mais peu de contrats arrivent à échéance et donnent lieu à une transaction physique.²

1- PERCEBOIS Jacques, « *Energie et théories économiques, A propos de quelques débats contemporains* », Ed. Cujas, Paris, 1997, p. 55.

2- PERCEBOIS Jacques, « *Energie et théories économiques, A propos de quelques débats contemporains* », Op.cit, p. 55.

Le marché à terme est assimilé souvent au marché financier dans le sens où il traite toutes les transactions financières qui servent, dans la majeure partie des cas, à se couvrir contre des fluctuations du prix du pétrole. Cela étant, on peut se demander si ces marchés à termes jouent bien leurs rôles de couverture contre l'incertitude des prix futurs, devant la montée de l'utilisation des outils de couverture sous formes spéculatives.

2.2. Les fonctions du marché à terme financier de pétrole

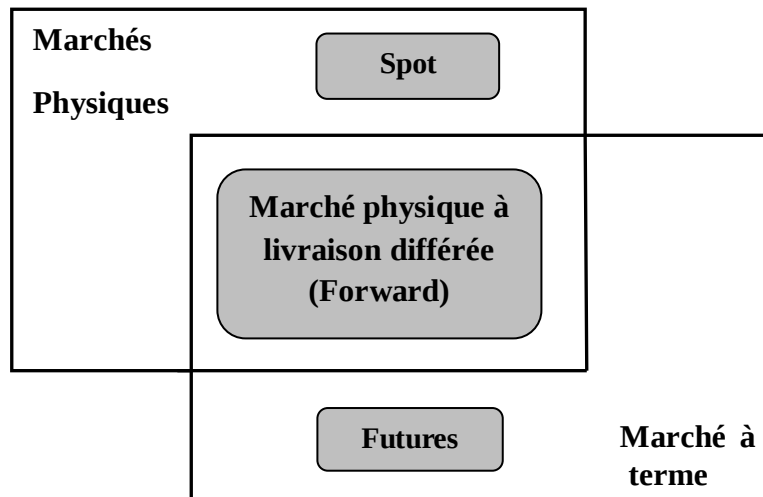
Les contrats à terme ont une place considérable dans les différents mécanismes de commercialisation du pétrole, du fait qu'ils permettent aux intervenants sur le marché pétrolier de s'assurer de :

- La protection contre les risques liés aux fluctuations des prix de pétrole ;
- La régulation des échanges de produits physiques ;
- L'amélioration de la gestion des stocks, en effet, l'une des principales fonctions du marché pétrolier est celle de permettre aux compagnies pétrolières d'éviter en période de hausse des prix, le gonflement de leurs stocks et par conséquent de minimiser les frais de stockage et en période de baisse des prix, la réduction de leurs stocks et par conséquent de gérer le risque lié à la rupture d'approvisionnement ;
- L'amélioration de la diffusion des informations sur le marché (minimiser l'asymétrie de l'information).

Cependant, les marchés à terme, avec le temps, se sont déconnectés des facteurs réels ou de ce qu'il est convenu d'appeler « les fondamentaux », l'importance des transactions effectuées à long terme au détriment de celles effectuées au comptant a entraîné une déconnection de la sphère financière (marché de papier) de la sphère réelle (marché physique). Avec les marchés à terme, les prix sont devenus beaucoup plus imprévisibles et volatiles ce qui explique la forte instabilité du marché notamment ces dernières années.

La figure ci-dessous donne une présentation simplifiée de la structure du marché mondial du pétrole.

Figure N° 03 : Les marchés du pétrole



Source : AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FARENNEC Jean-Pierre, « *L'énergie, A quel prix ?* », Ed. Technip, Paris, 2006, p. 54.

2.3. Types d'opérations et d'instruments de couverture du risque sur le marché financier

Le marché à terme permet d'attirer un grand nombre d'intervenants sur le marché pétrolier à travers le recours aux différents types d'opérations à terme qui leurs permettent soit de réaliser des gains soit, de se prémunir contre les risques des fluctuations du prix du pétrole.

2.3.1. Types d'opérations sur le marché financier à terme de pétrole

Selon que l'opérateur ou l'intervenant cherche à gérer les risques liés aux fluctuations du prix de pétrole ou à réaliser un gain facile, nous distinguons :

- Les opérations de « couverture » ;
- Les opérations de « spéculation » ;
- Les opérations d'« arbitrage ».

2.3.1.1. Les opérations de couverture

Comme leur nom l'indique, les opérations de couverture permettent de se protéger contre une éventuelle modification du prix du pétrole. Le mécanisme dans ce type d'opération est le suivant :

L'opérateur qui cherche à se couvrir contre le risque prend, sur le marché à terme, une position opposée (inverse) à sa position prise sur le marché physique où s'échangent des quantités de pétrole brut ou de produits pétroliers. L'opérateur achète une quantité physique de pétrole brut ou de produits pétroliers destinée à la vente à une date et à un prix non connus à l'avance, à cette étape vont intervenir les opérations de couverture ; afin de se couvrir contre tout risque de prix, l'opérateur vend au même temps une quantité fictive (qu'il ne possède pas) sur le marché à terme tout en signant un contrat- papier représentant l'acte de vente. Lorsque l'opérateur trouve un acheteur de quantités physiques de pétrole ou de produits pétroliers dont il dispose (qu'il a acheté sur le marché spot), deux situations peuvent se présenter :

- **Baisse du prix :** Dans ce cas, l'opérateur rachète le contrat- papier réalisant ainsi un gain qui lui permettra de compenser ou bien de couvrir la perte enregistrée sur la transaction physique due à la baisse des prix du pétrole.
- **Hausse du prix :** Dans ce cas, l'opérateur réalise un gain en revendant la quantité physique de pétrole ou de produits pétroliers qui lui permettra de compenser la perte enregistrée par le rachat à un prix supérieur du contrat- papier.

2.3.1.2. Les opérations de spéculation

Une opération de spéculation consiste à acheter soit un actif réel ou un actif financier dans le but de le vendre à un prix supérieur au prix d'achat, réalisant ainsi un gain représenté par la différence entre le prix de vente et le prix d'achat (les spéculateurs achètent lorsque le prix est bas et vendent lorsque le prix est élevé). Ainsi, la spéculation peut être définie comme une transaction réalisée dans le but d'obtenir un profit uniquement à partir des modifications de la valeur d'un bien.¹

Du fait que les spéculateurs fondent leurs décisions non pas sur des certitudes mais sur des anticipations qui peuvent être erronées, les opérations de spéculation révèlent des avantages et des inconvénients. Concernant les avantages, les opérations de spéculation permettent :

1- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « Pétrole : Crises, marchés, politiques », Op.cit, p. 55.

- D'élargir le marché ;
- De garantir aux opérateurs, qui cherchent à se couvrir, de trouver une contre partie qui accepte de supporter et de gérer les risques ;
- Le bon fonctionnement du marché à terme.

Cependant, les opérations de spéculation ont des effets déstabilisants sur le marché pétrolier dans le sens où, les interventions des spéculateurs ont considérablement gonflé les volumes de transactions sur les marchés à terme et ont donc contribué à accélérer, si ce n'est à amplifier, les fluctuations de prix. En effet, les prix à terme, principal élément dans les opérations spéculatives, exercèrent une influence directe sur les prix au comptant (spot).

2.3.1.3. Les opérations d'arbitrage

Ce type d'opérations vise à corriger les anomalies qui existent entre différents prix d'un même produit soit sur deux marchés différents ou à deux termes (échéance) différents. A l'opposé des opérations de spéculation, les opérations d'arbitrage ne présentent en principe aucun risque sur le marché pétrolier.¹

2.3.2. Types d'instruments de couverture du risque sur le marché à terme

Les instruments de couverture sont apparus en réponse aux fluctuations accentuées des prix sur le marché international de pétrole et afin de garantir une meilleure gestion des risques. Les principaux instruments de couverture les plus utilisés, sont :

- Les Swaps ;
- Les Options.

2.3.2.1. Les Swaps

Le swap est, avant tous, un instrument de couverture de risque, c'est un contrat financier entre deux parties dont le coût périodique est égal à la différence entre un prix fixé à l'avance et le prix spot en vigueur à un moment donné. Lors de la signature du contrat, le volume, le prix fixe, l'indice de prix flottant, la périodicité des échanges et la date d'échéance sont fixés. Le prix fixe représente l'estimation par le marché du prix moyen de la matière première concernée pendant la durée de contrat. En fixant le prix, les consommateurs pensent que les prix vont augmenter, et les producteurs pensent au contraire que les prix vont baisser.

1- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Op.cit, p. 56.

Le swap est une opération qui consiste à échanger un contrat à prix flottant contre un contrat à prix fixe¹. Cette opération présente les avantages suivants :

- Le swap permet aux producteurs pétroliers de garantir le prix qu'ils reçoivent pour leur brut et aux acheteurs de fixer le prix qu'ils ont à payer ;
- Le swap n'influence pas les procédures de vente, d'achat et de livraison ;
- Dans les accords swap existe pour tout produit, pour lequel existe un indice de prix, un mécanisme indépendant de formation de prix pour chaque produit ;
- Il permet aussi de limiter la possibilité de perte (comme ils limitent parfois les possibilités de gain).

2.3.2.2. Les options

L'option est un instrument de couverture de risque qui est bien adapté dans les cas où ce risque est certain, c'est-à-dire, lorsque la réalisation de l'opération commerciale est sûre. L'option est un instrument qui permet de se protéger contre une évolution défavorable des prix moyennant le paiement d'une prime, tout en tirant profit d'une évolution favorable des prix.

Sur le marché des options, en contre partie des droits que confère l'option, l'acquéreur doit verser une « *prime* » représentant le prix de l'option, ce prix dépend des anticipations des agents quant aux fluctuations futures du prix des produits pétroliers. Nous pouvons résumer le mécanisme de fonctionnement ainsi : L'acheteur continue à acheter le pétrole au prix spot, mais si le prix spot excède le prix qu'il s'est fixé comme limite (le prix de l'exercice) l'intermédiaire lui verse la différence entre le prix spot et le prix d'exercice, ainsi, l'acheteur bénéficiera de toute baisse de prix tout en se protégeant ainsi de toute hausse supérieure à un certain niveau. Le producteur, pour fixer un plancher pour son pétrole, achète compte à lui une option put, l'intermédiaire s'engage à payer la différence entre le prix spot et le prix d'exercice lorsque le prix spot est inférieur au prix d'exercice. Ainsi, il existe deux types d'option à savoir l'option Américaine et l'option Européenne :

2.3.2.2.1. L'option Américaine : ce type d'option peut être exercée pendant toute la durée de vie du contrat et jusqu'à son échéance et aussi elle peut être revendue.

2.3.2.2.2. L'option Européenne : l'option Européenne ne peut être exercée qu'à échéance et ne peut être revendue.

1- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Idem, p. 58.

Comme on peut distinguer entre l'option CALL et l'option PUT. Une option CALL donne le droit, mais non l'obligation, d'acheter une certaine quantité de pétrole ou de produits pétroliers à un prix donné et avant une date donnée. Une option PUT donne le droit, mais non l'obligation, de vendre une certaine quantité de pétrole ou de produits pétroliers à un prix donné ou fixé à l'avance.

III. Les acteurs (intervenants) du marché pétrolier

Depuis sa création, le marché pétrolier a connu de nombreuses phases de mutations qui ont permis à chaque fois de donner une nouvelle organisation au marché pétrolier avec des situations parfois de monopsonne, de monopole, ou encore d'oligopole¹ avec d'un côté l'offre qui provient essentiellement d'un cartel représenté par les pays membres de l'OPEP et de l'autre côté la demande qui provient, essentiellement des pays développés tels que les États-Unis et les pays européens et des pays émergents tels que l'Inde et la Chine.

De ce fait, le fonctionnement du marché pétrolier international est assuré par l'ensemble des intervenants sur le marché du pétrole brut et des produits pétroliers.

Tout en faisant une distinction entre le côté offre et le côté demande, les intervenants sur le marché du pétrole brut sont :

- Les intervenants du côté de l'offre du pétrole brut ;
- Les intervenants du côté de la demande du pétrole brut.

1. Du côté de l'offre du pétrole brut

L'offre du brut était dominée jusqu'en 1973 par les compagnies pétrolières internationales et certaines grandes compagnies indépendantes qui opéraient par le biais des différents systèmes en vigueur (système de concession, système des contrats de partage de production, etc.), ces systèmes ont permis en fait aux compagnies pétrolières internationales un accès privilégié au brut des pays producteurs de pétrole.

1- Selon les intervenants sur un marché d'un bien, en l'occurrence dans notre cas il s'agit du « pétrole », on peut distinguer entre quatre situations qui peuvent caractériser le marché :

- a- *Une situation de monopsonne* : dans ce cas, le marché est caractérisé par la présence d'un acheteur unique et de multitude de vendeurs qui tentent d'obtenir une sorte de monopole sur le marché en différenciant leurs produits, ce qui provoque souvent une baisse des prix de bien offert sur ce type de marché afin d'attirer plus de demande (clients acheteurs).
- b- *Une situation de monopole* : le marché est caractérisé par la présence d'un vendeur unique du bien en question. À l'opposé de la première situation, sur ce marché les prix sont souvent élevés du fait que l'offre est inférieure à la demande (l'offreur impose son prix).
- c- *Une situation d'oligopole* : il s'agit d'un marché qui se caractérise par la présence de quelques vendeurs de grande taille face à une multitude d'acheteurs avec une très grande concurrence.

Suite à l'émergence des compagnies pétrolières publiques notamment dans les pays membres de l'OPEP, la situation de dominance du marché par les compagnies pétrolières internationales connaîtra une modification. En effet, en 1973, les pays membres de l'OPEP ont pris deux grandes décisions à savoir:

- La prise de contrôle des réserves pétrolières ;
- La nationalisation des avoirs des compagnies pétrolières étrangères opérant sur le territoire de ces pays.

Par conséquent, la part des compagnies pétrolières internationales dans la détention des réserves mondiales se trouva alors rapidement réduite, passant de 98% en 1950 à moins de 5% en 1990¹, et le secteur de l'industrie pétrolière devenait entièrement dominé par les compagnies pétrolières publiques des pays producteurs de pétrole.

1.1. Les compagnies pétrolières des pays exportateurs

Les compagnies publiques des pays exportateurs de pétrole sont apparues soit :

- Par la nationalisation des actifs des compagnies pétrolières internationales soit ;
- Par le biais d'une simple prise de participation au départ qui évoluera ensuite vers une nationalisation complète.

Les principales compagnies pétrolières sont celles des pays exportateurs regroupées au sein de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui détient une part très importante du marché. L'organisation des pays exportateurs de pétrole, en anglais l'OPEC (Organization of Petroleum Exporting Countries), est une organisation fondée à Bagdad le 14 septembre 1960 à l'instigation du Venezuela. Cette organisation a été créée en réaction aux comportements des compagnies pétrolières internationales qui cherchaient à :

- Extraire et commercialiser d'avantage de pétrole brut ;
- Imposer aux Etats pétroliers une baisse des prix, c'est-à-dire une baisse de leurs revenus.

Au départ, à sa création l'OPEP comprenait cinq pays membres : l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït et le Venezuela (membres fondateurs). L'OPEP a admis ensuite huit autres pays : le Qatar (adhésion en 1961), l'Indonésie (1962), la Libye (1962), les Emirats Arabes Unis (1967) et l'Algérie (1969), puis le Nigeria (1971), l'Equateur (1973), le Gabon (1975) et l'Angola (2007). Cependant, l'Équateur a suspendu sa participation entre 1992 et

1- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « *Pétrole : Crises, marchés, politiques* », Op.cit, p. 50.

2008 ; le Gabon a été membre de 1975 à 1996 ; l'Indonésie, qui est devenue importatrice nette de pétrole, a annoncé aussi en mai 2008 sa sortie de l'organisation.

Actuellement, l'OPEP comprend onze pays membres, représentant en 2007 les deux tiers des réserves mondiales de pétrole et près de 40% de la production mondiale¹. Le siège de l'organisation se trouve depuis 1965 à Vienne, en Autriche, elle est dirigée depuis 2005 par le ministre Koweïtien du pétrole « Ahmad al-Fahd al-Sabah ». Les principaux objectifs pour lesquels l'OPEP a été créée peuvent se résumer dans les points suivants :

- Faire contre poids à toute puissance des compagnies pétrolières occidentales ;
- Lutter contre la baisse des prix du pétrole, en fixant le volume de pétrole vendu et la quantité produite par chaque membre de l'organisation en question, ce qui influence ainsi sur le cours du baril ;
- D'une manière générale, l'OPEP avait fixé comme but principal ; la coordination et l'unification des politiques pétrolières des États membres et la détermination des meilleurs moyens permettant de sauvegarder leurs intérêts, individuellement et collectivement.

Tableau N° 02 : Quelques producteurs traditionnels et quelques nouveaux producteurs de pétrole (production, en millions de tonnes équivalent pétrole, 1975-2002)

Producteurs traditionnels										
Année	Algérie	Libye	Nigeria	Indonésie	Abu Dhabi	Iran	Venezuela	Koweït	Arabie Saoudite	Irak
1975	47	71	89	65	67	268	125	94	344	111
2002	70	65	99	62	106	167	151	92	418	100
Nouveaux producteurs										
Année	Mexique	Brésil	Argentine	Colombie	Norvège	R-Uni	Kazakhstan	Egypte	Malaisie	Chine
1975	32	8	22	9	9	1	0	15	5	66
2002	178	74	39	30	157	116	47	37	37	169

Source : ANGELIER Jean-Pierre, « *Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures* », BP Statistical Review of World Energy, 1984-2003 Grenoble, Avril 2004, p. 05.

1- CHAUTARD Sophie, « *Géopolitique et pétrole* », Ed. Studyrama, 2007, p. 30.

Les pays exportateurs de pétrole brut sont souvent assimilés aux pays producteurs, du fait que la grande quantité de pétrole exporté provient généralement et essentiellement des principaux pays producteurs de pétrole.

1.2. Les compagnies internationales (ex-majors)

Le terme « Majors » revient aux plus grandes compagnies pétrolières (occidentales), on les appelait également les « Sept Sœurs ». Celles-ci, au nombre de sept, dominaient toute l'industrie pétrolière, ces compagnies sont les suivantes : Standard Oil of New Jersey, Standard Oil of California, Texaco, Gulf Mobil, Royal Dutch Shell, Chevron, et British Petroleum. L'ensemble de ces compagnies sont caractérisées en même temps par :

- Une très grande concurrence ;
- Des liens étroits en matière de gestion de la production et des approvisionnements ;
- Une entente en matière de détermination des prix de pétrole et des produits pétroliers.

D'une manière générale, il existe entre ces différentes compagnies pétrolières internationales une certaine volonté d'entente sur la stabilité et l'organisation des marchés pétroliers, ce qui explique la stabilité relative des prix de pétrole pendant la période durant laquelle le marché pétrolier était dominé par les Majors.

Au milieu des années 1960, les majors contrôlaient 76% de la production mondiale de pétrole¹. Cependant, depuis cette période, la part de production mondiale contrôlée par les majors ne cesse de baisser. Les plus grosses difficultés rencontrées par les majors viennent essentiellement du comportement des pays producteurs, qui entendent prendre une part croissante dans le contrôle des gisements de pétrole se trouvant sur leurs territoires. Les premières nationalisations avaient eu lieu au pays d'Amérique latine ; en 1948, le Venezuela, a exigé 50% des bénéfices réalisés, en imposant ainsi le principe de « fifty-fifty » aux compagnies pétrolières étrangères. Ce principe a été élargi à d'autres pays producteurs de pétrole, dans les années 1950 en Arabie Saoudite, puis en Irak, au Koweït, etc.

Ces compagnies sont en mesure de concurrencer les compagnies pétrolières publiques ou nationales, elles sont au nombre de six après le rachat de la compagnie « Gulf Mobil » par la compagnie « Chevron » en 1984.

1- CHAUTARD Sophie, « Géopolitique et pétrole », Op.cit, p. 30.

1.3. Les compagnies pétrolières des pays importateurs

Les compagnies pétrolières des pays importateurs de pétrole interviennent sur le marché de la production de brut, mais dans une mesure nettement moindre. Il s'agit :

- Des compagnies pétrolières indépendantes américaines (Arco, Amoco, Conoco, etc.) ;
- De certaines compagnies publiques ou semi publiques appartenant à des pays importateurs de pétrole (Société Nationale Elf-Aquitaine, la Compagnie Française des Pétroles « CFP », Ente Nazionale Idrocarburi « ENI » en Italie, etc.).

2. Du côté de la demande du pétrole brut

Si le pétrole brut provient essentiellement du Moyen Orient, sa destination par contre est principalement l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon et la Chine. Les Etats-Unis sont de loin le premier pays consommateur, suivi du Japon et de la Chine.

2.1. Les compagnies pétrolières de raffinage

La demande de pétrole brut provient, pour une grande part, des raffineurs représentés dans de grandes compagnies pétrolières internationales de raffinage¹, ces compagnies de raffinage, dont le rôle est d'acheter du brut pour le raffiner et le revendre sous forme de produits dérivés de pétrole, s'approvisionnent en brut auprès des producteurs par le biais de contrats à terme (la durée de contrat à terme a passée de 15 ans à 1 an ces dernières années).

2.2. Les pays membres de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)

L'Agence Internationale de l'Energie a été fondée au cours de la première crise pétrolière de 1973-1974 en réaction au triplement du prix du pétrole brut suite aux décisions des pays de l'OPEP. Les membres de l'AIE représentent l'ensemble des principaux pays importateurs du pétrole qui sont au nombre de vingt-six à savoir : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Luxembourg, Les Pays-Bas, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Norvège, le Japon, le Danemark, l'Irlande. Les pays ainsi cités ont adhéré à l'AIE en 1974. En plus de ceux-ci, nous avons la Grèce et la Nouvelle Zélande (adhérées en 1977), l'Italie (1978), l'Australie (1979), le Portugal et la Turquie (1981), la France et la Finlande (1992), la Hongrie (1997), la République Tchèque et la République de Corée (2001).

1- Le raffinage est une opération qui permet de traiter et de transformer le pétrole de son état brut en plusieurs produits raffinés utilisables ou consommables.

Tout comme l'OPEP qui défend les intérêts des pays exportateurs du pétrole, l'AIE défend les intérêts des pays importateurs du pétrole. En effet, plusieurs objectifs sont poursuivis par l'AIE dont les principaux sont :

- Définir un plan de sécurité des approvisionnements énergétiques (pétrole et gaz) fondé sur la constitution de stocks stratégiques par les pays membres afin de soutenir la croissance économique et de réduire la dépendance des pays vis-à-vis des ressources pétrolières, de ce fait, les pays membres de l'AIE sont tenus de posséder en permanence l'équivalent d'au moins 90 jours d'importations nettes de pétrole brut ;
- Mettre en place un système d'informations relatives au marché pétrolier international ;
- Déterminer les grands traits d'une politique énergétique équilibrée en s'appuyant sur l'intégration des « **Trois E** » à savoir : la sécurité **E**nergétique, le développement **E**conomique et la protection de l'**E**nvironnement.

2.3. Les intermédiaires sur le marché pétrolier

Il s'agit essentiellement des sociétés de trading « Traders » qui exercent une activité purement commerciale, elles n'interviennent ni au niveau de la production ni à celui de raffinage, ces sociétés servent de relais commercial entre les producteurs non raffineurs ou excédentaires en pétrole brut et les compagnies pétrolières déficitaires par rapport à leurs besoins en raffinage. En effet, certaines compagnies pétrolières d'Etat préfèrent de faire appel aux négociations avec les traders pour commercialiser leurs bruts que de le faire elles même.

Le marché mondial du pétrole occupe la première place dans l'ensemble des marchés de matières premières au niveau international. En effet, la dépendance des économies vis-à-vis des ressources pétrolières en tant que matière première et en tant que principale source de revenus financiers, attire de plus en plus d'intervenants sur le marché pétrolier exerçant différents types d'opérations : opérations de négociation (achat/vente de pétrole), opérations de spéculation, opération de couverture, etc. Cependant, ce phénomène a accentué l'instabilité du marché pétrolier. En effet, le développement des marchés financiers et leur mondialisation incitent à rechercher des causes financières à l'évolution du prix du pétrole et à l'instabilité du marché devenu de plus en plus déconnecté de ses fondamentaux. En effet, les opérations à terme effectuées par les opérateurs du marché, notamment les spéculateurs, ne cessent d'augmenter, en effet, les positions prises à terme dépassent dans la plus part du temps la quantité du pétrole et de produits pétroliers réellement négociée sur le marché physique ce qui entraîne une déconnection des prix du pétrole des fondamentaux réels du pétrole.

Section 2 : Les déterminants du prix du pétrole sur le marché

Rares sont les biens ayant le privilège de voir leur valeur se retrouver au centre des préoccupations du monde économique. Si le taux d'intérêt (le prix de l'argent) et le taux de change (valeur d'une devise) rentrent logiquement dans cette catégorie, il semble que le prix du pétrole soit également devenu incontournable. En effet, les fluctuations des prix du pétrole se sont imposées dans l'explication de l'évolution de l'activité économique mondiale. L'intensité de la relation entre les fluctuations des prix du pétrole et l'évolution de l'activité économique s'explique par la dépendance énergétique et pétrolière des économies. Par ailleurs, les deux chocs pétroliers des années 1970 et le contre-choc pétrolier de 1986 ont été à l'origine d'une série d'études sur l'impact macroéconomique des fluctuations des prix du pétrole.

Un marché est théoriquement défini comme le lieu de rencontre entre le producteur et le consommateur dans l'objectif de réaliser des transactions à base d'un prix appelé « prix de marché ». Le vendeur accepte de laisser son produit parce que le prix lui convient, et l'acheteur accepte de verser une somme convenue pour les mêmes raisons¹. Cependant, dans le cas du marché pétrolier, il n'y a pas de face-à-face « producteur-consommateur », mais, il y a soit des chaînes de distribution du pétrole parfois longues entre le producteur et le client final, soit une relation client-fournisseur assise sur des contrats d'achat et de vente où les prix sont définis sur une période plus ou moins longue (c'est toujours le cas pour les petits et moyens consommateurs, professionnels ou domestiques).

Le prix du pétrole brut, comme celui des autres matières, obéit donc à la loi de l'offre et de la demande sur le marché. Le prix se fixe sur le marché spot et celui des autres transactions sont fixés par référence à ce prix de marché avec une prise en compte des différences de qualité et de distances. En effet, sur le marché pétrolier, les prix varient selon la qualité du pétrole : plus un pétrole est léger (plus d'hydrocarbures et moins de soufre) plus il vaut cher. C'est ainsi que le brut léger de certains gisements algériens vaut plus que le pétrole lourd de beaucoup de gisements du Moyen-Orient.

L'instabilité du marché pétrolier et la volatilité des prix s'expliquent par plusieurs facteurs qui sont très difficiles à prévoir et qui tiennent aussi bien aux fondamentaux du marché pétrolier qu'au poids des incertitudes géopolitiques. L'ensemble de ces facteurs peuvent influencer le niveau du prix du pétrole soit à court terme ou à long terme.

1- AMIC Etienne et DARMOIS Gilles et FAVENNEC Jean-Pierre, « L'énergie : A quel prix ? », Ed. Technip, Paris, 2006, p. 08.

I. Les déterminants des prix du pétrole à court terme

A court terme, le niveau des prix pétroliers résulte, principalement, des anticipations relatives aux fondamentaux de l'équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi, les facteurs qui peuvent déterminer le niveau des prix du pétrole sont ceux qui peuvent influencer d'une manière ou d'une autre (à la hausse ou à la baisse) le niveau de l'offre et de la demande. En plus, les prix sont aussi influencés par les informations sur les capacités de production, les variations de stocks, le marché spot et les positions des différents acteurs sur le marché à terme. Les facteurs qui sont à l'origine de déterminer les prix du pétrole à court terme sont présentés dans les points suivant.

1. Les fondamentaux du marché (offre et demande)

On appelle « fondamentaux d'un marché » les déterminants de l'offre et de la demande auxquels les analystes font appel pour expliquer les mouvements constatés et prévoir les évolutions prochaines d'un marché¹. Un prix de pétrole qui est défini uniquement à partir d'une étude des fondamentaux du marché est un prix « objectif » dans la mesure où ce dernier ne tient pas compte des éléments subjectifs à l'exemple de la variabilité importante entre les différentes statistiques annoncées par les organismes collecteurs (OPEP, AIE, Banque Mondiale, etc.) sur le volume des réserves, de production et des capacités productives des gisements, de consommation, des capacités de raffinage, etc.

Ainsi, dans le court terme, l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier et le caractère de plus en plus tendu entre l'offre et la demande mondiale du pétrole restent les facteurs les plus déterminants du prix du pétrole et toute inadéquation de l'offre au niveau de la demande se traduira donc par une forte variation de prix à la hausse comme à la baisse (Une hausse « baisse » de la demande fait augmenter « diminuer » le prix et une hausse « baisse » de l'offre fait diminuer « augmenter » le prix).

1.1. L'offre de pétrole et de produits pétroliers

Du côté de l'offre, les déterminants du prix du pétrole sont liés :

- Au niveau des réserves ;
- Au niveau de la production de pétrole ;
- Aux capacités de raffinage ;
- Aux capacités de transport.

1- AMIC Etienne et DARMOIS Gilles et FAVENNEC Jean-Pierre, « L'énergie : A quel prix ? », Ed. Technip, Paris, 2006, p. 08.

1.1.1. Les réserves de pétrole

Comme on l'a déjà vu dans le premier chapitre, les réserves sont très concentrées géographiquement dans la mesure où les pays du Moyen-Orient membres de l'OPEP en détiennent entre 40% et 60% des réserves mondiales et sur les cinq pays disposant des réserves les plus importants, quatre sont situés au Moyen-Orient : L'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak et le Koweït.

Cependant, ce qui nous intéresse dans ce chapitre ce n'est pas la répartition géographique des réserves dans le monde, mais, c'est l'importance que joue le volume des réserves sur le niveau de l'offre et par conséquent sur celui du prix du pétrole. Pour les spécialistes, la cause principale de l'augmentation des prix dans les années 1970 (au delà de 80\$ le baril) était l'insuffisance des réserves. L'estimation du volume des réserves du pétrole est un sujet qui ouvre souvent un débat sur la question de « *la fin du pétrole* ». Dans ce cadre, deux ratios ont été développés et dont l'objectif était justement de faire des estimations sur l'épuisement des ressources mondiales en pétrole.

- **Le premier ratio** : Les réserves prouvées de pétrole sur la consommation annuelle qui était en 1973 de 30 ans et en 2004 de 47 ans, c'est-à-dire avec le rythme de consommation en 2004, les réserves prouvées seront suffisantes pour 47 ans de consommation ;
- **Le deuxième ratio** : Les réserves sur la production, ce ratio est compris entre 20 et 40 ans depuis la seconde moitié du XXème siècle. En 1973, lors du premier choc pétrolier, ce ratio était de 31 ans, c'est-à-dire que les réserves connues suffisaient à 31 ans de production au même rythme que 1973 et en tenant compte de la croissance économique, certains spécialistes ont affirmé que les réserves mondiales de pétrole seraient épuisées avant l'année 2000. En janvier 2009, ce ratio était de 42 ans, cette évolution est due à l'amélioration des techniques d'exploration et de production grâce aux innovations technologiques.

En 2005, le ratio Réserves/Production le plus important (supérieur à la moyenne mondiale) était celui des pays du Moyen-Orient avec une valeur globale d'environ 80 ans. Cette région dispose de trois quarts des réserves mondiales prouvées, cela s'explique par l'abondance de gisements et par le fait que l'exploitation à grande échelle de ces gisements n'a commencé qu'au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

Cependant, on remarque une forte disparité entre les statistiques annoncées par les différents organismes sur le volume des réserves mondiales de pétrole (non fiabilité des statistiques et non transparence globale des marchés), cette différence peut découler d'une volonté soit de surestimer ou de sous-estimer les réserves selon le cas. Ainsi, pour les entreprises pétrolières, la surestimation de leurs ressources permet de voir leur capitalisation boursière augmentée et pour les pays de l'*OPEP*, la surestimation de leurs réserves leur donne la possibilité d'augmenter le quota de production indexé sur leurs réserves annoncées afin de profiter des périodes de hausse des prix du pétrole. Ces enjeux majeurs que représente l'estimation des réserves mondiales créent des tensions sur le marché pétrolier et plus précisément sur les prix et s'était le cas en 1986, une année avant (en 1985), les pays de l'*OPEP* et en vue de profiter de la flambée des prix en augmentant leur quota de production, ils ont fait augmenter leurs réserves alors qu'aucune découverte majeure n'a été réalisée, cette surestimation des réserves a provoqué une chute brutale des prix en 1986 (contre choc pétrolier).

Cette situation d'incertitude a engendré auprès des acteurs pétroliers de sérieuses inquiétudes sur le volume des ressources pétrolières. D'un côté les capacités d'offre demeurent limitées et de l'autre côté la demande que génère la reprise économique mondiale ne cesse d'augmenter ce qui accentue le risque d'interruption ou de rupture des approvisionnements qui crée à son tour des tensions supplémentaires sur le marché pétrolier.

1.1.2. La production de pétrole

Du côté de la production, l'offre est majoritairement contrôlée par les pays membres de l'*OPEP* qui représente 35% à 40% de la production mondiale avec des coûts de production, parmi les moins élevés du monde, compris entre 3 et 5 dollars/baril. Avec ces données, la capacité de production excédentaire des pays de l'*OPEP* constitue un facteur clé de régulation de l'offre et de contrôle des prix du pétrole en période d'instabilité.

D'après les statistiques de l'*OCDE*, la production mondiale de pétrole ne pourrait pas excéder en 2030, 100 à 120 millions de barils par jour. Le niveau de la production mondiale est plafonné par les capacités de production disponibles dont les perspectives d'extension se heurtent à des difficultés techniques et dépendantes de plusieurs autres facteurs dont les plus importants sont les suivants :

- Les efforts d'exploration et d'investissement en l'amont de l'industrie pétrolière¹ et la mise en exploitation des nouveaux champs découverts. Cependant, ces investissements qui ont comme objectif l'augmentation de l'offre du pétrole doivent d'un côté, tenir compte des perspectives d'évolution de la demande mondiale et de l'autre côté, traiter le pétrole en tant que source non renouvelable. En effet, avec les baisses du prix de pétrole, les pays de l'OPEP deviennent plus prudents avant de se lancer dans de grands projets d'investissement alors qu'ils n'ont pas de garanties sur le niveau des prix à long terme ;
- L'amortissement (épuisement) physique des champs actifs. En effet, la capacité de production d'un champ d'exploitation est limitée par la configuration elle même du gisement, la technologie utilisée et l'histoire de l'extraction ;
- La production mondiale de pétrole peut être affectée par un autre type de facteur perturbateur qui est de nature politique et qui tient au caractère de l'instabilité politique des pays de l'OPEP et aux conflits géopolitiques que peut connaître un ou plusieurs pays membres.

Les investissements en production ont tendance à augmenter depuis 2002, cela s'explique à la fois par la hausse des prix du pétrole depuis 2002 et par l'épuisement de certains gisements. Toute fois, cette augmentation reste moins rapide que celle des prix en raison des pressions fiscales et des difficultés d'accès en l'amont de l'industrie pétrolière. L'ouverture en l'amont à des firmes internationales (en leur donnant des garanties fiscales, juridiques et sécuritaires) permet d'améliorer les capacités de production dans la mesure où l'industrie pétrolière nécessite des investissements de plus en plus importants et les firmes nationales des pays producteurs ne possèdent ni les fonds ni les capacités technologiques nécessaires.

Cependant, les principaux pays exportateurs de pétrole représentés par les onze pays membres de l'OPEP (Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït, Venezuela, Emirats Arabes Unies, Algérie, Qatar, Libye, Nigéria, Angola), la Russie et le Mexique adoptent une politique fondée sur l'idée que « l'Etat doit garder un contrôle absolu sur les réserves de pétrole » et selon cette politique, l'Etat a le privilège de :

- Déterminer les conditions d'accès pour l'exploration et la production (souvent réservées à des entreprises nationales) ;

1- En amont de l'industrie pétrolière on trouve l'exploration et la production et en aval on trouve la commercialisation du pétrole et des produits pétroliers.

- Fixer le rythme de l'évolution de la production ;
- Mettre en place le régime fiscal ;
- Fixer les prix du pétrole à l'intérieur du pays ;
- Fixer les conditions d'exportation du pétrole (quantité et prix).

Ainsi, cette politique de contrôle des ressources pétrolières par les pays exportateurs a pour objectif de ne pas laisser la richesse nationale à des entreprises étrangères et de garder des réserves pour les besoins internes et pour les générations futures. Par ailleurs, cette politique présente des effets négatifs liés, notamment, à la dégradation de la situation technique et financière des compagnies pétrolières nationales. Les compagnies pétrolières des pays de l'OPEP ne sont pas autorisées à utiliser la manne pétrolière pour financer leurs investissements et développer leurs capacités de production, en effet, cette manne pétrolière est destinée à couvrir les dépenses publiques, essentiellement consacrées à la création d'infrastructures (routes, logements, écoles, etc.), au subventionnement des produits de première nécessité et au financement des services publics.

En 1982, l'OPEP a mis en place un système de régulation de l'offre à travers la fixation de quotas de production pour chaque pays membre en fonction du montant de ses réserves. Ce système a comme objectif de maintenir les prix du pétrole dans une fourchette de variation contrôlée par des ajustements périodiques des quotas nationaux de production. Le prix compris dans cette fourchette est appelé « *juste prix* » qui est ni trop bas pour répondre aux besoins financiers des pays exportateurs, ni trop haut pour éviter les effets négatifs sur l'économie mondiale (cas du choc pétrolier de 1979/1980). Par ailleurs, le système de quota de production a conduit, depuis le second choc pétrolier, à la réduction de la part de marché détenue par les pays de l'OPEP et à l'apparition de conflits d'intérêt entre les pays qui veulent produire rapidement le plus de pétrole possible et ceux qui privilégient, au contraire, une gestion à long terme de leurs ressources.

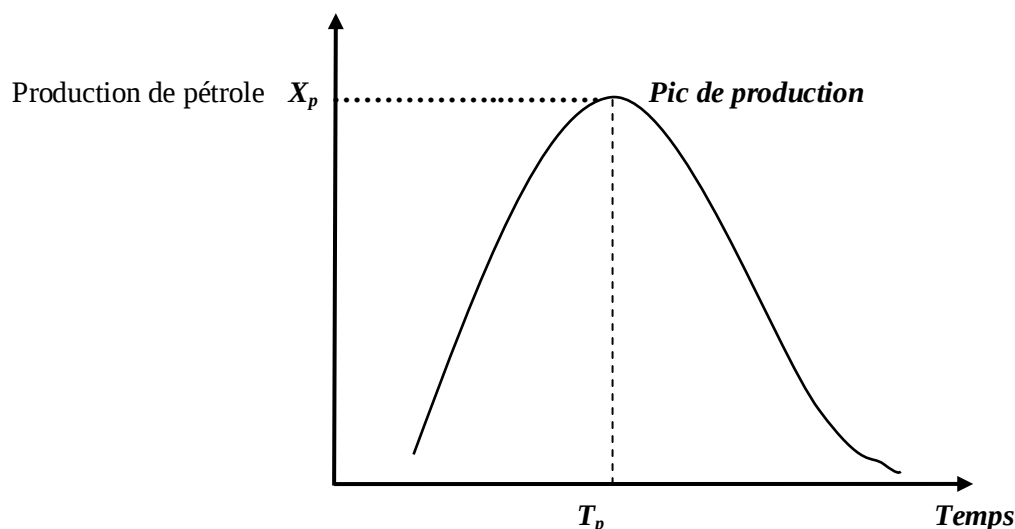
En mars 2000, l'OPEP instaure un système de régulation automatique de la production qui ne nécessite pas une réunion des pays membres (plus pratique) et fixe officiellement la bande de fluctuation du prix du baril de pétrole entre 22 et 28 dollars. Ainsi, si le prix est au-dessous de 22 dollars le baril pendant 10 jours ouvrés consécutifs, l'OPEP peut décider de réduire sa production de 500 000 barils par jour, inversement, si le prix est au-dessus de 28 dollars le baril pendant 20 jours ouvrés consécutifs, l'OPEP peut décider d'augmenter sa production. La bande de fluctuation du baril de pétrole est révisée à la hausse

lors des périodes de dépréciation du dollar. Il est à rappeler que les exportations des pays de l'OPEP sont libellées en dollars et les importations sont libellées en Euro et en Yen. Ainsi toute dépréciation du dollar aura des effets directs sur les économies des pays exportateurs du pétrole et plus précisément sur la situation de leurs balances des paiements. Pour maintenir leur pouvoir d'achat, les pays de l'OPEP révisent à la hausse la bande de fluctuation du baril de pétrole, cette dernière passe à 25 – 32 en 2003 puis à 27 – 35 en 2004 en raison de la baisse de la valeur du dollar. A travers ce système, l'OPEP a réussi à maintenir une stabilité des prix entre l'année 2000 et 2004.

Cependant, la production pétrolière des pays de l'OPEP n'est pas la seule source d'influence de l'offre et de stabilisation des prix sur le marché pétrolier. En effet, entre 1980 et 1985, la production de l'Arabie-Saoudite est passée de 11 millions de barils/jours à 3,8 millions de barils/jour sans pouvoir freiner l'effondrement des prix, ainsi, il existe une autre source d'offre de pétrole qui n'est pas négligeable, provenant des pays dits *Non-OPEP* ou *Hors-OPEP* (ensemble des pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP). Cependant, la production des pays Hors-OPEP est caractérisée par des coûts de production trop élevés, atteignant 12 dollars le baril dans le Golf du Mexique et 15 dollars en Mer du Nord. Sur le territoire de ces pays opèrent des compagnies nationales et internationales qui produisent au maximum de leurs capacités. En 2002, ces pays détenaient une part de marché considérée importante qui était de l'ordre de 40% grâce à une production de 48 millions de barils par jour, l'essor de la production *Hors-OPEP* fait pression sur les prix à la baisse. Le volume de la production des pays Hors-OPEP est fortement dépendant des progrès techniques et du maintien des prix élevés de telle manière à couvrir le coût de production, il apparaît en effet, que seuls des prix durablement élevés permettront de financer les énormes investissements nécessaires pour maintenir et développer la production des pays Hors-OPEP.

La courbe de production du pétrole se situe à zéro lorsque l'exploitation d'un gisement commence, et se situe également à zéro lorsque l'exploitation est interrompue. Entre ces deux moments la production passe par un maximum qui indique le moment où la moitié du pétrole existant dans le gisement a été bien extrait. Une fois ce moment est passé, la production ne peut que décroître, en outre, le pétrole restant dans le gisement en question devient de plus en plus difficile à extraire et par conséquent, de plus en plus cher.

Le point qui représente un maximum de production et à partir duquel cette dernière commence à décroître est appelé « *Pic de production* », il est représenté par le sommet de la courbe qui caractérise la production pétrolière.

Courbe 01 : Représentation du pic de production de pétrole.

Source : Schéma réalisé par nos soins

L'apparition du pic de production a entraîné un débat controversé entre l'école des optimistes et celle des pessimistes.

- **Les optimistes** : Regroupent essentiellement des économistes. Ils se basent sur le fait que toutes les prévisions de raréfactions des ressources naturelles faites dans le passé ont été erronées. Pour les optimistes, les progrès techniques permettent d'augmenter le volume de production en découvrant de nouveaux champs d'exploitation pétrolière, en plus, la hausse du prix rend l'exploitation des gisements de pétrole non-conventionnel rentable. Ainsi, ces deux facteurs permettent de retarder le pic de production et assurent l'augmentation de la production au moins jusqu'en 2035.
- **Les pessimistes** : Regroupent des géologues. Ils pensent que les progrès techniques ne permettent pas de retarder la date du pic de production et pour eux, il existe une faible probabilité pour réaliser des découvertes majeures. En effet, le taux de déclin des productions s'accélère et certains champs sont actuellement à leur pic de production à l'exemple des champs aux Etats-Unis, en Russie et au Royaume Uni, par conséquent, avec une telle situation, le pic de production pétrolière mondiale devrait se situer entre 2005 et 2014 à un niveau de production de 90 millions de barils/ jour. La prise de conscience du pic pétrolier et de la diminution du volume de la production crée des tensions sur le marché pétrolier et sur les prix du pétrole.

1.1.3. Les capacités de raffinage : Un facteur déterminant de l'offre des produits pétroliers

Les capacités de raffinage sont un facteur essentiel dans la fixation du prix des produits pétroliers. Cependant, l'activité du raffinage est de plus en plus soumise aux exigences de qualité des produits raffinés qui répondent aux normes et aux contraintes environnementales, alors que l'offre de pétrole brut (la qualité des produits pétroliers dépend de la qualité du brut à raffiner) ayant les qualités répondant à ces exigences (léger et doux) tend à diminuer et les bruts lourds et sulfureux représentent la part accrue de l'offre de brut. En effet, plus le brut est lourd et sulfureux, plus l'extraction des produits légers et des distillats moyens tels que l'essence et le gasoil est difficile et coûteuse, ainsi, la demande croissante d'essence et de gazole provenant essentiellement du secteur des transports a un impact direct sur les prix du pétrole comme elle crée un écart (différentiel) de prix entre les bruts légers et les bruts lourds (la demande des bruts légers est plus importante que celle des bruts lourds).

1.1.4. Les capacités de transport du pétrole et des produits pétroliers

En plus des facteurs cités précédemment, un autre facteur sur lequel pèsent de fortes incertitudes concerne le transport du pétrole et des produits pétroliers qui à son tour joue un rôle dans la détermination des prix sur le marché. La disponibilité des capacités de transport permettrait d'éviter les tensions sur les disponibilités de pétrole brut et des produits pétroliers et par conséquent d'éviter la hausse des prix et l'insuffisance des capacités de transport exerce une pression à la hausse sur les tarifs appliqués par les transporteurs et qui aura ainsi des répercussions sur le niveau des prix du pétrole.

La complexité des conditions de transport du brut notamment lorsqu'il est extrait dans des pays n'ayant pas de façades maritimes et la grande distance qui existe entre les lieux de production et les lieux de consommation due au déséquilibre géographique entre les pays producteurs (Moyen-Orient, Afrique, Amérique latine) et les pays consommateurs (Amérique du Nord, Europe, Asie, Océanie) font jouer au transport du pétrole un rôle déterminant.

1.2. La demande de pétrole

A côté de l'offre, les prix du pétrole dépendent également de la demande. En fait, comme la demande a un rôle dans la détermination du prix du pétrole, ces derniers ont aussi un impact sur le niveau de la demande et une offre constante auprès d'une demande trop élevée entraîne une hausse des prix. L'évolution de la demande résulte de plusieurs

phénomènes qui l'influencent avec des degrés différents à savoir : le niveau de la croissance économique mondiale, l'intensité énergétique, la part du pétrole dans la consommation mondiale totale d'énergie primaire, la saisonnalité et les aléas climatiques.

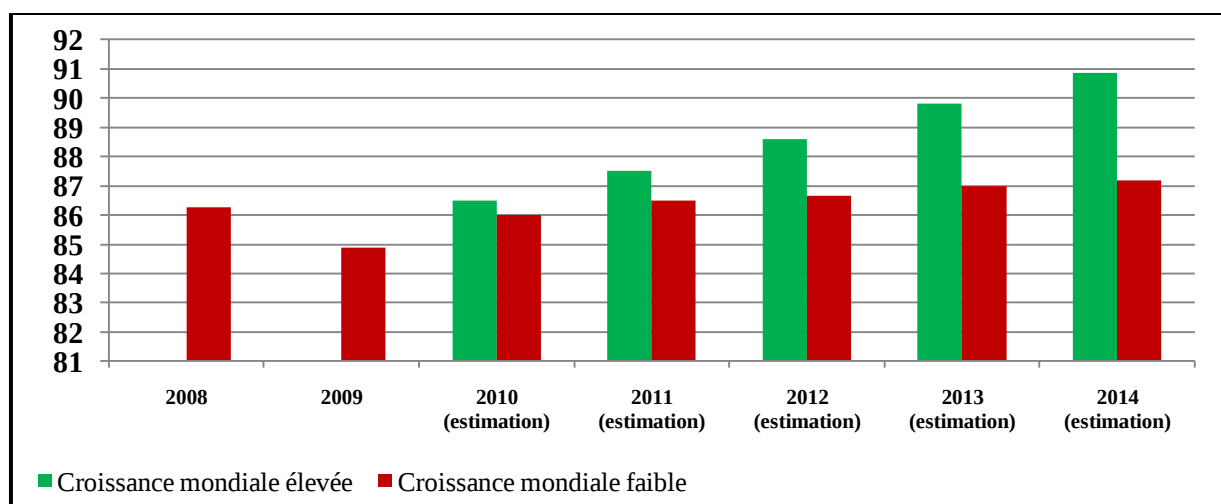
1.2.1. La conjoncture et la croissance économique mondiale

La croissance de l'économie mondiale est mesurée par le *PIB* (Produit Intérieur Brut) mondial, ce dernier est considéré comme l'élément principal permettant d'expliquer la progression des prix du pétrole, en effet, la demande du pétrole est déterminée généralement par le niveau de la croissance économique mondiale, qui si elle ralentit le prix du pétrole baissera (la croissance économique génère une demande de pétrole qui augmente souvent plus rapidement que l'offre). Selon une étude réalisée dans une direction de prévisions en 2001 par BUISSEE, DEPECKER et TISSOT qui ont pris comme variable le *PIB* de l'OCDE, une variation de 1% du taux de croissance entraîne une variation de la demande de pétrole sur le marché de 0,9% à court terme et de 1% à long terme, ainsi, cette étude a prouvé la forte sensibilité de la demande de pétrole à la croissance économique et sa faible sensibilité, par contre, au prix du pétrole. En effet, les chocs pétroliers n'ont entraîné que de faibles variations de la demande mondiale, cette faible élasticité de la demande au prix s'explique par :

- La grande influence des structures économiques, industrielles et technologiques sur la consommation du pétrole ;
- Le comportement des consommateurs qui est difficile à modifier dans la mesure où le pétrole et l'énergie en général apportent un confort de vie.

La figure ci-dessous permet d'apprécier le rôle de la croissance économique dans la détermination du niveau de la demande mondiale du pétrole.

Figure N° 04 : Demande mondiale de pétrole (en millions de barils/jours)



Source : Agence Internationale de l'Energie, « Oil Market Report – Demande », 11 décembre 2009.

Géographiquement, l'évolution de la demande de pétrole suit le rythme de la croissance économique. Ainsi, la demande de pétrole augmente en période de croissance économique élevée et baisse en période de croissance économique faible. La consommation de pétrole est élevée dans les pays qui connaissent un rythme de croissance rapide à l'instar : des pays de l'*OCDE*, des pays émergents et des pays en développement, néanmoins, les deux plus gros contributeurs à la croissance de la demande restent toujours : les Etats-Unis (en 2004, contribue à la demande mondiale pour 24%) et la Chine (en 2004, contribue à la demande mondiale pour 30%).

La consommation des pays de l'*OCDE* représentait la part la plus importante de la consommation globale (plus de 50%) et depuis quelques années, cette part a tendance à baisser au profit des pays *Non-OCDE* caractérisés par un potentiel de croissance économique et démographique élevé notamment les pays émergents du groupe *BRIC* (Brésil, Russie, Inde et Chine) qui sont en stade de développement axé sur une industrialisation rapide. Ainsi, l'évolution des prix du pétrole durant la période 2000-2008 s'explique puisque cette période était caractérisée par un développement de la production mondiale sous l'impulsion des Etats-Unis et des pays émergents, cette croissance économique a entraîné un accroissement rapide et non anticipé des besoins en pétrole.

Cependant, cette même augmentation des prix peut être aussi à l'origine d'une baisse des prix dans la mesure où un prix élevé poussera la demande à la baisse ce qui entrainera, à long terme, une baisse des prix du pétrole.

1.2.2. L'intensité énergétique

L'intensité énergétique mesure « la consommation mondiale totale d'énergie primaire par unité de volume de *PIB* mondial »¹, autrement dit, la contribution ou bien la part de l'énergie dans la réalisation d'une unité de volume de *PIB* mondial. L'intensité énergétique dépend de plusieurs facteurs qui sont :

- **Les prix de l'énergie (le pétrole dans notre cas) :** L'intensité énergétique diminue avec l'augmentation des prix et augmente avec la baisse de ceux-ci ;
- **Les progrès techniques et les énergies alternatives (Substituables) :** Les progrès techniques permettent de diminuer l'intensité énergétique et le recours massif à l'utilisation du pétrole comme énergie à travers la diversification des sources d'énergie, dans ce cadre et suite aux deux chocs pétroliers des années 1970, les pays importateurs

1- MAURICE Joël, « *Prix du pétrole* », Ed. La documentation française, Paris 2001, p. 17.

de pétrole, dans le but de limiter leur dépendance énergétique vis-à-vis des pays exportateurs, ont pris certaines mesures afin de faire émerger et développer d'autres ressources énergétiques qui sont, à la différence du pétrole, considérées comme des ressources renouvelables qui peuvent couvrir 50% des besoins de chauffage¹, parmi ces énergies, on peut citer : l'énergie nucléaire et solaire, la valorisation des déchets, etc.

- **La structure de l'activité économique (la structure du PIB) :** Depuis les années soixante-dix et les chocs pétroliers, les pays développés ont décidé de réduire leur intensité énergétique et leur dépendance pétrolière à travers la modification de la structure du *PIB* au profit d'une plus grande tertiarisation (montée de tertiaire) considéré comme le secteur moins consommateur de pétrole à la différence des secteurs primaires et secondaires ce qui a permis de baisser l'intensité énergétique du *PIB*.

Selon les prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie, les besoins mondiaux en énergie augmenteront de 55% entre 2005 et 2030 à un taux annuel moyen de 1,8%. Les pays en développement qui ont la croissance économique et démographique la plus rapide, participent à hauteur de 74% à l'accroissement de la consommation mondiale d'énergie dont 45% provenant essentiellement de la Chine et de l'Inde.

La part du pétrole dans la consommation mondiale totale d'énergie primaire ne cesse de croître. En représentant un tiers (36% en 2007) de la consommation mondiale d'énergie, le pétrole occupe le premier rang devant toutes les autres formes d'énergies et selon l'AIE, le facteur explicatif est la demande, de plus en plus importante, provenant du secteur des transports qui a représenté environ la moitié de la consommation de pétrole en 2008. D'une manière générale, la demande de pétrole provient essentiellement des secteurs pour lesquels il reste difficilement substituable, comme la pétrochimie et les transports. Ainsi, une augmentation de la part du pétrolé dans la consommation provoque une hausse de la demande et donc une hausse des prix du pétrole.

1.2.3. La saisonnalité et les aléas climatiques

A court terme, la demande de pétrolé est fortement liée aux variations des conditions climatiques et évolue ainsi selon les saisons. Elle connaît une augmentation durant la saison d'hiver qui entraîne souvent :

1- Selon les prévisions de la mission interministérielle de l'effet de serre.

- Un pic de la demande pétrolière ;
- Un changement dans la structure de la demande finale en produits pétroliers dominée en hiver par la demande de fioul de chauffage.

A la sortie de l'hiver, la demande de pétrole connaît une diminution, notamment, au mois de mai et un léger ralentissement au mois d'août et de novembre. Durant la période d'été, la demande dominante est celle de carburant pour le transport.

En outre, le niveau de la demande mondiale de pétrole diminue avec la prise en compte des contraintes environnementales liées à la consommation de pétrole à travers l'émission de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique qui peut provoquer des changements désastreux dans l'environnement, c'est dans ce cadre que le protocole de Kyoto a été signé par 180 pays en décembre 1997 à fin de lutter contre l'effet de serre dont 70% d'émission sont liées à l'énergie ce qui suppose donc l'obligation de réduire la demande de pétrole. Parmi les mesures prises lors de la réunion :

- Obliger 38 pays industrialisés à baisser leurs émissions de GAS entre 2008 et 2012 à des niveaux inférieurs de 5,2% à ceux de 1990 ;
- Réduire collectivement (les Etats membres de l'union « 180 ») les émissions de GES de 8% sur la même période.

Selon ces mesures, l'AIE estime une diminution de la demande mondiale de pétrole de 13 millions de barils par jour d'ici 2030.¹

Tableau N° 03 : Demande mondiale de pétrole (en millions de barils par jours)

Demande mondiale de pétrole	2009
Pays développés	44,8
Pays émergents et en développement	39,9
Monde	84,7

Source : NEPOTE-CIT Monica et TRAN Van, « Perspectives de l'économie mondiale : reprise, risques et rééquilibrage », FMI, Etudes économiques et financières, 2010, d'après les statistiques de l'Agence Internationale de l'énergie, Oil Market Report (2010), et calculs des services du FMI, p. 50.

1- KERGUERIS Joseph et SAUNIER Claude, Rapport d'information, SENA N° 105, Session ordinaire de 2005-2006, p. 30.

2. Les Stocks

Avant de montrer le rôle déterminant que jouent les stocks de pétrole brut et des produits pétroliers dans la fixation des prix du pétrole, il ya lieu d'abord de distinguer entre trois catégories de stocks, il s'agit bien des :

2.1. Stocks commerciaux

Ce type de stock de pétrole brut et de produits pétroliers (essences, gasoil, fioul, etc.) se retrouve dans toute la chaîne de distribution.

2.2. Stocks stratégiques

La constitution de ce type de stocks, qui viennent ainsi augmenter la demande de pétrole sur le marché, permet de répondre à deux motifs:

- **Un motif d'assurance ou de précaution :** A fin de faire face aux ruptures de l'approvisionnement en pétrole, les pays importateurs ont crée des stocks stratégiques dont l'utilisation est réservée uniquement à des situations dites de crise ou d'aléa climatique (Pénurie d'offre de pétrole sur le marché après une demande importante). Ainsi, les stocks stratégiques permettent, à court terme, de faire face aux périodes de pénurie en répondant à la demande jusqu'au moment où l'OPEP décidera de réguler le marché en augmentant sa production, autrement dit, les stocks stratégiques permettent de conserver une consommation stable en cas de rupture de l'approvisionnement en pétrole. En effet, les stocks stratégiques est un instrument entre les mains des pays importateurs qui leur permet de baisser ou au moins de stabiliser les prix du pétrole lorsqu'une situation de forte hausse des prix intervient ;
- **Un motif de régulation :** Les stocks stratégiques permettent de réguler le décalage entre l'offre et la demande (dans le cas d'un excès de demande sur l'offre) et par conséquent de garder le niveau des prix du pétrole relativement stable.

2.3. Stocks d'arbitrage et de spéculation

Les stocks d'arbitrage sont des stocks détenus par les opérateurs du marché pétrolier pour être utilisés dans des opérations d'arbitrage en fonction du niveau des prix du pétrole autrement dit, il s'agit d'acheter du pétrole sur un marché dans le but de le vendre sur un autre marché à un prix plus élevé. Les stocks spéculatifs, par contre, sont des stocks détenus par les opérateurs en fonction des anticipations de l'évolution des prix du pétrole (des anticipations à

la hausse des prix entraînent une augmentation des stocks spéculatifs) autrement dit, il s'agit d'acheter et de stocker du pétrole aujourd'hui afin de le revendre après à un prix élevé (supérieur au prix d'achat).

Afin de montrer l'impact du niveau des stocks sur celui des prix, il faudrait prêter une attention particulière à la variation des stocks, laquelle assure l'équilibre des flux physiques sur le marché. En effet, la fonction principale des stocks est de remplir les écarts entre le flux de la production et celui de la demande permettant ainsi aux pays importateurs de s'adapter aux variations entre l'approvisionnement (l'offre) et la demande intérieure. Ainsi, la variation des stocks de pétrole ou des produits pétroliers est un indicateur de la situation (équilibré ou déséquilibré) du marché à court terme et en même temps un facteur qui a permis dans plusieurs occasions le retour à l'équilibre du marché. Ainsi, la baisse du niveau des stocks conduit à une insuffisance de l'offre par rapport à la demande ce qui fait augmenter les prix et renforcer leur volatilité, inversement, la hausse du niveau des stocks suggère un excès de production par rapport à la demande ce qui fait baisser les prix.

3. Les facteurs financiers : rôle de la spéculation et du cours du dollar dans la fixation du prix du pétrole

Les variations des prix du pétrole à court terme résultent à la fois des facteurs de la sphère réelle qu'on a traité jusque là et des facteurs de la sphère financière qu'on traitera dans le point suivant qui tient essentiellement au phénomène de la spéculation et au cours du dollar, monnaie quasi unique de négociation des prix du pétrole sur les marchés.

3.1. La spéculation sur les marchés à terme : Quelle incidence sur la détermination des prix sur le marché spot ?

La question générale est celle posée il y a longtemps par Milton Friedman (chef de file du courant monétariste) à savoir : La spéculation est-elle, dans le contexte actuel, stabilisante ou déstabilisante ?

La spéculation joue un rôle important dans la fixation des prix du pétrole, dont elle amplifie les hausses et les baisses en tirant profit. Le marché à terme du pétrole, qui est un marché financier, dispose de tous les instruments nécessaires à la réalisation d'opérations de spéculation :

- Un marché à terme du pétrole et des produits pétroliers actif ;
- Un contexte financier mondial favorable caractérisé par :

- Des liquidités abondantes ;
- Des flux de capitaux importants provenant essentiellement des pays exportateurs de pétrole et des pays émergents et qui se dirigent vers les pays développés (Sous forme de dépôts dans de grandes banques ou d'achat de bons de trésors) et les marchés financiers (spéculation sur les marchés financiers dont les marchés à terme du pétrole fait partie) ;
- Un nombre non négligeable d'intervenants sur le marché à terme et qu'on peut classer, selon l'objectif d'intervention, entre :
 - Les opérateurs commerciaux (telles que les compagnies pétrolières des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole) qui interviennent pour se couvrir contre le risque des fluctuations des prix du pétrole ;
 - Les opérateurs non commerciaux (tels que les Hedge-Funds) qui agissent dans un but spéculatif et dans le cadre de la recherche du gain facile sur les marchés à terme.

Les marchés à terme sont considérés comme un complément et non un substitut au marché spot (un marché d'opérations à court terme « au comptant » caractérisé par une forte instabilité liée à la volatilité, assez marquée, des prix du pétrole), parmi ces marchés à terme on peut citer les principaux marchés pétroliers mondiaux suivants :

- Le NYMEX (New York Mercantile Exchange) qui est un marché américain de l'énergie et des métaux ;
- L'IPE (International Petroleum Exchange) basé à Londres.

Ces deux types de marchés, considérés comme principales places permettant des entrées et sorties rapides de capitaux, connaissent une grande concurrence afin d'attirer le plus grand nombre d'intervenants et ce à travers les produits dérivés qu'ils présentent répondant ainsi à un besoin de couverture des marchés spot de pétrole suite aux différents chocs et contre-chocs pétroliers. Cependant, ce qui est remarquable, notamment durant ces dernières années, c'est le volume des transactions sur le marché à terme qui n'a pas cessé d'augmenter, dépassant largement le volume réel de la production ou de l'offre mondiale.

A ce niveau, la question à poser est la suivante : Comment participent les marchés à terme à la détermination des prix du pétrole au comptant ? Cette question peut être posée autrement : Les anticipations générales sur le niveau des prix à terme peuvent-elles se répercuter sur les prix au comptant ?

Selon une analyse de données et des textes de causalité réalisés par le NIMEX sur la période 1993-2009, il existe une relation directe entre la spéculation qui est un indicateur de l'activité du marché à terme et la hausse du prix du pétrole au comptant et par conséquent, une responsabilité de la spéculation sur les marchés à terme dans les évolutions récentes (2007 et 2008) des prix du pétrole.

Illustration

Les fortes fluctuations des prix au comptant (hausse ou baisse) amènent les opérateurs à réviser leurs anticipations dans le futur, un comportement dit de « mimétisme de position à terme » se propagera ainsi entre les intervenants sur le marché entraînant un impact direct sur le niveau de la demande et de l'offre de pétrole au comptant. En effet, les anticipations générales à la hausse des prix implique une augmentation de la demande pour motif de stockage (la demande pour motif de consommation finale ou productive demeure stable) sur le marché au comptant, ces stocks sont considérés comme stocks spéculatifs dans le cas où ils sont destinés à être revendus dans le futur pour bénéficier de la hausse des prix (Prix anticipé – Prix au comptant). Ainsi, le prix anticipé influence le prix au comptant à travers l'augmentation de la demande sur le marché spot et comme c'est le marché à terme qui révèle le prix anticipé, le prix à terme devient vraiment le prix directeur sur le marché au comptant compte tenu des conditions et des coûts de stockage.

3.2. Le cours du Dollar

3.2.1. Le Dollar américain (\$) : Monnaie de facturation du pétrole

Le prix international du pétrole est libellé en dollar américain, ce dernier a connu, principalement, deux grandes étapes d'évolution :

- Entre 1944 et 1971, le système monétaire international en vigueur était un système de l'Etalon Change-Or (Gold Exchange Standard) rétabli lors de la conférence internationale réunie à Bretton-Woods en 1944, la principale décision prise était le maintien de la convertibilité du dollar en Or suivant une parité de change dollar-Or fixe avec $1 \text{ dollar} = 0,888 \text{ gr d'Or}$.
- A partir du 15 Août 1971, date marquant la décision historique prise par le président américain de suspendre la convertibilité du Dollar en Or suivie par l'instauration d'un système de change flottant en 1976 lors de la réunion annuelle des pays industrialisés à Kingston en Jamaïque, ainsi la valeur de n'importe quelle monnaie est déterminée selon la loi de l'offre et de la demande.

Cependant, le prix du pétrole est exprimé soit en dollar courant ou en dollar constant, pour passer d'un dollar courant à un dollar constant, on doit corriger la hausse des prix due à l'inflation à l'aide d'un indice des prix :

$$\text{Dollar constant} = \frac{\text{Dollar courant}}{\text{Indice des prix}} \times 100$$

3.2.2. La relation Dollar-Prix du pétrole

Selon Agnès Benassy-Quéré, l'évolution du prix du pétrole et le cours du dollar sont corrélés négativement, autrement dit, il existe une relation indirecte ou décroissante entre le prix du pétrole et le cours du dollar ce qui veut dire que lorsque le cours du dollar monte (un dollar apprécié sur le marché), le prix du pétrole baisse et vis versa. En juillet 2008, le prix du pétrole dépassait 147 dollars tandis que le dollar a enregistré un record de faiblesse de 1,60 dollars pour un Euro.

Comment peut-on expliquer cette relation ?

La relation indirecte entre le cours du dollar et le prix du pétrole trouve son explication dans le comportement des intervenants sur le marché de change et sur le marché pétrolier :

- **Le comportement des acteurs financiers :** Afin de se couvrir contre le risque de dépréciation de la valeur du dollar (augmentation du taux d'inflation et dégradation du pouvoir d'achat du dollar), les investisseurs qui détiennent des dollars achètent soit des matières premières telles que le pétrole, soit des euros, renforçant ainsi l'euro et le pétrole face au dollar. Maintenant, si le dollar est apprécié sur le marché, le pétrole aura moins d'attrait pour les investisseurs ce qui fait baisser son prix.

Dans un contexte où les marchés boursiers sont orientés à la baisse et les placements en actions présentent un risque de dépréciation, le pétrole sert de valeur refuge aux investisseurs, ce qui induit une augmentation de la demande dite, dans ce cas, artificielle sur le pétrole et fait donc monter encore plus les prix. Mais en cas de crise, ces investisseurs auront besoin de liquidités ce qui les amènent à vendre leur pétrole faisant ainsi baisser fortement les prix à cause de l'augmentation de l'offre aussi artificielle du pétrole.

- **Le comportement des pays producteurs du pétrole :** Un dollar faible entraîne une baisse du pouvoir d'achat dans les pays exportateurs du pétrole, en effet, ces pays se prémunissent dans la mesure du possible contre la chute du dollar et ce par une restriction de l'offre (exemple : le système de quotas de production instauré par les pays de l'OPEP) de manière à provoquer une hausse compensatoire des prix du pétrole.

Durant ces dernières années, le dollar s'est fortement affaibli par rapport aux autres devises notamment l'Euro, il a perdu plus de 45% de sa valeur depuis 2000 (le 8 septembre 2009, 1£ = 1,45\$), alors, Quelles sont les raisons de la dépréciation du dollar ?

Un dollar faible est le reflet de quatre éléments :

- L'endettement excessif des Etats-Unis ;
- Les taux d'intérêt extrêmement bas de la banque centrale américaine par rapport à ceux de la banque centrale européenne ;
- Le déficit de la balance commerciale américaine ;
- La perte de confiance dans les marchés financiers américains qui s'est accentuée après la crise des subprimes et la récession de l'économie américaine.

II. Les déterminants du prix du pétrole à long terme

A long terme, le prix d'un baril de pétrole est en grande partie déterminé par deux facteurs à savoir :

- **Premièrement**, les coûts intervenant tout au long de la chaîne de l'industrie pétrolière qui reflètent d'abord le coût de production, le coût de raffinage, le coût de transport et enfin le coût de distribution ;
- **Deuxièmement**, les coûts sociaux qui peuvent aussi exercer une influence non négligeable sur les prix du pétrole.

1. Les coûts intervenant de l'amont à l'aval de l'industrie

Plusieurs coûts interviennent tout au long de la chaîne de production pour transformer le pétrole de son état brut en produits raffinés (de l'amont de l'industrie pétrolière « production » à l'aval « distribution ») directement utilisés par les consommateurs, ainsi, le coût d'un baril de pétrole est décomposé du :

1.1. Coût de production

Le coût de production est une variable déterminante dans la fixation des prix du pétrole, il varie essentiellement en fonction des qualités géologiques des gisements exploités et des qualités physiques du pétrole brut qui est contenu, sans oublier l'évolution des techniques de production pétrolière. Le coût de production comporte les éléments suivants:

- « *Les dépenses d'exploration* » qui représentent environ 17% du coût total de production qui sont liées notamment à la recherche des gisements de pétrole ;
- « *Les dépenses de recherche et développement* » représentent environ 33% du coût total de production et qui concernent plus particulièrement les installations de surfaces et infrastructures et l'amélioration des techniques de production à travers des progrès technologiques permettant de faciliter les tâches et les techniques de production ;
- « *Les dépenses d'exploitation* » qui représentent environ 50% du coût total de production qui couvrent essentiellement les activités d'extraction du brut.

Cependant, le coût total de production est loin d'être le même partout. Les coûts de production les plus faibles sont ceux des gisements des pays du Golf (Arabie Saoudite, Iran, Irak, Koweït, etc.), selon la banque mondiale, le coût moyen de production des pays membres de l'OPEP s'élève à 3,8 dollars/baril et il est généralement compris entre 0,4 et 4 dollars/baril tandis que ceux des pays de l'Europe et des Etats-Unis sont des gisements à coûts de production les plus élevés dans le monde qui varient entre 3,2 dollars et 15 dollars/baril.

A cet effet, les producteurs opérants dans les conditions de coûts de production les moins avantageuses termineront par se retirer de l'industrie, la réduction de l'offre en découlant provoque une pression à la hausse des prix du pétrole. Ainsi, à long terme, le prix du pétrole tend donc à s'aligner sur le coût de production du pétrole extrait des gisements les plus coûteux dont la production effective est nécessaire pour satisfaire la demande.

1.2. Coût de raffinage

Il représente l'ensemble des dépenses réalisées pour transformer le pétrole de son état brut en produits finis commerciaux pouvant être consommés directement à l'exemple : des produits légers (GPL et essences automobiles), des produits moyens (Carburacteur, Gazole et Fuel domestique) et des produits lourds (Fuel lourd, Bitumes et Huiles lubrifiantes). Le coût moyen de raffinage est d'environ 4 dollars par baril.

1.3. Coût de transport

En réalité, ce coût est un coût d'investissement, il comporte toutes les dépenses effectuées afin de mettre en place tout ce qui est nécessaire pour transporter le pétrole des pays producteurs vers les pays consommateurs. Ils existent plusieurs voies de transport du pétrole et produits pétroliers à l'exemple :

- Des Canalisations Oléoducs ;
- Des Navires-Citernes pétroliers ;
- De différents autres moyens de transports maritimes, etc.

Par ailleurs, le coût de transport joue un rôle important dans la détermination des prix du pétrole brut. Le coût de transport varie selon que le pétrole est extrait, par exemple, du Mexique pour être transporter aux Etats-Unis ou qu'il est extrait du Moyen-Orient pour être transporter aux Etats-Unis. Ainsi, le prix de vente du pétrole varie selon la distance séparant le point de départ du pétrole et son lieu de destination qui peut varier de plusieurs milliers de kilomètres. Cependant, le coût du transport reste toujours faible par rapport au prix du brut, il est généralement situé entre 1 et 3 dollars/baril.

1.4. Coût de distribution

Le coût de distribution dépend des caractéristiques des réseaux de distribution des produits pétroliers à savoir :

- Des stations services pour les petits consommateurs ;
- Des raffineries pour les gros consommateurs (exemple les aéroports) qui sont alimentés, principalement, via les oléoducs.

Le coût moyen de distribution au niveau mondial est de 7dollars par baril.

Tableau N° 04 : Le coût moyen total de l'extraction à la distribution d'une tonne de brut.

Type de coût	Coût de production	Coût de raffinage	Coût de transport	Coût de distribution	Coût moyen total
Coût	7\$	4\$	1,5\$	7\$	19,5\$/Baril soit 143\$/Tonne

Source : AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », thèse de doctorat, Soutenue à Paris-Dauphine, 2008, p. 29.

2. Les couts sociaux

Le coût social est un coût supplémentaire qui s'est intégré au prix du pétrole durant les années quatre-vingt dix qui ont marqué le phénomène du réchauffement climatique dû essentiellement aux émissions de gaz à effets de serre qu'implique l'utilisation du pétrole. Ce coût social mondial du réchauffement climatique est mieux pris en compte grâce à la coordination internationale entre les puissances publiques. Les coûts sociaux peuvent prendre la forme :

- D'une taxe carbone, en principe le coût social correspond au coût du carbone émis dans l'atmosphère suite aux utilisations du pétrole ;
- D'un achat d'un permis d'émission ;
- D'une restriction pesant sur l'usage du pétrole par les pays, en effet, ces derniers sont soumis au respect de la réglementation et des préoccupations concernant le changement climatique et les engagements pris à Kyoto pour limiter les émissions de GES.

De nombreuses autres taxes pèsent enfin sur le prix du pétrole pour le consommateur. Il est difficile d'isoler ces différentes composantes et encore plus de les quantifier, mais elles permettent de mieux comprendre l'évolution prévisible des cours.

Tableau N° 05 : Tableau récapitulant les facteurs de hausse et de baisse du prix du pétrole brut et des produits dérivés sur le marché.

Les facteurs de hausse des prix	Les facteurs de baisse des prix
- Une demande soutenue du pétrole brut	- La récession économique et la baisse de la demande
- La hausse des coûts d'exploitation des gisements	- L'augmentation de l'offre
- La montée en puissance de l'OPEP et l'instabilité politique de ces membres	- La diversification des sources d'énergie
- Le pic de production des pays Non-OPEP	- Les politiques d'économie d'énergie
- Le renforcement des normes environnementales	- L'amélioration des techniques d'extraction et du taux de récupération grâce aux nouvelles technologies
- La dégradation des capacités de production et de raffinage	- La réduction de l'intensité énergétique
- La spéculation	

Source : Tableau élaboré par nos soins d'après nos différentes lectures.

Certes la confrontation de l'offre et de la demande joue un rôle dans la détermination du prix du pétrole, mais, à l'inverse des autres biens, le prix du pétrole ne résulte pas seulement d'une simple confrontation de l'offre et de la demande du pétrole sur le marché, mais, de nombreux facteurs entrent aussi en jeu. En effet, le prix du pétrole est déterminé par des facteurs économiques, réels et financiers, et par des facteurs politiques et géopolitiques liés aux relations entre les différents pays.

Section 3 : Fluctuation du prix du pétrole et indicateurs économiques :

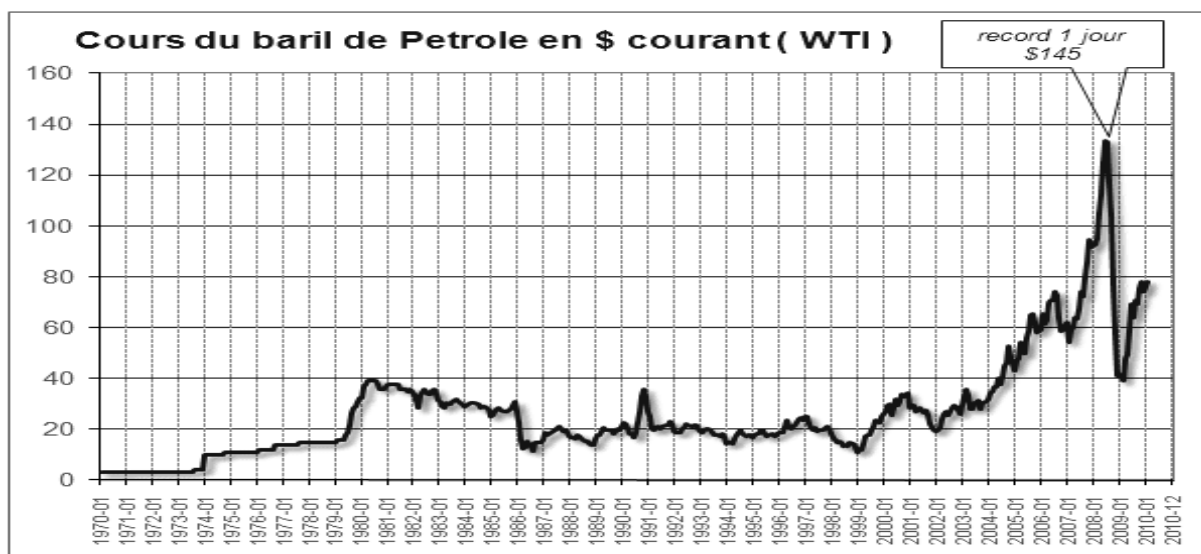
Quelles voies de transmission ?

Les fluctuations du prix du pétrole sur les marchés internationaux, qui sont dues à une multitude de facteurs d'origine et de portée très différentes, ont des conséquences économiques de grande envergure sur les pays exportateurs et importateurs du pétrole (hausse du chômage, réduction des investissements, reprise de l'inflation, aggravation des déficits extérieurs, faible croissance, etc.). La forte contribution des hydrocarbures dans les exportations totales des pays exportateurs d'hydrocarbures, dans le PIB, dans les recettes en devises et dans les recettes budgétaires rend leurs économies vulnérables aux fluctuations du prix du pétrole, qui se traduisent, dans la plupart des cas, par une instabilité macroéconomiques et par une fragilité de la position extérieure du pays.

I. Aperçu historique sur les grandes variations des prix du pétrole

Pour mieux appréhender les conséquences économiques d'un revirement des prix du pétrole à la hausse ou à la baisse, il convient de faire un petit rappel des grandes variations qu'a connu le prix du pétrole depuis le début des années soixante-dix. L'étude historique de l'évolution des prix du pétrole permet de constater le caractère instable et la volatilité persistante du prix du pétrole, ce constat peut être remarqué à travers la figure suivante :

Figure N° 05 : Evolution du prix du pétrole durant la période 1970-2010
(en dollar courant).



Source: HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité » Thèse de Master of Science du CIHEAM – IAMM N° 103, 2010, p. 30.

Le marché pétrolier a connu plusieurs périodes de fluctuation des prix soit à la hausse soit à la baisse qui ont considérablement secoué les économies des pays importateurs et des pays exportateurs de pétrole. L'instabilité du prix du pétrole peut se traduire par un choc ou un contre-choc pétrolier.

1. Les concepts de « Choc pétrolier » et de « Contre-choc pétroliers »

Les crises pétrolières peuvent être de natures différentes selon les cas et selon leurs incidences sur les indicateurs de l'activité économique et sur les marchés boursiers.

1.1. Définitions

1.1.1. Définition d'un choc pétrolier

Un choc pétrolier désigne la situation dans laquelle une économie fortement tributaire des importations de pétrole est soumise à une augmentation brutale et significative des prix sans qu'il lui soit possible à court terme de réagir autrement que par :

- Soit un recours aux prélèvements réels sur la richesse nationale ;
- Soit un recours à l'endettement extérieur.¹

Un choc pétrolier doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Une hausse brutale des prix qui perturbe profondément et durablement l'économie d'un pays ;
- Une augmentation des prix des importations qui doit être plus rapide que celle des produits nationaux et il ne faut pas qu'elle soit échelonnée dans le temps ;
- Le produit importé doit être nécessairement un produit stratégique pour l'économie importatrice (un produit sans substituts nationaux immédiatement disponibles) et par conséquent, une élasticité-prix de la demande très faible à court terme.

1.1.2. Définition d'un contre-choc pétrolier

On désigne par contre-choc pétrolier une chute brutale des prix du pétrole sur le marché mondial du pétrole, c'est une combinaison soit d'une baisse des prix et d'une contraction de la demande soit d'une baisse des prix et d'une offre abondante.

1- PERCEBOIS Jacques, « *Economie de l'énergie* », », Préface de MAINGUY Yves, Ed. Economica, 1989, p. 24.

1.2. Les différents types de choc pétrolier

1.2.1. Un choc d'offre

Un choc pétrolier est dit d'offre s'il s'agit d'un choc économique provoqué par une modification brutale de l'offre du pétrole sur le marché, combinant hausse du prix et baisse de la production. Ce type de choc qui résulte d'une rupture de l'offre est en grande partie provoqué par le comportement des producteurs à qui revient la décision d'augmenter ou de diminuer l'offre du pétrole sur le marché.

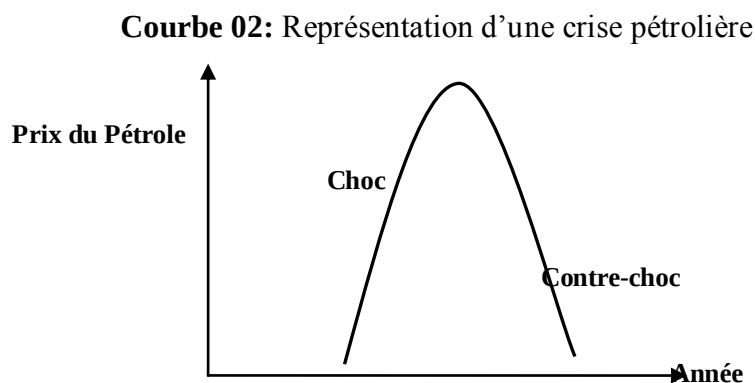
Ces dernières années, le marché pétrolier a connu deux chocs pétroliers d'offre à savoir :

- Le choc pétrolier de 1973 dû à la guerre du Kippour ;
- Le choc pétrolier de 1979 dû à la révolution iranienne.

Ces deux chocs d'offre étaient survenus en phase de décélération économique, ainsi, l'augmentation des prix du pétrole n'est pas provoquée par une augmentation de la demande mais par une baisse de la production et de l'offre sur le marché à cause de conflits au Moyen-Orient.

1.2.2. Un choc de demande

On parle d'un choc pétrolier de demande lorsque la hausse des prix du pétrole a pour origine une demande supérieure à l'offre, ainsi, ce type de choc résulte du comportement des consommateurs ou d'une manière générale des demandeurs du pétrole sur le marché qui dépend de la situation économique d'un pays, autrement dit, le choc pétrolier de demande survient dans un contexte d'expansion économique qui encourage la consommation pétrolière. Le troisième choc pétrolier de 2008 est un exemple de choc de demande dans la mesure où il est dû à l'augmentation de la demande émanant, surtout, des pays émergents qui connaissent une période d'expansion économique très importante durant ces dernières.

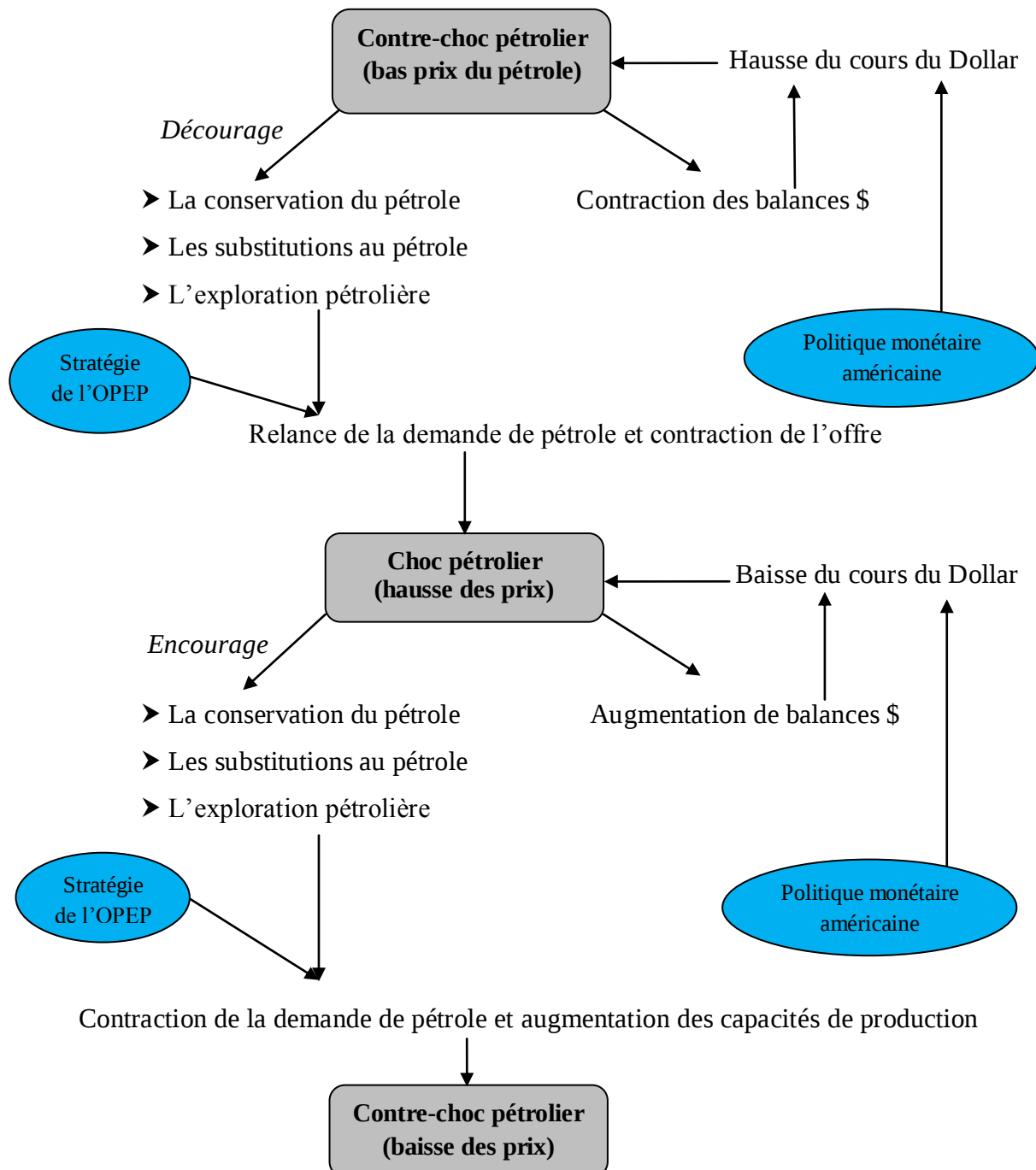


Source : Schéma réalisé par nos soins.

1.3. La relation entre un contre-choc pétrolier et un choc pétrolier

Le schéma ci-dessous présente les différentes qui existent entre un choc pétrolier, qui est une augmentation considérable et imprévisible du prix du pétrole, et le contre-choc pétrolier qui est une chute brutale du prix du pétrole sur les marchés internationaux du pétrole.

Figure N° 06: Relation choc pétrolier et contre-choc pétrolier



Source : PERCEBOIS Jacques, « *Economie de l'énergie* », Préface de MAINGUY Yves, Ed. Economica, 1989, p. 457.

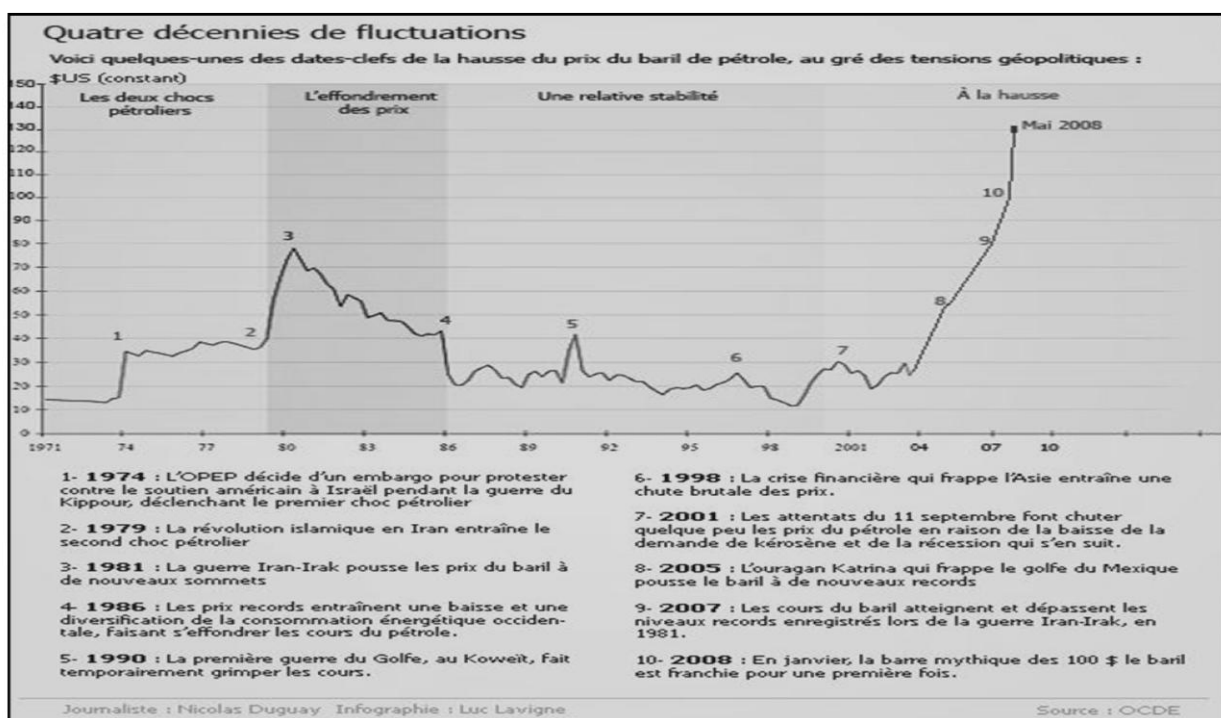
D'après le schéma ci-dessus, il existe une relation de causes à effets entre un contre-choc pétrolier et un choc pétrolier, cette relation signifie qu'un choc pétrolier peut être à l'origine d'un contre-choc pétrolier (et vis-vers-ça) dans la mesure où, la hausse des prix encourage d'un côté la production (offre) du pétrole et de produits pétroliers et décourage d'un autre côté la consommation (demande) de pétrole et cette situation finira par faire subir, aux prix du pétrole, une baisse due à l'augmentation de l'offre et la diminution de la demande du pétrole sur le marché.

Il est à noter qu'un prix faible du pétrole n'encourage pas les pays producteurs à produire puisqu'ils ont intérêt à limiter leur production afin que les prix augmentent. Inversement, des prix trop élevés entraînent une baisse de la consommation donc la baisse des cours.

2. Les fondements des principaux chocs et contre-chocs pétroliers

Les pays importateurs du pétrole, essentiellement les pays occidentaux, ainsi que les pays exportateurs ont eu à faire face à plusieurs chocs et contre-chocs pétroliers depuis l'année de 1970 jusqu'à nos jours, dans notre travail, on s'intéressera à traiter uniquement les plus importants à savoir : Le choc de 1973-1974, le choc de 1979-1980 et le choc de 2007-2008, le contre-choc de 1986, le contre choc de 1997 et celui de 2009.

Figure N° 07: Les périodes marquant les grandes variations du prix du pétrole (en \$ constant)



Source : L'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique.

La figure ci-dessus présentent l'évolution du prix du pétrole depuis 1971 jusqu'au 2010. Durant cette période le marché pétrolier à connu trois principaux chocs pétroliers et trois principaux contre-chocs pétroliers qui ont affecté les économies des pays importateurs et exportateurs du pétrole.

2.1. Les fondements des chocs pétroliers

2.1.1. Le choc pétrolier de 1973-1974 (un choc d'offre)

Le choc de 1973-1974 est un choc d'offre, il a débuté avec la guerre du Yom KIPPOUR¹ déclenchée le 06 Octobre 1973 entre Israël d'un coté et la Syrie et l'Egypte de l'autre coté et en réaction à cette guerre, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite et les pays arabes de l'OPEP ont pris un ensemble de décisions, lors d'une réunion au Koweït, contre les pays ayant soutenu Israël durant cette période, ce qui a engendré une situation de pénurie d'offre de pétrole sur le marché, ces décisions sont :

- Arrêter de livrer le pétrole brut et les produits pétroliers aux pays ayant soutenu l'Israël dans le conflit entre ce dernier et la Syrie et l'Egypte, à savoir les Etats-Unis et ses alliés d'Europe occidentale ;
- Réduire la production de l'OPEP de 5% par mois jusqu'à ce que l'Israël se retire des territoires arabes, une autre réduction de la production de 25% a été décidée par les mêmes producteurs le 4 Novembre 1973, ainsi, la production mondiale est passée de 59,3 millions de barils par jour en 1973 à 56,5 millions de barils par jour en 1975 ;

En plus de ces décisions, la hausse des prix peut être expliquée, par :

Premièrement, la période d'instabilité qu'a connu le système monétaire international et qui a débuté vers la fin des années 60 et début des années 70 entrainant des perturbations dans les marchés des changes et des mouvements spéculatifs de capitaux ;

Deuxièmement, les répercussions des deux dévaluations du dollar durant la période 1970-1973 sur les prix affichés du pétrole révisés à la hausse par les pays producteurs lors des accords de Téhéran et de Genève.

1- La guerre du « Kippour », aussi appelée guerre du Ramadan ou encore guerre d'octobre ou guerre israélo-arabe de 1973, a opposé, du 6 au 26 octobre 1973, Israël et une coalition de nations arabes emmenée par l'Egypte et la Syrie. La guerre s'est ouverte le jour du Yom Kippour sur l'attaque surprise conjointe de l'Egypte et de la Syrie, qui ont envahi respectivement le Sinaï et le plateau du Golan, qui avaient été pris par Israël en 1967 lors de la guerre des Six jours.

Le 16 octobre 1973, les pays producteurs fixent de nouveaux prix en hausse de 70% à 100%, selon les origines et les qualités du pétrole. Ainsi, en 1974, les prix du pétrole avaient presque quadruplé en 5 mois passant de 2,59 dollars/baril le 17 Octobre 1973 à 11,65dollars/baril le 18 Mars 1974 soit une multiplication par 4,5.

C'est à partir du premier choc pétrolier, qui s'est étalé de 1973 jusqu'à 1978, que l'on commence à assister à l'afflux de liquidité des pays importateurs vers les pays exportateurs de pétrole (les pétrodollars).

2.1.2. Le choc pétrolier de 1979-1980 (un choc d'offre)

Après cinq ans de quasi-stabilité des prix, une nouvelle hausse brutale intervient au second semestre de 1979, il s'agit du second choc pétrolier qui est aussi un choc d'offre apparu suite aux perturbations provoquées sur le marché mondial par :

- La révolution iranienne (1978-1979) qui a entraîné une baisse de l'approvisionnement mondial de 5,7% ;
- La guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1981) qui a fait réduire considérablement les exportations du pétrole de ces grands producteurs et baisser les approvisionnements mondiaux de 5% et la production de pétrole de 15% au cours du début de l'années 1980, ainsi, la production mondiale du pétrole est passée de 67 millions de barils par jour en 1979 à 60,7 millions de barils par jours en 1980-1981 ce qui a engendré une hausse des prix passant de 14 dollars/baril en 1978 à plus de 35 dollars/baril en 1981 ;
- La dépréciation de la valeur du dollar, en effet depuis le flottement des monnaies de 1976, le dollar perd en moyenne 10% de valeur par an.

Le premier et le second choc pétrolier ont ouvert la voie au développement des énergies alternatives et aux programmes d'économies d'énergie permettant ainsi de diminuer la dépendance pétrolière des pays développés importateurs de pétrole.

2.1.3. Le choc pétrolier de 2008

Le choc de 2008 est, par contre, un choc de demande. Ce choc a débuté en 2008 avec une explosion des cours du pétrole dont les raisons sont principalement :

- L'augmentation de la demande des pays émergents, en effet, la montée en puissance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays asiatiques sur les marchés mondiaux s'est accompagnée d'une hausse de leurs besoins en produits pétroliers ;

- L'augmentation de la demande des Etats-Unis suite à la baisse de ses capacités de production à partir de 2005 et suite à la vague de froid ;
- L'instabilité politique des pays du Moyen Orient notamment avec la guerre en Irak ce qui a entraîné une réduction du volume total de la production mondiale ;
- La spéculation sur le marché mondial du pétrole et la baisse ininterrompue de la valeur du dollar ;
- Les attentats contre des infrastructures pétrolières au Nigéria (un grand pays producteur et exportateur du pétrole en Afrique) ;
- L'inflation mondiale a aussi contribué à alimenter la hausse des prix du pétrole devenu une « *valeur refuge* » trop demandée, notamment par les spéculateurs, afin d'éviter les pertes dues à la dévaluation du dollar sur le marché.

Par conséquent, le prix du baril de Brut a pu franchir le seuil des 100 dollars. Il était de 51,51 dollars/baril en Janvier 2007 pour passer à 145,85 dollars/baril en Juillet 2008.

2.2. Les fondements des contre-chocs pétroliers

2.2.1. Le contre-choc pétrolier de 1986

Le contre choc pétrolier de 1986 est en partie, une conséquence d'un changement de stratégie de l'Arabie Saoudite qui a décidé d'augmenter sa production afin de récupérer les parts de marché de l'OPEP diminuées après l'augmentation de la production du pétrole au Mexique et en Angola et ce malgré le niveau timide de la demande mondiale et en autre partie, ce contre-choc peut être considéré comme une conséquence du premier et du second choc pétrolier :

- **Le changement de stratégie de l'Arabie Saoudite :** Lors de la réunion de l'OPEP du 7 au 9 décembre 1985 à Genève, l'Arabie Saoudite manifeste sa volonté de retrouver une part du marché mondial plus conforme à son potentiel. C'est, en effet, grâce à une réduction de sa production que l'équilibre de l'offre et de la demande mondiale avait pu être maintenu jusque-là sans chute des prix. La décision de l'Arabie Saoudite de cesser de jouer le rôle d'un producteur d'appoint entraîne rapidement une baisse brutale des prix du pétrole qui atteindront leur point le plus bas depuis longtemps ;
- **Les effets du premier et du second choc pétrolier :** La forte hausse des prix du pétrole durant la période précédente (1973-1979) avait deux conséquences ou deux effets :

- ***Un effet sur l'offre du pétrole :*** L'augmentation des prix permettra l'arrivée de nouveaux offreurs du pétrole sur le marché et l'exploitation de nouveaux gisements jugé jusqu'au là (avant l'envolée des prix) non rentables tels que les gisements au Mexique et en Alaska ce qui augmentera l'offre du pétrole d'un coté et modifiera les rapports de force sur le marché pétrolier ;
- ***Un effet sur la demande du pétrole :*** L'augmentation des prix et la récession économique accentueront la réduction de la demande pétrolière mondiale fin 1982 et début 1983 à travers l'adoption de politiques dites d'économie d'énergie, la diversification des sources d'énergie et le développement des énergies alternatives ou de substitution.

En conséquence, les prix du pétrole ont baissé voire effondré en 1986 aux alentours de 7 dollars/baril (dollar courant) contre 28 dollars fin 1985 et ce malgré la réduction de près de moitié de la production de l'OPEP.

Afin de faire face à cette situation, les pays de l'OPEP ont décidé, lors de leur conférence tenue du 28 juillet au 5 août 1986 à Genève, de revenir au système des quotas pour pouvoir réduire leur production, l'application de cette décision a fait immédiatement remonter les prix du brut qui se sont stabilisés aux environ de 15 dollars/baril vers la fin de l'année 1986 et de 18 dollars au début de l'année 1987.

2.2.2. Le contre-choc pétrolier de 1997-1998

Le contre choc pétrolier de 1997 est apparu suite à la crise financière des pays émergents d'Asie du Sud-est qui a mis un terme à la hausse des prix du pétrole jusqu'à atteindre, même, un plancher de 10 dollars/baril en 1998 qui a remis en cause, encore une fois, l'équilibre économique et financier des pays exportateurs de pétrole.

Le marché asiatique, en tant que grand marché consommateur de pétrole et de produits pétroliers, joue un rôle primordial dans la détermination du niveau de la demande sur le marché mondial du pétrole. La crise financière des pays d'Asie a été suivie d'une récession puis d'une stagnation économique qui a poussé, sensiblement, à la baisse la demande en pétrole de ces pays et par conséquent, la chute brutale des prix du pétrole.

Afin de limiter la période de la baisse des prix et l'incidence sur les économies des pays exportateurs de pétrole, les pays de l'OPEP ont pris un ensemble de décisions, ainsi :

- En Mars 1999, l'OPEP a prévu une baisse de la production de 2,1 millions de barils par jour de manière à ce que le prix du pétrole soit durablement supérieur à 24 dollars/baril ;
- En Mars 2000, l'OPEP a fixé, officiellement, une bande de fluctuation du prix du baril entre 22 et 28 dollars/baril à travers l'instauration d'un système de régulation automatique de la production des pays membres.

2.2.3. Le contre-choc pétrolier de 2009

Avant l'année 2009, les prix du pétrole ne cessent d'augmenter réalisant un pic qui dépasse les 145 dollars en Juillet 2008 pour un baril coté à New York et qui a affiché d'ailleurs 145,85 dollars. Cependant, ce scénario d'évolution continue a pris fin à partir d'octobre 2008 lorsque les prix sont retombés au dessous de 100 dollars, une diminution qui se poursuit atteignant des valeurs inférieures à 40 dollars/baril au début de 2009.

Certes, lorsqu'elles se produisent (1986, 1998 et 2009), les baisses du prix du pétrole bénéficient aux pays importateurs de pétrole, mais, elles entraînent bien entendu des pertes de recettes pour les pays exportateurs de pétrole, dont certains connaissent des difficultés financières qui pèsent fortement sur le niveau de vie de leur population (cas notamment des pays peuplés comme l'Indonésie, le Nigeria, le Mexique, l'Algérie, etc.)

II. Les fluctuations du prix du pétrole et les indicateurs économiques

Avant d'étudier les relations existantes entre les fluctuations du prix du pétrole et les indicateurs économiques, nous proposons dans un premier point de donner quelques généralités sur les principaux indicateurs économiques.

1. Définition et typologie des indicateurs économiques étudiés

1.1. Définition d'un indicateur économique

Les indicateurs économiques sont des mesures régulières des variables économiques fondamentales. Ils constituent un « *raccourci* » dans l'analyse des réactions des variables financières aux évolutions économiques¹. Ces indicateurs constituent un outil privilégié dans l'étude et l'analyse des phénomènes économiques et financiers.

1- VERGNAUD Eric, « *Indicateurs économiques et marchés financiers* », Préface de Michel Pébereau, Collection : Economie contemporaine, p. 24.

1.2. Les types d'indicateurs économiques

La croissance (Produit Intérieur Brut), la balance commerciale et courante (commerce extérieur), l'inflation, le chômage et l'emploi, les réserves officielles, les politiques monétaire et budgétaires etc. cette liste n'étant pas exhaustive, en effet, les indicateurs économiques sont très variés, cependant, il existe des indicateurs qui peuvent être rapprochés d'un indicateur et qui sont considérés comme éléments d'appréciation de l'évolution de ce dernier, dans ce cadre, on peut citer l'exemple des statistiques de prix, de salaires de masse monétaire qui sont des éléments d'appréciation de la tendance d'évolution du taux d'inflation.

Il est en fait possible d'établir une typologie de ces indicateurs économiques, en trois catégories :

1.2.1. Les indicateurs d'offre et de la demande

Cette catégorie d'indicateurs permet de déterminer le produit à travers la détermination de l'offre et de la demande de biens et de services et des échanges commerciaux (Importations-Exportations) avec l'extérieur.¹

1.2.1.1. Les indicateurs de l'offre

Les indicateurs économiques de l'offre sont :

- **Les indicateurs de l'activité intérieure** : Ils sont, essentiellement, représentés par :
Le PIB, la production industrielle, l'emploi et le taux de chômage.
- **Les indicateurs d'activité extérieure (Importations)** : Ce type d'indicateurs permet d'avoir une idée précise sur l'évolution des relations commerciales avec l'extérieur et sur le degré de l'ouverture économique d'un pays. Ils sont représentés dans la balance des paiements dont la structure peut se résumer ainsi :

La balance des paiements est un document statistique qui enregistre toutes les opérations commerciales et financières effectuées par un pays avec l'extérieur durant une année, elle est constituée de quatre grands postes à savoir :

- La balance des flux de marchandises qui est aussi appelée « Balance commerciale », elle enregistre les opérations d'importation et d'exportation de marchandises effectuées par un pays avec l'extérieur ;
- La balance des flux de services, aussi appelée « balance des invisibles », elle enregistre toutes les opérations du tourisme, du transport et d'assurance réalisées

1- VERGNAUD Eric, « Indicateurs économiques et marchés financiers », Op.cit, p. 25.

par des agents ou des opérateurs économiques dans le cadre de leurs relations avec l'extérieur ;

- La balance des transferts unilatéraux, elle concerne tous les transferts de revenus (les profits, les retraites, etc.) dans les deux sens, du pays vers l'extérieur et de l'extérieur vers le pays ;
- La balance des opérations de capital, elle enregistre les mouvements de capitaux réalisés dans le cadre des investissements directs étrangers, des prêts et emprunts et des remboursements de la dette extérieure et du service de la dette.

Le solde de la balance des paiements, lorsqu'il est positif, signifie qu'il y a une constitution des réserves de change et lorsqu'il est négatif, il signifie un endettement extérieur du pays.

1.2.1.2. Les indicateurs de la demande

Les indicateurs économiques de la demande sont représentés par :

- **La consommation des ménages** : Cette catégorie est représentée par plusieurs indicateurs économiques tels que : les revenus des ménages, le taux d'épargne des ménages, l'emploi et les ventes de détail.
- **L'investissement logements** : Plusieurs indicateurs peuvent refléter l'investissement logement, on peut citer les suivants : les permis de construire, les mises en chantier et les ventes de logement.
- **L'investissement des entreprises** : Les indicateurs représentés dans cette catégorie sont : les commandes de biens durables, le niveau des stocks, les ventes de l'entreprise, etc.
- **Les opérations d'activité extérieure** : Dans ce cas, cet indicateur concerne la partie « Exportation » de la balance commerciale.

1.2.2. Les indicateurs de prix et de salaires

Cette deuxième catégorie de prix est composée de deux types d'indicateurs économiques à savoir :

1.2.2.1. Les indicateurs directs

Cette catégorie fait référence à plusieurs indicateurs, parmi lesquels nous avons : les prix à la consommation, les prix à la production, les prix de détail et de gros, les prix du commerce extérieur et les salaires.

1.2.2.2. Les indicateurs de tensions potentielles

Les indicateurs qu'on trouve dans cette catégorie sont : le taux d'utilisation des capacités de production et le taux de chômage.

1.2.3. Les indicateurs monétaires

C'est la troisième catégorie d'indicateurs, elle est essentiellement représentée par : la masse monétaire, les variables de crédit et d'endettement, les taux d'intérêt, le taux d'inflation, le niveau des réserves officielles et des réserves de change d'un pays.

2. Les fondements théoriques de la relation entre les fluctuations des prix du pétrole et les indicateurs économiques

Avant d'analyser l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques, il paraît nécessaire de se demander : Pourquoi les économistes pensent que les fluctuations des prix du pétrole affectent l'économie ?

Selon BOHI (1991), les prix pétroliers en soi n'ont pas d'effets significatifs sur la macroéconomie. Autrement dit, ce n'est pas le niveau des prix du pétrole qui affecte les indicateurs économiques, mais plutôt, c'est la variation de ces prix.

Le terme « Variation » est le synonyme des termes : fluctuation, volatilité et instabilité. Dans notre travail, ce terme désigne l'instabilité des prix du pétrole dans le temps avec de fortes hausses et de fortes baisses sur des périodes déterminées et notre objectif est d'étudier les répercussions de cette instabilité sur les économies aussi bien des pays importateurs que des pays exportateurs, cependant, on insistera beaucoup plus sur le cas de ces derniers avec une analyse approfondie d'un cas choisi.

Dans la cadre de notre travail, nous avons utilisé le prix mondial du brut en dollar constant américain qui est un indicateur commun des perturbations mondiales affectant les économies de l'ensemble des pays. Par ailleurs, il convient de préciser que notre analyse se fonde sur une série de données internationales portant sur l'évolution du prix moyen du pétrole et des indicateurs économiques durant la période 1970-2010, l'objectif étant d'étudier le type de corrélation existant entre les fluctuations des prix du pétrole et l'évolution (positive ou négative) des indicateurs économiques retenus durant la période choisie.

Afin d'examiner l'existence d'une relation entre les fluctuations du prix du pétrole et l'activité économique, il est nécessaire de revenir sur quelques études réalisées par des économistes dans ce sens. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur l'économie a fait

l'objectif de nombreuses études ayant chacune des spécificités en terme méthodologie et d'approche suivie. Cependant, la plupart des études effectuées sont des études orientées vers l'analyse de l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les pays développés importateurs de pétrole et par contre, il existe peu de travaux d'analyse approfondie de l'impact de ces fluctuations sur les performances et la dynamique économique des pays exportateurs de pétrole.

D'un autre côté, et vu la situation économique après les chocs et les contre-chocs pétroliers, ces études s'accordent sur le fait que, la volatilité des prix du pétrole est un facteur perturbateur de l'économie mondiale, cela conforte l'hypothèse de l'existence d'une relation entre les prix du pétrole et les indicateurs économiques et divergent sur les méthodes à utiliser pour prouver l'existence d'une véritable corrélation entre les prix du pétrole et les indicateurs économiques et pour démontrer le type de cette corrélation. En se basant sur des modèles et des tests de corrélation tel que :

- Les tests de « cointégration » qui permettent à l'aide d'un modèle appelé « Vecteur Autorégressif (VAR)¹ » d'analyser la relation entre les fluctuations des prix du pétrole et l'évolution de certains indicateurs macroéconomiques ;
- Les tests de « causalité » qui cherchent, dans l'instabilité des prix du pétrole, les causes des perturbations économiques observées dans plusieurs pays. Ce type de test consiste, en premier lieu, à examiner ou à cerner, durant une période déterminée, le comportement de certains indicateurs économiques par l'analyse de leur volatilité et de leur persistance et en deuxième lieu, d'établir une corrélation entre l'évolution de ces mêmes indicateurs et l'évolution des prix du pétrole sur le marché.

Plusieurs hypothèses ont été testées par des économistes pour expliquer la relation entre les variations des prix du pétrole et l'évolution des indicateurs économiques. Dans notre travail, nous proposons de regrouper ces hypothèses en trois catégories à savoir :

- **L'hypothèse** d'une relation symétrique (RASCHE et TATOM en 1977, MORK et Hall en 1980, J. HAMILTON en 1983) ;
- **L'hypothèse** d'une relation asymétrique (MORK en 1989, J. HAMILTON en 1996 et en 2005) ;
- **L'hypothèse** d'une relation d'effets différenciés en fonction de la conjoncture économique (RAYMOND et RICH en 1997).

1- Le modèle VAR est un outil approprié dans l'analyse des relations entre les différentes variables économiques.

Tout d'abord, quant est ce qu'on parle d'une relation symétrique ou d'une relation asymétrique entre les prix du pétrole et les indicateurs économiques ? Et quand est ce que cette relation dépend de la conjoncture économique ?

- Une « *relation symétrique* » entre le prix du pétrole et les indicateurs économiques signifie qu'une hausse (baisse) des prix du pétrole entraîne une récession (expansion) économique et une dégradation (amélioration) des indicateurs économiques des pays importateurs nets du pétrole, en revanche, une hausse (baisse) des prix du pétrole entraîne une expansion (récession) économique et une amélioration (dégradation) des indicateurs économiques des pays exportateurs nets du pétrole.
- Une « *relation asymétrique* » signifie que seules les hausses des prix du pétrole peuvent avoir des répercussions sur les indicateurs économiques des pays importateurs du pétrole, autrement dit, dans ce cas l'activité économique est plus sensible aux chocs pétroliers qu'aux contre-chocs, en effet, même si la hausse des prix du pétrole peut entraîner une récession économique des pays importateurs du pétrole, une baisse des prix peut ne pas entraîner une expansion économique de ces pays. Cette hypothèse a été aussi testée pour le cas des pays exportateurs pour prouver qu'une baisse des prix peut entraîner une récession économique alors qu'une hausse peut ne pas avoir un effet de relance ou d'expansion économique.
- Enfin, une « *relation qui dépend de la conjoncture économique* » signifie qu'il existe un effet différencié des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques, cet effet dépend des cycles économiques et des éléments caractérisant l'économie d'un pays durant ce cycle. Ainsi, les fluctuations du prix du pétrole peuvent exercer une influence sur l'activité économique comme elles peuvent n'avoir aucune influence sur celle-ci.

Afin d'examiner le type de relation « prix du pétrole-variables économiques », il faudrait étudier, plus précisément, l'évolution de ces variables économiques durant les périodes de grandes variations (à la hausse ou à la baisse) des prix du pétrole. Plusieurs économistes ont apporté leur contribution à cette problématique d'impact économique des fluctuations du prix du pétrole sur l'activité économique et les indicateurs économiques à travers des études de validation des trois hypothèses comme suit :

2.1. Etudes validant l'hypothèse d'une relation symétrique

Jusqu'au premier contre-choc pétrolier de 1986, la relation établie entre les prix du pétrole et l'activité économique était une relation « symétrique » notamment pour le cas des

pays importateurs de pétrole. La principale étude était celle de l'économiste J. Hamilton qui a effectué, en 1983, une recherche considérée comme une étude déterminante sur les chocs pétroliers et la manière dont ils affectent l'économie (cas des Etats-Unis). Cette étude a porté sur une période marquée par une hausse des prix durant laquelle Hamilton a privilégié l'impact symétrique des fluctuations du prix du pétrole, d'après lui, toutes les récessions américaines ont été précédées par une hausse majeure des prix du pétrole, ainsi, la hausse des prix du pétrole exerce un impact négatif sur l'activité économique.

2.2. Etudes validant l'hypothèse d'une relation asymétrique

A partir de 1986, la relation symétrique est devenue moins significative dans la mesure où la baisse sensible des prix du pétrole n'avait qu'un impact moins marqué sur l'activité économique. Ainsi, après le premier contre-choc pétrolier, plusieurs autres études plus approfondies ont été réalisées pour revoir le type de corrélation des prix du pétrole aux indicateurs économiques et parmi ces études et les principaux résultats obtenus, nous avons opté de présenter les suivants :

« Seules les hausses des prix du pétrole importent, pas les baisses » (MORK, 1989). Cette affirmation est fondée sur l'observation empirique que les hausses des prix du pétrole entraînent une plus grande récession que le recul des prix ne peut induire d'essor économique. MORK (le premier économiste avoir testé la relation asymétrique) montre que l'analyse de Hamilton, lorsqu'elle est étendue jusqu'au 1988, ne traduit plus la relation « symétrique » dans la mesure où la chute des prix du pétrole n'avait qu'un effet marginal qui n'a pas permis la relance de l'économie américaine. Ainsi, et selon la relation « asymétrique » les baisses des prix du pétrole ne sont pas, forcément, synonymes d'expansion économique.

- LEE et RATTI, ont réalisé, en 1995, une étude sur l'impact des chocs et contre-chocs sur les indicateurs économiques et le résultat obtenu et qu'il existe un effet statistiquement significatif des chocs sur l'activité économique et absence d'impact en présence d'un contre-choc.
- En 1996, Hamilton soutient l'idée que seules les variations de prix qui se soldent par de nouveaux records annuels qui peuvent avoir des répercussions néfastes et notables sur l'activité économique.
- LARDIC Sandrine et MIGNON Valérie ont étudié, en 2005, le lien entre les prix du pétrole et l'activité économique à travers douze pays européens afin de prouver et de valider l'hypothèse de l'impact asymétrique des chocs pétroliers sur l'activité économique.

- FERDERER J. Peter dans son article « *La volatilité des prix du pétrole et la macro-économie* » en (2003) qui a fourni une validité empirique de cette relation asymétrique entre les prix du pétrole et les indicateurs économiques en montrant que les chocs pétroliers ont un effet significatif sur les activités économiques alors que les contre-chocs n'ont pas de tels effets.

2.3. Etudes validant la relation qui dépend de la conjoncture économique

Selon cette troisième hypothèse, les effets des fluctuations des prix du pétrole sont complexes et varient dans le temps et dans l'espace selon le type d'économie considérée, son insertion dans l'environnement international et sa capacité de réponse.¹

Les économistes qui ont testé et prouvé l'existence d'une relation différenciée entre les fluctuations du prix du pétrole et les indicateurs économiques se sont basés, essentiellement, sur l'étude des réponses des différentes variables économiques aux variations du prix du pétrole et selon les résultats, ces réponses diffèrent :

- **Selon le type d'indicateur économique :** Le niveau de la corrélation ou de l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques diffère d'un indicateur à l'autre, ainsi, la corrélation peut être élevée pour un indicateur (impact significatif) comme elle peut être faible pour un autre (impact insignifiant ou négligeable).
- **Selon la situation économique :** Les économistes ont remarqué un impact significatif des hausses des prix sur l'économie quand elle traverse une période de croissance modérée ou faible (réponse positive) et un effet suffisamment limité lorsque la croissance est forte (réponse négative), ainsi, en période de détournement de la conjoncture économique les fortes variations des prix du pétrole aggravent la situation, cependant, en période de forte croissance économique, cet effet est assez faible.
- **Selon le sens et le rythme des fluctuations du prix du pétrole :** Il faut bien, d'un côté, distinguer entre l'impact d'un choc et l'impact d'un contre choc, en effet, la corrélation entre l'évolution des prix du pétrole et les indicateurs économiques durant la période de hausse des prix ne se vérifie pas en période de repli des prix du pétrole et, de l'autre côté, savoir que « les effets des augmentations de prix du pétrole sont fonction de leur ampleur par rapport à leur degré de variabilité actuel » (Lee et RATTI, 1995). Selon ce dernier principe, un choc ou un contre-choc pétrolier sont plus susceptibles

1- PERCEBOIS Jacques, « *Economie de l'énergie* », Préface de Yves MAINGUY, Ed. Economica, 1989, p. 25.

d'avoir de fortes répercussions sur les indicateurs économiques après une période de stabilité des prix du pétrole plutôt qu'après une période caractérisée par des fluctuations fréquentes des prix du pétrole. Cela signifie qu'en période de stabilité des prix, une ample hausse ou baisse des prix du pétrole aura une influence significative sur l'activité économique, tandis qu'en période de forte volatilité des prix, la hausse ou la baisse des prix (qui sortent de l'intervalle de fluctuation) sera moins susceptible d'affecter l'activité économique. En effet, dans un environnement volatile, les consommateurs continuent de penser que les variations de prix seront bientôt corrigées.

▪ **Selon que le pays est un exportateur ou un importateur de pétrole :** L'activité économique réagit différemment dans les pays exportateurs et importateurs nets de pétrole. Le degré de l'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'économie d'un pays exportateur du pétrole dépend du niveau de dépendance de cette économie vis-à-vis du pétrole en tant que principal produit exporté et par conséquent, principale source de devises et de moyens de financement de l'économie nationale. Quant aux pays importateurs de pétrole, le degré de l'impact dépend du niveau de dépendance de l'économie vis-à-vis du pétrole en tant que matière première, cette dépendance est mesurée par :

- Le niveau des consommations intermédiaires des branches d'activités en produits pétroliers ;
- L'évolution des importations du pétrole ;
- L'adoption des technologies d'économie d'énergie.

Ainsi, les fluctuations des prix du pétrole auront un impact différent selon qu'un pays est un importateur ou exportateurs de pétrole. En effet, les économies des pays importateurs de pétrole sont sensibles aux chocs pétroliers tandis que les économies des pays exportateurs de pétrole sont plus sensibles aux contre-chocs pétroliers. Cependant, ABEYSINGHE, à travers une étude réalisée en 2001, attire l'attention sur le fait que même les pays exportateurs de pétrole ne peuvent échapper aux effets défavorables d'une forte hausse des prix du pétrole.

Tandis que la conjoncture économique des pays importateurs nets du pétrole s'est fortement dégradée après les deux chocs pétroliers des années soixante-dix, les pays exportateurs quant à eux on pouvait distinguer entre les pays ayant bénéficié de la hausse des prix et donc des recettes d'exportation pour pousser en avant leurs activités économiques et d'autres qui n'ont pas profité de ces hausses des prix du pétrole et par conséquent leurs activités économiques ont presque stagné. Cependant, après le contre-choc pétrolier de 1986,

les choses se sont inversées un petit peu pour les pays importateurs de pétrole qui ont connu une relance, mais insignifiante, de quelques indicateurs économiques, en revanche, les pays exportateurs nets de pétrole ont subi les conséquences dramatiques de la chute des prix du pétrole qui a fait baisser sensiblement leurs recettes d'exportation (notamment les pays africains exportateurs du pétrole). A cet effet, de nombreuses études ont été réalisées afin d'examiner la relation entre les recettes (revenus) du pétrole et l'activité économique, dans ce contexte, nous pouvons citer les contributions de Hamilton (1988).

Le pétrole joue un rôle majeur dans les pays exportateurs et importateurs de pétrole c'est la raison pour laquelle il a fait l'objet de plusieurs études avec comme souci premier d'examiner la sensibilité des économies aux variations des prix de cette matière stratégique. Ces études avaient abouti à des résultats différents et parfois paradoxaux, ces anomalies peuvent être expliquées par la forme du modèle choisi et par la non prise en compte, dans les études et les modèles, de l'environnement social et sécuritaire des pays, en effet, ces deux éléments peuvent être un facteur déterminant et essentiel dans les processus de développement et de croissance économique des pays.

3. Les voies de transmission des variations du prix du pétrole à l'économie

Les fluctuations du prix du pétrole ont des effets importants sur l'activité économique. De ce fait, toute variation (à la hausse ou à la baisse) enregistrée sur le marché mondial du pétrole est source de préoccupations sur d'éventuelles perturbations de l'économie mondiale. Ainsi, un nombre considérable d'études de recherche portant sur les mécanismes et les canaux à travers lesquels ces fluctuations affectent l'activité économique.

Les variations des prix du pétrole peuvent avoir des répercussions sur les indicateurs économiques par diverses voies de transmission qui diffèrent selon que l'économie est importatrice ou exportatrice de pétrole. Dans cette section, on se basera beaucoup plus sur les canaux de transmission à l'économie d'une manière générale en donnant plus d'importance aux économies importatrices de pétrole, quant à l'étude des mécanismes de transmission de ces fluctuations aux économies exportatrices de pétrole, qui est l'objectif principal de notre travail, ce cas sera développé en détail par la suite à travers une étude d'un cas relatif à l'Algérie. Les canaux de transmission des fluctuations du prix du pétrole à l'économie sont :

- Par voie des coûts de production ;
- Par voie de transfert de revenus ;
- Par de réallocation sectorielle ;
- Par voie de la politique monétaire.

3.1. Première voie : Les coûts de production, « effets sur la production, l'inflation et l'emploi »

Le pétrole en tant que matière première rentre dans la production des biens et services, ainsi, le prix des matières premières constitue un des éléments constituant du coût de production des biens et services. Ainsi, l'augmentation des prix du pétrole provoque une hausse des coûts de production et vis-vers-ça (il existe une relation directe entre le prix du pétrole et le coût de production des biens et services). La hausse des coûts de production a deux conséquences :

- Le ralentissement du niveau de la production mesurée par le PIB et la baisse de la productivité, cela s'explique par la décision des entreprises de réviser à la baisse leurs plans d'investissement. Ces deux conséquences entraînent un ralentissement de la croissance économique. Dans le cas où la hausse des prix est durable, l'économie rentrera dans une situation dite de « stagflation » caractérisée par la stagnation de l'activité économique, le chômage et l'inflation ;
- L'augmentation du niveau général des prix des biens et services qui se traduit par un taux d'inflation élevé. En effet, afin de compenser la perte de revenu due à un choc pétrolier, les entrepreneurs transmettent la hausse des coûts de production à leurs clients en relevant les prix de vente de leurs produits dans le but de restaurer leurs marges bénéfique, ce comportement génère de fortes tensions inflationniste. Pour les pays importateurs de pétrole, cette inflation est du type « Inflation par les coûts de production » et pour les pays exportateurs de pétrole, elle est du type « Inflation importée ». En effet, à coté des causes internes de l'inflation (augmentation des coûts de production et de la demande globale), ils existent des causes externes. Ces causes externes peuvent entraîner une inflation monétaire (création de liquidités internes en réponse à l'afflux de devise dont la grande partie est représentée par les recettes pétrolières) ou une inflation par les coûts (renchérissement des importations). Ainsi, les pays qui connaissent une forte inflation peuvent l'exporter facilement vers d'autres pays, c'est le cas des économies exportatrices de pétrole qui dépendent de l'extérieur, et plus précisément des pays importateurs de pétrole, dans leurs importations de biens et qui

subissent ainsi les effets négatifs de la hausse des prix des biens importés qui se répercutent sur le niveau général des prix à l'intérieur du pays et il en résulte un taux d'inflation élevé.

En plus du prix des matières premières (pétrole), une autre composante du coût de production vient amplifier les tensions inflationnistes à savoir « le salaire ». Ainsi, quant aux salariés, pour maintenir leur pouvoir d'achat qui s'est dégradé suite à la hausse des prix des biens et services, ils revendiquent des augmentations compensatoires des salaires qui seront accompagnées d'une hausse de la demande et puis d'une hausse des prix des biens et service. Ce phénomène, s'il se répète, il conduira à ce qu'on appelle « spirale inflationniste ».

3.2. Deuxième voie : Le transfert de revenus, « effets sur les termes de l'échange, la balance des paiements et l'inflation »

Le principal effet des fluctuations du prix du pétrole sur l'activité économique résulte des transferts de pouvoir d'achat entre pays importateurs et pays exportateurs de pétrole qui entraînent de très fortes variations des termes de l'échange.

La hausse des prix du pétrole entraîne un transfert de richesse ou de revenu des pays importateurs vers les pays exportateurs. De ces transferts de richesse résulte une déformation du partage de revenu au niveau mondial avec une perte remarquable du pouvoir d'achat des pays importateurs de pétrole qui se répercute négativement sur les termes de l'échange de ces pays et sur le niveau de la demande globale au niveau mondial.

Concernant les pays exportateurs de pétrole, détenteurs de ces revenus d'exportation, l'effet de ce transfert de richesse dépendra de la manière dont ceux-ci décident d'employer leurs revenus. Ces revenus provenant de l'exportation de pétrole ont trois destinations :

- La consommation qui accroît la demande de biens et services, dans ce cas, deux situations peuvent se présenter :
 - Soit une offre stable de biens et services qui ne peut, ainsi, satisfaire la demande supplémentaire due à l'augmentation de revenus. Cette situation entraîne une hausse du niveau général des prix des biens et service (inflation) ;
 - Soit une importation de biens qui permettrait de satisfaire la nouvelle demande, d'éviter la survenance des tensions inflationniste dans l'économie et de rétablir une nouvelle répartition mondiale de la richesse (ces importations permettent le

recyclage des pétrodollars). Dans ce cas, il faut attirer l'attention sur un point, la majorité des pays exportateurs de pétrole importent des biens sur les marchés européens, ainsi, leurs importations sont réglées en Euro tandis que leurs exportations sont réglées en dollar. La dépréciation de la valeur du dollar par rapport à celle de l'Euro sur le marché de change international sera accompagnée d'une perte de revenus des pays exportateurs de pétrole.

- L'épargne qui est, d'un côté, une source de financement des investissements, mais de l'autre côté, une source d'inflation. En effet, l'intensification de l'épargne exerce une pression à la baisse sur les taux d'intérêt encourageant ainsi l'octroi de crédits par les banques, ces derniers, s'ils ne sont destinés au financement des secteurs productifs de valeur ajoutée et d'emplois, seront accompagnés d'une hausse de la masse monétaire et par conséquent d'une inflation.
- Le financement de projets permettant d'améliorer l'appareil productif du pays afin de répondre à la demande supplémentaire émanant de l'augmentation des revenus d'exportation du pétrole.

D'une manière générale, ce transfert de richesse ou de revenu, malgré qu'il est en faveur des pays exportateurs de pétrole dans la mesure où il améliore les termes de l'échange de ces pays, il constitue une des principales voies de transmission de la hausse du prix du pétrole vers l'économie mondiale. Pour les pays exportateurs de pétrole, la rentrée de devises, qui sont des avoirs extérieurs, exerce un double effet : Un effet positif sur la balance des paiements qui connaîtra une nette amélioration et un effet négatif sur les prix des biens et services, en effet, les devises est une source de création monétaire, cette création se fait à travers la conversion des devises en monnaie nationale ce qui gonfle la masse monétaire et entraîne, selon Milton FRIEDMAN, une augmentation du taux d'inflation. En plus de tout ce qui a été dit, la hausse du prix du pétrole qui entraîne l'accroissement de l'offre de devises fait monter la valeur de la monnaie nationale, ce qui implique ainsi une appréciation du taux de change qui pèse sur la compétitivité des exportations et donc de la production du secteur des exportations du pétrole dans les pays exportateurs de pétrole.

Quant aux pays importateurs de pétrole, la hausse du prix du pétrole constitue un prélèvement sur la richesse nationale et une perte du pouvoir d'achat qui se répercute directement sur la demande globale qui décline. Afin d'ajuster le niveau de la demande globale en augmentant la consommation, les agents économiques doivent soit épargner moins

soit emprunter plus, ce comportement engendrera une augmentation de la demande de monnaie. L'incapacité des autorités monétaires à répondre à cette demande croissante de liquidités les amènera à faire augmenter les taux d'intérêt décourageant ainsi les investissements (les investisseurs doivent supporter en plus des hausses du coût de production, la hausse des charges financières) et la croissance économique (PIB), cette situation entraînera par la suite une hausse du taux de chômage. D'un autre côté, la hausse du prix du pétrole et le transfert de revenus se traduisent par la dégradation de la balance des paiements (les importations sont plus chères que les exportations) et des termes de l'échange du pays.

En revanche, la baisse des prix du pétrole n'ont que des effets positifs sur les économies des pays importateurs, notamment nets, du pétrole dans la mesure où, elle permet d'améliorer la situation de la balance des paiements et les termes de l'échange. Pour les pays exportateurs du pétrole dont la majeure partie des recettes d'exportation (devise) et de la production nationale sont réalisées grâce aux hydrocarbures, la baisse des prix du pétrole entraîne une chute des réserves de change, la détérioration de la balance des paiements et des termes de l'échange. En effet, la baisse des recettes d'exportation et le déficit de la balance des paiements font baisser la valeur de la monnaie nationale exprimée en devises étrangères.

En outre, les finances publiques ne seront pas épargnées des effets d'une baisse des prix du pétrole et des recettes d'exportation qui ouvrent souvent, le chemin à l'endettement extérieur et à l'augmentation des dépenses publiques. Il en résulte un problème d'inflation et d'endettement public.

3.3. Troisième voie : La réallocation sectorielle : « effet sur la structure productive et l'emploi »

Les variations du prix de pétrole ont des effets sur la rentabilité des secteurs consommateurs du pétrole et sur les décisions des entrepreneurs qui investissent dans ces secteurs.

Pour les pays importateurs du pétrole, la hausse des prix du pétrole et des coûts de production incitent les entreprises à :

- Soit adopter de nouvelles méthodes de production permettant de réduire l'intensité énergétique et la consommation de produits pétroliers par l'entreprise ;
- Soit changer carrément le secteur (type) d'activité en faveur des secteurs moins consommateurs de pétrole. Autrement dit, la diminution de la rentabilité des secteurs

consommateurs de pétrole entraînera l'orientation des activités vers les secteurs moins intensifs en pétrole.

La conséquence de ces décisions est la réallocation du capital et de la main d'œuvre entre les secteurs d'activités. La baisse du prix du pétrole poussera, par contre, les entreprises à donner plus d'importance à l'utilisation de l'énergie dans leurs systèmes de production en tant que moyen d'amélioration de la productivité de l'entreprise et de la qualité des produits.

Pour les pays exportateurs du pétrole, étant qu'un pôle industriel de haute qualité, le secteur des hydrocarbures attire les capitaux, les investisseurs et la main d'œuvre. Cette situation explique, en partie, la faiblesse enregistrée dans le secteur non pétrolier de ces pays et la dépendance de ces derniers vis-à-vis des recettes pétrolières.

3.4. Quatrième voie : La politique monétaire, « effets sur la croissance économique et l'inflation »

D'après les canaux de transmission des fluctuations du prix du pétrole à l'activité économique, qu'on a essayé d'expliquer en haut, on remarque que la banque centrale joue un rôle important dans l'atténuation et dans l'amplification des effets économiques de ces fluctuations. Au fait, l'indépendance des banques centrales vis-à-vis du pouvoir politique a contribué à améliorer l'efficacité des mécanismes d'intervention de la banque centrale face à l'instabilité accrue des prix du pétrole permettant ainsi et dans plusieurs occasions d'empêcher la survenance des chocs inflationnistes et le ralentissement de la croissance économique tout en modulant le taux d'intérêt .

Par ailleurs, en tant que banque indépendante, la banque centrale peut choisir entre deux objectifs que visent deux types de politique monétaire :

- Maintenir la stabilité des prix et éviter la hausse du taux d'inflation en adoptant une politique monétaire restrictive (limiter la création monétaire) qui décourage la croissance économique (PIB). Dans ce cadre, une étude a été réalisée en 1997 par BERMANKE, GERTLER et WATSON affirmant que le déclin de la croissance de l'activité économique s'explique, en grande partie, par la politique monétaire restrictive adoptée par les pays importateurs de pétrole durant et après les chocs pétroliers. Ces économistes concluent que l'effet négatif des chocs pétroliers est du essentiellement à la politique monétaire adoptée ;

- Maintenir la croissance du PIB en adoptant une politique monétaire expansionniste (création excessive de monnaie) afin de compenser les pertes du PIB dues aux transferts de revenus en faveur des pays exportateurs de pétrole, cependant, ce type de politique entraîne souvent une augmentation du taux d'inflation. En effet, une étude a été réalisée en 2001 par BARSKEY et KILIAN qui ont prouvé que les tensions inflationnistes qui ont marqué les économies des pays importateurs de pétrole durant les années soixante-dix, n'étaient pas la conséquence directe des deux chocs pétroliers mais, principalement, elles étaient la conséquence d'une expansion monétaire.

En résumé, la place du pétrole et des produits pétroliers dans la consommation des secteurs d'activités économiques rend les indicateurs économiques plus vulnérables aux fluctuations du prix du pétrole. La moindre variation de ce dernier entraîne une réaction en chaîne : hausse du coût de production puis du prix de vente, baisse de la consommation, baisse de la productivité, perte d'emploi

4. Les retombés macroéconomiques des fluctuations du prix du pétrole

L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques diffère selon que le pays est un importateur ou exportateur du pétrole, de ce fait, on distingue :

- Les retombés sur les pays importateurs ;
- Les retombés sur les pays exportateurs.

4.1. Les retombés sur les pays importateurs du pétrole

Les économies des pays importateurs de pétrole sont plus sensibles aux hausses des prix du pétrole qu'aux baisses. Tout d'abord, le renchérissement du pétrole ne manquera pas de peser sur les performances de croissance économique de la plupart des grandes économies industrialisées, du fait de leur dépendance vis-à-vis de cette matière première. Récemment, sous l'effet combiné de l'instabilité des cours du pétrole et de la crise des «subprimes», les prévisions de croissance y ont d'ailleurs été revues à la baisse par les institutions internationales (FMI et OCDE par exemple).

Selon les estimations de l'Agence Internationale de l'Energie, une hausse maintenue du prix du baril de 25 à 35 dollars amputerait, en moyenne, la croissance de $\frac{1}{4}$ (un quart) à $\frac{1}{2}$ (un demi-point) de PIB des pays importateurs de pétrole. L'effet dépressif cumulé sur le niveau du PIB varie d'un pays à un autre selon le degré de dépendance du pays en vers le

pétrole. Ainsi, cette hausse provoque pendant deux ans une baisse du PIB de 0,3 point de pourcentage aux Etats-Unis, de 0,4 point au Japon et de 0,5 point pour l'ensemble des pays de la zone euro.

En Juin 2005¹, une étude a été réalisée par MESANGE, OUVRARD, SERRAVALLE et SILLARD sur « *L'impact des chocs pétroliers sur l'activité économique* » et d'après cette étude, une hausse des prix de 100% entraîne des pertes de PIB qui s'élèvent jusqu'à 5% aux États-Unis et s'étalent de 2,3 à 5% pour les pays européens. Ainsi, le degré de l'impact dépend aussi de la taille du choc ou de l'ampleur de la hausse des prix du pétrole.

Une hausse de 50\$ du prix du baril (choc des années 1970) peut pénaliser l'activité économique jusqu'à 4 points de PIB en deux ans. En effet, le premier choc pétrolier de 1973-1974 a entraîné :

- Une diminution du PIB dans plusieurs pays : - 0,3% en France, - 4,2% en Italie et -1,7% aux Etats-Unis. Le second choc pétrolier, quant à lui, il a été suivi d'une récession économique mondiale avec un très faible taux de croissance de -9,6% entre 1979 et 1985 ;
- Une augmentation du taux moyen d'inflation passant d'une fourchette 2% à 5% à une fourchette comprise entre 10% et 25% ;
- Une augmentation du taux de chômage passant, aux Etats-Unis de moins de 6% à plus de 8%, et en France, Allemagne et Italie le taux est passé en moyenne de 2% à plus de 4% ;
- Un impact sur les marchés financiers qui s'est manifesté, essentiellement, par la chute de la bourse de New-York et de la bourse de Paris, les cours ont été divisés par deux entre 1973 et 1974.

Cependant, l'impact de l'augmentation des prix du pétrole en 2003 (les prix ont été multipliés par 2,2) sur la croissance économique mondiale n'était pas d'une grande ampleur dans la mesure où celle-ci est restée vigoureuse entre 2003 et 2005, elle était de 3,9% en 2003, de 4,8% en 2004 et de 4% en 2005 (Selon le ministère français de l'économie et des finances). D'un autre côté, aux Etats-Unis, le taux d'inflation s'est élevé à 3,3% en 2005 contre 2,7% en 2004 et dans la zone euro, le taux est resté stable à 2,1%. Cela s'explique par

1 - BARLET Muriel et CRUSSON Laure, « *Quel impact des variations du prix du pétrole sur la croissance française ?* » Rapport de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Département des Etudes Économiques d'Ensemble – Division « Croissance et Politiques Macroéconomiques », Mars 2007, p. 26.

l'amélioration de l'efficacité énergétique des pays de la zone euro dont plusieurs pays sont arrivés à réduire sensiblement leurs importations de pétrole en mettant en place des programmes d'économie d'énergie et de diversification des sources d'énergie à travers le développement des ressources alternatives. Ainsi, les pays européens sont parvenus à limiter en partie les répercussions négatives de la montée des prix du pétrole grâce à ces politiques mais aussi grâce à l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar.

Par ailleurs, l'augmentation du prix du pétrole a contribué à la montée progressive des inquiétudes sur le réchauffement climatique et à l'accélération de la prise de conscience sur la nécessité de développer des moyens permettant de limiter la consommation de pétrole et de diversifier les sources d'énergie.

En revanche, les baisses du prix du pétrole ont des effets positifs sur les pays importateurs du pétrole. Les principaux bénéficiaires potentiels de la baisse du prix du pétrole sont les pays importateurs nets du pétrole tels que les nouveaux pays industrialisés. En 1986-1987, les gains en terme de l'échange enregistrés par les pays importateurs du pétrole suite à la baisse des prix ont permis l'accroissement du PIB de l'OCDE de l'ordre de 0,7 point. Le PIB supplémentaire (surplus de croissance) autorisera d'un côté la progression des importations des pays de l'OCDE et favorisera d'un autre côté les exportations de produits manufacturés des pays en voie de développement. En plus, une baisse de 25% du prix du pétrole entraîne une réduction de un point de taux d'inflation dans les pays de l'OCDE la première année et de 0,3 point l'année suivante.

4.2. Les retombés sur les pays exportateurs du pétrole

Quant aux pays exportateurs du pétrole, ceux-ci sont plus sensibles aux baisses du prix du pétrole qu'aux hausses. Cependant, les hausses du prix du pétrole ont des effets indirects sur les économies exportatrices nettes du pétrole qu'on ne peut pas négliger.

Toute baisse de 5 dollars du prix du baril se traduit en effet par un manque à gagner de 20 milliards de dollar pour les pays membres de l'OPEP. Dans ce cadre, il ya lieu de distinguer entre deux groupes de pays :

- **Le premier groupe :** Ce groupe réunit les « *grands pays exportateurs nets de pétrole* » soit le Venezuela, l'Equateur et le Mexique en Amérique latine, l'Indonésie, la Malaisie et la Chine en Extrême-Orient, l'Algérie, le Nigeria, le Gabon et l'Egypte en Afrique. Pour ces dix pays le manque à gagner sur les exportations du pétrole était de 26 milliards de dollars en 1986, cette perte n'a été

compensée qu'à hauteur d'un dixième par la baisse des taux d'intérêt et l'accroissement induit des autres exportations. Les besoins de financement supplémentaires ont atteint 22 milliards de dollar en 1986 et 18 milliards en 1987.

- **Le second groupe :** Il réunit les « *six pays exportateurs de pétrole du Golfe, ainsi que la Lybie* », autrement dit les pays dont la position extérieure vis-à-vis du reste du monde est créditrice nette ou qui de par leur situation politique et militaire, bénéficient d'une aide extérieure importante. Pour ces pays les pertes sur les exportations de pétrole étaient à hauteur de 26 milliards de dollar en 1986 et 13 milliards en 1987. Ces pertes sont généralement, pour l'essentiel, financées par une diminution du stock d'actifs extérieurs détenus par les pays du Golfe dont la rémunération était par ailleurs réduite du fait de la baisse des taux d'intérêt. Autrement dit, la baisse des taux d'intérêt entraîne un manque à gagner sur la rémunération des dépôts bancaires en dollars et les pertes cumulées pour 1986 et 1987 ont atteint 46 milliards de dollars pour les seuls pays du second groupe

Pour l'ensemble des pays membres de l'OPEP, le stock des actifs extérieurs était de 410 milliards de dollars à la fin 1985 (selon les estimations de la Banque d'Angleterre), dont 154 milliards sous la forme de dépôts bancaires en dollars déposés, essentiellement, auprès des banques américaines et européennes.

Ainsi, la baisse du prix du pétrole en 1986 s'est traduite pour les pays de l'OPEP par :

- Une baisse des recettes d'exportations pétrolières d'un tiers (33%) en dollars courants en 1986 par rapport à 1985, suivie d'un redressement de l'ordre de 20% en 1987. En 1998, suite au contre-choc pétrolier, les revenus pétroliers de l'OPEP ont été baissés de 32,2% au premier semestre 1998 par rapport à 1997 (60,9 milliards de dollars contre 89,6 milliards) ;
- Une baisse des recettes fiscales des pays exportateurs du pétrole ;
- Une baisse du pouvoir d'achat des recettes d'exportation du pétrole.

Cependant, l'effondrement de la valeur réelle des exportations de pétrole de l'OPEP ne s'explique pas seulement par la baisse du prix du brut exprimé en dollar. A celle-ci, s'ajoute l'effet de la baisse rapide du cours du dollar sur les marchés des changes internationaux par rapport aux autres monnaies, notamment l'Euro, ce qui renchérit considérablement le prix moyen des importations de la zone OPEP (et des autres pays en

développement), principalement constitués de produits manufacturés importés en grande partie des pays de la zone Euro.

Par ailleurs, la chute du prix du pétrole en 1986 avait permis de mettre fin à la baisse continue de la consommation mondiale de pétrole et avait même permis de relancer la demande de pétrole qui atteint, dès 1988, son niveau de 1979. En outre, la baisse du prix du pétrole contribue au processus de désinflation qui permet le retour à l'équilibre du niveau des prix des biens et services mais elle favorise la poursuite du mouvement de baisse des taux d'intérêt engagé depuis le début de 1985.

En effet, par ses effets sur la croissance des pays de l'OCDE et sur le niveau de l'inflation mondiale, la baisse du prix du pétrole stimule les importations des pays de l'OCDE et accentue les pressions à la baisse sur les taux d'intérêt nominaux à court terme ce qui favorise, d'une manière indirecte, les exportations des pays en voie de développement et allège le service de leur dette.

Quant aux hausses du prix du pétrole, la conséquence, la plus importante, sur les économies exportatrices du pétrole, tient toutefois, à l'augmentation spectaculaire des recettes pétrolières des pays exportateurs et aux modalités de recyclage de ces ressources. En effet, compte tenu de l'importance des recettes pétrolières, l'accumulation d'excédents courants enregistrés par les économies pétrolières a gonflé leurs réserves de change et a donné à ces économies une influence considérable sur les marchés internationaux des capitaux. En particulier, renonçant à se contenter de placer leurs réserves en bons du trésor américains et autres placements à faible rendement, les banques centrales de ces pays ont choisi de transférer leurs réserves excédentaires à des fonds d'investissement d'Etat « les fonds souverains », qui à leur tour investissent dans des actions à haut rendement, notamment dans des prises de participation dans des entreprises étrangères. Que ce soit par ce biais ou à travers d'autres mécanismes (sociétés d'investissement publiques, entreprises d'Etat ou investisseurs privés), les économies pétrolières sont devenues les principales sources de capitaux dans le monde, devant les économies asiatiques.

La hausse du prix du pétrole et des recettes pétrolières des pays exportateurs de pétrole stimule la demande d'importation de ces pays. En effet, les nouveaux pays industrialisés avaient largement profité de la forte croissance de la demande d'importation des pays pétroliers du Moyen-Orient et d'Afrique durant les années soixante-dix.

Par ailleurs, selon la banque mondiale, une augmentation durable de 10 dollars du prix du pétrole entraînerait une augmentation de plus de 15% du PIB pour les grands pays exportateurs du pétrole d'Afrique et une diminution de plus de 4% pour les pays importateurs du pétrole les plus pauvres.¹

L'instabilité continue du prix du pétrole, enregistrée depuis plusieurs années, a soulevé de nombreuses questions quant à la détermination du prix du pétrole et au jeu complexe des interdépendances entre les marchés physiques et les marchés financiers, et entre leurs fondamentaux respectifs. Un examen des facteurs qui sont à l'origine de la détermination du prix du pétrole fait apparaître plusieurs facteurs entrant en jeu pour expliquer l'extrême volatilité de ce prix. A l'augmentation de la demande mondiale et l'insuffisance des capacités de production des hydrocarbures (pétrole et gaz) s'y ajoute aussi la spéculation sur les marchés pétroliers qui amplifie l'évolution du prix du pétrole en lien, surtout, avec des facteurs politiques pour expliquer l'instabilité accrue du prix du pétrole.

Le prix du pétrole représente un élément déterminant dans l'évolution des indicateurs économiques. En tant qu'une matière première rentrant dans le processus d'évolution de tous les secteurs d'activités économiques, le prix du pétrole constitue un facteur déstabilisateur des indicateurs économiques au quels il se transmet via les différentes voies de transmission qu'on a tenté d'étudier à travers ce deuxième chapitre.

Ainsi, pour un pays explorateur net du pétrole, l'enjeu se situe aussi bien dans la nécessité de stabiliser le marché pétrolier, il faut en réduire les mouvements erratiques, lutter contre sa volatilité, qu'il soit plus fidèle à ses fondamentaux, que dans la promotion d'une activité économique hors hydrocarbures afin de réduire la dépendance de l'économie des recettes d'exportation des hydrocarbures et, par conséquent, de pouvoir anticiper et gérer efficacement les fluctuations du prix du pétrole, notamment, en période de chute brutale.

1- World Bank/ ESMAP, « *The Impact of higher oil prices on low income countries and on the poor* », Report N° 299/05 Marc 2005, cité dans un article de Jean-Marie Chevalier, « *L'Afrique et le pétrole : Entre la malédiction des exportations et celle des importations* », p. 02.

Chapitre II

*La place des ressources pétrolières
dans les économies exportatrices
nettes du pétrole*

Dans la majorité des pays exportateurs du pétrole, les revenus pétroliers représentent une part souvent très importante de leur PIB. Pour les pays de l'OPEP, les exportations d'hydrocarbures, qui constituent la principale source de devises, représentent en moyenne plus de 50% de leurs exportations totales et plus de 52% de leurs ressources budgétaires. Quant aux pays exportateurs africains exportateurs nets du pétrole tels que : l'Algérie, la Libye, le Nigeria, et le Soudan, les revenus pétroliers contribuent en moyenne à 65% de leurs recettes budgétaires et leurs exportations pétrolières représentent (en moyenne également) plus de 90% de leurs exportations totales.¹

Cette dépendance envers le secteur pétrolier a des effets négatifs sur la performance économique des pays exportateurs nets du pétrole. En effet, la forte volatilité du prix du pétrole est à l'origine de l'instabilité des recettes d'exportation, du taux de change et de la valeur de la monnaie nationale et de l'apparition des distorsions sectorielles entre les différentes activités économiques (la prédominance du secteur pétrolier et la détérioration des secteurs hors hydrocarbures). Malgré l'importance des programmes d'investissement réalisés, la majorité des pays pétroliers n'ont pas réussi à mettre en place les stratégies efficaces de diversification du tissu économique, des exportations et des sources de financement.

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », thèse de doctorat, Soutenue à Paris-Dauphine en 2008, Données du FMI, 2007, p. 97.

Section 1 : Le rôle du pétrole dans les économies des pays mono exportateurs du pétrole

Dans cette section, nous procédons en premier lieu, à présenter le concept de la rente dans l'industrie pétrolière et les différents types de revenus générés par l'exploitation du pétrole, un élément qui s'avère important pour donner, en deuxième lieu, une certaine identification aux pays pétroliers à travers la présentation des caractéristiques d'une économie rentière et forte dépendance des recettes pétrolières et en dernier lieu nous citerons, les difficultés rencontrées par ce type de pays dans leurs processus de transition d'une économie mono exportatrice vers une économie plus diversifiée en terme de production et d'exportation.

I. Généralités sur la rente dans l'industrie pétrolière

1. Définition de la rente (*Chez les classiques*)

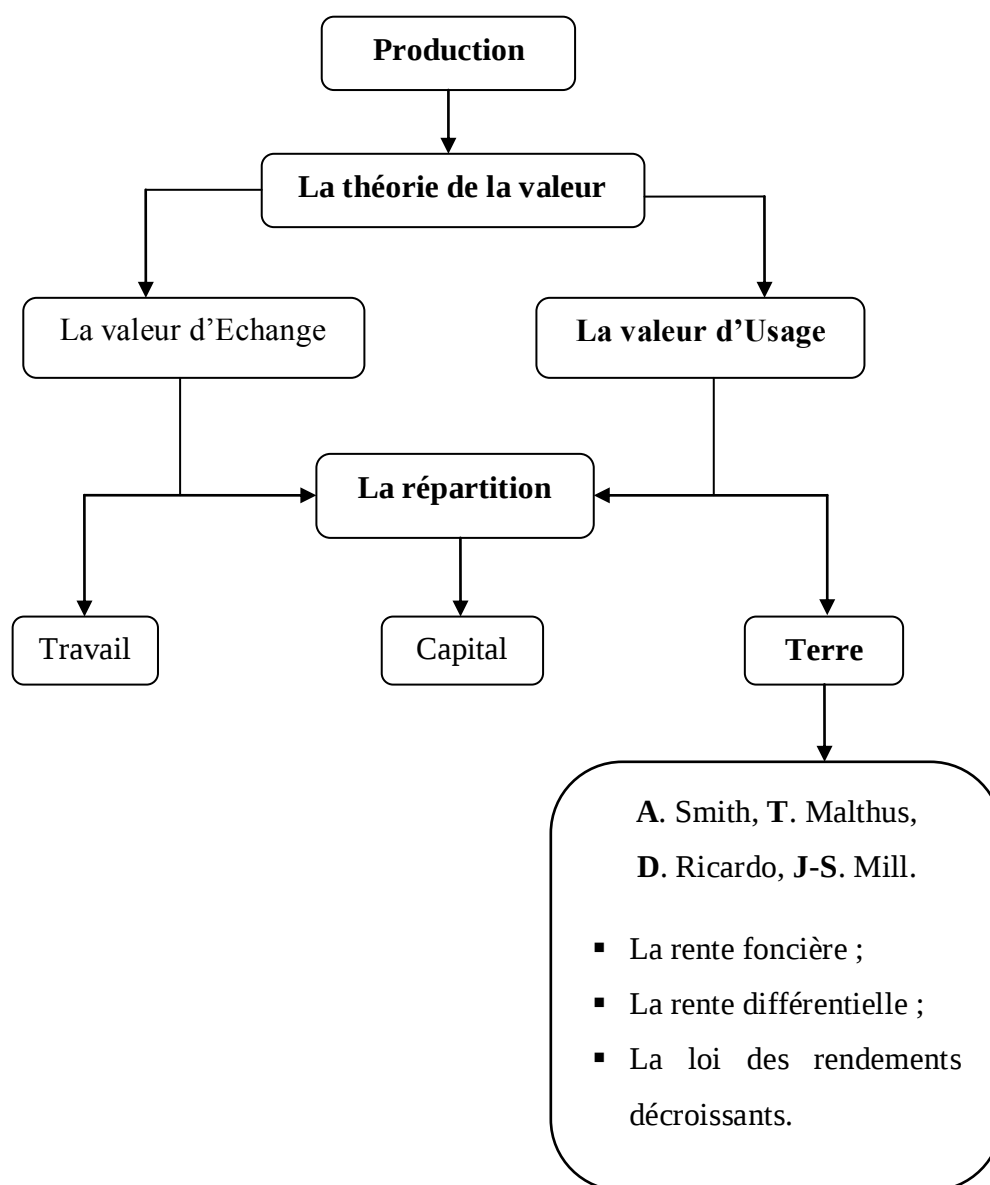
D'une manière générale, selon les classiques, la rente représente la rémunération d'un facteur de production qui est la « terre ». En effet, il existe trois formes de facteurs de production à savoir : la terre, le capital et le travail, à chaque facteur est attribué un revenu qui lui est propre : la rente pour le facteur terre (les propriétaires terriens), le profit pour le capital (les capitalistes) et le salaire pour le travail (les travailleurs).

La rente a été aussi définie comme le surplus restant après la couverture des coûts de production et le paiement du propriétaire de la terre pour l'utilisation de ses ressources naturelles.

La rente a été définie par la théorie classique qui est associée à deux apports :

- **L'apport d'A. Smith et de T. Malthus** : La rente foncière est considérée comme un don gratuit de la nature, elle est récupérée par les propriétaires fonciers en vertu de leur pouvoir monopole de détention de la terre ;
- **L'apport de D. Ricardo et J-S Mill** : Ils introduisent la notion de la « rente différentielle ». Comme la terre est limitée, les rendements sont décroissants. On admet ainsi que les nouvelles terres qui seront mises en exploitation, seront de moins en moins fertiles d'où l'apparition d'une différence de productivité qui permet, au propriétaire de la terre la plus fertile, de tirer une rente différentielle.

Figure N° 08 : La rente chez les classiques.



Source : Figure élaborée par nos soins d'après nos différentes lectures

2. La rente dans l'industrie pétrolière

D'une manière courante, la rente tirée de l'industrie pétrolière est souvent assimilée, pour les pays exportateurs, aux recettes en devises étrangères provenant de l'exportation des hydrocarbures (Pétrole et Gaz naturel). Par ailleurs, une définition plus précise de la rente pétrolière peut s'effectuer à travers la présentation des différentes formes que celle-ci peut avoir. Ainsi, la rente pétrolière prend plusieurs formes qu'on a pu rassembler et résumer dans les points suivants :

2.1. Les rentes différentielles

L'étude des différents types de rentes générées par l'industrie pétrolière nécessite de revenir un peu sur la théorie de la rente foncière de David RICARDO. Pour Ricardo, compte tenu de la rareté et de la qualité différentielle de la terre, il existe un seul prix naturel à partir duquel, il est fixé le prix unique du marché. Le prix naturel dépend de la quantité de travail nécessaire pour produire une certaine quantité de produit sur la terre la moins fertile ainsi, sur une terre plus fertile, la quantité de travail nécessaire pour produire la même quantité serait inférieure alors que le prix de vente du produit en question est le même dans les deux cas et par conséquent, le propriétaire de la terre la plus fertile bénéficiera d'une rente appelée « rente différentielle » qui varie selon la qualité de la terre.

La rente différentielle représente la différence entre le prix individuel et le prix général de production, ce type de rente est généré par les producteurs bénéficiant d'un coût de production inférieur au prix général de production de l'industrie ainsi, le prix de production est déterminé par les producteurs qui supportent les coûts de production les plus importants entraînant ainsi l'apparition de la rente différentielle pour les autres producteurs. Il existe plusieurs types de rente différentielle :

2.1.1. La rente minière

La rente minière provient de l'exploitation d'une ressource naturelle telle que les hydrocarbures dont les produits sont destinés principalement à l'exportation et donc pourvoyeurs de recettes en devises étrangères pour les pays producteurs comme c'est le cas des pays de l'OPEP ou autres pays exportateurs de produits miniers.¹

1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Thèse de Master of Science du CIHEAM – IAMM N° 103, 2010, p. 10.

Tableau N° 06 : La rente minière mondiale en 2004 (en milliards de dollar)

Pays Rente	pays membres de l'OPEP*	Pays non membres de l'OPEP**	Rente minière mondiale
Rente minière	340 (44%)	236 (31%)	772

Source : Rapport de la Banque Mondiale, 2004.

* Les onze pays membres de l'OPEP ;

** Les quinze principaux pays exportateurs nets de pétrole non membres de l'OPEP.

En 1970, la rente minière des pays membres de l'OPEP représentait 70% de la rente minière au niveau mondial. La part importante de la rente minière s'explique par deux éléments :

- Le coût de production qui est particulièrement faible par rapport au prix de vente ;
- L'ampleur de la différence entre le coût de production le plus bas et le coût le plus élevé.

2.1.2. La rente de qualité

L'existence de plusieurs qualités de brut permet de retirer une rente différentielle dite de qualité liée aux caractéristiques du brut extrait mesuré essentiellement par sa densité et sa teneur en soufre ainsi, plus ces dernières sont faibles plus la rente de qualité est élevée. En effet, en raison des contraintes environnementales, la demande des bruts légers et doux est en augmentation.

2.1.3. La rente de position

La rente de position découle de la différence entre les coûts de transport, en effet, un gisement proche des centres de consommation permet de réduire le coût de transport et de réaliser ainsi une rente de position.

2.1.4. La rente technologique

L'emploi des techniques les plus efficaces qui permettent d'améliorer la productivité et de réduire le coût de production fait naître une rente différentielle appelée rente technologique.

2.2. Les rentes de monopole

Deux facteurs majeurs contribuent à la formation des rentes de monopole sur le marché pétrolier à savoir :

- Les barrières à l'entrée : A partir des années 1970, les producteurs pétroliers à bas coût de production ont commencé à réduire la part de leur production dans la production mondiale du pétrole à travers :
 - La fermeture du secteur amont aux investisseurs étrangers ;
 - La fixation de quotas de production à ne pas dépasser.

La réduction de la production à bas coût entraîne une augmentation des prix sur le marché et le recours à l'exploitation des gisements ayant des coûts de production élevés poussant de plus en plus les prix du pétrole à la hausse ce qui permet de générer une rente de monopole pour les producteurs exploitant des gisements à faible coût de production. Ainsi, les pays de l'OPEP touchent une rente de monopole très importante du fait qu'ils disposent de gisements à plus bas coût de production.

- La caractéristique de non substituabilité des produits pétroliers.

2.3. La rente de rareté

En 1931, HOTELLING souligne que les compagnies pétrolières en exploitant une ressource épuisable supportent en plus du coût de production un coût d'opportunité pourquoi ? Parce qu'une unité de production produite aujourd'hui réduira les ressources disponibles pour la production future (ce qui est extrait aujourd'hui ne sera plus disponible demain), par conséquent, le producteur ne décide de produire ou d'exploiter de nouveaux gisements que si le prix du marché est assez élevé pour permettre la couverture du coût d'opportunité.

Le coût d'opportunité défini par HOTELLING est souvent désigné par ce qu'on appelle « *rente de rareté* » ou « *rente de HOTELLING* », en effet, le prix d'une ressource naturelle non renouvelable intègre une rente de rareté liée à son caractère d'épuisement, de ce fait, elle conduit légitimement à restreindre l'utilisation de cette ressource rare. Cette rente de rareté rémunère les propriétaires des gisements, mais elle ne doit pas être confondue avec la rente non concurrentielle dont bénéficient également ces derniers grâce à leur organisation en cartel ou simplement au pouvoir de marché que leur procure leur taille.

3. Les revenus générés par l'industrie pétrolière

Le secteur des hydrocarbures joue un rôle central dans un pays exportateur net du pétrole dans la mesure où il est la principale source de devises considérées comme ressources vitales pour le financement des activités économiques du pays.

Plusieurs instruments peuvent être utilisés par le gouvernement pour collecter les revenus pétroliers : En se basant sur la production et le profit, en participant directement aux projets pétroliers en tant qu'actionnaire dans des compagnies pétrolières ou en définissant les impôts et taxes indirects (telle que la TVA) et les droits de douane applicables sur les produits pétroliers. Ainsi, à travers ces différents instruments, le gouvernement ou bien l'Etat producteur bénéficiera de quatre formes de ressources financières à tirer de l'exploitation du pétrole et/ou du gaz naturel, il s'agit :

3.1. Des bonus sur signature

Les compagnies pétrolières qui exploitent des ressources pétrolières d'un pays sont tenues de verser à ce dernier deux principaux bonus sur signature à savoir :

- Les paiements lors de la signature d'un contrat pour une nouvelle concession ;
- Les bonus versés lors de la découverte des gisements ou de la mise en production.

Dans ce cadre, certains pays qui désirent attirer des investisseurs pétroliers nationaux ou étrangers n'exigent aucun bonus. A signaler que, dans la majorité des pays exportateurs nets du pétrole, c'est le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) qui attire le plus d'investissements directs étrangers (pour ces pays, les IDE sont une source d'une main d'œuvre qualifiée et d'une technologie avancée que nécessite l'industrie pétrolière).

3.2. Des redevances (royalties)

Il s'agit des redevances que les compagnies pétrolières doivent payer à l'Etat propriétaire du sous sol en contre partie de l'exploitation et de la production du pétrole. De ce fait, ces redevances peuvent être considérées comme un dédommagement de l'Etat (notamment des générations futures) pour la production des ressources dont il est propriétaire.

Dans l'industrie pétrolière, les redevances sont encaissées dès le démarrage de la production et sur toute la durée du contrat. Celles-ci sont calculées, soit en fonction du volume total extrait (niveau de la production), ou en fonction de la valeur totale extraite (profits réalisés).

3.3. Impôt sur le revenu et prélèvements divers

Ce type de revenus pétroliers que peut dégager l'Etat propriétaire du pétrole évolue en fonction du profit réalisé par les compagnies pétrolières, il s'agit notamment :

- Des impôts sur les revenus des compagnies pétrolières dont le taux est très élevé ;
- Des dividendes ;
- Des parts d'actionnaire ou des revenus de participation dans les compagnies pétrolières nationales ou internationales.

3.4. Les revenus indirects

Le gouvernement dégage également des revenus à travers les droits de douane appliqués sur les exportations des hydrocarbures, les impôts sur les salaires et autres impôts indirects.

Le tableau suivant présente la nature et les caractéristiques des relations financières entre l'Etat et les compagnies pétrolières nationales dans quelques pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Tableau N° 07 : Les relations financières entre l'Etat et la Compagnie Nationale.

Part dans le revenu pétrolier Compagnie pétrolière	Prélèvement de l'Etat	Part de la compagnie nationale
Sonatrach (Algérie)	Le gouvernement prend les royalties et entre 30% et 70% des impôts directs sur le revenu. Les revenus supplémentaires sont transférés à un fonds de régulation des recettes (Un fonds de stabilisation).	Sonatrach touche une part des ventes de produits pétroliers et de pétrole brut ainsi qu'une part sur le retour net sur les investissements.
Saudi Aramco (Arabie Saoudite)	Le gouvernement touche les royalties et les dividendes qui représentent environ 93% des bénéfices de Saudi Aramco.	Saudi Aramco garde environ 7% de ses bénéfices.
KPC (Koweït)	Le gouvernement garde les revenus de vente du brut. 10% sont automatiquement alloués au fonds de réserve pour les générations futures. La part des revenus touchés par le gouvernement s'élève à 80-90%.	KPC achète le pétrole brut et le gaz du gouvernement, avec un escompte pour les coûts opérationnels et 10% de réserve légale. KPC vend ensuite le pétrole brut et le gaz pour le gouvernement et reçoit 0,50 dollars par baril d'honoraire.

Source : AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », thèse de doctorat, 2008, Données Marcel 2006, p. 55.

Il est important de rappeler que les ressources fiscales générées par l'industrie pétrolière représentent la principale source des revenus fiscaux totaux des pays exportateurs nets du pétrole, elles représentent une grande part des recettes d'exportation, des recettes budgétaires et du PIB total du pays. Toutefois, ces ressources financières qui confèrent un

pouvoir financier considérable aux pays exportateurs du pétrole sont une source de vulnérabilité marquée par la forte dépendance économique et financière envers les revenus pétroliers, principale voire unique source de devises pour les pays exportateurs nets du pétrole.

Parmi les facteurs qui ont un impact direct sur le niveau des revenus pétroliers figurent le facteur « fluctuation des prix du pétrole » et du fait de la dépendance des économies rentières de ces revenus, ce facteur demeure déterminant dans l'évolution des indicateurs économiques de ce type d'économie rentière.

De ce fait, les pays exportateurs nets du pétrole ont des recettes d'exportation instables et imprévisibles. La hausse des prix du brut engendre une augmentation des revenus de ces pays ainsi que ceux des compagnies pétrolières. En effet, avec un triplement des prix (de 20 à 60 dollars), les revenus d'un pays pétrolier passent de 7,5 à 30,5 dollars/baril (quatre fois plus). De même, la rente d'une compagnie pétrolière passe de 4,5 à 21,5 dollars/baril, soit 4,7 fois plus¹. Quant aux périodes de baisse des prix du pétrole (comme s'était le cas en 1986 et 1998), les recettes pétrolières de ces pays connaissent de fortes diminutions.

Durant ces dernières années, la caractéristique d'instabilité des recettes pétrolières et de la forte dépendance des pays exportateurs envers celles-ci s'est accentuée. Afin de faire face à cette situation, plusieurs pays ont adopté des politiques de diversification des activités économiques et de promotion des exportations hors hydrocarbures. Cependant, ces politiques n'ont pas abouti aux objectifs prédéfinis et les économies exportatrices du pétrole demeurent toujours tributaires des recettes pétrolières et par conséquent, soumises aux fluctuations des prix du pétrole.

II. Les économies des pays exportateurs nets du pétrole

1. La présentation des pays exportateurs du pétrole

Il existe plusieurs critères pour classer les pays exportateurs du pétrole. Un pays exportateur du pétrole peut être un pays OPEP ou un pays Non-OPEP, il peut être aussi un pays exportateur net du pétrole ou un pays à économie diversifiée comme il peut être un pays développé ou un pays en développement. Dans le même cadre, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a introduit récemment, un indice appelé « Indicateur du

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 53.

Développement Humain (IDH) » calculé par le (PNUD), qui permet de comparer et de classer les pays selon leur niveau de développement, non seulement d'un point de vue économique mais également en tenant compte des conditions du bien être humain. Cet indice prend en considération trois principales dimensions du développement humain, il s'agit de :

- La santé (ou longévité) qui est mesurée par l'espérance de vie à la naissance ;
- Le savoir ou le niveau d'éducation mesuré par le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation ;
- Le niveau de vie mesuré par PIB/Habitant et le pouvoir d'achat.

L'indice de développement humain se situe entre « 0 » (niveau de développement le plus faible) et « 1 » (niveau de développement le plus élevé). L'Algérie est classée en 102^{ème} place sur 177 principaux pays exportateurs du pétrole avec un indice de 0,728¹.

Les pays exportateurs du pétrole se distinguent, par ailleurs, par :

- Le niveau de production et de réserves détenues en hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) ;
- Le niveau de croissance économique (PIB) et de développement (conditions de vie) ;
- Le poids du secteur pétrolier dans l'économie ;
- Le niveau de diversification des activités hors hydrocarbures (industrie, agriculture).

Cependant, un pays ne peut être considéré comme « pays pétrolier » que s'il est exportateur net de pétrole et répond aux caractéristiques suivantes² :

- **En prenant la variable « rente »** : Un pays pétrolier est celui dont le ratio rente pétrolière sur PIB est supérieur ou égale à 5%. Autrement dit, la rente pétrolière représente 5% et plus de son PIB.
- **En prenant la variable « exports »** : Un pays pétrolier est celui dont le ratio exportations d'hydrocarbures sur exportations totales est supérieur ou égale à 20%.

1- World Development Indicators, BP 2006, Human Development Report, 2005.

2- AOUN Marie-Claire, « La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs », Op.cit, p. 66.

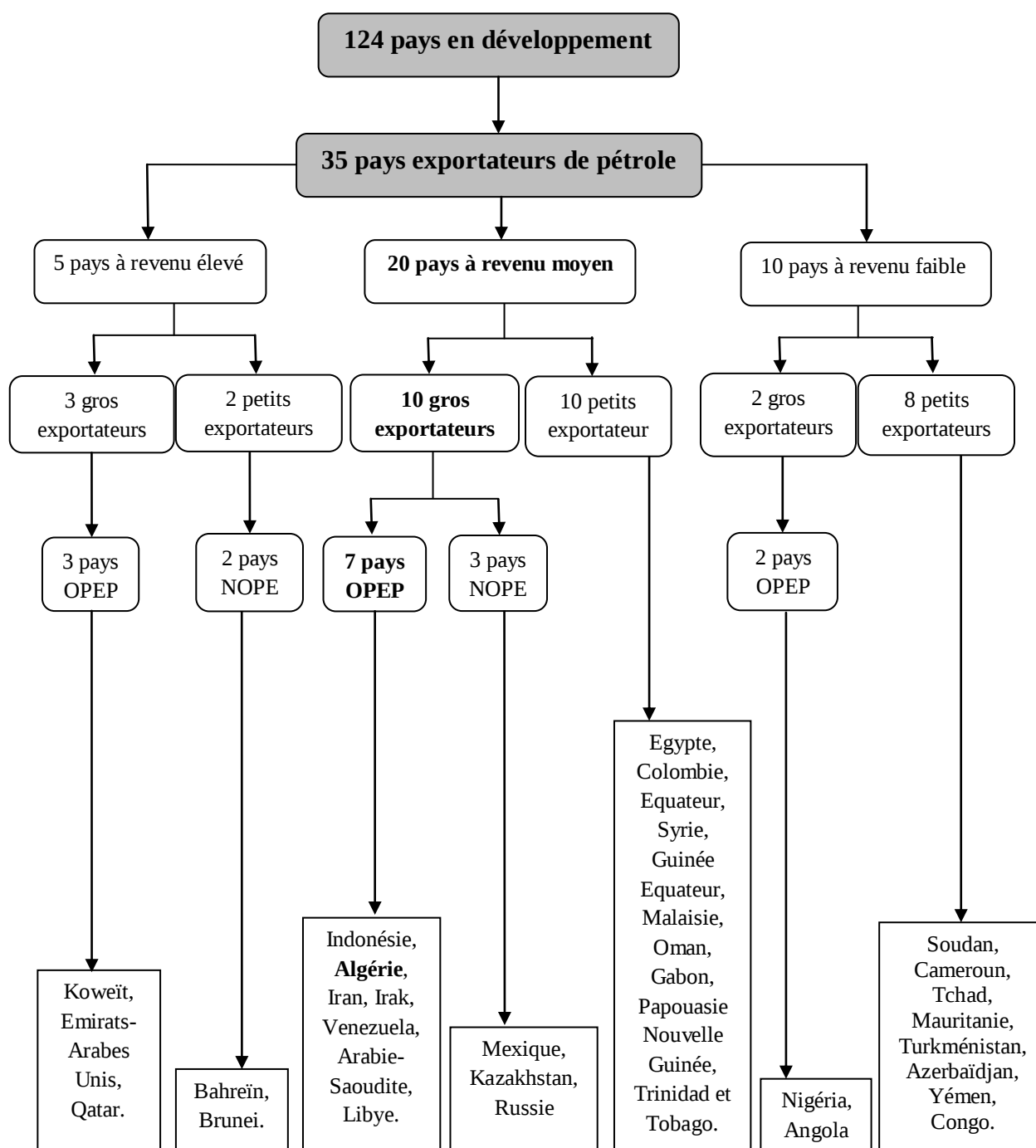
Tableau N° 08 : Les ratios permettant de distinguer un pays exportateur net du pétrole d'un pays exportateur du pétrole (en % et en moyenne sur la période 1975-2003).

Pays	Exportation d'hydrocarbures/ Exportations totales	Rente pétrolière/PIB	Exportations pétrolières nettes en 2006 (en milliers de barils/jour)	Taux de croissance annuel moyen
Algérie	96%	12%	1 800	0,78%
Arabie Saoudite	92%	44%	8 700	-1,96%
Venezuela	85%	25%	2 200	-1,43%
Malaisie	16%	8%	283	3,98%
Egypte	43%	9%	80	3,29%

Source: Banque Mondiale et Agence Internationale de l'Energie, « *World Development Indicators* », (2006)

On remarque à partir des données du tableau ci-dessus, que les pays ayant un ratio exportation d'hydrocarbures sur exportations totales moins élevé sur la période 1975-2003, ont un taux de croissance moyen plus important. En effet, les pays exportateurs nets des hydrocarbures se caractérisent par un faible secteur hors hydrocarbures (manufacturier et agricole) avec un taux de contribution au PIB négligeable. Ainsi, les pays ayant une économie diversifiée dont tous les secteurs d'activité économique contribuent à la création de la valeur ajoutée ont un taux de croissance annuel moyen plus important que les pays dépendants d'un seul secteur.

Figure N° 09 : Classification des pays exportateurs de pétrole en fonction de leur niveau de revenus.



Source : AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », thèse de doctorat soutenue à l'université Paris-Dauphine, 2008, p. 69.

Selon les données de la figure ci-dessus, 35 pays en développement sur 124 pays, sont des pays exportateurs du pétrole dont 5 sont classés, en 2005, par la banque mondiale

comme pays à revenus élevés (revenu par habitant supérieur à 10 726 dollars par habitant), 20 comme pays à revenus intermédiaires (Revenu par habitant compris entre 876 dollars et 10 725 dollars) dont 5 sont des pays fortement endettés (Indonésie, Equateur, Kazakhstan, Syrie et Gabon) et 10 comme pays à revenus faibles (Revenus par habitant inférieur à 875 dollars) dont 3 pays (Congo Brazzaville, le Tchad et le Soudan) sont des pays pauvres très endettés¹.

2. La notion d'une « Economie rentière » ou « Etat rentier »

Avant de présenter les caractéristiques d'une économie rentière, il est d'abord, nécessaire de donner une définition du terme « *Economie Rentière* ».

2.1. Définition d'une « Economie rentière »

La notion d'une économie dite « rentière » a attiré l'attention de plusieurs économistes qui ont tenté de la définir de plusieurs manières. Dans notre travail, nous avons retenu les suivantes :

Un pays rentier est un pays « recevant sur une base régulière des montants substantiels de rentes externes » H. Mahdavy, 1970². Par rentes externes, on entend « les différents revenus (les redevances et autres flux financiers) versés par des individus, des entreprises ou des gouvernements étrangers à des individus, entreprises ou gouvernements d'un pays donné » (SID AHMED, 1989).³

Un pays rentier est caractérisé par l'origine de la rente, ainsi cette dernière doit être d'origine externe à l'économie : « la rente provient de flux financiers étrangers. L'existence d'une rente interne ne suffit pas à caractériser une économie rentière, car elle témoigne de l'existence d'un secteur productif local » (Beblawi et Luciani (1987)). Autrement dit, une économie rentière doit être caractérisée par l'absence ou dans les meilleurs cas une présence timide d'un secteur productif local hors secteur pétrolier qui pourrait soutenir la croissance économique du pays, d'où le qualificatif d'économie rentière.

Dans le cas d'un pays exportateur net du pétrole, le niveau de la rente externe (revenus pétroliers) est déterminé par plusieurs facteurs dont les plus importants sont les suivants :

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, pp. 68-69.

2- ABDELKADER Sid Ahmed, « *Rente pétrolière : quelques problèmes théoriques* », Ed. ORSTOM, Paris 1991, p. 31. Reference, MAHDAVY H., *Patterns and problems of economic development in rentier: states the case of Iran. Studies in the economic history of the Middle East.* Oxford University, Mars 1970.

3- ABDELKADER Sid Ahmed, « *Rente pétrolière : quelques problèmes théoriques* », Idem, p. 12.

- Le prix du pétrole qui est un facteur exogène déterminé principalement, comme on a vu dans le deuxième chapitre, par la demande et l'offre de pétrole sur le marché ;
- Les caractéristiques des gisements pétroliers possédés par le pays telles que la taille et la productivité ;
- La capacité et le rythme de production défini par les quotas fixés par l'OPEP (pour les pays membres) ;
- Le rythme d'exploration et de développement des réserves pétrolières du pays.

2.2. Notion d'Etat rentier

La notion d'Etat rentier fait partie des principales problématiques posées et traitées par la science politique. La littérature sur le sujet d'Etat rentier (désigné parfois par le rentiérisme) part du constat que les Etats dits rentiers sont généralement autoritaires et relie cela au caractère exogène des revenus pétroliers et gaziers, en ce sens qu'ils proviennent de sources « extérieurs à la société »¹. De ce fait, grâce au pétrole, l'Etat dispose d'une source de revenus lui permettant de prendre des décisions indépendamment des besoins de la société, autrement dit de se désengager de sa responsabilité vis-à-vis de la société en ne répondant pas à ses demandes de meilleure gouvernance.

3. Les caractéristiques des économies exportatrices nettes du pétrole : Des économies rentières

L'analyse des rapports entre les prix du pétrole et le reste de l'économie montre qu'il existe une macro-économie spécifique des économies de rente et notamment des économies pétrolières. Cette macro-économie spécifique découle de l'existence de traits particuliers propres à ce type d'économie. Les économies des pays exportateurs nets de pétrole ont été souvent décrites en tant que qu' « économies rentières ».

Les caractéristiques d'une économie rentière pétrolière peuvent être classées sous les rubriques suivantes : « *spécificité des recettes tirées du pétrole, l'appropriation centralisée des recettes, la gestion optimale du stock épuisable, la capacité d'absorption locale des recettes. A partir de ces divers aspects, il est alors possible d'ébaucher le profil macro-économique d'une économie rentière pétrolière* » (SID AHMED, 1989).²

1- TALAHITE Fatiha, « *Le concept de rente appliqué aux économies de la région MENA : pertinence et dérives* », CNRS, 2004, p. 02.

2- HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Série « Master of Science » N° 103, 2010, p. 12.

3.1. La spécificité des recettes pétrolières

Dans une économie rentière pétrolière, les recettes tirées de l'exportation du pétrole ont deux principales spécificités. La première spécificité est celle de ne pas être un résultat d'une activité productive dans la mesure où le pétrole brut est une matière première qu'on ne produit pas mais qui existe déjà dans des gisements desquels il est extrait. Quant à la deuxième spécificité, celle-ci a trait à la nature externe des recettes pétrolières, en effet, une grande partie du pétrole extrait est destinée à la consommation par les marchés étrangers attribuant ainsi le caractère externe aux recettes pétrolières.

3.2. Le mode d'appropriation des recettes pétrolières

Le facteur le plus important dans la détermination de l'impact économique des recettes pétrolières en plus du volume de celles-ci c'est plutôt le modèle de gouvernance en place qui détermine à son tour le mode d'appropriation, de collecte, de distribution et d'utilisation des recettes pétrolières en relation avec le développement économique.

Il peut y avoir deux types de modes de gestion des recettes pétrolières : Un mode centralisé et un mode décentralisé.

3.2.1. Le mode décentralisé

Dans ce cas, les recettes (et la rente) pétrolières sont perçues par une multitude de petits exploitants (c'est le cas de la rente tirée du secteur agricole) d'où un impact sur l'ensemble de la filière pétrolière permettant, avec une série d'effets, une diversification de l'activité économique qui engendre une dynamique générale de l'économie du pays en terme de production, d'exportation, de ressources financières et notamment de création d'emploi. Dans ce cas, les recettes pétrolières ont pour rôle de soutenir le développement des secteurs hors hydrocarbures.

3.2.2. Le mode centralisé

Dans ce cas, les recettes pétrolières sont directement contrôlées par l'Etat (c'est le cas des recettes tirées par le secteur des hydrocarbures). Dans une économie rentière pétrolière, l'Etat est le seul propriétaire des activités d'exploitation des gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz) chose qui explique ainsi, l'ampleur de la présence de l'Etat sur les différents marchés via des politiques d'intervention publiques dans l'économie. L'existence de la rente externe libère l'Etat du besoin de collecter des revenus de l'économie domestique (indépendance fiscale envers la population). En effet, étant que principal

bénéficiaire des recettes pétrolières, l'Etat dispose d'un privilège ou d'un pouvoir de prise de décisions notamment celles de production et de réinvestissement des recettes pétrolières dans des programmes de dépenses publiques substantiels (des décisions qui sont généralement prises suivant les préférences du décideur au détriment de celles des agents privés qui constituent la majorité de la société) sans avoir recours à la taxation, ce qui lui permet de jouer un rôle central dans la distribution de la rente. A ce titre, on peut dire que l'Etat s'autonomise de sa base économique domestique et dépend plutôt de la base économique des pays consommateurs d'hydrocarbures (SID AHMED, 2005).¹

Toujours dans la même idée, la substitution de la rationalité macro-économique (de l'Etat) à celle, microéconomique (du secteur privé) entraîne des changements, aussi bien dans le caractère que dans la composition du PIB du pays et ce dans le sens où, le type de mode adopté exerce un impact direct sur la diversification du tissu économique notamment du tissu industriel. Autrement dit, c'est la politique de gestion des ressources financières du pays (constituées en grande partie par les recettes pétrolières) qui détermine l'orientation du développement économique.

En bref, la politique de gestion des revenus pétroliers et de la détermination des canaux de leur redistribution dans l'économie d'un pays exportateur net du pétrole (un pays rentier) est d'une grande importance. Celle-ci doit, en effet, permettre de minimiser la concentration des revenus entre les mains d'une petite partie de la population afin d'éviter l'excès d'épargne et les inégalités sociales (dus à la disparité des revenus) et de promouvoir les opportunités d'investissement.

Cependant, le mode de gestion des revenus pétroliers adopté par la majorité des pays exportateurs nets du pétrole est le mode centralisé, ce qui fait qu'une partie infime de la société est impliquée dans la genèse de la rente : la plus grande partie de la population n'est concernée que par la distribution et l'utilisation de cette richesse, ce qui explique ainsi l'échec des programmes de diversification des exportations et des activités économiques adoptés par ce type de pays.

Il est utile de signaler qu'une économie ouverte avec un niveau élevé d'échange extérieur n'est pas ainsi une économie rentière, dans la mesure où la plus grande partie de la société est engagée dans le processus de création de la richesse.

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 133.

3.3. La dépendance de l'économie envers l'exportation d'un produit unique et épuisable

Les pays rentiers pétroliers se caractérisent par des économies fortement dépendantes des recettes tirées de l'exportation d'un produit qui est épuisable et d'après plusieurs auteurs, les recettes pétrolières assimilées à des rentes externes peuvent être considérées comme la compensation de l'épuisement de cette ressource naturelle dans le temps.

Notre travail qui consiste à étudier l'impact de la volatilité des prix du pétrole sur un des pays exportateurs nets du pétrole qui ont des économies très dépendantes des ressources pétrolières tient par conséquent à mesurer cette dépendance. Un des paramètres qui permet de mesurer le degré de dépendance d'une économie vis-à-vis des recettes pétrolières est celui du « déficit fiscal non pétrolier ». Plus précisément, ce dernier constitue une mesure clé pour cerner la dépendance fiscale d'une économie vis-à-vis des recettes pétrolières puisqu'il prend en considération les taxes et impôts levés dans les secteurs hors hydrocarbures ce qui permettrait, d'une manière indirecte, de faire ressortir le montant des dépenses publiques payé par les revenus pétroliers plutôt que par les autres types de revenus (la contribution du secteur pétrolier aux revenus de l'Etat) .

3.4. La capacité d'absorption des recettes pétrolières

L'exportation du pétrole génère des ressources financières considérables qui permettent aux pays exportateurs d'avoir une aisance financière plus importante que celle de la plupart des pays en développement. Cependant, ce type de pays ont généralement de faibles marchés locaux (marché de capitaux, de biens et services et de travail) qui ne permettent pas d'absorber les ressources financières en les injectant dans des projets d'investissements productifs de valeur ajoutée. La faible capacité d'absorption des recettes pétrolières constitue ainsi une contrainte pour la croissance économique des pays pétroliers qui se sont retrouvés dans la nécessité de mettre en place des fonds de régulation des recettes pétrolières pour éviter les effets inflationnistes d'une telle situation.

Dans plusieurs cas, la faiblesse de la capacité d'absorption des revenus pétroliers est la conséquence directe d'une mauvaise gestion des recettes pétrolières. En effet, une des spécificités des Etats rentiers c'est bien la hausse de la rémunération du facteur travail (salaires) au sein des compagnies pétrolières qui est due principalement à l'importance des profits réalisés. De ce fait, une pression de demande d'augmentation des salaires va apparaître dans les secteurs hors hydrocarbures stimulée par la hausse des salaires dans le secteur

pétrolier. En conséquence, une partie non négligeable des recettes d'exportation sera absorbée par l'augmentation des salaires, plutôt que par une augmentation de l'emploi. L'augmentation des salaires entraîne une augmentation de la demande globale qui se traduit, dans un pays caractérisé par le dysfonctionnement des structures de production, soit par une hausse des importations soit par une hausse des prix des biens et services d'où l'augmentation du taux d'inflation.

Une autre conséquence de l'incapacité d'absorption de l'économie et de la mauvaise redistribution des recettes pétrolières apparaît dans la fuite des capitaux dans des marchés extérieurs. En effet, de nombreux pays exportateurs nets de pétrole investissent une grande part de la rente pétrolière sous forme de placements financiers dans de grandes banques internationales ou sous forme d'achats de bons du trésor tels que les bons de trésor américains. Cette stratégie a un impact négatif sur les investissements productifs ce qui explique le déclin de la croissance économique des pays dépendants des ressources naturelles.

3.5. Le rôle confié aux recettes pétrolières

Ayant des économies peu diversifiées, les pays riches en pétrole demeurent massivement dépendants des recettes tirées de l'exportation du pétrole. En effet, dans la majorité de ces pays, les hydrocarbures représentent, en moyenne, plus de 90% du total des exportations, une part significative du PIB et des recettes fiscales du pays qui dépasse, respectivement, les 50% et les 70% selon les données du FMI publiées en 2007. L'évolution dans le temps de ces revenus dépend de deux facteurs : Le prix du pétrole et les volumes exportés. Ainsi, le niveau des prix est une donnée exogène dont la détermination dépend de la dynamique pétrolière internationale. Selon les calculs de la Banque mondiale, une augmentation durable de dix dollars du prix du pétrole en 2004 entraînerait une augmentation de plus de 15 % du PIB pour les grands pays exportateurs d'Afrique et une diminution de plus de 4 % pour les pays importateurs les plus pauvres.¹

Cependant, au lieu de confier aux recettes pétrolières le rôle d'un moteur de la croissance et de la diversification des activités économiques du pays à travers leur utilisation, à titre d'exemple, dans le financement des secteurs agricole et industriel en fixant comme objectif à court terme, celui d'accroître la productivité des facteurs dans ces secteurs hors hydrocarbures et à moyen et long terme, de doter l'économie d'une base industrielle et d'avoir

1- CHEVALIER Jean-Marie, « *L'Afrique et le pétrole : Entre malédiction des importations et des exportations* », Données de World Bank/ESMAP, « *The Impact of Higher Oil Prices on Low Income Countries and on the Poor* », Report 299/05, March 2005, p. 58.

une production nationale qui permettrait de concurrencer les marchandises importées en terme de prix et de qualité et de réaliser ainsi l'indépendance de l'économie nationale. Les recettes pétrolières sont plutôt utilisées, en grande partie, soit dans le financement des importations notamment des produits alimentaires pour répondre à la demande intérieure soit, elles sont transférées simplement des comptes des compagnies pétrolières aux grands marchés financiers internationaux sous forme d'investissements en portefeuille ou de placements dans de grandes banques étrangères. En fait, ces revenus pétroliers ne quittent pas le territoire des pays importateurs du pétrole, dans ce cadre, le Fonds Monétaire International (FMI) estime qu'entre 2002 et 2004, à peu près la moitié de l'augmentation des revenus des exportateurs de pétrole, globalement considérés, a été épargnée au lieu d'être dépensée, et qu'une grande partie l'a été pour constituer des réserves externes.

3.6. La faible intégration du secteur des hydrocarbures au reste de l'économie

Une économie rentière est aussi caractérisée par la faible intégration du secteur des hydrocarbures au reste de l'économie. Autrement dit, la croissance du secteur des hydrocarbures n'exerce pas d'influences positives sur les autres secteurs du fait qu'il est destiné essentiellement à l'exportation et peu utilisé comme consommation intermédiaire par les autres branches d'activités économiques. Ainsi, le principal emploi des hydrocarbures c'est l'exportation et le principal bénéficiaire des recettes tirées de son exportation c'est l'Etat qui les injecte dans l'économie nationale par le biais d'un système de redistribution organisé sous ses orientations. Le tableau suivant présente la part des hydrocarbures dans les exportations, le PIB et dans les ressources budgétaires de trois pays : Algérie, Libye et Egypte.

Tableau N° 09 : Part des hydrocarbures dans les exportations, le PIB et le Budget de l'Etat.

Pays	Exportations	Part dans le PIB	Part dans les ressources de l'Etat
Libye	98%	80%	75%
Algérie	95%	30%	60%
Egypte	40%	4%	10%

Source : BENAMAR A., BENDIABDELLAH A. et BENBOUZIANE M., « *Pétrole et Activité économique en Afrique: Une analyse économétrique* », Statistiques de Favennec, Copinschi, 2003, p. 03.

Le tableau ci-dessus montre bien la place importante des hydrocarbures dans l'activité économique de ces trois pays notamment de la Libye et de l'Algérie. Cependant, si on prend l'exemple de l'Algérie, d'un côté, les hydrocarbures représentent 95% des exportations en 2003 (97% en 2010) et 60% des ressources de l'Etat mais, d'un autre côté, ils ne contribuent qu'à hauteur de 30% dans la formation du PIB, un taux qui devrait dépasser au moins les 50% (il est de 80% dans le cas de la Libye) vue l'importance des ressources financières tirées de l'industrie des hydrocarbures.

Quant à la faible intégration des revenus pétroliers dans le reste des activités économiques, celle-ci est due, en grande partie, à la mauvaise allocation des facteurs de production (capital et travail). En effet, dans une économie rentière, les agents économiques (publics et privés) ont un comportement dit de « Recherche de rente », ceux-ci préfèrent de se diriger vers le secteur pétrolier qui leur permet d'avoir des rentes potentielles avec peu d'activités productives et innovantes que d'adopter des initiatives entrepreneuriales qui permettent de diversifier les secteurs de production et les sources de financement et de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi.

En plus des caractéristiques principales présentées ci-dessus, les pays pétroliers se caractérisent aussi par la tendance à la surévaluation du taux de change, la perte du pouvoir d'achat de la monnaie nationale et le gonflement de la part des services dans l'économie.

4. Les contraintes de transition d'une économie mono-exportatrice vers une économie diversifiée

Les stratégies de développement économique adoptées par la majorité des pays exportateurs nets du pétrole sont essentiellement basées sur la mise en place d'un environnement, le plus favorable et le plus porteur, qui permettrait de gérer la phase transitoire de leurs économies d'une économie administrée vers une économie de marché. Cependant, pour mieux réussir cette transition, cette première phase transitoire doit être précédée par une autre phase qui n'est pas moins importante à savoir la transition d'une économie mono exportatrice vers une économie diversifiée.

Les contraintes de transition d'une économie mono-exportatrice du pétrole vers une économie plus diversifiée sont diverses. Celles-ci sont, soit d'ordre endogène liées principalement à la gestion des recettes pétrolières (la méthode de collecte des recettes et la méthode de leur redistribution) qui dépend des choix du gouvernement et de la nature des

hydrocarbures eux même, en tant que ressource naturelle épuisable, soit d'ordre exogène liées à l'instabilité des prix du pétrole sur les marchés internationaux et à l'exposition de l'économie aux chocs et contre-chocs pétroliers.

4.1. Les facteurs endogènes

4.1.1. La gestion des recettes pétrolières et les stratégies de développement économique

En tant que récepteur des recettes pétrolières, l'Etat est l'acteur principal de l'économie ayant comme rôle principal la mise en place des stratégies de stimulation de la croissance et du développement économique du pays. Cependant, le mode de gestion des ressources financières constitue un facteur déterminant dans l'évolution de l'économie d'un pays. Ainsi, l'évaluation des politiques d'intervention économique de l'Etat peut se faire à travers l'analyse du mode de gestion du budget. A cet effet, et selon l'avis de plusieurs économistes, les interventions de l'Etat sont inefficaces dans la majorité des pays rentiers, en effet, celles-ci sont caractérisées au niveau du budget de l'Etat par :

- **Des programmes de dépenses publiques** d'une grande taille sans, pour autant, recourir à une révision des systèmes fiscaux en vu d'améliorer les recettes et de les rendre plus diversifiées, notamment, en faisant appel à la fiscalité ordinaire qui occupe toujours une part négligeable dans la totalité des recettes fiscales. Une étude réalisée en 2003 par la Banque mondiale montre bien l'existence d'un « Effet taxation » lorsque un gouvernement dispose de revenus importants, dans ce cas, ce denier peut se permettre de réduire la pression fiscale et dans le même temps la contrepartie qu'il doit apporter à l'impôt, en particulier les réponses qu'il doit normalement fournir aux demandes des citoyens « no taxation, no representation »¹. Autrement dit, les recettes pétrolières en tant qu'une source extérieure à la société permettent au gouvernement de se libérer de sa responsabilité vis-à-vis de la société.

En plus, si la part de la fiscalité hydrocarbures dans les recettes totales de l'Etat est déterminée principalement par : les prix du pétrole, le taux de change et le volume de la production d'hydrocarbures ; la fiscalité ordinaire tels que les impôts sur le revenu global des personnes, impôts sur le revenu des sociétés, impôts sur le capital, etc. Celle-ci quant à elle,

1- TALAHITE Fatiha, « *Le concept de rente appliqué aux économies de la région MENA : pertinence et dérives* », Centre d'Economie de Paris Nord, Université Paris 13, Texte présenté au colloque international « *Les enjeux énergétiques : le challenge de l'avenir* », Faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales, Université d'Oran, Novembre 2004, p. 02.

dépend des performances de l'économie du pays (mesurées principalement par le niveau du produit intérieur brut réalisé hors secteur hydrocarbures) et de l'efficacité de l'appareil de collecte. On peut prendre à titre de comparaison l'exemple des ratios suivants :

- Le ratio de l'impôt sur le revenu global des personnes (IRG) rapporté au PIB est de l'ordre de 1% en Algérie, alors qu'il varie de 5% à 20% dans les autres pays (il est en moyenne de 12% dans les pays de l'OCDE) ;
- Le taux de prélèvement de l'impôt sur les sociétés représente, en 2001, 1,2% du PIB en Algérie, alors qu'il peut y aller jusqu'à plus de 4% dans les autres pays (il est en moyenne de 2,9% dans les pays de l'OCDE).¹

Dans un pays rentier, l'augmentation des prix du pétrole se traduit par l'augmentation de la part de la fiscalité hydrocarbures dans les recettes totales et dans le PIB du pays et par la réduction simultanée de la part de la fiscalité ordinaire ce qui rend l'économie de plus en plus dépendante de cette ressource. Par ailleurs, un coefficient qui permet de mesurer le degré de la dépendance pétrolière et qui est défini comme la proportion des dépenses non couvertes par les ressources ordinaires, montre bien l'aggravation de cette dépendance, accrue régulièrement au cours des années dans les pays rentiers. En outre, cette proportion mesure le déficit du trésor qui est généralement couvert par le recours à l'endettement.

- **Des recettes fiscales** qui augmentent à un rythme plus rapide que celui du PIB. Ce phénomène est la conséquence de trois facteurs principaux, il s'agit de :
 - La hausse des prix du pétrole permettant l'afflux massif de recettes pétrolières qui représente plus de 60% des recettes budgétaires dans plusieurs pays rentiers ;
 - L'octroi d'aides financières aux entreprises publiques qui ont prouvé, pendant plusieurs années, leur incapacité de créer de la valeur ajoutée, ce qui constitue un frein à la croissance du PIB d'un côté, de l'autre côté, avec le temps ces aides consacrées au secteur public termineront par évincer le secteur privé.
 - La faible absorption des afflux financiers extérieurs par l'économie. Ce facteur a un impact direct sur la gestion des recettes pétrolières dans la mesure où il entraîne trois actions de l'Etat :

1- S.A. DIB, « Evolution de la fonction financière de la fiscalité pétrolière », Ministère des Finances en Algérie, 2001.

- ☞ Une injection imprudente de liquidités dans l'économie. En effet, une grande partie des dépenses publiques dans les pays rentiers est orientée essentiellement vers le secteur tertiaire et l'amélioration des revenus ce qui engendre une augmentation du taux d'inflation, de la demande intérieure et des importations induisant ainsi un transfert à l'étranger des revenus ainsi récoltés. Un autre facteur conduit à la même situation, il s'agit des excédents continus de la balance des paiements qui accroissent l'offre de monnaie suivie souvent d'une augmentation de la consommation, des importations et de tensions inflationnistes. Les pays à économie rentière se trouvent généralement dans l'obligation d'importer du fait de leur incapacité de produire et d'imposer leur production sur un marché international régi par la concurrence. D'où une vulnérabilité externe ;
- ☞ Le dépôt des recettes non absorbées par l'économie dans des banques internationales ou en achetant des bons de trésor des pays les plus riches. Dans ce cas aussi, il s'agit d'un transfert de fonds vers l'étranger au lieu d'améliorer la capacité d'absorption de l'économie à travers les investissements productifs ;
- ☞ La création de fonds permettant de stabiliser le niveau des recettes pétrolières. Dans le même objectif, l'Algérie a créé en 2000 un Fonds de Régulation de Recettes (FRR).

Cependant, dans une économie rentière, une politique économique efficace est celle qui permettra de transformer les recettes d'hydrocarbures en une source de richesse durable en vue d'un développement économique indépendant de l'extérieur.

4.1.2. Le caractère épuisable du produit exporté (hydrocarbures)

Dans ce cas, il s'agit des contraintes liées et imposées par la nature du produit exporté. Les hydrocarbures sont des produits épuisables, cette caractéristique devrait, plutôt, inciter l'Etat à concevoir des stratégies de développement économique efficaces allant dans le sens d'installer ou de diversifier le tissu des activités économiques productives hors secteur des hydrocarbures, mais ce qui se fait réellement dans la majorité des pays rentiers c'est de continuer à se baser sur l'exploitation des hydrocarbures en le considérant toujours comme unique source de devises. Cette situation rend d'un côté la date d'épuisement de cette matière première plus proche et de l'autre côté, l'avenir des générations futures devient incertain.

En résumé, l'exploitation du pétrole et l'utilisation des recettes tirées de son exportation dans un pays rentier doit obéir à certaines conditions qu'on peut résumer dans les points suivants :

- Un taux d'extraction optimal du pétrole fixé en tenant compte : du volume des réserves détenues, de la capacité d'absorption de l'économie aux recettes d'exportation et de l'importance des besoins de l'économie en cette matière première ;
- La fixation d'un niveau optimal de conservation et des exportations des hydrocarbures ;
- La détermination des niveaux de la rente pétrolière destinés à l'épargne au profit des générations futures.

La réalisation de l'ensemble de ces décisions se fera à l'aide du choix de politiques appropriées notamment de types fiscal, commerciale, monétaire et de change. Durant les prochaines années, la perpétuation de la croissance économique des pays rentiers pétroliers va être assurée par les secteurs hors hydrocarbures et par la capacité des agents économiques à dégager leur propre épargne qui servirait de nouvelle source de financement de l'économie.

4.2. Les facteurs exogènes

4.2.1. L'instabilité accrue des prix du pétrole

Les causes des fluctuations des prix du pétrole sont multiples (traitées dans le deuxième chapitre). Cette instabilité des prix du pétrole sur les marchés internationaux se traduit par l'instabilité des recettes pétrolières d'un pays exportateur nets des hydrocarbures (à l'exemple de l'Algérie) qui peut changer le devenir de son économie dans la mesure où les recettes pétrolières représentent la seule source de financement de l'économie et leur instabilité a une incidence directe sur la stabilité des différents indicateurs macro économiques du pays.

4.2.2. L'exposition aux chocs et contre-chocs pétroliers

La vulnérabilité externe sans précédent d'une économie à l'égard des fluctuations des prix du pétrole (choc et contre-choc pétrolier) sur les marchés internationaux est due à la place importante occupée par les recettes pétrolières dans la totalité des recettes d'exportation, le PIB et dans les recettes budgétaires des pays pétroliers ce qui engendre dans la plus part des temps des effets négatifs sur la croissance et le développement économique de ces pays.

La dépendance des recettes pétrolières du prix du pétrole, qui est un facteur international, les rend imprévisibles et instables, de même pour le taux de change, la valeur de la monnaie nationale, la situation de la balance des paiements et les finances publiques. Si on prend le cas d'un contre-choc pétrolier, la chute des recettes d'exportation mettra l'économie en face d'un dilemme. Soit maintenir le même niveau de production du pétrole en subissant ainsi les conséquences qui en découlent, soit intensifier la production du pétrole de telle manière à compenser les pertes dues à la baisse des prix afin de maintenir la stabilité du niveau des recettes pétrolières et des autres variables macro économiques qui dépendent des seules exportations d'hydrocarbures. Le contre-choc de 1986 permet d'illustrer les incidences de la volatilité des prix du pétrole sur l'économie algérienne qui est arrivée au point de mettre fin à la politique d'industrialisation adoptée avant 1986 et au point de nécessité d'intervention des institutions internationales de Bretton-Woods à savoir le FMI et la banque mondiale en 1994, qui ont proposé l'adoption d'un plan d'ajustement des déséquilibres macro économiques dont la chute des prix du pétrole en 1986 étant la cause principale. Ainsi, la majorité des pays rentiers se sont retrouvés dans l'obligation de se conformer aux programmes du FMI qui apportait un soutien financier et monétaire de court terme à condition que ces pays adoptent des programmes d'équilibre des budgets gouvernementaux et des comptes d'échanges extérieurs. Il s'agissait bien d'en arriver à une réduction générale du rôle direct joué par l'État dans l'économie.

5. La théorie de Staple « Staple Theory »

Les expériences historiques de développement et de croissance économiques réussies par les produits primaires (telles que celles de la Grande Bretagne et des Etats-Unis) ont été expliquées et démontrées par la « théorie de staple »¹. Le terme « Staple » est utilisé pour désigner une matière première occupant une place centrale dans les exportations.

La « théorie de Staple » a été élaborée dans les travaux de M. H. Watkins en 1963², elle s'applique aux économies à marché domestique limité, ayant une abondance de terre par rapport au travail et au capital. Cette théorie a été conçue à l'origine pour l'économie canadienne qui a connu un développement fondé sur une série de Staples, pendant plus de trois siècles.

1- SID AHMED Abdelkader, « Rente pétrolière : Quelques problèmes théoriques », Ed. ORSTOM, Paris, 1989, p. 34.

2- WATKINS M. H., « A staple theory of economic growth », Canadian journal of economics and political sciences, Mai 1963, pp. 141-158.

Selon cette théorie, le secteur des ressources naturelles contribue de manière indirecte à la croissance, par le biais d'une série d'« effets de diffusion » qui permettent d'entamer un processus de diversification et de développement industriel, il peut s'agir :

- **D'un effet de liaison amont :** Un investissement domestique qui résulte de la demande d'inputs émanant du secteur des exportations ;
- **D'un effet de liaison aval :** Un investissement induit dans les industries domestiques en utilisant les outputs de l'industrie d'exportation ;
- **D'un effet de liaison de la demande finale :** Un investissement domestique induit, cette fois-ci, par la demande de biens de consommation destinés à satisfaire les besoins de facteurs de l'industrie d'exportation.

Avec ces effets de diffusion, le secteur exportateur est considéré comme le stimulant initial des investissements à réaliser dans les autres secteurs d'activités hors secteur en exploitation dont on observe une réponse aux nouvelles opportunités d'investissement. Selon la « théorie de Staple », une fois que les nouvelles opportunités d'investissement sont saisies, la croissance débouchera sur un processus de diversification de la base d'exportation à travers ces effets de diffusion qui vont ainsi, permettre d'atténuer le degré de dépendance de l'économie vis-à-vis de l'exportation du produit primaire en question (hydrocarbures).

Or, dans la quasi-totalité des pays exportateurs nets du pétrole, la transition vers une économie diversifiée, prévue par la « *théorie de Staple* », n'a pas eu lieu et les effets de diffusion n'ont pas été déclenchés. En effet, en l'absence des effets de diffusion, l'économie reste fortement dépendante des revenus pétroliers, ce qui entraînerait la stagnation de l'économie. Ainsi, la « *théorie de Staple* » ne s'applique pas aux expériences récentes des pays exportateurs de pétrole (à l'exception de la Norvège) pour lesquels le pétrole représente une entrave au développement et à la croissance économique.

Le rôle joué par les revenus pétroliers dans les économies exportatrices des hydrocarbures est déterminé par leur niveau de contribution à la croissance du PIB, au total des recettes d'exportations et des recettes budgétaires de l'Etat, d'une manière générale, au total des ressources de financement de l'économie. Ce niveau de contribution détermine à son tour le niveau de la dépendance de l'économie envers le secteur des hydrocarbures et par conséquent, le degré de vulnérabilité des agrégats économiques du pays aux fluctuations du prix du pétrole (un facteur exogène) et à l'instabilité des recettes d'exportation.

Section 2 : L'impact des ressources pétrolières sur les économies des pays exportateurs du pétrole

La majorité des pays exportateurs nets du pétrole se caractérisent par l'importance des revenus reçus des exportations pétrolières qui représentent plus de 90% de la valeur totale des exportations, plus de 50% du PIB (ils représentent 1% du PIB durant les années 1970, 41% durant les années 1980 et plus de 50% aujourd'hui)¹ et selon les données du FMI (2007), ces revenus représentent plus de 70% des recettes fiscales de l'Etat. Ainsi, ces revenus représentent la principale si non l'unique source de devises pour les pays exportateurs du pétrole et dont l'évolution dans le temps dépend principalement de deux facteurs : le prix du pétrole et les volumes exportés. Cependant, cette aisance financière conduit-elle au développement économique ? En effet, les pays dépendants du pétrole comme principale source de revenus figurent parmi les pays ayant les difficultés économiques les plus graves. Ce qui est aussi remarquable dans ces pays, c'est qu'aucune autre activité d'exportation n'a pu se développer de façon significative sachant qu'une partie des recettes est affectée à des dépenses improductives telles que l'accroissement des salaires et des avantages sociaux (Retraite, allocations chômage, aides sociales, subventions, etc.). Selon SACHS et WARNER (1995) « les pays riches en ressources naturelles apparaissent paradoxalement moins performants que les pays qui n'en disposent pas »².

La tendance baissière des prix du pétrole des années 1980 et la détérioration des économies des pays exportateurs a relancé le débat sur l'impact des fluctuations des prix du pétrole et les effets des importants revenus générés en périodes de hausse des prix sur les processus de développement de ces pays, la plupart des auteurs arrivent aux mêmes constats négatifs. Selon ces constats, les revenus pétroliers se traduisent par deux effets pervers sur les économies exportatrices nettes du pétrole :

- Des effets d'ordre économique ;
- Des effets d'ordre comportemental.

1- GACEM Brahim, « *La rente pétrolière en Afrique : bénédiction ou malédiction ?* », Finance & The Common Good/ Bien Commun, N° 28-29-III, 2007, p. 117.

2- OMGBA Luc Désiré, « *Trois essais sur l'économie politique de la rente pétrolière dans les Etats africains* », Thèse de doctorat soutenue à l'université d'Auvergne Clermont- Ferrand 1, 2010, pp. 02-03.

I. Des effets d'ordre économiques

Du point de vue économique, il existe deux arguments permettant d'expliquer les raisons, liées à la fluctuation des prix du pétrole, de la faible performance des économies des pays riches en pétrole :

- L'argument du Syndrome Hollandais ;
- L'argument de l'instabilité du prix du pétrole.

1. L'argument du Syndrome Hollandais

Il fait référence à la théorie du Syndrome Hollandais « Dutch Disease » qui établit une relation entre dépendance en pétrole, appréciation du taux de change et croissance économique.

1.1. Définition du Syndrome Hollandais

Le Syndrome Hollandais est un phénomène par lequel le secteur pétrolier provoque une hausse du taux de change de la devise locale, ce qui rend les autres exportations non compétitives. En effet, les exportations de pétrole prennent toute la place et bloquent d'autres secteurs d'exportations porteurs, notamment l'agriculture et la fabrication, ce qui rend la diversification économique particulièrement difficile.¹

1.2. La théorie du Syndrome Hollandais

L'expression du Syndrome Hollandais a été utilisée pour la première fois en 1977 dans une revue anglaise appelée « The Economist » avec la découverte des gisements de pétrole en Grande Bretagne et suite aux débats sur les difficultés auxquelles pourrait se heurter l'économie britannique.

D'un autre côté, le terme fait référence à l'expérience économique décevante des Pays Bas après la découverte et l'exploitation des réserves de gaz naturel du gisement de « Groningue ». Le phénomène du Syndrome Hollandais reflète la contradiction qui existe entre d'une part, la conjoncture interne défavorable avec une situation économique en dégradation (baisse des investissements, de la production et des profits, hausse du taux de chômage, etc. Cette situation a entraîné la récession de l'économie hollandaise) et d'autre part, la position externe favorable avec une balance extérieure largement excédentaire qui

1- KARL Terry Lynn, « Comprendre la malédiction des ressources », Ed. Open Society Institute, 2005, p. 24.

suppose ainsi un taux d'épargne important et une monnaie nationale forte (avant la récession, l'économie hollandaise affichait des comptes extérieurs excédentaires).

Le Syndrome Hollandais survient lors des entrées massives des revenus pétroliers. En effet, l'augmentation des revenus pétroliers pousse à la hausse le taux de change réel de la monnaie du pays exportateur du pétrole ce qui rend la plupart des exportations hors hydrocarbures non compétitives. Dans ce cadre, la théorie du Syndrome Hollandais permettrait d'expliquer la disparition des secteurs hors hydrocarbures en analysant les effets d'un choc pétrolier sur les différents secteurs d'activité économique. En fin, ce type d'analyse permettrait d'établir une relation entre la dépendance d'une économie vis-à-vis des recettes pétrolières (mesurée par le ratio des exportations du pétrole en pourcentage du PIB) à la faible croissance économique du pays en question.

Depuis les années 1980 (après les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979), la théorie du syndrome hollandais bénéficie d'une littérature théorique abondante. Parmi les théoriciens qui ont étudié ce phénomène, on citera CORDEN et NEARY, les études réalisées par ces derniers en 1982 se fondent essentiellement sur les travaux précédents de GREGORY (1976) et de SNAPE (1977) qui ont été parmi les premiers à modéliser les effets d'une hausse des prix des hydrocarbures (et/ou de la production et des exportations d'hydrocarbures) à la fois sur la fonction de distribution des revenus entre les différents secteurs et sur la taille et la rentabilité des secteurs hors hydrocarbures souvent assimilés au secteur manufacturier ou agricole.

Dans la même problématique, SACHS et WARNER, qui ont beaucoup travaillé sur les sources de la croissance économique des pays exportateurs du pétrole, aboutissent en 1997 au résultat selon lequel, il existe une corrélation négative entre dépendance en ressources naturelles et croissance économique. Ce résultat fut expliqué par COLLIER et GUNNING en 1999 par la fluctuation des prix du pétrole et l'instabilité du marché pétrolier.

1.3. Les causes du Syndrome Hollandais

La maladie hollandaise se manifeste lors d'une rentrée massive de devise étrangère résultant de plusieurs éléments et qui sont principalement :

1.3.1. L'expansion du secteur des ressources naturelles

Cet afflux de devises est dû principalement aux deux chocs pétroliers en 1973 et en 1979, mais aussi à des chocs d'offre à la suite de nouvelles découvertes et à l'exploitation de nouveaux puits de pétrole.

1.3.2. L'aide étrangère aux pays en développement « l'aubaine »

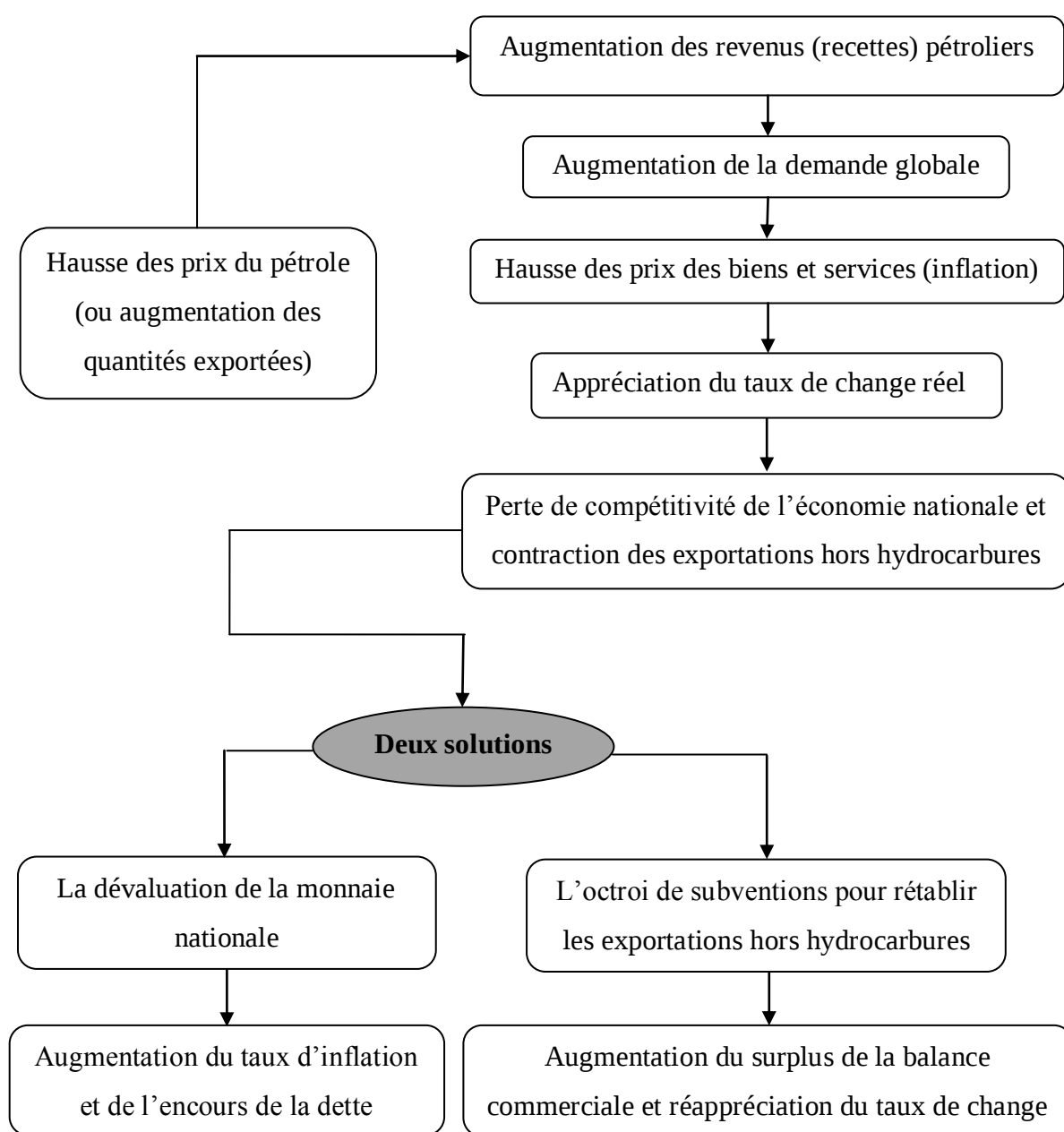
Edwards et Van WIJNBERGEN (1989) soulignent qu'il existe certaines similitudes entre l'accroissement des revenus provenant de l'exploitation de ressources naturelles et les flux d'aide internationale. Chacun amène une augmentation temporaire de devises étrangères disponibles tout en utilisant une quantité limitée de facteurs de production. De plus, chacune vient sous forme de devises étrangères, qui seront, du moins partiellement affectée à l'achat de biens non échangeables, ce qui amènera une appréciation de la monnaie nationale. Les conséquences de la réallocation des ressources au sein de l'économie sont aussi les mêmes. En effet, les facteurs de production ont tendance à quitter les secteurs manufacturiers ou agricoles, créant une pression à la hausse sur les salaires réels des secteurs en termes de biens échangeables.

1.3.3. L'afflux massif d'investissements directs étrangers

La maladie hollandaise peut aussi provenir d'un afflux massif d'investissements directs étrangers dans une économie. Dans le cas d'un pays en voie de développement, avec une économie dite de « price taker » (le pays n'a aucun effet sur le prix des produits qu'il importe ou exporte), un afflux de capitaux étrangers se traduit par une appréciation ou une dépréciation de la monnaie locale, tout dépend si ces nouveaux capitaux sont utilisés pour financer les dépenses courantes ou l'accumulation du capital dans les secteurs des biens échangeables ou non échangeables. Si ces nouveaux capitaux sont utilisés pour financer la consommation domestique, alors ils augmenteront le pouvoir de dépenser et la demande de biens échangeables et non échangeable entraînant du même coup une appréciation de la monnaie locale et un déficit du compte commercial. Ceci est causé par une demande excédentaire qui accroît le prix des biens non échangeables sur le marché local, alors que les prix des biens échangeables est déterminé sur le marché mondial. Dans le cas où l'IDE est utilisé pour financer l'accumulation de capital, il faut s'attendre à une hausse de la

productivité dans le futur. Ainsi, dans ce cas, l'orientation de l'IDE vers les secteurs des biens échangeables ou non échangeables est d'une importance primordiale pour le taux de change réel. Si l'IDE est concentré dans le secteur des biens échangeables, l'offre de biens échangeables s'accroîtra et le compte commercial s'améliorera. Maintenant, si l'IDE est orienté vers le secteur des biens non échangeables, alors le compte commercial se détériorera et le taux de change réel tendra à s'accroître au fur et à mesure que le prix des biens non échangeables diminue.

Figure N° 10 : La manifestation du Syndrome Hollandais.



Source : Figure élaborée par nos soins suite à nos différentes lectures.

1.4. Les effets du Syndrome Hollandais

Selon la théorie du syndrome hollandais, un choc pétrolier et une augmentation des recettes pétrolières entraîne deux principaux effets sur les économies des pays exportateurs du pétrole, à savoir :

- Les « effets mouvement ou déplacement des ressources » ;
- Les « effets dépense ».

Ces effets se manifestent sur le marché des biens et sur le marché des facteurs (CORDEN et NEARY, 1982).¹

1.4.1. L'effet mouvement (réallocation des ressources)

La hausse des prix du pétrole et des recettes pétrolières entraîne des « distorsions sectorielles » dans l'économie qui se manifestent par un déplacement des facteurs de production entre les différents secteurs d'activités économiques. Selon l'analyse présentée par CORDEN en 1984, l'économie est composée de deux secteurs qui sont :

- **Le « secteur en boom »** : Ce secteur est représenté par le secteur pétrolier, qui est un secteur échangeable, en période de hausse des prix ou de production dont l'effet est la réduction des coûts de production.
- **Le « secteur hors boom »** : Ce secteur ou encore les autres biens échangeables qui couvrent les autres exportations et les substituts d'importation tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur agricole. Le secteur hors boom peut être soit :
 - **Un secteur échangeable** : Il s'agit des différents secteurs produisant des biens et services hors pétrole et qui couvrent les autres exportations. Ce secteur est souvent assimilé au secteur manufacturier et au secteur d'agriculture ;
 - **Un secteur non échangeable** : C'est un secteur dont la production n'est pas destinée à l'exportation, il est représenté principalement par le secteur des services.

Selon la théorie du syndrome hollandais, toute augmentation importante des prix internationaux des hydrocarbures se traduit par le développement du secteur des hydrocarbures qui attirera de plus en plus les facteurs de production à savoir le capital et le travail (la main d'œuvre), ce mécanisme entraînera à son tour les effets suivants :

1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Série « Master of Science », N° 103, 2010, p. 15.

- Un déplacement des facteurs de production (travail / capital) du secteur hors boom vers le secteur en boom ce qui conduit à une contraction de la production des secteurs hors hydrocarbures ;
- Une baisse de la production des secteurs hors hydrocarbures engendrant ainsi une pression à la hausse sur les prix locaux qui si elle se généralise provoquera une hausse du taux d'inflation ;
- Une hausse des salaires due à l'augmentation de la demande de travail dans le secteur pétrolier. En effet, le déplacement de la main d'œuvre vers le secteur en boom poussera les autres secteurs à proposer un salaire plus important afin d'attirer la main d'œuvre et de faire face à la baisse de la production.

En raison de l'importance de sa place dans l'économie, le secteur des hydrocarbures finira par éliminer les autres activités de production, principalement celles destinées à l'exportation, entraînant la disparition des secteurs d'industrie et d'agriculture qui sont des activités renouvelables et pérennes au profit d'une production pétrolière non renouvelable et épuisable dans le temps. En effet, le niveau du PIB par habitant non généré par les hydrocarbures est très faible avec un taux de croissance négatif pour la plupart des pays exportateurs de pétrole. La disparition des secteurs manufacturier et agricole a de lourdes conséquences sur l'économie et affecte directement le niveau de l'investissement, de l'épargne et du taux de croissance.

La dépendance à l'égard du secteur pétrolier affecte les principaux déterminants de la croissance économique à savoir : Le taux d'investissement et d'épargne et le degré d'ouverture de l'économie à l'extérieur. Si on prend l'exemple des investissements, l'utilisation de la méthode économétrique dite des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) permet d'obtenir le résultat suivant : Une augmentation de 10% de la part moyenne des revenus pétroliers dans le PIB entre 1975-2003 entraîne une baisse du taux d'investissement moyen sur la même période de 1,2% environ.¹

L'industrie pétrolière crée peu d'emplois et, généralement, les compétences requises par ces emplois ne correspondent pas au profil des chômeurs des pays exportateurs nets du pétrole. De ce fait, l'Etat fera appel à une main d'œuvre étrangère qui s'installe et exerce dans le secteur pétrolier, ce qui prive les pays exportateurs du pétrole de l'avantage de s'appuyer sur ce secteur (base du développement économique) pour faire baisser le taux de chômage. En

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 188.

plus d'une main d'œuvre qualifiée, le secteur pétrolier exige des capitaux importants ce qui explique le recours des pays pétroliers aux sociétés étrangères. De ce fait, les liens de production avec les autres secteurs de l'économie seront de plus en plus faibles.

Par ailleurs, les effets du Syndrome Hollandais se traduisent, aussi, par une baisse de la part relative (en valeur ajoutée et en emplois) des secteurs hors hydrocarbures (manufacturier et agricole) qui deviennent de moins en moins compétitifs¹. En tant que moteur principal de la croissance, la contraction du secteur manufacturier engendre un ralentissement ou un déclin de la croissance économique. Ainsi, la théorie du Syndrome Hollandais permettrait d'expliquer le déclin de la croissance économique des pays exportateurs du pétrole par l'expansion du secteur pétrolier qui entraîne la contraction, voire l'élimination des secteurs de biens échangeables (hors pétrole) dont les exportations deviennent de moins en moins compétitives en raison de la forte appréciation réelle du taux de change et l'absorption d'une partie importante de la main d'œuvre des autres secteurs de l'économie par le secteur pétrolier, car les facteurs de production y sont mieux rémunérés. La disparition des secteurs hors hydrocarbures entraîne des distorsions sectorielles, un ralentissement de la croissance économique et une prédominance du rôle de l'Etat.

La dépendance envers les recettes pétrolières modifie la structure globale de l'économie et on entend par structure globale de l'économie : les secteurs d'activité, la balance des paiements (plus précisément la balance commerciale), l'offre d'emplois, le niveau général des prix des biens et services et tous les facteurs déterminants la compétitivité du marché national sur les marchés internationaux.

1.4.2. L'effet de dépense

L'effet dépense survient du côté de la demande, l'augmentation des prix du pétrole entraîne l'accroissement des revenus et un excédent de la balance des paiements. La convertibilité des devises (issues de l'exportation du pétrole) en monnaie nationale se traduirait par la hausse de la demande globale de tous les biens et par conséquent par :

- Une augmentation des importations afin de satisfaire les besoins de la population ce qui se traduira par un transfert des revenus pétroliers ainsi récoltés vers les pays importateurs du pétrole ;

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 94.

- Une augmentation des prix des biens et services. En effet, l'excès de la demande sur l'offre (entraîné par l'augmentation des revenus nationaux et la baisse de la production des secteurs hors pétrole) est régulé par une augmentation des prix ce qui conduit à une dépréciation de la valeur de la monnaie nationale et l'augmentation des pressions inflationnistes d'où une perte de compétitivité économique des secteurs hors hydrocarbures. En effet, la dépendance des recettes pétrolières freine toute motivation à rechercher une utilisation plus efficace des capitaux ce qui peut entraîner, à long terme, une perte définitive de la compétitivité. L'opportunité de profiter d'un l'avantage comparatif pousse les pays à se spécialiser dans l'exportation du pétrole au dépend d'une diversification de l'économie. Cette stratégie qui terminera par accentuer la dépendance du pays envers l'extérieur notamment en matière de produits alimentaires du fait de l'accentuation de la demande interne due à la hausse des recettes d'exportation.

A cet effet, il s'avère important de signaler que le Syndrome hollandais ne se généralise pas dans tous les pays exportateurs du pétrole, sa présence dépend du degré de dépendance de l'économie vis-à-vis des revenus pétroliers et des méthodes de gestion de ces derniers

2. L'argument de l'instabilité des prix du pétrole

Le deuxième argument économique fait référence à la volatilité des prix du pétrole. Le marché pétrolier est le marché le plus instable au niveau mondial (comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent) et les pays (importateurs et exportateurs du pétrole) trouvent des difficultés à gérer les fluctuations des prix du pétrole et les cycles économiques d'expansion et de récession qui les suivent et qui exercent des effets négatifs sur la discipline budgétaire de contrôle des finances publiques, les efforts de planification publique, les investissements, la répartition des revenus et la réduction de la pauvreté.

Les économies dépendantes des recettes pétrolières sont plus sujettes à des fluctuations des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Les indicateurs économiques à l'instar du produit intérieur brut (PIB), des recettes d'exportation et des recettes publiques des pays exportateurs nets du pétrole sont en corrélation étroite avec les fluctuations des prix internationaux du principal produit d'exportation « pétrole ». En effet, l'instabilité des prix du pétrole se traduit par une instabilité des revenus pétroliers considérés comme la source principale du financement de l'économie, ceci engendrera ;

- Une instabilité des dépenses qui sont faciles à élever en périodes de hausse des prix du pétrole mais, difficilement ajustables pendant les périodes de baisse ;
- Une instabilité de l'épargne et des investissements. La prise de décisions dans un environnement imprévisible et incertain est difficile notamment dans un pays ayant un système financier peu développé qui ne dispose pas d'instruments de couverture de risques qui permettent aux investisseurs de gérer les contraintes liées à la volatilité des prix du pétrole.

Cette instabilité des prix du pétrole a, par conséquent, un impact direct sur l'ensemble des indicateurs économiques à savoir :

- Le PIB ;
- Le taux de change ;
- Le taux de chômage et d'inflation ;
- Le budget de l'Etat ;
- La balance des paiements ;
- L'épargne et l'investissement.

2.1. Le produit intérieur brut

Selon les estimations de la Banque Mondiale, une hausse du prix du pétrole de 10 Dollars/Baril augmenterait de 14% le PIB de l'Arabie-Saoudite, 17,8% celui du Nigéria et de 29% celui de l'Angola (Banque Mondiale, ESMAP, 2005). Par ailleurs, l'effondrement des prix a des conséquences très graves sur les économies de ces pays. En effet, le PIB total des pays de l'OPEP avait chuté de 20% entre 1997 et 1998 quand le prix du Brent est passé de 19 à 12,7 dollars/baril.

2.2. Le prix du pétrole et le taux de change

Le taux de change est le déterminant principal de la compétitivité internationale d'une économie. Les fluctuations du prix du pétrole se traduisent par l'instabilité des revenus d'exportation des pays pétroliers et par conséquent, par l'instabilité du taux de change. La hausse du prix du pétrole et des rentrées en devises entraîne la dépréciation de la monnaie nationale et l'augmentation du taux de change. Cette situation entrave le processus de diversification économique et réduit l'ouverture extérieure de l'économie car les exportations hors hydrocarbures deviennent de moins en moins compétitives.

2.3. Le taux de chômage et le taux d'inflation

L'expansion du secteur pétrolier (hausse des prix, de la production et des exportations) a des conséquences sur l'emploi liées à la faible intensité de l'industrie pétrolière en travail. La population active employée dans le secteur minier ne représente que 0,3% à 4% de l'ensemble de la population active dans les principaux pays exportateurs de pétrole¹. Ainsi, la contribution du secteur moteur de la croissance « secteur pétrolier » à la baisse du taux de chômage et à la création de l'emploi est négligeable comparativement à sa contribution à la valeur ajoutée du PIB. Tandis que, les secteurs hors hydrocarbures qui ont une faible contribution au PIB, ont une contribution forte à la création d'emplois.

S'agissant du taux d'inflation, la hausse du prix du pétrole est à l'origine de l'augmentation de la demande globale et de la contraction de la production dans les secteurs manufacturier et agricole d'où un déséquilibre entre la demande et l'offre globale qui sera réglé soit par la hausse du niveau général des prix des biens et services soit, par l'augmentation des importations. Cette situation entraîne une hausse du taux d'inflation et une dégradation des termes de l'échange.

2.4. Le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat représente le seul lien entre le secteur des hydrocarbures et le reste de l'économie, à travers : les redevances, les accords de partage de production, les impôts sur les bénéfices des sociétés pétrolières. Ce lien élargit le rôle de l'Etat dans le processus du développement économique et réduit celui du secteur privé.²

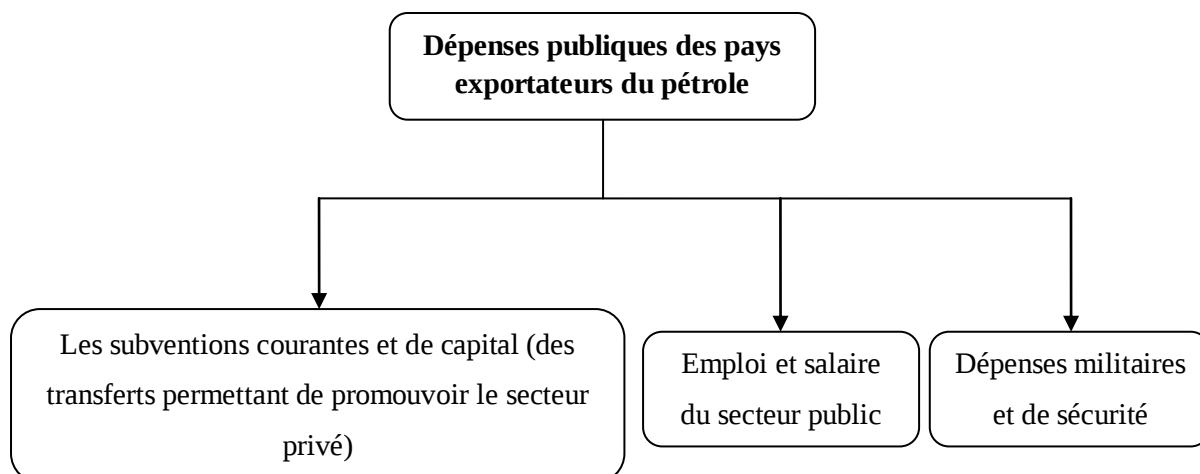
La volatilité des prix des hydrocarbures a un impact direct sur les principaux indicateurs budgétaires et sur les stratégies d'endettement des pays exportateurs nets du pétrole. En effet, lorsque le prix des hydrocarbures augmente, les revenus gouvernementaux s'accroissent proportionnellement. Ces revenus supplémentaires peuvent être utilisés pour réduire les déficits budgétaires et/ou augmenter les dépenses afin d'accroître la capacité d'absorption du capital dans l'économie. Lorsque le prix baisse, l'inverse se produit, ce qui risque le plus souvent d'entraîner une augmentation des déficits budgétaires, une forte réduction des dépenses de l'Etat (administrations, entreprises et particuliers) et une interruption des projets à long terme. La conséquence immédiate d'une telle situation est le

1- Bureau International du Travail (BIT), Statistiques de 2004.

2- ASKARI et JABER (1999), Cité dans AOUN Marie-Claire, « La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs », Op.cit, p. 107.

recours de l'Etat à l'endettement extérieur afin de poursuivre le financement des programmes d'investissement lancés en période de hausse des prix du pétrole ce qui réduira la capacité du pays à rembourser rapidement ses dettes extérieures.

Figure N°11 : La structure des dépenses publiques des pays exportateurs du pétrole



Source : Figure élaborée par nos soins suite à nos différentes lectures.

2.5. La balance des paiements

La balance des paiements (balance commerciale, courante et des services) des pays pétroliers est tributaire de la volatilité des prix du pétrole. Le solde de celle-ci suit de très près l'évolution du prix du pétrole, cette forte corrélation reflète la part de plus en plus importante qu'occupent les hydrocarbures dans les exportations et en tant que source de devises.

La fluctuation du prix du pétrole déstabilise l'équilibre de la balance des paiements des pays pétroliers. La baisse des recettes d'exportation et l'augmentation de l'encours de la dette extérieure constituent les principaux canaux de transmission des effets négatifs de l'instabilité du prix du pétrole. En effet, le faible prix du pétrole durant la période de 1980-1990 accompagné par l'accentuation du niveau de la dette extérieure des pays pétroliers (dette et service de la dette) étaient à l'origine de la détérioration de la position extérieure de ces pays et de la fragilité de leur économie. Parmi les pays qui ont réussi à réduire le niveau de leur dette extérieure figure l'Algérie qui a vu son ratio dette extérieure/PIB passer de 41% en

2001 à 16% en 2005. En novembre 2005, l'Algérie avait remboursé la totalité de sa dette au FMI.¹

2.6. L'épargne et l'investissement

La hausse du prix du pétrole qui se traduit par l'augmentation des revenus pétroliers et l'expansion du secteur pétrolier entraîne un transfert des facteurs de production des secteurs hors pétrole au profit du secteur pétrolier diminuant ainsi la productivité et la rentabilité de l'investissement notamment dans les secteurs privés, en effet, une part très importante des revenus pétroliers est réinvestie par les gouvernements dans le secteur public.

L'épargne est un élément important pour les économies dépendantes des recettes pétrolières, celle-ci doit être importante afin d'assurer le bien être des générations futures. Cependant, le taux d'épargne dans les pays pétroliers dépend, en grande part, du niveau du prix du pétrole. Durant les périodes de baisse du prix du pétrole, ces pays ont enregistré des taux d'épargne bas et durant les périodes de hausse du prix du pétrole, le taux d'épargne avait une tendance à la hausse. Comment peut-on expliquer cette relation directe ? L'épargne est une fonction du taux d'intérêt (un taux d'intérêt bas implique un d'épargne bas et vice vers ça). Le taux d'intérêt est déterminé par la banque centrale en tenant compte du niveau de la masse monétaire en circulation, ainsi, si la quantité de monnaie en circulation est importante, la banque centrale augmentera le taux d'intérêt ce qui encourage l'épargne et vice vers ça. La monnaie est créée soit en contre partie d'un crédit à l'économie, d'un crédit à l'Etat ou des avoirs extérieurs. Pour les pays pétroliers, la création de monnaie se fait essentiellement sur la base des avoirs extérieurs constitués en grande partie par les revenus pétroliers qui dépendent du prix du pétrole. De ce fait, la hausse du prix du pétrole augmentera la base monétaire ce qui poussera la banque centrale à augmenter le taux d'intérêt afin de lutter contre l'inflation en encourageant l'épargne. Cependant, les pays pétroliers ont tendance à adopter des politiques budgétaires expansionnistes durant les périodes de hausse du prix du pétrole qui reflètent, ainsi, leurs préférences à consommer qu'à épargner. Dans ce cadre, Hamilton (2003) a démontré que seuls les pays pétroliers qui ont connu des taux d'épargne négatifs, ont enregistré des taux de croissance économiques négatifs.

1- Banque Mondiale, Statistiques de 2005.

II. Des effets d'ordre comportemental

Avant de présenter les effets d'ordre comportemental de la richesse pétrolière et des revenus tirés de son exportation sur les économies des pays exportateurs nets du pétrole, il convient d'abord, de citer quelques contradictions qui caractérisent ces pays. En effet, ces pays se caractérisent par des contradictions connues sous le nom de « **Paradoxe de l'Abondance** » qu'on peut résumer dans les points suivants :

- Plusieurs études ont démontré que les pays en développement riches en pétrole ont eu des résultats bien inférieurs à ceux des pays en développement dépourvus de ressources naturelles. Par ailleurs, ces pays figurent parmi les pays qui ont la plus faible croissance, alors qu'ils présentent une forte capacité d'investissement et d'importation. Les pays pétroliers ont reçus des revenus importants générés de l'industrie pétrolière, notamment durant ces dernières années marquées par la flambée des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Pourtant, leurs performances économiques sont décevantes. Une étude menée par SACHS et WARNER en 1995 sur 97 pays en développement exportateurs de pétrole a abouti à un résultat qui confirme que les pays ayant en 1971 un ratio exportation de ressources naturelles/PIB élevé ont tendance à avoir un faible taux de croissance durant la période 1971-1989¹. Une autre étude menée, cette fois ci, par AUTY en 1997 a montré qu'entre 1970 et 1993, les pays pauvres en ressources naturelles, malgré leur plus faible taux d'épargne, se sont développés quatre fois plus rapidement que les pays riches en ressources naturelles ;
- Des expériences de développement de plusieurs pays pétroliers tels que le Venezuela, l'Algérie et le Nigéria montrent que le pétrole représente un obstacle au développement des institutions économiques et politiques solides dans ces pays ;
- Des comportements de recherche de rente qui s'exacerbent en période de choc pétrolier et de hausse des recettes pétrolières. Ces comportements engendrent la corruption, les dépenses inefficaces et surtout la répartition inégale des revenus pétroliers ;
- Le secteur pétrolier a une contribution importante dans le produit national, mais, il emploie une proportion négligeable de la force de travail dans l'économie.

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 71.

Cependant, la croissance économique de plusieurs pays développés, comme les Etats-Unis, était accompagnée d'une forte croissance de la production des ressources primaires (à l'exemple du Charbon, Plomb, Argent, Or, Cuivre, etc.). AUTY montre en 2001, que les pays d'Amérique Latine fortement dotés en ressources naturelles ont enregistré, durant les années 1960, des taux de croissance du PIB/habitant plus élevés que ceux des pays peu dotés en ressources naturelles. Néanmoins, l'exploitation et la production de ressources naturelles dans ces pays ont été accompagnées par la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel qui encourage les investissements productifs et la diversification des activités économiques. En effet, la croissance économique des pays riches en ressources naturelles est plus le résultat d'une politique économique qu'une dotation en ressources naturelles.

Quant à la stagnation et la détérioration de la croissance économiques des pays en développement exportateurs de pétrole, celles-ci s'expliquent, dans la littérature économique et politique, par le phénomène de la malédiction des ressources naturelles. Les deux chocs pétroliers des années 1970, qui ont été suivis par des transferts de revenus vers les pays exportateurs du pétrole (environ 2% du PIB mondial) et qui n'ont pas permis d'améliorer le niveau des indicateurs économiques dans ces pays, ont incité les chercheurs (tels que : MABRO et MUNROE (1974), Gregory (1976), CORDEN et NEARY (1982), NEARY et VAN Wijnbergen (1986)) à s'intéresser plus à l'impact de la hausse des prix du pétrole et du gonflement des revenus pétroliers sur les indicateurs économiques et sur la dépendance d'une économie envers les recettes pétrolières qui entrave la croissance et le développement économique de la majorité des pays exportateurs du pétrole.

1. La malédiction des ressources naturelles : La malédiction pétrolière

« La malédiction des ressources naturelles (à l'exemple du pétrole) renvoie à la relation inversement proportionnelle entre dépendance élevée vis-à-vis des ressources naturelles et taux de croissance économique ».¹

Ce deuxième effet est connu sous le nom de la « malédiction des ressources naturelles » ? Un terme utilisé pour la première fois par AUTY en 1993. Le pétrole est considéré comme la ressource qui présente la plus forte probabilité d'être une malédiction qui provient des effets négatifs des revenus tirés de l'industrie pétrolière, de la volatilité plus importante des prix du pétrole et de l'enjeu stratégique que constitue cette ressource naturelle.

1- KARL Terry Lynn, « Comprendre la malédiction des ressources », Op.cit, p. 23.

Cependant, parler de malédiction des ressources naturelles ne veut pas dire que l'abondance des ressources naturelles est, dans tous les cas, mauvaise pour la croissance économique. Au contraire, il existe d'importants exemples de réussite d'une croissance économique basée sur les ressources naturelles : les Etats-Unis, Canada, Australie, Norvège, etc. Cependant, il n'existe aucun cas de réussite d'une croissance basée sur les recettes d'exportation du pétrole.

La malédiction pétrolière ne renvoie pas à la simple possession de pétrole, mais plutôt, aux pays qui dépendent trop fortement des revenus issus de l'exportation du pétrole. En réalité, ce n'est pas la nature de la ressource elle-même qui pose problème, mais la manière dont les revenus issus de l'exportation de cette ressource sont partagés et utilisés.

La malédiction pétrolière permet d'expliquer les raisons de la détérioration de la croissance économique des pays fortement dépendants des ressources pétrolières. Selon cette logique, les recettes pétrolières sont la cause principale de l'installation d'un esprit de rentier qui n'incite ni à la diversification des activités économiques, ni à l'innovation et l'esprit de l'entreprise. En effet, les recettes pétrolières qui sont souvent captées par l'Etat renforcent le poids de ce dernier dans l'économie nationale et conduisent à l'apparition de la corruption et à la répartition inégale des revenus pétroliers qui aggrave les inégalités sociales et entraîne des tensions sociales et politiques déstabilisantes. De ce fait, la richesse pétrolière se transforme en malédiction pétrolière en raison d'absence de stratégie efficace d'accumulation et d'investissement des revenus pétroliers.

C'est souvent leur impact sur le comportement des dépenses des populations et des gouvernements, et leur impact macroéconomique sur les taux de change et la compétitivité sur les marchés internationaux que les richesses en ressources naturelles se transforment en une malédiction. En d'autres termes, la malédiction des ressources survient lorsque l'abondance des ressources naturelles introduit dans l'économie une distorsion qui réduit l'efficacité de l'utilisation de ces ressources, les investissements et les perspectives de croissance. Cette distorsion économique peut émerger sous forme d'actes de corruption, de taux de change surévalués, d'emprunts excessifs à l'étranger, de salaires trop élevés pour être maintenus à long terme et de dépenses importantes des gouvernements.

Plusieurs auteurs (notamment : ROSS (2001), FEARON et Latin (2003)) affirment que :

- La dépendance en pétrole, comparée à la dépendance en d'autres ressources, donne lieu à plus d'actes de clientélisme ;
- La dépendance en pétrole permet d'entretenir une faible taxation ce qui expose l'offre de biens publics aux aléas des fluctuations des prix du pétrole et des revenus pétroliers ;
- La dépendance en pétrole est négativement corrélée avec le niveau de démocratie, autrement dit, les pays pétroliers sont en moyenne moins démocratiques que les autres pays. Ce résultat s'explique par le comportement ou le mécanisme de l' « Etat rentier » qui repose sur l'effet imposition selon lequel, l'existence des revenus pétroliers diminue la dépendance de l'Etat exportateur du pétrole envers les impôts non pétroliers en le libérant ainsi, des exigences des citoyens pour la transparence fiscale ;
- Les revenus tirés de l'exploitation et de l'exportation du pétrole entraînent l'abandon des activités de production de valeur ajoutée au profit des activités de recherche de rente. Pourquoi ?

La théorie de la malédiction pétrolière présente deux explications liées aux effets pervers des revenus pétroliers sur le comportement des différents agents économiques publics et privés.

1.1. Les effets de prédation des gouvernants (Prédation centralisée)

1.1.1. La mauvaise allocation des revenus pétroliers

La disponibilité des revenus pétroliers rend l'exercice du pouvoir « attractif ». En contrôlant l'appareil étatique, les gouvernants d'un pays pétrolier peuvent suivre une des deux stratégies de gestion des revenus pétroliers suivantes :

- Soit une stratégie qui vise l'enrichissement d'un petit nombre de personnes ;
- Soit une stratégie qui vise l'enrichissement de la majorité en orientant les revenus vers des investissements productifs notamment dans les secteurs hors hydrocarbures permettant d'un côté de diversifier les activités économiques et les sources de revenus et de l'autre côté de créer de l'emploi et de mieux distribuer la rente pétrolière entre les différents agents économiques du pays.

Cependant, dans plusieurs pays exportateurs de pétrole, les décideurs détournent les ressources (revenus) de leurs objectifs principaux. Dans ce type de pays, le rôle des institutions et le type de gouvernance deviennent primordiales, l'expansion du secteur public favorise l'adoption de comportement de recherche de rente par de nombreux entrepreneurs et alimente la corruption. Le comportement de recherche de rente a des effets néfastes sur l'économie :

- Un déclin des activités productives et innovantes en faveur du secteur pétrolier ;
- Une mauvaise allocation des facteurs de production qui entraîne la baisse du taux de croissance du fait de l'investissement des revenus pétroliers sous forme de placement, notamment sur les marchés étrangers, au lieu de financement des investissements créateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

1.1.2. Le recours à l'emprunt et l'accentuation de la dette extérieure

La hausse des prix du pétrole durant les années 1970 a été non seulement suivie d'une augmentation des revenus des pays exportateurs mais aussi d'un recours à l'endettement extérieur dans le but de financer des programmes de dépenses publiques de grande envergure qui sont axés principalement sur le financement des entreprises publiques déficitaires et d'une administration devenue le principal créateur d'emplois, souvent sans contre partie productive.

Ainsi, Plusieurs études récentes menées notamment par la Banque Mondiale sur la malédiction pétrolière montrent que la majorité des pays pétroliers, notamment ceux à faible revenu, se sont mis dans un processus de fort endettement après les deux chocs pétroliers des années 1970.

Existe-t-il une relation entre la hausse du prix du pétrole (hausse des recettes d'exportation) et l'endettement extérieur des pays exportateurs de pétrole ?

Les pays importateurs accordent des prêts aux pays exportateurs du pétrole dont une grande part est gagée sur des matières premières (plus spécifiquement le pétrole et le gaz naturel) qui constituent, pour les Etats producteurs, la seule garantie (collatéral) à présenter aux pays prêteurs pour leurs accorder des prêts. Autrement dit, les ressources naturelles et la volatilité de leur prix constituent un instrument de mobilisation des financements extérieurs par les pays exportateurs du pétrole. Ainsi, il existe une relation positive entre la disposition d'une richesse pétrolière et le niveau de la dette externe notamment en période de hausse des

prix du pétrole qui est, dans ce cas, un signe de la capacité perçue pour un pays à rembourser sa dette en plus d'autres motivations qui sont jugées par :

- La volonté de préserver dans le futur l'accès sur le marché des capitaux. En effet, un pays qui rembourse sa dette sera plus susceptible de contracter de nouveaux crédits ;
- L'existence de sanctions économiques amenant ainsi les pays à rembourser leur dette.

Par ailleurs, plusieurs auteurs insistent sur le rôle de la fluctuation des prix du pétrole dans la détermination du niveau de la dette des pays exportateurs nets du pétrole. En 1987 KRUEGER a attribué l'accentuation du niveau de la dette externe des pays exportateurs du pétrole (à l'exemple de l'Algérie) à la survenance des chocs pétroliers de 1973 et 1979 et au recyclage des pétrodollars qui s'en est suivi, ainsi qu'au relèvement des taux d'intérêt suite à la politique monétaire restrictive des années 1980 en cours aux Etats-Unis et dans la plupart des pays développés (FMI, 2000).¹

En période de hausse des prix du pétrole (les chocs des années 1970), les pays pétroliers utilisent le pétrole comme garantie pour emprunter des capitaux auprès des pays développés. Cependant, en période de chute des prix (le contre choc pétrolier des années 1980), ces pays voient leur dette extérieure s'élever sans, pour autant, avoir les moyens financiers nécessaires pour la régler, d'où l'apparition d'une crise d'endettement et d'insolvabilité qu'a vécu la plupart des pays exportateurs du pétrole après le contre choc pétrolier de 1986.

Cependant, il ne faut pas négliger le rôle des pays créanciers dans l'augmentation du niveau de la dette des pays pétroliers. En effet, lorsque les prix du pétrole sont élevés, les créanciers accordent des prêts aux pays pétroliers qui sont en période où ils en ont le moins besoins, renforçant ainsi la tendance à l'expansion des dépenses (politique budgétaire expansionniste) dont la plupart se sont avérées non productives. A l'inverse, en période de baisse des prix, ces créanciers demandent le remboursement de leurs prêts, au moment où les pays pétroliers sont en situation de besoins de financements extérieurs, sachant qu'en période de hausse des prix du pétrole, ces pays se sont lancés dans de vastes programmes d'investissements à faibles rendement qui ne peuvent pas ainsi être soutenus, durant la phase de baisse des prix du pétrole, que par le recours à l'emprunt. En conséquence, l'action des créanciers renforce l'exposition des pays pétroliers aux effets des fluctuations des prix du

1- OMGBA Luc Désiré, « Trois essais sur l'économie politique de la rente pétrolière dans les Etats africains », Op.cit, p. 69.

pétrole et aux crises d'endettement qui mettent les pays, dans plusieurs cas, en situation de cessation de paiement (c'est le cas de l'Algérie après le contre choc pétrolier de 1986).

En revanche, les banques internationales constituent, de leur côté, un canal de transmission des effets de la volatilité des prix du pétrole sur les économies des pays exportateurs nets du pétrole dans la mesure où elles contribuent à l'aggravation de la situation économique de ces pays. La prise de décision d'octroi d'un prêt par les banques internationales aux pays exportateurs de pétrole dépend du niveau des prix du pétrole, ainsi, ces banques prêtent de l'argent aux pays exportateurs de pétrole lorsque le prix du pétrole est élevé entraînant l'augmentation des dépenses de ces pays ce qui constitue un avantage pour les pays importateurs du pétrole qui trouveront de ce fait un marché pour la vente de leurs produits. Lorsque le prix du pétrole baisse, ces banques exigeront le remboursement des emprunts, alors que, c'est à ce moment que les pays exportateurs du pétrole ont besoin d'argent. Ainsi, les emprunts aggravent les effets entraînés par la chute des prix du pétrole.

Cependant, l'utilisation des emprunts dans des projets d'investissement permettant de rapporter des rendements supérieurs aux taux d'intérêts que les gouvernements doivent verser sur les emprunts obtenus et ne mettra pas le pays en difficulté d'honorer le remboursement de ses dettes (pas de difficulté de liquidité) en période de baisse des prix du pétrole. Or ce n'est pas le cas, par ce que d'une manière, l'argent emprunté est utilisé pour financer des dépenses publiques qui peuvent contribuer à la surévaluation du taux de change décourageant les politiques de diversification des secteurs d'exportation.

1.2. Les effets de capture des revenus pétroliers par les agents privés (prédation décentralisée)

Il s'agit dans ce cas d'un comportement de recherche de la rente par les agents privés. La disponibilité des revenus pétroliers conduit les agents économiques privés à substituer les activités productives par des activités de recherche de rente. En effet, l'augmentation des prix du pétrole et des revenus pétroliers provoquent un déplacement des agents privés, notamment les entrepreneurs, des secteurs manufacturiers et d'agriculture vers le secteur pétrolier.

La décision de s'orienter d'un secteur d'activité vers un secteur d'une autre activité dépend du niveau de la rentabilité de chaque secteur. Le détournement de la rentabilité des

secteurs hors hydrocarbures entraîne une baisse de la productivité de l'ensemble de l'économie qui se traduira par une baisse de la croissance économique.

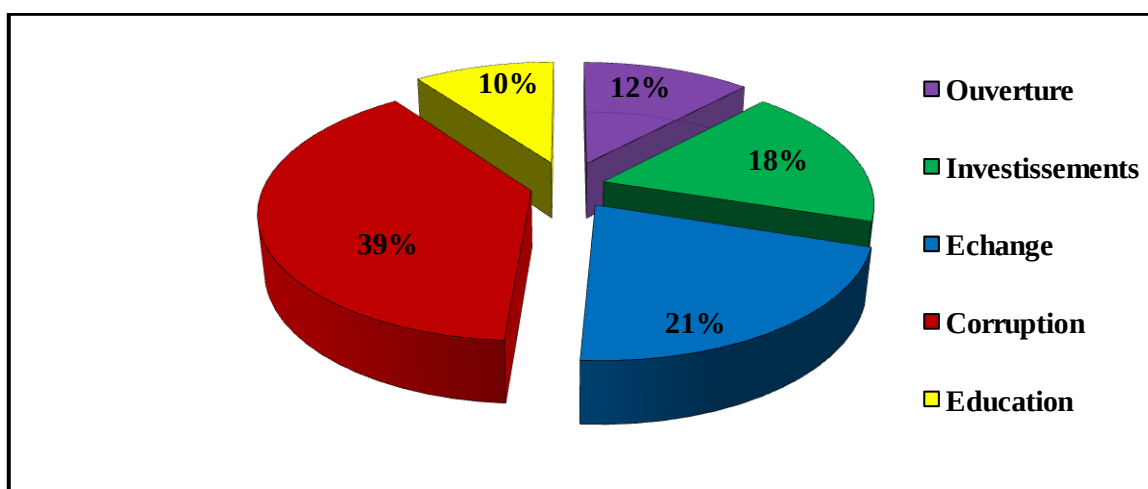
2. La faiblesse des institutions

Au cœur des dysfonctionnements caractérisant les économies exportatrices nettes des hydrocarbures, on trouve des institutions faibles, des modes de gouvernance défaillants et des Etats rentiers. Ces caractéristiques étaient à l'origine de la détérioration du niveau de développement économique dans ces pays

La forte dépendance d'un pays envers les recettes pétrolière a des conséquences très importantes sur les principales variables déterminantes de la croissance économique : l'investissement, l'épargne, le degré de l'ouverture de l'économie à l'extérieur, les termes de l'échange, la corruption, la qualité bureaucratique et le niveau de l'éducation. PAPYRAKIS et GERLAGH ont évalué, en 2004, l'effet indirect des revenus pétroliers sur les déterminants de la croissance économique considérés ainsi comme canaux de transmission des effets des fluctuations des prix du pétrole sur la croissance économique.

La figure ci-dessous fait paraître la contribution des principaux canaux, à savoir : la corruption, les échanges, les investissements, l'ouverture économique et l'éducation, à la transmission des effets négatifs des revenus pétroliers et de l'instabilité du prix du pétrole au reste de l'économie et par conséquent, à la naissance de la « malédiction pétrolière ».

Figure N° 12 : Contribution relative indirecte des canaux de transmission des effets négatifs des revenus pétroliers (en pourcentage).



Source : Une figure élaborée par nos soins d'après des données tirées de la thèse de Marie-Claire AOUN, « La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs », Op.cit, p. 189.

Après la combinaison des effets des différents canaux de transmission de la malédiction pétrolière, les estimations démontrent que l'effet négatif des revenus pétroliers sur la croissance économique est dû principalement à la « corruption » qui est une variable de gouvernance. La contribution relative (en pourcentage) des canaux de transmission montre que :

- La corruption contribue à hauteur de 39% dans la transmission des effets négatifs des revenus pétroliers et le déclin de la croissance économique dans les pays exportateurs nets du pétrole. De ce fait, l'impact négatif des revenus pétroliers sur le taux de croissance économique annuel moyen se transmet principalement par les variables de gouvernance telles que le degré de corruption qui a un rôle particulier et crucial dans l'explication de la malédiction pétrolière dans les pays exportateurs nets du pétrole. De nombreux facteurs favorisent la corruption dans l'industrie pétrolière, on peut citer les fluctuations des prix du pétrole qui facilitent les fausses déclarations de revenus pétroliers et masquent la valeur réelle des transactions.

Ainsi, dans un pays ayant une qualité institutionnelle fragile, les ressources pétrolières apporteront de la corruption considérée comme l'élément fondamental qui entrave toute politique de développement dans les pays pétroliers. En effet, vu la corruption et la faiblesse institutionnelle, les politiques macroéconomiques menées par le gouvernement deviennent inefficaces et insuffisantes pour soutenir la croissance économique et améliorer les conditions de vie, ce qui met en évidence l'importance de promouvoir la bonne gouvernance dans ces pays. Cependant, la corruption n'est pas le seul facteur de transmission de la malédiction pétrolière et n'est pas à l'origine de tous les maux des pays pétroliers.

- Les canaux de transmission de la malédiction pétrolière sont représentés par les différentes variables sur lesquelles la dépendance envers les recettes pétrolières a systématiquement un impact significatif et négatif. Ces variables sont, essentiellement : l'investissement (contribue de 18% à la transmission des effets négatifs des revenus pétroliers sur l'économie), les échanges (contribuent à 21%) et l'ouverture économique (contribue à 12%).

La part des recettes pétrolières dans le PIB a un impact indirect sur le taux de croissance économique. En effet, une augmentation de la dépendance du PIB envers les recettes pétrolières de 10% entraîne une baisse de 0,5 points de pourcentage du taux de croissance économique annuel moyen.¹

Les revenus considérables générés par l'industrie pétrolière ainsi que l'absence de contraintes fiscales pour les gouvernements modifient le fonctionnement des institutions et de la gouvernance. En effet, l'importance des recettes pétrolières conduit les pays pétroliers à marginaliser toutes les autres sources de revenus de l'économie ce qui accentue le niveau de dépendance de l'économie vis-à-vis du secteur pétrolier et contribue à l'apparition des effets négatifs des revenus pétroliers sur les indicateurs de croissance économique des pays pétroliers.

1- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 192.

Section 3 : Propositions faites pour échapper aux fluctuations du prix du pétrole et à la malédiction des ressources pétrolières

En définissant les grands axes de la politique de développement, les pouvoirs publics doivent d'abord poser la question suivante : Quel type de politique à mettre en place afin de réaliser une croissance économique durable et indépendante de l'évolution des prix du pétrole ? La croissance économique fait partie de ce qu'on appelle le « Carré Magique » : croissance économique, équilibre de la balance des paiements, plein emploi et stabilité de la valeur de la monnaie nationale. Ils existent plusieurs facteurs qui déterminent la croissance économiques, il s'agit particulièrement : des investissements (épargne), le commerce extérieur et l'ouverture de l'économie, la productivité du travail, l'efficacité du système financier, etc.

Les alternatives qui permettraient d'échapper aux effets d'une évolution défavorable des prix du pétrole et de transformer cette ressource naturelle en bénédiction sont celles qui visent la réduction de la dépendance de l'économie des recettes d'exportation du pétrole. Il existe deux stratégies majeures de politiques économiques permettant d'échapper à l'impact de la volatilité des prix du pétrole, à savoir :

- Les stratégies d'ordre économique ;
- Les stratégies d'ordre institutionnel.

I. Les stratégies d'ordre économique

La problématique principale des pays exportateurs nets de pétrole telle que l'Algérie est de passer d'une économie dépendante des recettes d'exportation du pétrole à une économie diversifiée.

L'envolée des prix du pétrole entraîne un transfert massif de revenus vers les pays pétroliers qui ont de fait, retrouvé leur puissance financière sur la scène mondiale avec des surplus de la balance courante. En revanche, cette hausse des prix du pétrole ne présente pas une opportunité de transformer la richesse pétrolière en développement économique basé sur la diversité des activités et des sources de financement. En effet, durant la décennie 2000, les revenus des exportations pétrolières nettes totales de pétrole se sont élevés pour dépasser, même, les revenus touchés lors des deux chocs des années 1970. Ils se sont élevés pour les onze pays de l'OPEP, à 317 milliards de dollars en 2004, 474 milliards de dollars en 2005 et

596 milliards de dollars en 2006¹. Cependant, le niveau du PIB par habitant est passé bien au dessous du niveau réalisé durant les années 1970 pour la plupart des pays exportateurs nets de pétrole. Cette évolution s'explique, en grande partie, par la forte dépendance du secteur pétrolier caractérisé par son incapacité à générer de l'emploi, par la lourde distorsion sectorielle, mais aussi, par l'explosion démographique connue depuis 1970. L'existence de telles raisons justifiant les effets de l'instabilité des prix du pétrole sur les performances économiques des pays pétroliers s'explique par l'absence de politiques économiques adéquates permettant de contrer les effets adverses des ressources pétrolières (instabilité des prix du pétrole, Syndrome Hollandais, malédiction pétrolière) en diminuant la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures par la mise en place de :

- Stratégies de diversification du tissu économique ;
- Stratégies de stabilisation macroéconomique ;
- Stratégies d'exploitation des hydrocarbures ;
- Création de fonds pétroliers permettant de stériliser une partie des revenus dans les périodes fastes et la réinjecter ensuite dans l'économie en périodes néfastes.²

1. Les stratégies de diversification du tissu économique

La forte dépendance des pays exportateurs nets du pétrole à l'égard du secteur pétrolier et la vulnérabilité de leurs économies aux fluctuations des prix du pétrole constituent une raison suffisante pour penser à la nécessité de diversifier les secteurs créateurs de richesse. La promotion des secteurs hors hydrocarbures (le secteur manufacturier, agricole, etc.) doit apparaître parmi les priorités de la politique économique à mettre en place dans ce type de pays.

La diversification de la structure économique est l'élément clé qui permettrait d'échapper à la malédiction pétrolière et d'exploiter la rente de telle manière à aboutir à un développement économique et une amélioration des indicateurs économiques. La diversification des activités économiques réduit la dépendance de l'économie des recettes pétrolières et l'instabilité des prix du pétrole sur les marchés.

1- Les statistiques d'Energy Information Administration (EIA) - Department of Energy, 2007.

2- La création d'un fonds pétrolier permet, par ailleurs, de répartir la richesse pétrolière entre les générations présentes et futures.

Néanmoins, un tel objectif nécessite la mise en place d'une stratégie économique qui s'appuie sur plusieurs politiques à savoir : la politique monétaire, la politique de change, la politique budgétaire et fiscale. Ces politiques doivent avoir comme objectif, la mise en place d'un environnement économique de concurrence et d'innovation afin d'attirer les investissements (locaux et étrangers) notamment dans les secteurs d'activité hors hydrocarbures, ce qui se traduira par la création d'emplois.

1.1. Le soutien des secteurs hors hydrocarbures et du secteur privé

La prise de conscience mondiale du phénomène de la malédiction pétrolière a incité l'intervention des institutions internationales. Plusieurs organismes sont impliqués à l'instar des institutions internationales (Banques Mondiale, FMI), les compagnies pétrolières internationales, les gouvernements des pays producteurs et des pays consommateurs. Dans ce cadre, la Banque Mondiale a proposé, au pays exportateurs nets de pétrole, d'investir une fraction des revenus pétroliers dans des programmes de soutien des secteurs hors hydrocarbures (secteurs prioritaires), notamment, le secteur agricole et le secteur manufacturier afin de diversifier les activités créatrices de richesse et d'emplois, les exportations et les sources de financement de l'économie.

Cependant, ces efforts de diversification doivent être accompagnés par des mesures favorisant la dynamisation du secteur privé à travers la mise en place des conditions adéquates pour attirer les entreprises, inciter l'entrepreneuriat et pour encourager l'emploi dans le secteur privé.

1.2. L'ouverture commerciale

Plusieurs pays pétroliers ayant réussi une stratégie de diversification économique ont préféré créer une zone de libre échange pour promouvoir les activités du commerce extérieur. La création d'une zone de libre échange est un facteur d'une grande importance qui pourrait être à l'origine de l'expansion des exportations hors hydrocarbures dans les pays mono exportateurs du pétrole (l'expérience des Emirats Arabes Unis en constitue l'exemple) qui se répercute directement sur le commerce extérieur en diversifiant les produits destinés à l'exportation et en diminuant les importations. En effet, les zones de libre échange offrent de nombreux avantages aux entreprises et aux différents opérateurs économiques, parmi ces avantages, on citera :

- Le rapatriement des capitaux et des profits ;
- Exonération d'impôts sur les sociétés ;
- Suppression des droits de douane appliqués sur les équipements importés.

L'ensemble de ces dispositions permettrait d'accueillir d'avantages d'entreprises sur le marché.

1.3. La diversification des sources de financement de l'économie

La création d'un marché financier (Bourse) dans un pays pétrolier permettrait, d'un côté, d'améliorer la capacité d'absorption des revenus pétroliers par l'économie nationale et de l'autre côté, de diversifier les sources de financement de l'économie et de financer des investissements à long terme.

2. Des stratégies de stabilisation macroéconomique

Pour éviter les effets du Syndrome Hollandais, la politique monétaire adoptée doit avoir comme objectif la stabilité du taux de change et le contrôle de la masse monétaire (l'inflation). Or, les gouvernements des pays exportateurs du pétrole ne disposaient que de politique budgétaire pour atteindre leurs objectifs économiques. Cependant, la politique budgétaire est contrainte par :

- L'instabilité des recettes pétrolières en raison de la fluctuation des prix du pétrole et de la forte dépendance de l'économie envers les recettes d'exportation du pétrole ;
- En plus, cette politique n'est pas flexible en raison du poids des salaires et du service de la dette.

La politique de change est un facteur déterminant, aussi bien, de la stratégie de stabilisation des grandeurs économiques que des stratégies de diversification des exportations, dans la mesure où, elle permet de promouvoir la compétitivité des exportations hors hydrocarbures à travers la manipulation du taux de change. Plusieurs pays exportateurs nets du pétrole ont opté pour la fixation du taux de change au dollar qui leur permet de bénéficier de la dépréciation du dollar qui se traduit par la dépréciation du taux de change réel de leur monnaie nationale et par conséquent, par des effets positifs sur la compétitivité des exportations hors hydrocarbures. Cependant, cette fixation du taux de change par rapport au dollar a des effets adverses sur la balance externe. Une grande partie des importations des pays exportateurs du pétrole provient de la zone euro et des pays asiatiques (notamment de la Chine) et leurs actifs financiers sont aussi détenus en euro. Dans le cas la fixation du taux de

change au dollar (indexation de la monnaie nationale au dollar), la forte dévaluation du dollar entraîne :

- Une perte de pouvoir d'achat pour ces pays ;
- Des pressions inflationnistes.

Un pays pétrolier doit, par ailleurs, mettre en place une politique monétaire qui, d'une part, encourage l'entrepreneuriat (à l'exemple d'octroi de crédits à taux d'intérêt zéro pour financer les projets des jeunes entrepreneurs) et tout autre activité créatrice de valeur ajoutée, et d'autre part, lutte contre les pressions inflationnistes.

3. La stratégie d'exploitation des hydrocarbures

Les pays producteurs du pétrole sont confrontés à des questions différentes sur la stratégie à suivre dans l'exploitation de cette ressource naturelle. En effet, le rythme d'extraction des hydrocarbures est d'une grande importance dans les pays dépendants des revenus pétroliers. Les ressources qui ne sont pas extraites aujourd'hui seront disponibles demain, elles ne disparaîtront pas. D'ailleurs, il pourrait être absurde d'extraire les ressources naturelles aussi vite que possible. Si un pays n'est pas capable de bien utiliser ses fonds, il est peut être préférable de laisser les ressources dans le sol, ce qui accroît leur valeur au fur et à mesure que les ressources deviennent plus rares et que le cours augmente¹.

HOTELLING et *HARTWICK* démontrent que si on prévoit une hausse du prix du pétrole, l'exploitation du pétrole sera plus rentable dans le futur. Il est donc plus intéressant de conserver le pétrole dans le gisement. En effet, le fait de retarder les opérations d'extraction du pétrole permet au pays de bénéficier d'une hausse du prix du pétrole ou d'une baisse des coûts d'extraction grâce à des avancées technologiques et par conséquent, de tirer un revenu plus important. De plus, « si le prix du pétrole augmente plus vite que le taux d'intérêt, le producteur aurait intérêt à retarder l'exploitation du pétrole, car il représente un placement plus attractif que ce qui est offert sur le marché financier »².

Une fois qu'il est extrait du sol et vendu, le pétrole ne peut être remplacé. Seul le réinvestissement ultérieur des fonds en capital tirés de son exportation peut compenser la perte de cette ressource et contribuer à rendre le pays riche et indépendant du secteur pétrolier.

1- STIGLITZ Joseph, « *Pour que les ressources naturelles soient une bénédiction* », Ed. Open Society Institute, 2005, p. 14.

2- AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », Op.cit, p. 18.

4. La mise en place de Fonds Pétroliers

Les prix mondiaux du pétrole sont soumis à une volatilité très importante qui fournit une motivation pour la création de fonds pétroliers qui permettent d'absorber les fluctuations des dépenses, de veiller à ce que la structure des dépenses ne donne pas lieu à des problèmes liés au Syndrome Hollandais et de réduire le comportement de recherche de rente par les agents économiques du pays.

La mise en place d'un fonds pétrolier demeure un des éléments clés de la réussite d'une politique économique qui vise à atténuer les effets du phénomène de Syndrome Hollandais dans la mesure où, il permet de protéger l'économie d'une demande excessive et d'une appréciation réelle du taux de change.

4.1. Définition d'un Fonds Pétrolier

Un fonds pétrolier est une institution publique, séparée du budget, qui reçoit d'une manière régulière et obligatoire, des fonds issus de l'exploitation des ressources épuisables. Ainsi, l'Etat est tenu de respecter les versements à effectuer dans le fonds et dans des cas particuliers, il peut même faire appel à des emprunts pour respecter les conditions des versements (l'échéance et le montant).

D'une manière générale, un fonds pétrolier est conçu pour pallier l'instabilité et l'incertitude des recettes pétrolières.

4.2. Les types des Fonds Pétroliers

Principalement, il existe trois types de fonds pétroliers ayant des rôles différents, mais qui servent, avant tout, d'instrument de gestion des revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures, il s'agit :

- Des fonds de stabilisation ;
- Des fonds d'épargne ;
- Des fonds de redistribution.

4.2.1. Les fonds de stabilisation

L'objectif principal de ce type de fonds est de réduire l'impact des fluctuations des prix du pétrole et de la volatilité des revenus pétroliers sur l'économie. En tant que stabilisateur, ce fonds joue son rôle en fonction du niveau des prix du pétrole, ainsi, si le prix

du pétrole dépasse un prix de référence¹ prédéfini par l'Etat, le fonds de stabilisation permettrait d'accumuler des ressources (recettes), et s'il est inférieur au prix prédéfini, le fonds devient une source de revenus. La stabilisation des revenus pétroliers permet d'assurer la continuité des programmes d'investissement publics et contribue à réduire l'incertitude ce qui attire les investissements.

4.2.2. Les fonds d'épargne

Les fonds d'épargne sont alimentés régulièrement par un certain pourcentage fixe des revenus pétroliers. Autrement dit, il s'agit d'épargner régulièrement un certain pourcentage fixe des revenus pétroliers afin de répondre aux besoins des générations futures et de faire face au déclin de la production dans le futur. Ces revenus épargnés sont souvent réinvestis sous forme d'achat d'actifs financiers sur le marché international des capitaux.

4.2.3. Les fonds de redistribution

Un fonds de redistribution permet de redistribuer des revenus pétroliers directement à la population permettant ainsi à la génération actuelle d'en bénéficier.

Tableau N° 10 : Exemples de fonds souverains ayant pour origine les ressources pétrolières (en 2007).

Pays	Nom du fonds pétrolier	Actifs (en milliards de dollars)	Date de création	Source du fonds pétrolier
Algérie	Fonds de Régulation des Recettes	42	2000	Pétrole
Arabie Saoudite	Fonds Divers	300	/	Pétrole
Libye	Oil Reserve Fund	50	2005	Pétrole
Iran	Oil Stabilisation Fund	15	1999	Pétrole

Source : Le Monde (02-10-2007), données Morgan Stanley.

En octobre 2007, parmi les 22 fonds souverains les plus importants au monde, 14 avaient pour origine les ressources pétrolières ou gazières (Données de Morgan Stanley).

1- La valeur de référence du prix du pétrole brut est la valeur à partir de laquelle les revenus pétroliers sont déposés dans le fonds pétrolier.

4.3. Les objectifs d'un fonds pétrolier

L'épargne est un élément important pour les économies dépendantes de l'exportation du pétrole qui est une ressource épuisable. En effet, leur taux d'épargne doit être supérieur à celui des pays qui ne disposent pas de cette ressource car ces économies doivent arbitrer entre le bien être de la génération actuelle et de celle du futur. Principalement, un fonds pétrolier est créé par un pays exportateur du pétrole pour gérer quelques effets négatifs liés à l'expansion du secteur pétrolier dans les pays exportateurs.

4.3.1. Réduire les effets adverses des fluctuations des prix du pétrole

En effet, les recettes accumulées dans le fonds durant les périodes de hausse des prix du pétrole seront utilisées en périodes de baisse des prix. De ce fait, le fonds pétrolier permet de mieux gérer les contraintes liées à la volatilité des prix du pétrole et à l'incertitude des revenus pétroliers.

4.3.2. Stabiliser les recettes pétrolières

Un fonds pétrolier permet de stériliser une partie des recettes pétrolières en périodes de hausse des prix du pétrole pour se transformer en une source de financement en période de baisse des prix. Les recettes pétrolières représentent la part la plus importante dans les recettes budgétaires des pays pétroliers, de ce fait, le fonds pétrolier permettrait non seulement de stabiliser le niveau des recettes pétrolières mais aussi celui du budget de l'Etat.

4.3.3. Répartir les recettes pétrolières entre les différentes générations

Il permet de répartir les recettes pétrolières entre les différentes générations. Parmi les préoccupations principales dans une économie dont les revenus proviennent, en grande partie, de l'exportation du pétrole se trouve celle de « L'équité intergénérationnelle » qui nécessite l'allocation optimale des recettes en prenant en compte le taux de croissance démographique. Les revenus épargnés dans le fonds pétrolier durant les périodes d'exploitation et de production bénéficieront aux générations futures, après l'épuisement du pétrole.

Selon les experts, la mise en place d'un fonds pétrolier permet d'éliminer la volatilité et l'incertitude liées à la forte dépendance de l'économie envers le pétrole. En effet, ces fonds sont conçus essentiellement pour stériliser une partie des revenus pétroliers et la réinjecter ensuite dans l'économie pour des utilisations futures. Ainsi, face à l'incertitude engendrée par la volatilité des prix du pétrole et la forte dépendance des recettes pétrolières, quelques pays

exportateurs du pétrole ont mis en place des fonds pétroliers qui permettent de maîtriser les dépenses et d'utiliser de manière efficace les recettes pétrolières.

La politique de développement économique à mener par les pays exportateurs nets du pétrole doit tenir compte de deux éléments :

- Une répartition optimale des dépenses entre les générations (présentes et futures) ;
- Un ajustement des dépenses du gouvernement afin de protéger l'économie des variations des recettes pétrolières dues aux variations des prix du pétrole, du volume des exportations et de la production du pétrole.

Ainsi, les gouvernements peuvent investir une part de leurs revenus pétroliers sous forme d'actifs financiers dans des fonds pétroliers qui permettent de générer un rendement auquel il pourrait faire appel pour financer le déficit budgétaire. De plus, les fonds pétroliers sont conçus pour aider les gouvernements à faire face aux problèmes liés à la volatilité des prix du pétrole et à l'incertitude des recettes pétrolières.

4.4. Les caractéristiques fondamentales d'un Fonds Pétrolier performant

La majorité des pays exportateurs de pétrole dispose d'un fonds pétrolier, cependant, seuls quelques fonds ont des stratégies d'investissement claires et transparentes. Un fonds pétrolier performant est celui qui permet de :

4.4.1. Répondre aux objectifs pour lesquels il est créé

La création d'un fonds pétrolier ne doit se faire que pour répondre aux objectifs suivants :

- Maintenir un contrôle de la politique budgétaire ;
- Eviter les fortes augmentations des dépenses ce qui permettra d'éviter la hausse du taux d'inflation et l'appréciation de la monnaie nationale ;
- Faire face aux effets du Syndrome Hollandais ;
- Réduire l'instabilité des indicateurs macroéconomiques et protéger l'économie contre les fluctuations régulières des prix du pétrole.

Ainsi, un fonds pétrolier efficace est celui qui jouerait le rôle aussi bien de stabilisation économique que d'instrument de politique budgétaire. De ce fait, un tel fonds contribuerait à réduire la corrélation entre les revenus pétroliers et les dépenses publiques et par conséquent, à limiter la vulnérabilité de l'économie vis-à-vis des fluctuations des prix du pétrole.

4.4.2. Répondre au critère de la transparence dans la gestion

La transparence dans la gestion d'un fonds pétrolier est un signe d'efficacité et de performance du fonds qui peuvent être prouvées par une simple analyse des informations publiées régulièrement par le fonds sur ses opérations financières. Cependant, certains pays préfèrent ne pas divulguer des informations ni sur la stratégie d'investissement ni sur les opérations financières du fonds et le montant de ces actifs financiers et ce afin de ne pas renforcer les pressions de la population pour accroître les dépenses. La non transparence dans la gestion du fonds pétrolier peut fausser l'analyse de l'équilibre budgétaire et de la solvabilité du pays.

Même si les recettes pétrolières sont placées en dehors du budget durant les périodes de hausse des prix du pétrole, le gouvernement peut soit emprunter ou vendre des actifs sur le marché international pour faire face au déficit résultant du transfert d'une partie des recettes pétrolières dans le fonds pétrolier. Comme on l'a déjà souligné, les pays producteurs du pétrole ont facilement accès aux capitaux sur les marchés internationaux en période de hausse des prix du pétrole. Par ailleurs, plusieurs pays se heurtent à des difficultés pour respecter les engagements et les objectifs de la mise en place d'un fonds pétrolier. Les capitaux épargnés dans le fonds sont, dans la plupart du temps, décaissés pour financer des dépenses de l'Etat à l'exemple du déficit public et des importations.

La mise en place d'un fonds pétrolier ne doit pas être considérée comme une alternative aux politiques de diversification des secteurs d'activité économique dans les efforts effectués par l'Etat dans le but d'améliorer la capacité d'absorption des revenus pétroliers par l'économie. Autrement dit, un pays qui investit les recettes pétrolières dans des projets d'investissements productifs qui couvrent toutes les branches d'activités économiques (absorption par investissement) n'aura pas besoin de créer un fonds pétrolier (absorption par épargne) afin de maintenir la stabilité macroéconomique et de corriger les dysfonctionnements de la politique économique.

Les politiques économiques n'ont pas permis de réaliser les résultats escomptés en raison des déficits de gouvernance : Généralisation de la corruption et absence de démocratie, comportements de recherche de rente pétrolière et apparition de conflits pour l'appropriation des ressources (rente) au sein des pays producteurs entre les gouvernements, les compagnies nationales et les compagnies internationales. De ce fait, l'ensemble des mesures économiques

doivent, nécessairement, être accompagnées d'une structure institutionnelle compétente et d'un cadre de gouvernance solide.

II. Des stratégies d'ordre institutionnel

La dépendance à l'égard des recettes d'exportation du pétrole s'accompagne souvent d'une faiblesse des institutions publiques qui n'ont pas les compétences requises pour relever les défis d'un développement centré sur le pétrole. Dans ce cas, l'afflux des revenus pétroliers auront tendance à entraîner la création d'un Etat rentier exposé à des pratiques de mauvaise gouvernance.

De ce fait, la réforme institutionnelle s'avère plus qu'une nécessité pour garantir une meilleure utilisation des recettes pétrolières qui bénéficie à l'ensemble de la population dans les pays pétroliers. Plusieurs initiatives de la part de la communauté internationale visent à améliorer la gouvernance, la transparence dans l'industrie pétrolière et la compétence des institutions qui permettront de mener à terme des politiques interventionnistes ambitieuses.

1. L'Amélioration de la gouvernance

Dans ce cas, il s'agira d'améliorer la gouvernance des revenus pétroliers afin d'apporter des solutions aux détériorations institutionnelles et à la corruption à travers :

- L'amélioration des mécanismes de gestion des recettes pétrolières ;
- La promotion de la transparence dans l'industrie pétrolière.

L'efficacité des structures institutionnelles est un facteur déterminant dans les stratégies de lutte contre les effets négatifs de la dépendance d'une économie vis-à-vis des revenus pétroliers, celle-ci s'appuie sur l'amélioration de la gouvernance. Il existe deux facteurs qui permettent de contribuer à une meilleure gouvernance de la rente pétrolière :

- Une gestion responsable des recettes pétrolières ;
- Une intégration du public dans les processus décisionnels.

2. L'Amélioration de la transparence : Divulgarion des informations sur les montants des revenus pétroliers

La transparence consiste dans la publication de toutes les informations sur la manière dont le gouvernement entretient des rapports avec les acteurs du secteur pétrolier à l'exemple : Des contrats signés, des montants reçus par le gouvernement, la quantité de pétrole produite et les utilisations (la destination) des fonds pétroliers.

De ce fait, la transparence permet de restreindre les opportunités de corruption en rendant publiques toutes les informations de l'industrie pétrolière, de l'amont jusqu'à l'aval. En effet, la publication des revenus pétroliers permet aux agents économiques de faire pression sur l'Etat pour que les dépenses publiques soient dirigées vers les secteurs prioritaires. Ainsi, la transparence contribue à accroître la responsabilisation et à affecter les ressources à des fins d'amélioration de la situation économique et sociale du pays, comme elle permet aux citoyens de participer à la gestion de la rente pétrolière

L'importance de la transparence a fait l'objet d'une discussion en 2003 par les membres du G8 réunis à Evian : « La transparence freine la corruption et encourage la bonne gouvernance. L'amélioration de la transparence des flux de recettes pétrolières et de dépenses publiques et l'accentuation des efforts de lutte contre la corruption contribueront à atteindre ces objectifs et à renforcer l'intégrité des processus de décision publique. Cela garantira que les ressources, y compris l'aide au développement atteignent effectivement les objectifs prévus ».

Par ailleurs, dans le cadre des nouvelles normes comptables internationales, le Parlement Européen réuni le 14 Novembre 2007, avait proposé la mise en place d'une norme comptable adaptée qui permettrait d'obliger les compagnies pétrolières à publier l'information financière sur l'ensemble des versements effectués aux gouvernements et de rendre, ainsi, cette publication obligatoire, régulière et accessible au public. Cette initiative internationale vers la transparence a permis d'atteindre les objectifs d'amélioration de la transparence de la gestion de la rente pétrolière via la divulgation des informations (le droit à l'information) et l'adoption de mesures anti-corruption.

Cependant, la performance de transparence varie selon les compagnies et les pays dans lesquels elles opèrent. Certaines compagnies ne publient pas des informations sur les paiements aux gouvernements en raison des clauses de confidentialité stipulées dans les contrats régissant leurs activités pétrolières dans le pays. Ainsi, les avancées en matière de transparence se heurtent à des obstacles politiques et techniques au sein des pays producteurs et demeurent fortement liées à l'évolution géopolitique du marché pétrolier (l'entrée de nouveaux acteurs).

La réduction de l'opacité de l'industrie pétrolière, qui caractérise notamment les contrats d'investissement et les concessions, nécessite l'engagement de tous les acteurs :

gouvernements des pays producteurs, entreprises pétrolières, organisations internationales et société civile.

III. Les pays ayant réussi une politique de diversification économique : Exemples

Les exemples de réussite d'une politique de transition d'une économie rentière vers une économie diversifiée demeurent rares parmi les pays exportateurs nets du pétrole notamment les pays membres de l'OPEP.

1. L'expérience de l'Indonésie (membre de l'OPEP)

L'Indonésie a réussi le processus de diversification de son tissu économique en utilisant les recettes pétrolières pour favoriser le développement des autres secteurs de l'économie. Le secteur d'activité auquel ce pays a accordé une priorité absolue était le secteur agricole afin de réaliser une autosuffisance alimentaire et protéger l'agriculture. L'amélioration de la productivité dans le secteur agricole et les investissements ainsi réalisés ont permis de créer des emplois et de faire évoluer la contribution du secteur à la formation du PIB et de l'emploi.

2. L'expérience du Mexique

Le Mexique a mis en place durant les années 1990, une politique de diversification des exportations qui a permis, en une décennie, de réduire la part de ses exportations pétrolières dans les exportations totales qui est passée de plus de 40% en 1987 à 11% en 2003 (données de CNUCED).

3. L'expérience des Emirats Arabes Unis

Les exportations hors pétrole des Emirats Arabes Unis sont devenues supérieures aux exportations pétrolières depuis 1990. Elles représentent près de 52% des exportations totales contre 30% dans les années 1979 et 1980. Ainsi, la part du pétrole a baissé de 70% (durant les années 1970 et 1980) à 48% (durant les années 1990 et 2000). Aussi, la part des exportations pétrolières dans le PIB a connu une baisse sensible. Les exportations pétrolières contribuaient à plus de 60% à la formation du PIB dans les années 1970 contre moins de 35% depuis l'année 2000. Quant à la part des exportations hors pétrole dans le PIB, celle-ci a connu une légère hausse passant de moins de 20% durant les années 1980 à près de 37% depuis 1990 (Banque Mondiale, 2005).

Ce pays a basé sur le développement du secteur du tourisme, une stratégie qui s'est appuyée sur une forte ouverture de l'économie aux échanges extérieurs :

- La baisse des tarifs douaniers à moins de 4% pour les importations
- Absence de restrictions d'entrée ou de sortie de devises sur les transactions des comptes courants et de capital.

Parmi les facteurs qui ont été à l'origine de l'expansion des exportations hors pétrole aux Emirats-Arabes-Unis, on trouve aussi la création de « zones de libre échange ». Ainsi, ce pays a adopté une stratégie efficace de développement, combinant : Une gestion prudente de la richesse pétrolière, une ouverture commerciale et un environnement stable et favorable aux investissements.

Depuis le début de l'exploitation pétrolière, l'Algérie, l'Iran et le Venezuela n'ont pas réussi leur politique de diversification et sont restés totalement dépendants de l'industrie pétrolière. La situation de ces pays est aggravée par des problèmes de corruption et d'utilisation de la rente pour des fins politiques. Ainsi, une ressource naturelle ne peut pas être en elle-même, une malédiction pour les pays qui en disposent, c'est plutôt, la politique de gestion de cette ressource et des recettes tirées de son exploitation qui déterminerait le type d'influence (positif ou négatif) qu'exercera celle-ci sur l'ensemble des indicateurs de l'économie au niveau interne et au niveau externe.

L'économie des pays exportateurs de pétrole est directement associée aux recettes pétrolières que se partagent tous les acteurs économiques et politiques participant, directement ou indirectement, à l'exploitation de cette matière première. La dynamique du partage de la rente pétrolière est fondée sur trois éléments majeurs : l'importance de la rente et son évolution, l'utilisation de la rente en relation avec la croissance et le développement économique et le modèle de gouvernance en place. Cependant, le problème d'instabilité du prix du pétrole, dont les évolutions restent très difficiles à anticiper et qui rend, de ce fait, difficile le maintien d'une discipline budgétaire et monétaire, se pose avec plus d'acuité pour les pays exportateurs nets du pétrole qui sont doublement pénalisés :

- Ils doivent supporter les conséquences négatives de l'instabilité du prix du pétrole sur leurs indicateurs économiques et plus particulièrement sur leurs recettes d'exportations et leurs recettes budgétaires ;

- Ils doivent, aussi, supporter les effets négatifs de l'expansion du secteur des hydrocarbures sur l'émergence et le développement d'une économie hors hydrocarbures diversifiée et compétitive.

Le problème de la transition post-pétrolière est devenu un sujet de préoccupation sur la scène énergétique mondiale. Bien qu'à l'origine, ce problème se soit surtout posé pour les pays consommateurs (souci d'indépendance et recours à d'autres sources d'énergie), il est ensuite devenu crucial pour les pays producteurs et exportateurs. En effet, ces derniers semblent atteindre un certain plafond physique pour leur production pétrolière du fait de nombreux projets d'industrialisation financés par les recettes pétrolières. En plus des contraintes liées au caractère épuisable de leur principale source de revenus, les pays exportateurs sont également fragilisés par leurs faiblesses économiques, liées directement à la présence de la ressource et de ses revenus. Les risques économiques et sociaux sont inhérents à l'instabilité du prix du pétrole et concernent tous les exportateurs, en proportion de leur dépendance par rapport aux revenus pétroliers. Ainsi, malgré qu'il génère des revenus importants pour l'Etat « le pétrole n'est pas un facteur de développement économique équilibré : soit il suscite des déséquilibres économiques et sociaux, soit il aggrave des désordres préexistants »¹.

Néanmoins, « La rente en soi n'est ni une malédiction, ni une bénédiction pour l'économie d'un pays. Son impact varie selon les formes institutionnelles régulatrices dudit pays qui peut l'utiliser pour investir dans la formation de capital et adopter des comportements autres que prédateurs »².

1- CHALABI Fadhil, « *La géopolitique du pétrole : Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes* », Ed. Technip, Paris, 2005, p. 57.

2- BEAULIEU Isabelle, « *L'Etat rentier : Le cas de la Malaysia* », Ed. Ottawa, PUO, 2009, p. 47.

Conclusion de la première partie

Le niveau du prix du pétrole reste une donnée exogène dont la détermination dépend de la dynamique pétrolière internationale. La volatilité du prix du pétrole a des conséquences macro-économiques négatives qui touchent plus particulièrement les pays exportateurs nets du pétrole. En effet, les ressources en hydrocarbures occupent une place centrale dans les économies de ces pays puisqu'elles constituent la principale, et dans plusieurs cas l'unique, source de revenus. La dépendance de ces économies des recettes d'exportation des hydrocarbures détermine l'intensité de la relation entre la variation du prix du pétrole et les fluctuations des indicateurs économiques.

Une large revue de la littérature retraçant les travaux empiriques sur la relation entre le prix du pétrole et l'activité économique. Dans ce cadre, les deux chocs pétroliers des années 1970 et le contre choc des années 1986 étaient à l'origine d'une série d'études sur l'impact macroéconomique des fluctuations du prix du pétrole.

Les multiples mécanismes théoriques des répercussions des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques font l'objet d'un relatif consensus parmi les économistes. L'activité économique d'un pays exportateurs du pétrole est exposée à la fois aux effets d'une baisse du prix du pétrole qui entraîne une baisse des recettes d'exportation concourant à la baisse des recettes budgétaires mais également par la hausse du prix du pétrole qui engendre une appréciation du taux de change qui pèse sur la compétitivité des exportations et qui contribue à l'apparition de distorsions sectorielles entre les différentes activités économiques.

A travers cette partie, nous avons essayé de mettre en évidence l'existence d'un impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques aussi bien des pays exportateurs que des pays importateurs du pétrole. Pour cela, nous avons d'abord démontré les différentes voies de transmission des effets des fluctuations du prix du pétrole sur l'activité économique, ensuite, nous nous sommes focalisés sur le rôle des politiques économiques dans l'atténuation de ces effets.

DEUXIEME PARTIE

*Fluctuation du prix du pétrole et
activité économique en Algérie*

Introduction à la deuxième partie

L'histoire de l'Algérie indépendante est marquée par la permanence et le rôle fondamental joué par les revenus de l'Etat, en particulier pétroliers, dans la stratégie de développement du pays¹. A travers la définition et la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de récupération et de valorisation des ressources en hydrocarbures, l'Algérie a fait de ses ressources naturelles l'élément moteur et l'instrument privilégié pour son développement économique et social. Néanmoins, si les moyens financiers procurés par les hydrocarbures ont permis des réalisations importantes dans tous les domaines, la dépendance par rapport à cette ressource s'est progressivement accentuée.

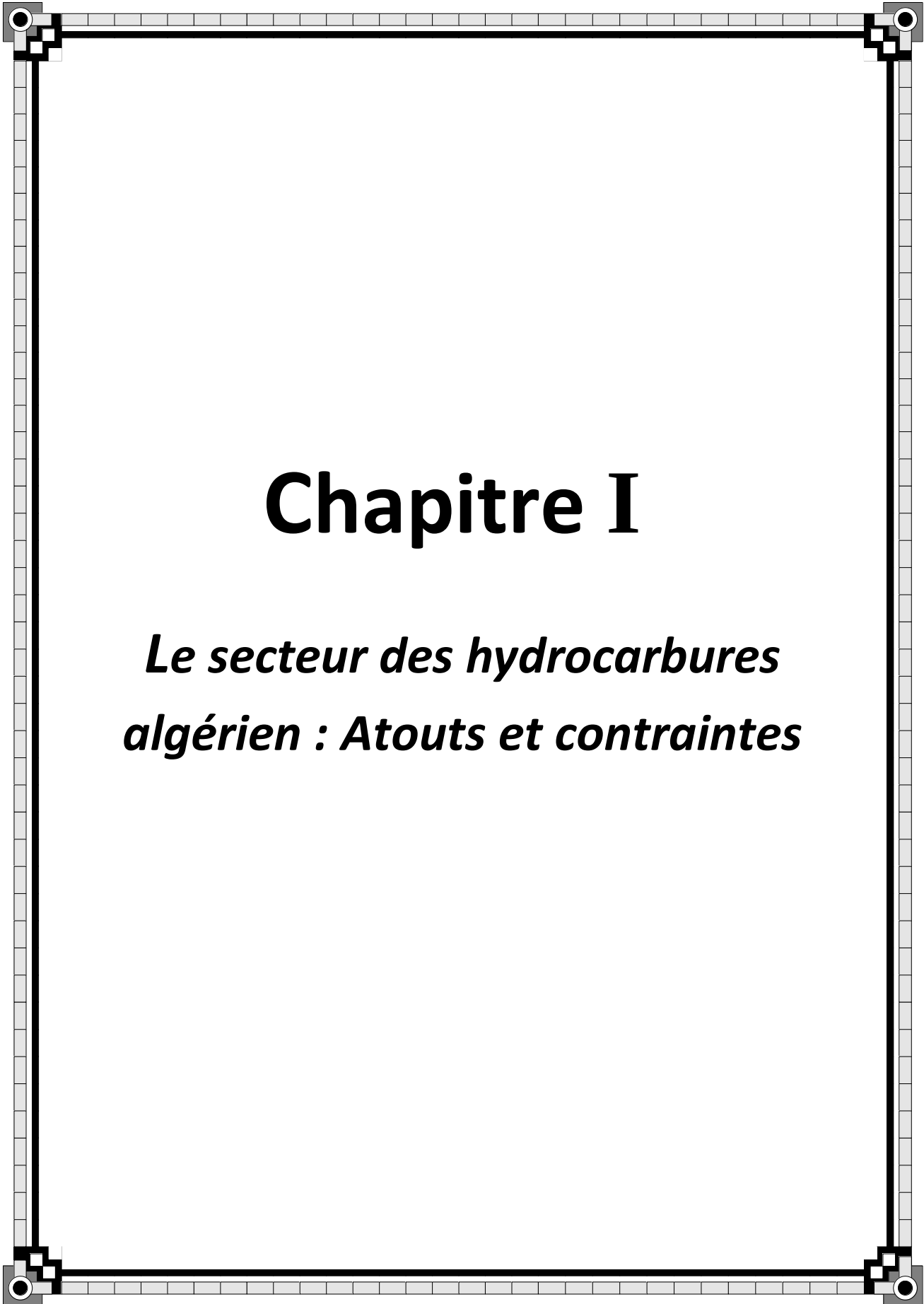
En effet, malgré les efforts d'investissements, financés principalement par l'endettement externe et les crédits bancaires internes durant les deux dernières décennies, le développement de l'économie algérienne est resté tributaire des ressources des hydrocarbures. Le mode d'allocation « administré » des ressources et la volatilité du prix du pétrole se sont traduits par une instabilité financière qui a perduré jusqu'à la moitié des années 1990, malgré les programmes de stabilisation et d'ajustement et les financements exceptionnels corrélatifs. La vulnérabilité de l'économie algérienne aux chocs externes est demeurée importante jusqu'au début de la décennie 2000, marquée par le retour à l'équilibre macroéconomique.

À l'instar de la plupart des pays producteurs en développement, l'Algérie n'a pas réussi son challenge : passer du statut d'économie rentière au rang d'une puissance industrielle disposant de la capacité d'assurer un développement immédiat satisfaisant, juste et diversifié, tout en préservant l'avenir des générations futures.²

Une meilleure gestion et allocation des ressources financières générées par le secteur des hydrocarbures constituera la base principale d'une approche à adoptée en vue de diversifier les activités économiques et mettre fin à la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des prix du pétrole et des recettes pétrolières.

1- GOUMEZIANE Smail, « *L'Algérie en transition* », thèse de doctorat en politique générale et stratégie des organisations, Paris-Dauphine, 1993, p. 16.

2- KERAMANE Abdenour, « *Pétrole et pays producteurs en développement : le cas de l'Algérie* », Revue Liaison Énergie-Francophonie, N° 70, 2006, p. 32.



Chapitre I

*Le secteur des hydrocarbures
algérien : Atouts et contraintes*

Les premières spéculations sur la présence du pétrole dans le Sahara algérien ont commencé à partir des années 1930. A la fin des années 1950, des compagnies françaises y découvrent les deux gisements historiques d'hydrocarbures qui continuent à contribuer pour une part prépondérante de la production algérienne : 62% pour Hassi- Messaoud (gisements du pétrole) et 72% pour Hassi R'Mel (gisements du gaz naturel), ainsi les premiers contrats d'exploration sont signés avec des compagnies françaises et internationales. Le secteur des hydrocarbures a fait de l'Algérie, devenu en 1969 membre de l'OPEP, un pays producteur et exportateur des hydrocarbures (pétrole brut et en gaz naturel).

Sur la scène mondiale, l'Algérie, considéré depuis longtemps comme un pays mono exportateur d'hydrocarbures, est un modeste producteur et exportateur de pétrole mais un important producteur et exportateur de gaz (quatrième mondial). Les exportations en hydrocarbures du pays sont destinées, en grande partie, en direction de l'Union Européenne, du Maghreb et des Etats-Unis, qui achètent une partie non négligeable de son GNL (gaz naturel liquéfié). Bien que l'Algérie soit un modeste producteur par rapport aux pays du Moyen-Orient, son pétrole, et surtout son gaz, occupent une place importante dans les relations géopolitiques et économiques méditerranéennes.

Durant les années 1970, le gouvernement algérien a réussi à prendre le contrôle des ressources en hydrocarbures du pays, à travers l'abolition du régime des concessions et la nationalisation des compagnies étrangères, afin de renforcer le monopole de la SONATRACH. Suite au premier choc pétrolier de 1973, les revenus issus de l'exportation des hydrocarbures deviennent importants et ils se maintiennent élevés pendant toutes les années 1970 ; ces ressources ont permis de financer la politique d'industrialisation du pays et celle de la valorisation des hydrocarbures. Tant que la rente pétrolière augmente, le pays arrive à financer les importations, à payer le service de la dette extérieure et à satisfaire les besoins de la population, mais avec le contre choc pétrolier de 1986 et la chute du prix des hydrocarbures, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont sensiblement baissées entraînant la déstabilisation économique du pays. A partir de 2000, la conjoncture favorable du marché mondial des hydrocarbures a permis au pays de tirer des revenus importants, les recettes des hydrocarbures représentent environ 98% du total des recettes d'exportations, 50% du PIB et deux tiers (plus de 60%) des recettes budgétaires. Cette situation reflète la place centrale du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne ce qui explique ainsi sa forte dépendance envers les fluctuations du prix du pétrole qui ont un impact, par fois négatif, sur le reste de l'activité économique.

Section 1 : Généralités sur le secteur des hydrocarbures en Algérie

Depuis l'indépendance, plusieurs réformes ont été à l'origine de l'évolution du secteur des hydrocarbures en Algérie. Ces réformes sont intervenues, plus particulièrement, durant les périodes d'instabilité du marché pétrolier dans le but de minimiser les effets adverses des fluctuations du prix du pétrole sur l'économie algérienne. Ainsi, une période de nationalisation du secteur a marqué les années 1970, une période d'ouverture et de libéralisation du secteur durant les années 1980 et une période qu'on peut qualifier d'essai de privatisation a marqué les années 2000.

Suite aux réformes du secteur des hydrocarbures, les activités de la SONATRACH¹ ont connu une évolution remarquable qui a permis à cette société d'être le pilier principal de l'industrie pétrolière et gazière en Algérie. La stratégie adoptée par l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures est fondée sur deux principes fondamentaux :

- La récupération des ressources naturelles par la nationalisation partielle ou totale ;
- La valorisation maximale des hydrocarbures, non seulement par l'élargissement des capacités d'accumulation financière mais également par l'ensemble des actes d'investissement permettant la création d'une industrie pétrolière intégrée.

I. Le secteur énergétique en Algérie

Au lendemain de l'indépendance nationale, l'Algérie s'est dotée d'une compagnie nationale « SONATRACH » qui devait être l'instrument pour la mise en oeuvre de la stratégie pétrolière du pays. La SONATRACH a été créé le 31 décembre 1963. Lors de sa création, la SONATRACH avait comme principale mission de prendre en charge les activités aval de l'industrie pétrolière à savoir la commercialisation et le transport des hydrocarbures, ensuite, son rôle s'est progressivement déployé dans les activités amont. En 1966, elle met en service son premier oléoduc stratégique de 800 Km « Hassi Messaoud- Arzew » qui lui a permis, en 1967, d'entamer ses premières actions dans le domaine de la commercialisation avec, dans un premier temps, la distribution de produits pétroliers sur le marché national, ensuite, au début des années 1970, cette activité s'est étendue à l'exportation vers des marchés extérieurs ce qui

1- Société Nationale Algérienne pour la Recherche, l'exploitation, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures et de leurs dérivés.

a fait de la SONATRACH une compagnie pétrolière à part entière activant de la Recherche, Production à la Commercialisation.

1. Le Groupe SONATRACH est le pilier central de l'économie algérienne

L'un des premiers actes de l'Etat algérien, au lendemain de l'indépendance, a touché le secteur des hydrocarbures en créant la SONATRACH, le 31 décembre 1963, par le décret N° 63/461 permettant au pays de se doter d'un instrument qui s'occupera de la mise en œuvre de sa politique énergétique.

1.1. Présentation générale de la SONATRACH

La SONATRACH est définie, sur le plan juridique, comme une entreprise publique à caractère commercial, chargée de la mise en valeur des hydrocarbures.

1.1.1. Selon la loi N° 86-14 du 19 août 1986

La SONATRACH est un instrument de puissance publique qui permet d'organiser les opérations relatives aux appels d'offres pour l'attribution des permis de recherche et d'exploitation du domaine des hydrocarbures selon le régime du partage de la production. Cette loi traduit les caractéristiques d'une économie administrée qui est apparemment bénéfique à la SONATRACH puisqu'elle en a tiré des avantages importants.

1.1.2. Selon la loi N° 05-07 du 28 avril 2005

La SONATRACH est une société commerciale dont toutes les démarches doivent avoir une finalité économique. Elle doit se mettre sur la même ligne de départ que tous les autres concurrents pour obtenir des concessions sur les périmètres du domaine des hydrocarbures. Ainsi, la loi de 2005 décharge la SONATRACH de la mission de puissance publique qui lui était dévolue dans le cadre de la promotion du domaine national des hydrocarbures. La mission de puissance publique est octroyée à deux agences nationales indépendantes, dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, à savoir :

- **ALNAFT** : L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ;
- **ARH** : L'Agence nationale du contrôle et de la régulation des activités des hydrocarbures.

Par ailleurs, la SONATRACH est une Société Par Actions (SPA) régie par un statut de droit commercial, elle est organisée sous la forme d'un Groupe International. Son organisation s'articule d'une manière générale autour de quatre grandes activités : activité amont, activité transport par canalisations, activité aval et activité commercialisation des hydrocarbures. La compagnie SONATRACH présente deux caractéristiques :

- **La SONATRACH est un groupe public :** La SONATRACH est un groupe public dont le seul actionnaire est l'Etat algérien. La principale mission qui lui est assignée est d'assurer une position satisfaisante des réserves en hydrocarbures. Pour atteindre cet objectif, il compte non seulement sur ses propres moyens mais aussi sur les associations conclues avec des compagnies pétrolières internationales ayant des expériences dans ce domaine.
- **La SONATRACH est un groupe commercial :** La SONATRACH est un groupe commercial qui cherche le profit. Ce qui lui permet de réaliser des projets rentables seul ou avec des partenaires étrangers tout en partageant les risques inhérents aux activités amont et aval de l'industrie pétrolière.

1.2. Place de la SONATRACH dans l'économie nationale

La compagnie pétrolière algérienne « SONATRACH » représente la plus importante entreprise du pays, la place qu'elle a acquise revient au rôle que joue l'industrie des hydrocarbures dans l'économie algérienne, aussi bien, pour les activités de production que pour celles de commercialisation.

1.2.1. Le groupe SONATRACH génère des revenus importants

La SONATRACH a réalisé en 2006 un chiffre d'affaire record avec une augmentation de plus de 17% de celui réalisé en 2005. Pour SONATRACH, qui alimente les caisses de l'Etat en revenus pétroliers et gaziers, cette amélioration est exclusivement due à :

- L'amélioration de la valeur de la production vendue par la société qui a augmenté de 7%, soit un accroissement de 260 milliards de dinars ;
- L'augmentation des exportations en hydrocarbures qui se sont élevées en 2007 à 59,6 milliards de dollars contre 53,6 milliards de dollars en 2006 ;
- La hausse du prix du pétrole brut en 2007 en passant à 74,7 dollars/baril contre 65,8 dollars/Baril en moyenne annuelle en 2006 ;

- L'amélioration de la parité du dinar par rapport au dollar ; 73 dinars pour un dollar en 2006 contre 69,4 dinars pour un Dollar en 2007.¹

Afin de protéger ses acquis et pour maintenir un niveau de croissance satisfaisant, le groupe SONATRACH essaie de faire face au mieux à un environnement en perpétuelle mutation en développant des partenariats étrangers dans des exploitations pétrolières situées à l'étranger.

1.2.2. La SONATRACH est le pilier de l'industrie pétrolière en Algérie

L'industrie pétrolière algérienne est une activité qui est dominée par la SONATRACH devenue, depuis 1966, une société intégrée, présente, avec une part de plus en plus prépondérante dans toutes les phases de l'industrie des hydrocarbures, du stade d'exploration, dont elle agit comme opérateur exclusif, jusqu'à celui de commercialisation (de l'amont à l'aval). De ce fait, la SONATRACH est devenu l'instrument de souveraineté de l'Etat algérien. Elle a fourni des efforts particuliers dans le domaine de la valorisation des hydrocarbures à travers la construction d'une base industrielle, axée essentiellement sur :

- La construction de raffineries (Arzew, Skikda, Hassi-Messaoud, Ain-Amenas) ;
- L'exportation de grandes quantités de pétrole et de gaz ;
- La distribution et la commercialisation des produits pétroliers ;
- La construction de canalisations ;
- Le développement des industries parapétrolières et la formation de cadres qualifiés.

La SONATRACH a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé, celui d'atteindre une production de 1450 millions de barils/jour en 2008 pour le pétrole, alors que sa capacité était en 2000 de 800 000 barils/jour. En effet, en 2008, le groupe Sonatrach a réalisé 16 découvertes d'hydrocarbures dont 9 en effort propre et 7 en association avec ses partenaires. En 2009, le groupe a annoncé la découverte de quatre nouveaux gisements de gaz naturel dont un en effort propre et 3 dans le cadre d'association avec des opérateurs étrangers. Le nouvel objectif de la compagnie est d'atteindre les 2 milliards de barils/jour. Objectif qui a une grande chance de réalisation car le domaine minier algérien à fort potentiel est faiblement exploré par rapport aux standards internationaux.

1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Thèse de Master of Science du CIHEAM – IAMM N° 103, l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 2010, p. 34.

1.2.3. La présence de la SONATRACH sur le marché pétrolier international

En plus d'être le leader en Afrique et dans le bassin méditerranéen, la Sonatrach est devenu un groupe pétrolier et gazier de dimension internationale avec une implantation sur les marchés européens, américains et une présence sur le marché asiatique à l'exemple de la création de la Sonatrach Petroleum Corporation (SPC), une filiale de commercialisation du groupe Sonatrach basée à Londres affirmant ainsi la présence de la Sonatrach sur la scène pétrolière mondiale. Ce type d'implantation (en amont et en aval) permet au secteur pétrolier algérien d'acquérir une position stratégique sur le marché international du pétrole et de tirer ainsi profit des opportunités d'une telle position.

La SONATRACH est classée onzième compagnie pétrolière mondiale avec un chiffre d'affaires à l'exportation de 31,5 milliards dollars en 2004, dont l'Etat algérien est l'actionnaire exclusif ¹, deuxième exportateur de gaz nature liquéfié et troisième exportateur du gaz naturel.

1.3. La SONATRACH et l'instabilité du marché pétrolier international

Les compagnies pétrolières qui interviennent, comme on l'avait vu dans la première partie, sur un marché très concurrentiel et en pleine mutation doivent adopter des stratégies de couverture afin de préserver leur pérennité et leurs parts de marché. La Sonatrach, en tant qu'acteur du marché pétrolier, est fortement exposée au risque lié à la volatilité des prix du pétrole qui se traduit par la volatilité et l'incertitude de ses revenus futurs.

1.3.1. La création de la Direction « Risk Management »

Avec l'ouverture des marchés des hydrocarbures (pétrole et gaz), de nouvelles notions et de nouvelles problématiques se développent dans le commerce des hydrocarbures et se présentent aux différents opérateurs : risk management, produits dérivés, contrats à diverses échéances, etc. Tout au long de la chaîne pétrolière, les risques sont bien identifiés et différents d'un intervenant à un autre. Un risque producteur en début de chaîne et un risque consommateur en fin de chaîne. Les deux types de risques sont soit des risques de prix, des risques de qualité, des risques de temps ou des risques de dépréciation des stocks. Les intervenants sur le marché pétrolier agissent soit sur des bourses (les marchés organisés) soit à travers des banques pour avoir accès à des produits de couverture.

1- HACHEMAOUI Muhammad, « La nouvelle loi algérienne sur les hydrocarbures : les enjeux d'une libéralisation », Ed. Adnkronosinternational (AKI), Dossier, 21 avril 2005, p. 04.

La stratégie adoptée par SONATRACH pour se couvrir contre la fluctuation des prix du pétrole et de veiller ainsi à une meilleure valorisation de ses exportations était de doter l'activité « Commercialisation » d'une direction dite de « Risk Management » qui a pour mission principale de gérer les risques inhérents à la fluctuation du prix du pétrole brut sur le marché international par le recours à des instruments financiers de couverture à l'exemple des Swaps, Futures et les Options. La direction « Risk Management » prend en charge la gestion de deux types de risques, il s'agit du :

- **Risque temporel** : Le risque temporel, comme son nom l'indique, est un risque de perte découlant de la différence de temps qui existe entre le moment de chargement et celui du déchargement des navires ou de tout autre moyen de transport des hydrocarbures.
- **Risque géographique** : Le risque géographique, quant à lui, est un risque qui est lié à la volatilité des prix de référence sur les différents types de marchés pétroliers par rapport au marché du Brent.

1.3.2. La structure de la direction « Risk Management »

La Direction « Risk Management » est structurée en quatre départements :

- **Le département Front Office** : Chargé des prises de positions sur les différents marchés.
- **Le département Middle Office** : Chargé de l'analyse des marchés et de l'évaluation des arbitrages.
- **Le département Risk Control** : Chargé du contrôle des risques marché, crédit et juridique.
- **Le département Back Office** : Chargé de la gestion et la confirmation des transactions.

Depuis la mise en fonction de la Direction Risk Management en mai 2005, plusieurs opérations d'exportation du pétrole vers les marchés étrangers ont fait l'objet de couverture du risque prix par le recours à des instruments financiers adéquats.

1.4. Les principaux obstacles au développement du groupe SONATRACH

La compagnie pétrolière « Sonatrach » fait face à de véritables obstacles qui freinent sa lancée et handicapent son développement. Parmi les principaux obstacles au développement du groupe, on citera les suivants :

1.4.1. La très forte concurrence

L'émergence de nouveaux acteurs sur le marché pétrolier international et de nouvelles sources d'hydrocarbures a engendré une situation de déséquilibre et de concurrence entre les différents acteurs notamment dans le domaine des techniques permettant de réduire les coûts de production. En effet, il ressort que c'est la position concurrentielle d'un pays ou d'une entreprise qui assurera sa prospérité économique et non le niveau de ses ressources naturelles. Afin d'atteindre cet avantage comparatif, l'entreprise devra non seulement réduire ses coûts et augmenter les gains inhérents à ses activités, mais aussi, mettre en place une stratégie basée sur : la maîtrise des NTIC, de l'innovation et du management.

1.4.2. La contraction de la clientèle

Le nombre de clients par produit connaît une diminution sans précédent notamment durant les années 1990 avec d'importantes fusions et acquisitions entre groupes pétroliers. La contraction de la clientèle est aussi due à l'abondance de l'offre qui ne trouve pas d'acquéreurs.

2. La réforme du secteur des hydrocarbures en Algérie

Avant la nationalisation des hydrocarbures, l'industrie pétrolière algérienne était régie par les Accords Pétroliers Algéro-Français du 29 juillet 1965, qui ont définis avec précision :

- Le cadre de l'exercice des activités pétrolières par les sociétés françaises en Algérie et les mesures particulières dont elles pouvaient bénéficier ;
- Le cadre de la création d'une société en participation (50%-50%) appelée ASCOOP (Association Coopérative) chargée de la recherche et de la production. L'Algérie a été représentée par la Sonatrach et la France par le groupe ERAP et la société SOPEFAL.

L'ASCOOP pour laquelle des périmètres de recherche d'une superficie de 200 000 Km² ont été octroyés, a réalisé en quelques années 35 forages et puis, elle a commencé à donner des signes de réduction des efforts de recherche et d'investissement ce qui a conduit le partenaire algérien à demander, en 1969, à son partenaire français de se conformer aux engagements pris, ce dernier n'a pas respecté ses engagements ce qui a conduit les autorités algérienne à penser au scénario de la nationalisation. L'échec des négociations tenues entre les deux gouvernements en décembre 1970, a conduit le président Boumediene à annoncer la nationalisation du secteur des hydrocarbures et des actifs des sociétés pétrolières algériennes

le 24 février 1971 et à réviser les textes réglementaires en vigueur tel que le code pétrolier saharien (l'ordonnance N° 58-1111 du 22 novembre 1958).

2.1. La nationalisation du secteur des hydrocarbures (24 février 1971)

De fait, la nationalisation des hydrocarbures en Algérie s'est déroulée en deux phases :

2.1.1. La nationalisation partielle du secteur des hydrocarbures

Le 24 février 1971, l'Algérie a réalisé une nationalisation partielle des hydrocarbures avec la prise de contrôle majoritaire (51%) dans toutes les sociétés de production et la nationalisation complète de toutes les réserves de gaz naturel et du transport des hydrocarbures par canalisations.

2.1.2. La nationalisation totale du secteur des hydrocarbures

Le 12 avril 1971, l'Algérie a nationalisé la totalité de l'industrie pétrolière avec l'abolition du régime des concessions et l'instauration du régime d'association contrôlée à 51% par SONATRACH pour toute compagnie désirant exercer des activités de recherche/exploration et/ou de production des hydrocarbures en Algérie.

La SONATRACH devient ainsi la principale société détentrices de gisements de pétrole et de gaz. Elle exerce le rôle d'opérateur, essentiel pour la maîtrise de l'activité d'exploration et de production. Elle devient de fait, l'instrument du monopole de l'État dans les domaines du gaz et du transport des hydrocarbures.

Les sociétés étrangères intéressées par la recherche et l'exploitation du pétrole en Algérie sont tenues de conclure avec la SONATRACH un contrat de recherche et d'exploitation qui, en cas de découverte, attribue à l'entreprise publique au moins 51% de la production. Quant aux conventions de concession, l'ordonnance 71-22 du 12 avril 1971 oblige tout demandeur d'un permis de recherche et/ou d'exploitation à conclure un contrat d'association avec la SONATRACH qui détiendra une participation de 45%, le permis étant attribué à cette société. Cette association revêtait la forme soit d'une société commerciale soit d'une association en participation. Le rôle d'opérateur est affecté à la SONATRACH, sauf stipulations contraires.

2.2. La loi 86/14 du 19 août 1986 : L'ouverture et la libéralisation du secteur pétrolier

La chute brutale du prix du pétrole en 1986 (le prix du baril est descendu à moins de 10 dollars) s'est accompagnée d'un désinvestissement dans les activités de recherche et d'exploration et du déclin de la production pétrolière ce qui a nécessité la mise en place d'une stratégie plus libérale qui permettrait à la SONATRACH d'accéder aux techniques d'exploration et de production les plus avancées.

L'Etat algérien, afin d'adapter les textes à la nouvelle situation économique a mis en place la loi 86/14 du 19 août 1986 révisée par la loi 91/21 du 04 décembre 1991. Cette adaptation a abouti à la signature de nouveaux contrats avec des compagnies pétrolières étrangères, à l'introduction de nouvelles technologies de recherche et à une meilleure implication de la Sonatrach et de ses moyens humains et matériels dans ce nouveau type de partenariat. L'amélioration du type et des conditions de partenariat (basé sur les principes de l'intérêt mutuel, du transfert de technologie, du partage des moyens et des risques) s'est traduite par des résultats pétroliers significatifs avec la découverte d'importantes quantités de pétrole et de gaz qui ont été mises en évidence à partir de 1993 et développées progressivement assurant ainsi la reconstitution des réserves à leur niveau de 1971, la mise à niveau des outils de production, et avec la sortie de la société nationale sur la scène internationale en amont et en aval. Ainsi, suite au contre choc pétrolier de 1986, le secteur algérien des hydrocarbures s'est progressivement ouvert à des participations étrangères en les autorisant à faire de l'exploration pétrolière au pays en vertu d'accords de concession, de contrats de service ou de contrats de partage de production

Par ailleurs, la loi 86/14 réaffirme également, la propriété de l'Etat sur les réserves d'hydrocarbures et le monopole délégué aux entreprises publiques algériennes en matière de recherche et d'exploitation des hydrocarbures avec possibilité de l'exercice par des personnes morales étrangères de ces activités en association avec la SONATRACH. De nombreux décrets sont venus préciser ses dispositions.

2.3. La loi N° 05/07 du 28 avril 2005 : La privatisation de la SONATRACH

La décennie 2000 a connu une croissance économique soutenue par l'augmentation des prix du pétrole. Cette décennie a connu aussi, la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures loi N° 05-07 du 28 Avril 2005 révisée par l'ordonnance 06-10 du

29 Juillet 2006. La loi 05-07 a pour vocation de moderniser le système fiscal et d'attirer les investisseurs étrangers par une participation majoritaire dans l'exploitation de la ressource. L'ordonnance 06-10 modifiant et complétant la loi 05-07 redonne à la SONATRACH la majorité des parts dans toute exploitation pétrolière, dans le transport et le raffinage, ne laissant complètement ouvert à l'investissement étranger que la pétrochimie, le GNL et le GTL.

2.3.1. Les objectifs de la loi N° 05/07

Les réformes entamées en 2005 avaient comme objectifs :

- La libéralisation l'amont et l'aval du secteur des hydrocarbures ;
- La suppression du monopole de l'Etat dans le secteur des hydrocarbures en tant que propriétaire du domaine minier (mission confiée à l'entité publique « ALNAFT ») de celui de la SONATRACH, transformée en société par actions soumise aux règles de la commercialité au même titre que les autres compagnies ;
- La création de deux agences (ALNAFT et ARH) auxquelles sont déléguées les prérogatives d'autorité ;
- La mise en place d'un climat de libre concurrence en matière de raffinage, de transformation des hydrocarbures, de stockage, de distribution des produits pétroliers ainsi que des ouvrages permettant leur exercice. Un tel climat rendra le régime des investissements plus attractif et attirera ainsi les compagnies étrangères.

2.3.2. La redéfinition du rôle de l'Etat et la privatisation de la SONATRACH

La question de la privatisation de la SONATRACH constitue un des enjeux considérables pour l'économie algérienne tant sur le plan international que sur le plan national. Cependant, la loi du 28 avril 2005 n'a pas privatisé la SONATRACH, elle a seulement souligné l'importance du projet de la privatisation de la Sonatrach pour l'avenir de l'économie algérienne.

Par ailleurs, la loi du 28 avril 2005 a créé de nouvelles structures pour le secteur des hydrocarbures algérien qui se voit renforcé par deux agences nationales de « *valorisation et de régulation* » indépendantes, dotées de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et d'un patrimoine propre géré sous la forme commerciale. Ces deux agences ont des domaines d'attributions tout à fait distincts :

▪ **L'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH)**

L'autorité de régulation apparaît comme une autorité administrative qui veille au respect de diverses réglementations relatives aux activités régies par la loi du 28 avril 2005. Ainsi, elle veille au respect de l'application des pénalités dues au trésor en cas d'infractions aux réglementations techniques, d'hygiène, de sécurité industrielle et d'environnement.

En plus de ces attributions, l'autorité de régulation est chargée d'étudier les demandes d'attribution d'une concession de transport par canalisation et de les soumettre au ministre de l'énergie. C'est également elle qui recommande au ministre le retrait d'une concession de canalisation. L'autorité est aussi chargée d'élaborer les textes réglementaires et de contribuer à la définition des politiques énergétiques par des études et des recommandations au ministre de l'énergie.

▪ **L'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT)**

L'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures appelée aussi l'Algérienne des Pétrole (comme l'exprime ses initiales en arabe) a été créée par la loi du 28 février 2005 qui lui a confié des attributions de deux ordres :

- ***Des attributions d'ordre économique*** : Selon l'article 100 de la loi N° 05/07, ALNAFT est chargée de promouvoir les investissements dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. La Sonatrach est tenue de lui transmettre, sur demande, toutes les données dont elle dispose et qui pourraient lui permettre d'accomplir son rôle, notamment la gestion et la mise à jour de banques de données dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures. La gestion des banques de données permettrait à ALNAFT de disposer de toutes les connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une politique efficace de promotion des investissements dans le secteur pétrolier.
- ***Des attributions d'ordre réglementaires*** : Dans ce cadre, selon l'article 15 et 23 de la loi, ALNAFT a pris le rôle exercé avant sa création par la Direction Centrale du Ministre de l'Energie et par la Sonatrach. Il s'agit de son rôle dans le choix des périmètres qui vont faire l'objet de travaux de recherche. Ces périmètres sont exclusivement attribués à ALNAFT sous la forme d'un titre minier délivré par voie réglementaire.

Sachant que le crédit financier de l'Algérie sur le plan interne et sur le plan international est largement tributaire de la production d'hydrocarbures exportés par la Sonatrach, la privatisation de la SONATRACH, en introduisant le capital privé étranger dans son capital, transformerait les politiques de cette entreprise. En effet, le capital privé national et étranger serait alors en droit de participer à la définition des politiques de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. La privatisation de la SONATRACH se traduirait par l'introduction du capital étranger dans le noyau dur du pouvoir économique algérien.

3. L'organisation de la fiscalité pétrolière en Algérie

La fiscalité pétrolière en Algérie consistait, pendant long temps, en une redevance assise sur la production pétrolière, un impôt sur le revenu pétrolier et en des bonus ou droit d'entrée qui représentent des contributions financières variables à la charge du bénéficiaire du titre minier. Le niveau de la fiscalité pétrolière dépend du niveau des revenus pétroliers reçus par le pays qui varie au fur et mesure de :

- **L'évolution du prix du baril de pétrole** : Le prix du pétrole et/ou le prix du gaz qui est indexé sur le prix du pétrole serve de base dans le calcul des impôts ;
- **Type de relations entre les compagnies pétrolières et l'Etat** : La création et le développement de la SONATRACH qui est une société à capitaux publics a amélioré la capacité de négociation des modalités et des taxes à appliquées (les taux de la redevance et de l'impôt sur les bénéfices et sur le revenus) par le pays dans le sens à accroître la part des revenus qui lui revient.

3.1. Les revenus pétroliers

Les revenus tirés des exportations d'hydrocarbures ont connu une évolution marquée par les fluctuations parfois importantes des prix du brut. Le total des recettes de fiscalité pétrolière de 1970 à 2000 s'est élevé à 205 milliards de dollars. L'Etat a prélevé en moyenne, 3 à 4 milliards dollars par an de fiscalité pétrolière vers la fin des années 1970 ; de 9 à 10 milliards de dollars dans la première moitié des années 1980 ainsi qu'au cours de la dernière 1990. En 2006, les recettes fiscales pétrolières ont généré plus de 39 milliards de dollars dont plus de 25 milliards de dollars ont été versés au fonds de régulation des recettes afin de sécuriser les programmes de développement de l'Algérie à moyen terme.¹

1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Op.cit, pp. 43-44.

3.1.1. Par rapport au produit intérieur brut

A partir de 1974, date à laquelle ont été revus à la hausse les taux de la redevance et de l'impôt direct pétrolier pour les porter à leur niveau actuel, ces revenus ont représenté en moyenne 16% à 25% du produit intérieur brut à l'exception notable : des années 1986 à 1990 consécutivement à la chute importante des prix (en 1986, le ratio est tombé à moins de 10% du PIB) et de l'année 2000, consécutivement à la hausse des prix (le ratio s'est élevé à 29,1%). Au cours de l'exercice 2002, la contribution au PIB de la valeur ajoutée tirée de l'activité hydrocarbures a été de presque 40%¹.

3.1.2. Par rapport au total des recettes

Durant la décennie 2000, la fiscalité pétrolière a représenté, en moyenne, entre 40% et 60% des recettes budgétaires totales de l'Etat (voire 66% des recettes totales en 2009) et plus de 80% si l'on incorpore les recettes de fiscalité pétrolière affectées au fonds de régulation des recettes en 2000². En effet, l'augmentation du prix du pétrole se traduit par une part plus importante de la fiscalité hydrocarbures dans les recettes totales de l'Etat et donc d'une réduction simultanée de la part de la fiscalité ordinaire, sans que cela ne porte préjudice aux performances de l'une ou de l'autre car la rentabilité fiscale de chaque type d'activité dépend en effet de facteurs différents qu'on peut résumer dans les points suivants :

- Des recettes pétrolières dépendantes du prix du pétrole (facteur instable) ;
- Des recettes ordinaires hors hydrocarbures dépendantes des performances des secteurs d'activités hors hydrocarbures.

3.1.2.1. Les recettes de fiscalité pétrolière

Les recettes de la fiscalité pétrolière, qui représentent plus de 60% des recettes budgétaires de l'Etat algérien, sont adossées à des facteurs considérés comme facteurs instables exerçant une influence négative sur la continuité des projets d'investissements publics à long terme, ces facteurs sont :

- Le prix du pétrole brut et des produits pétroliers ;
- Le taux de change dont les variations ont connu une amplitude plus grande ;
- Le volume et à la structure de la production d'hydrocarbures.

1- HAMADACHE Hilel, *Idem*, p. 43.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 24.

La variation des facteurs cités se traduit par l'instabilité des recettes fiscales de l'Etat et par conséquent, par l'instabilité des dépenses publiques. Cet impact s'explique par la dépendance des recettes de l'Etat des recettes d'exportation des hydrocarbures et par la faible contribution des recettes ordinaires aux ressources de l'Etat.

3.1.2.2. Les recettes ordinaires

Les recettes ordinaires dépendent, pour un système fiscal donné, des performances de l'économie et de l'efficacité de l'appareil de collecte des recettes budgétaires. En Algérie, le taux global de prélèvement rapporté au produit intérieur brut (taux de pression fiscale) hors fiscalité pétrolière et sécurité sociale connaît de longues périodes de stagnation et à des niveaux de plus en plus bas. En 2009, les recettes budgétaires hors hydrocarbures représentaient seulement 34% du total des recettes confirmant ainsi, la faiblesse des secteurs hors hydrocarbures¹.

3.2. Le régime fiscal appliqué aux activités pétrolières en Algérie

D'après les articles de 83 à 99 de la loi N° 05-07 du 28 avril 2005, les impôts qui constituent le régime fiscal applicable aux activités de recherche et d'exploitation sont ² :

- Une taxe superficielle payable annuellement au Trésor Public ;
- Une redevance payable mensuellement à l'agence ALNAFT ;
- Une taxe sur le revenu pétrolier payable mensuellement au Trésor Public ;
- Un impôt complémentaire sur le résultat payable annuellement au Trésor Public ;
- Un impôt foncier sur les biens autres que les biens d'exploitation ;
- Les droits et les taxes prévus dans les articles 31, 42, 53 et 67 de la loi No 05-07.

3.2.1 La taxe superficielle

Il s'agit d'une taxe non déductible payable annuellement au trésor public. La taxe superficielle est nouvelle dans la mesure où elle n'existait ni aux termes de la loi du 19 août 1986, ni aux termes des textes législatifs antérieurs. Elle est calculée en fonction de la superficie du domaine et du type de la zone (zone difficile ou facile) à la date de l'échéance annuelle (par zones et par périodes de recherche et d'exploitation).

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 24.

2- Journal Officiel de la République Algérienne N° 50, « Loi N° 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures », juillet 2005, p. 20.

Le tableau suivant présente le montant de la taxe superficielle que le contractant ou l'opérateur doit verser au trésor public algérien durant la période de recherche des gisements et durant la période d'exploitation du gisement.

Tableau N° 11 : Le montant de la taxe superficielle.

Période	En période de recherche	En période d'exploitation
Variation des montants	4 000 à 16 000 DA par Km ²	16 000 à 32 000 DA par Km ²

Source : Le montant de la taxe superficielle est fixé par la loi N° 05-07 du 28 avril 2005.

Selon les données du tableau ci-dessus, le montant de la taxe superficielle peut être considéré comme relativement peu élevé. Ce qui affirme qu'elle ne peut constituer qu'un petit moyen pour, d'une part, encourager le contractant à investir notamment dans les zones difficiles non encore explorées, et d'autre part, inciter les opérateurs à ne pas occuper des périmètres inutilement.

3.2.2. La redevance

La redevance est un impôt pétrolier assis sur la production. Elle est ainsi due dès lors qu'il existe une production de pétrole extrait du gisement, ce qui constitue son intérêt puisqu'elle ne dépend pas des bénéfices et de la gestion de la compagnie pétrolière. La redevance est portée, sur le plan comptable, au débit du compte d'exploitation du contractant (compagnie pétrolière), diminuant ainsi le montant de ses résultats et donc de l'impôt sur les résultats.

L'article 41 de la loi du 19 août 1986 fixe à 20% le taux de la redevance applicable à la valeur de la production déterminée par voie réglementaire sur la base des prix du marché international. La loi 05-07, quant à elle, fixe les taux de la redevance dans l'intervalle de 5,5% à 23% pour les quantités inférieures à 100 000 barils équivalents pétrole par jour. Tandis que pour les quantités d'hydrocarbures supérieures à 100 000 barils équivalents pétrole par jour déterminées sur une moyenne mensuelle, le taux de redevance applicable à l'ensemble de la production ne peut être ni inférieur à 12% ni supérieur à 20%.¹

1- Journal Officiel de la République Algérienne N° 50, Op.cit, p. 21.

Cet assouplissement permettrait d'adapter la redevance à la qualité des périmètres et aux niveaux de production. La redevance est déterminée mensuellement et versée par l'opérateur à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), qui doit la reverser dans les 24 heures au trésor public.

3.2.3. La taxe sur le revenu pétrolier (TRP)

L'impôt sur les résultats établis par l'article 37 de la loi du 19 août 1986 est transformé en taxe sur le revenu pétrolier, instituée par l'article 86 de la loi 05-07 et qui est payable mensuellement au trésor public. En 1986, le taux de l'impôt sur les résultats était de 85% du résultat brut de l'exercice, mais ce taux était ramené par la loi 05-07 à 75% et à 65% selon les zones d'exploitation et « lorsque les conditions économiques de recherche et d'exploitation des gisements l'exigent ». Il s'agissait, là aussi, d'une introduction de quelques éléments d'assouplissement de l'impôt sur le revenu en tenant compte des difficultés d'exploitation dans certaines zones. L'objectif est d'encourager la recherche et l'investissement dans des zones réputées plus difficiles.

3.2.4. L'impôt complémentaire sur le résultat (ICR)

L'impôt complémentaire sur le résultat (ICR) est payé annuellement par chaque contractant au Trésor Public « selon les termes et conditions en vigueur à la date du paiement et les taux d'amortissement prévus en annexe de la loi pétrolière ». Les modalités de calcul du montant de l'impôt complémentaire sur le résultat sont définies par voie réglementaire et en cas de retard dans le paiement, les sommes dues sont majorées de un pour mille (1‰) par jour de retard. Par ailleurs, la loi ouvre la possibilité, assez nouvelle dans la fiscalité pétrolière, d'une consolidation des résultats de l'ensemble des activités pétrolières en Algérie.

3.2.5. Les taxes marginales

Des taxes marginales comme l'impôt foncier sur les biens autres que les biens d'exploitation, tel que fixé par la législation et la réglementation fiscale générale en vigueur ou quelques autres taxes très spécifiques et occasionnelles.

En s'en tenant aux principaux impôts, on constate que le régime fiscal algérien reprend l'essentiel des taxes connues en Algérie et notamment celles de la loi 86-14 du 19 août 1986. Mais le législateur procède toujours à des réaménagements qui peuvent

être s'analyser comme des assouplissements afin d'attirer les investisseurs étrangers¹. Dans ce cadre, la loi sur les hydrocarbures de 2005 a visé la libéralisation, le renforcement des partenariats et l'augmentation du nombre d'opérateurs dans ce secteur, afin d'accroître le nombre de découvertes. A cet effet, la durée de négociation des contrats est réduite et le régime fiscal a devenu plus attractif et plus transparent.

La mise en oeuvre de la loi de 1986 et surtout celle de 1991 appelait certainement des mesures d'amélioration et d'assouplissement dans le fonctionnement et dans les relations entre l'État et les compagnies. L'avenir dira si la loi de 2005, communément appelée loi de dénationalisation parce qu'elle réintroduit le régime des concessions en vigueur avant la nationalisation de 1971, apporte les réponses appropriées pour faire du secteur des hydrocarbures l'élément moteur du développement économique et social national.

II. La place des hydrocarbures algériens dans le marché mondial

Dans le domaine des hydrocarbures, l'Algérie est un modeste producteur de pétrole et un important producteur de gaz naturel. Les hydrocarbures algériens sont d'une grande importance et très demandés sur les marchés, cette importance est due à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- Le pétrole algérien est de très bonne qualité ;
- L'Algérie dispose d'importantes réserves de gaz naturel, source d'énergie moins polluante que le pétrole ou le charbon ;
- Les liens traditionnels de l'Algérie avec les pays du Nord de la Méditerranée, dont la consommation en gaz augmente de plus en plus (l'Algérie est le troisième fournisseur en gaz de l'Union Européenne, précédée par la Russie et la Norvège) ;
- Les pays importateurs doivent pouvoir compter sur des sources fiables d'approvisionnement, ce qui est le cas de l'Algérie, à l'opposé d'autres pays, comme l'Iraq, le Nigeria, l'Iran, etc.

1- Voir : ANNAD Djamilia, « *fiscalité pétrolière et promotion des investissements en matière d'hydrocarbures* », Conférence « *la Fiscalité Pétrolière* », janvier 2008, Pour la méthode de calcul de chaque taxe et de chaque impôt sur les revenus pétroliers.

1. Les hydrocarbures en Algérie

L'Algérie possède un important secteur des hydrocarbures comportant un portefeuille diversifié de produits. Le domaine minier algérien est d'environ de 1,5 million de Km² avec des réserves prouvées en hydrocarbures de l'ordre de 45 milliards de tonnes en équivalent pétrole, à signaler que ces données sont en évolution continue en fonction des nouvelles techniques découvertes dans le cadre de la recherche et d'exploration des ressources naturelles.

La mise en valeur du secteur algérien des hydrocarbures remonte à 1958, peu après la découverte des deux immenses champs de pétrole et de gaz à Hassi-Messaoud et à Hassi R'Mel, dans la région du Nord du Sahara. La production de pétrole brut a été au cœur de l'expansion du secteur des hydrocarbures au cours des années 1960 et 1970, et ce bien que l'extraction du gaz naturel ait débuté dès 1961. De plus, l'année de 1991 a vécu l'adoption de la loi N° 91/21 du 4 décembre 1991 portant sur les hydrocarbures en consacrant l'ouverture du secteur des hydrocarbures à l'investissement étranger, cette loi a permis de donner naissance à la signature de plus de 60 contrats d'exportation entre la compagnie nationale SONATRACH et des compagnies pétrolières étrangères et à la création de sociétés mixtes dans les activités de services, de maintenance et d'ingénierie.

1.1. La production des hydrocarbures en Algérie

L'Algérie contemporaine a des atouts économiques importants liés directement à ses ressources naturelles. La production des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) a joué un rôle prépondérant dans l'économie algérienne qui continu à s'enrichir en s'appuyant sur les recettes d'exportation d'hydrocarbures considérées, jusqu'à présent, comme source principale de rente pour le pays.

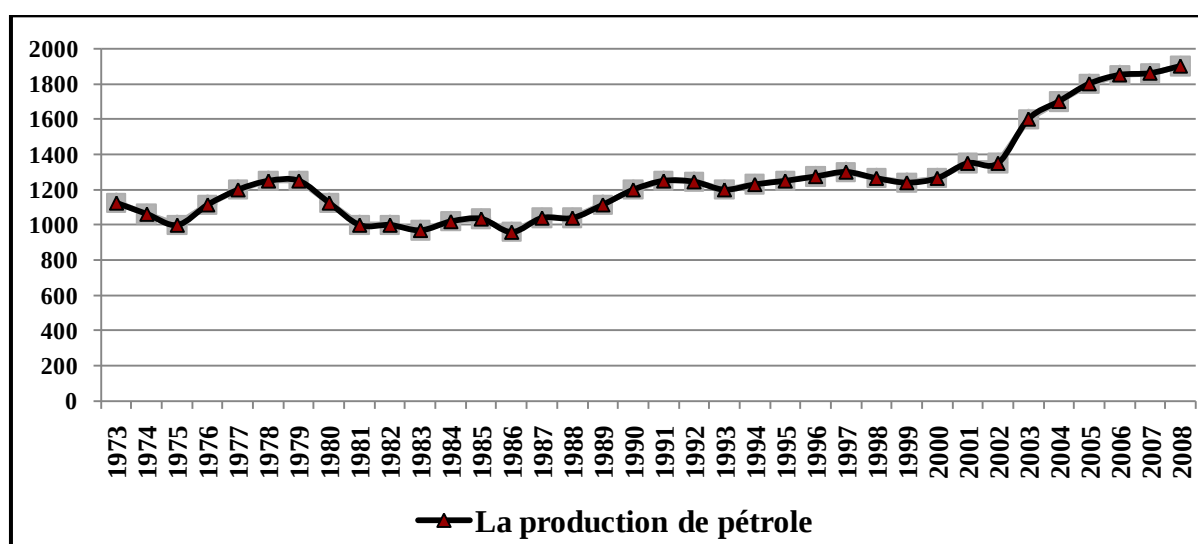
1.1.1. La production du pétrole en Algérie

Les ressources en pétrole sont calculées à la fois par les réserves prouvées et par le rythme d'extraction et de production. Les parts de production et d'exportation de pétrole brut ont diminué rapidement au début des années 1980, la production pétrolière étant de plus en plus limitée par les contingents de l'OPEP. En effet, entre 1980 et 1982, la part de la production de pétrole brut réservée à l'exportation est passée d'environ 80% à moins de 30% tandis que la part exportée des produits pétroliers raffinés et de GNL a triplé.

L'Algérie produit 1 350 000 barils/jour de pétrole, dont 850 000 par l'entreprise Sonatrach et détient la cinquième réserve mondiale prouvée en gaz naturel ; elle est le quatrième exportateur mondial de gaz derrière Gazprom, Shell et Exxon et le deuxième en GNL (gaz naturel liquéfié) ; elle alimente via ses gazoducs avec l'Italie et l'Espagne 25% des besoins gaziers de l'Europe. En 2001, elle enregistrait la moyenne mondiale la plus élevée d'attraction des investissements directs étrangers dans le secteur¹.

A travers la figure ci-dessous nous présenterons l'évolution de la production de pétrole en Algérie durant la période allant de 1973 jusqu'au 2008.

Figure N° 13 : Evolution de la production de pétrole en Algérie durant la période 1973-2008 (en milliers de barils/jours).



Source : HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Op.cit, p. 36.

La production algérienne de pétrole est en constante évolution ces trente dernières années, avec une baisse de production correspondant aux deux chocs pétroliers (1973/1979) où des mesures de réduction de la production avaient été prises par les pays de l'OPEP. En 2008, le volume de production de pétrole a atteint le niveau de 1,8 millions de barils/jour, cette augmentation est principalement due à la hausse de la demande mondiale en produits pétroliers. Si de nouvelles mesures de réduction de la production au sein de l'OPEP n'étaient pas mises en oeuvre face à des conjonctures politico-économiques défavorables, la production

1- HACHEMAOUI Muhammad, « La nouvelle loi algérienne sur les hydrocarbures : les enjeux d'une libéralisation », Op.cit, p. 04.

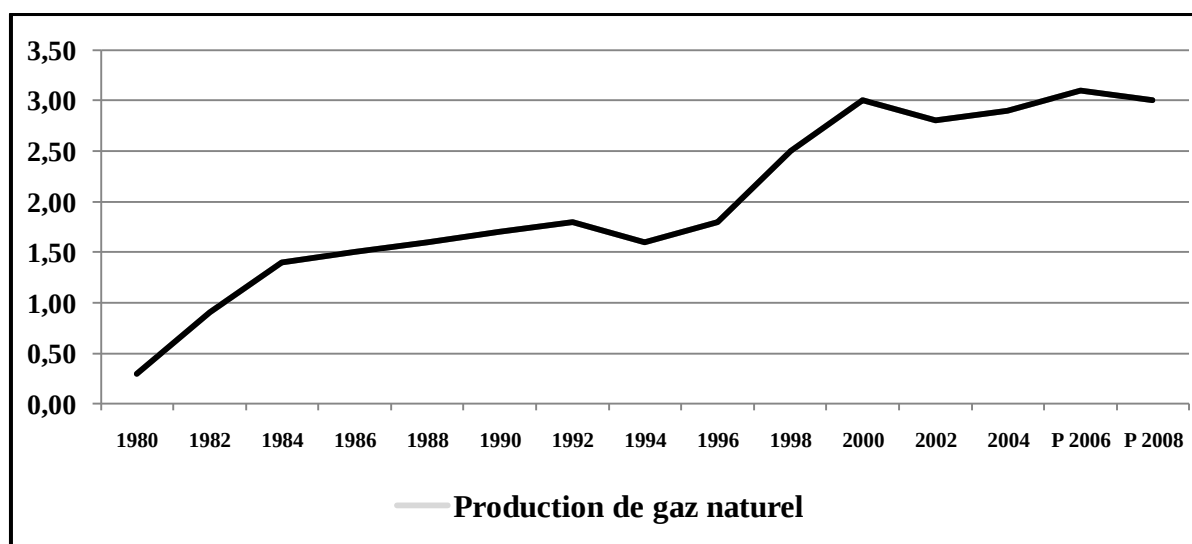
de pétrole se maintiendrait à son niveau actuel et c'est au niveau du prix du pétrole que les variations seraient plus importantes.

1.1.2. La production du gaz naturel en Algérie

En 1964, l'Algérie est devenue le premier producteur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL) et la capacité de ses raffineries s'est accrue au cours des années 1970. La diversification des produits d'hydrocarbures s'est poursuivie lorsque les exportations de GNL ont acquis une plus grande importance au milieu des années 1980. La production et les exportations totales de gaz ont plus que doublé au cours des années grâce à l'expansion accrue de la capacité de liquéfaction des gaz et à l'extension et l'amélioration des canaux (pipe-lines) de distribution à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

La figure ci-dessous laisse paraître l'évolution de la production, cette fois ci, du gaz naturel en Algérie au cours de la période 1980-2008.

Figure N° 14 : Evolution de la production de gaz naturel en Algérie durant la période 1980-2008 (en billion de pied cube).



Source: HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Op.cit, p. 37.

Depuis le début des années 1980, la production de gaz naturel a pris une place de plus en plus importante dans la production totale d'énergie. L'Algérie se retrouve au 7^{ème} rang mondial des pays producteurs de gaz naturel, ce qui lui confère une place particulière au sein de l'OPEP, cela a poussé les représentants algériens au sein de cette organisation à développer

avec la Russie et le Qatar l'idée d'une OPEP du Gaz, où le prix mondial de cette ressource ne serait plus indexé au prix du pétrole et où la régulation du marché du gaz serait totalement indépendante de celle du pétrole dans le but de mieux maîtriser son prix.

1.2. Les réserves prouvées des hydrocarbures en Algérie

Les réserves d'hydrocarbures de l'Algérie sont considérées aujourd'hui encore comme étant relativement sous-explorées et il y a tout lieu de croire qu'elles afficheront un taux de croissance élevé dans le futur. Les réserves probables et possibles de pétrole excèdent, respectivement, de 60% et de 145% les réserves prouvées du scénario faible. Dans le cas du gaz, les réserves probables et possibles excèdent les réserves prouvées du scénario faible de 27% et de 65%, respectivement.¹

On peut répartir les réserves prouvées des hydrocarbures en Algérie en réserves prouvées de pétrole brut et réserves prouvées de gaz naturel :²

1.2.1. Les réserves prouvées de pétrole brut

Les réserves prouvées de pétrole brut de l'Algérie sont estimées à 11,3 milliards de barils, soit environ 1% des réserves prouvées mondiales. Selon les taux d'extraction couramment en vigueur, le stade de l'épuisement sera atteint au cours des 26 prochaines années. Toutefois, les activités d'explorations accrues ont donné lieu à de nombreuses découvertes d'hydrocarbures. Bien que la plupart de ces découvertes aient été faites par des sociétés étrangères.

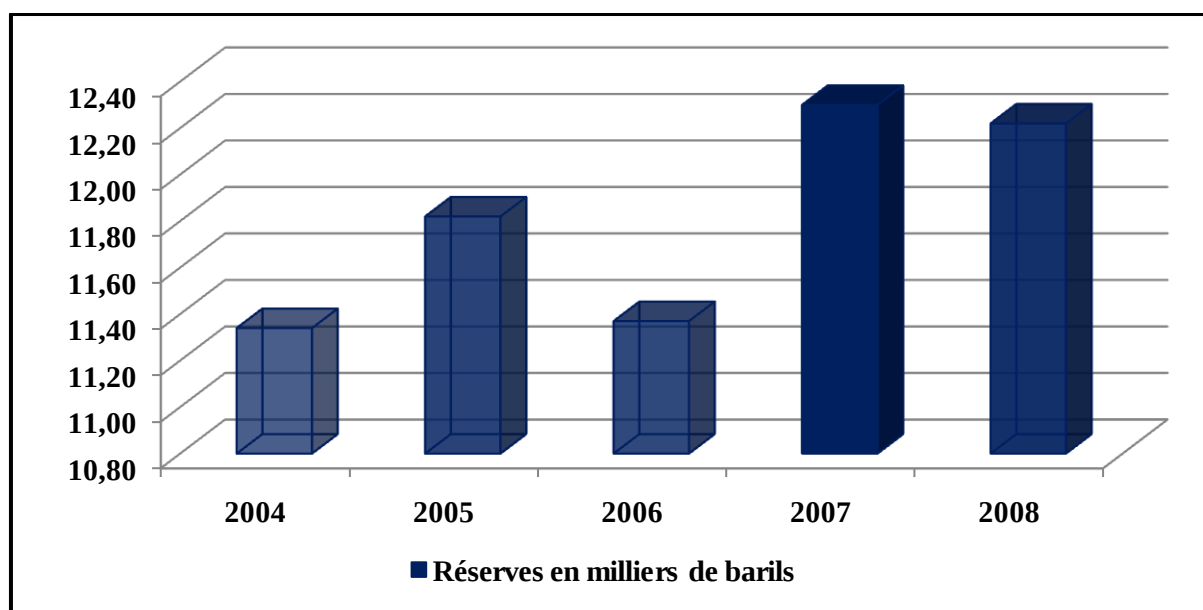
Plus de 90% de la production totale de pétrole algérien est exportée. L'Algérie a poursuivi une politique qui vise à diminuer la part du pétrole et à accroître celle du gaz naturel dans la consommation nationale afin d'accroître les quantités de pétrole affectées aux exportations. Environ 90% des exportations du pétrole brut algérien sont destinées à l'Europe de l'Ouest (Italie, Allemagne, France). En 2003, 45% des exportations totales de pétrole étaient constituées de pétrole brut, 22% de condensat, 20% de produits raffinés et 13% de GPL.

1- Rapport du Fonds Monétaire International, N° 05/52, « Algérie : Questions choisies », Mai 2006, p. 37.

2- Rapport du Fonds Monétaire International, N° 05/52, « Algérie : Questions choisies », Op.cit, pp. 09-11.

La figure ci-dessous présente l'évolution du niveau des réserves prouvées de pétrole en Algérie au cours de la période 2004-2008 selon les données de l'Energy Information Administration.

Figure N° 15 : Evolution des réserves prouvées de pétrole en Algérie durant la période 2004-2008 (en milliers de barils).



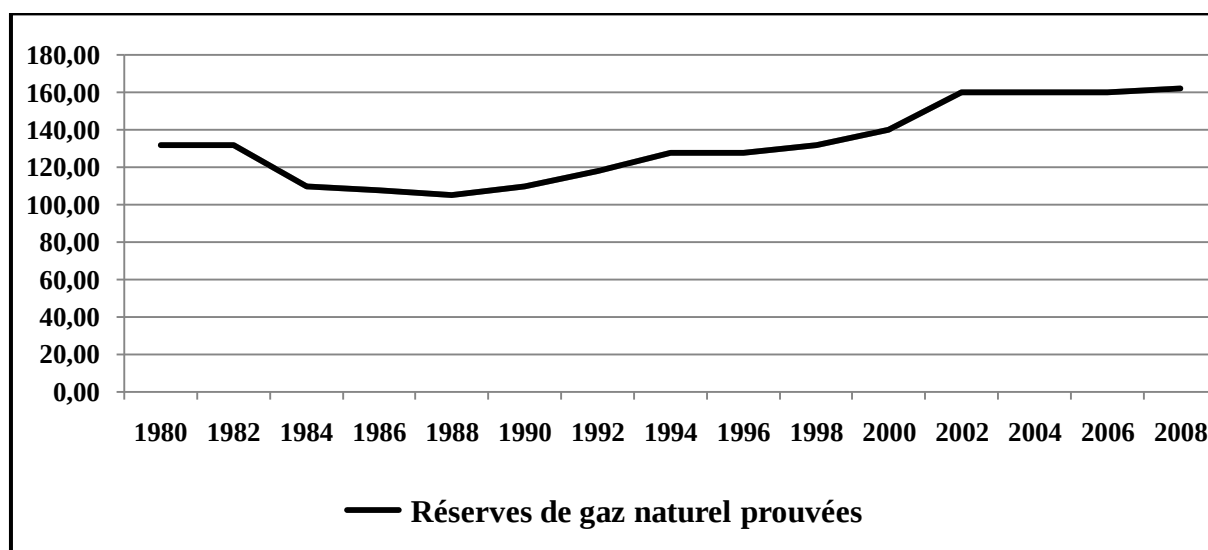
Source: Hilel HAMADACHE, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de « Energy Information Administration », Op.cit, p. 35.

L'Algérie fait partie des pays ayant un niveau moyen de réserves prouvées de pétrole. Dans ce cadre et d'après les statistiques, l'Algérie se trouve à la 15^{ème} place au niveau mondial loin derrière l'Arabie saoudite, le Koweït ou l'Iran. Cependant, selon les spécialistes, l'Algérie dispose de plusieurs champs non encore explorés situés, essentiellement, au sud qui permettent au pays d'augmenter le niveau de production et le niveau de réserves de pétrole dans le futur et de constituer les réserves financières nécessaires à la mise en place d'une économie diversifiée qui préservera les générations à venir des effets de l'épuisement des ressources pétrolières du pays « *équité intergénérationnelle* ».

1.2.2. Les réserves prouvées de gaz naturel

Les réserves prouvées de gaz naturel algérien atteignent environ 4,5 billions de mètres cubes (m3), ce qui place le pays au septième rang mondial (un peu moins de 3% des réserves prouvées mondiales).

Figure N° 16 : Les réserves de gaz naturel en Algérie durant la période 1980-2008
(en billion de pied cube¹)



Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de « Energy Information Administration », Op.cit, p. 36.

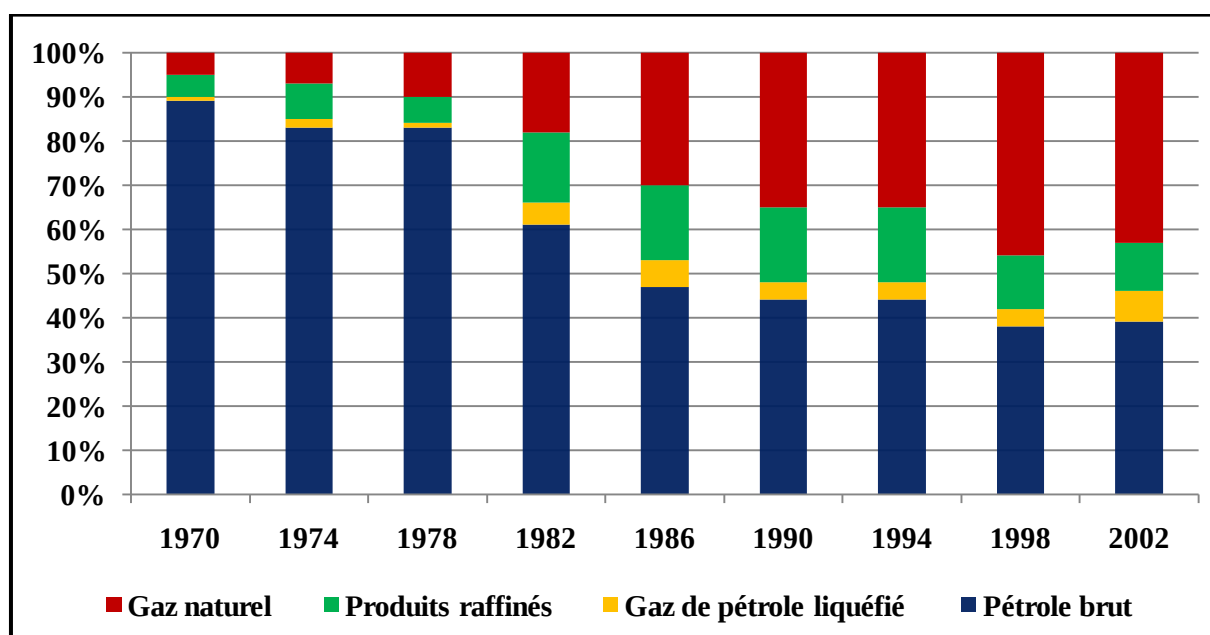
En Algérie, les réserves de gaz naturel sont plus importantes que les réserves de pétrole. En effet, l'Algérie occupe la 9^{ème} place parmi les pays disposant des plus importantes réserves de gaz naturel, en termes de quantité et de qualité, au niveau mondial. Depuis les années 1970, les réserves de gaz naturel du pays sont en évolution continue, elles ont atteint des niveaux sommets, depuis 2002, grâce à l'accès aux techniques d'exploration et de production les plus avancées. En 2008, les réserves prouvées de gaz naturel atteignaient les 4,5 billions de mètre cube (soit 160,714 billions de pied cube) contre 2,95 billions de mètre cube (soit 105,357 billions de pied cube) en 1988.

1.3. La répartition de la production d'énergie primaire

L'énergie primaire en Algérie est répartie en pétrole brut, gaz naturel, produits raffinés et gaz de pétrole liquéfié. La figure ci-dessous présente la répartition de la production (en pourcentage) d'énergie primaire (pétrole brut, gaz naturel, produits raffinés et gaz de pétrole liquéfié) en Algérie au cours de la période 1970-2002. La répartition de la production dépend de l'importance de la demande de chaque type de source d'énergie.

1- « 1 pied cube = 0,028 mètre cube ».

Figure N° 17 : La répartition de la production d'énergie primaire en Algérie durant la période 1970-2002 (en pourcentage du total de la production)

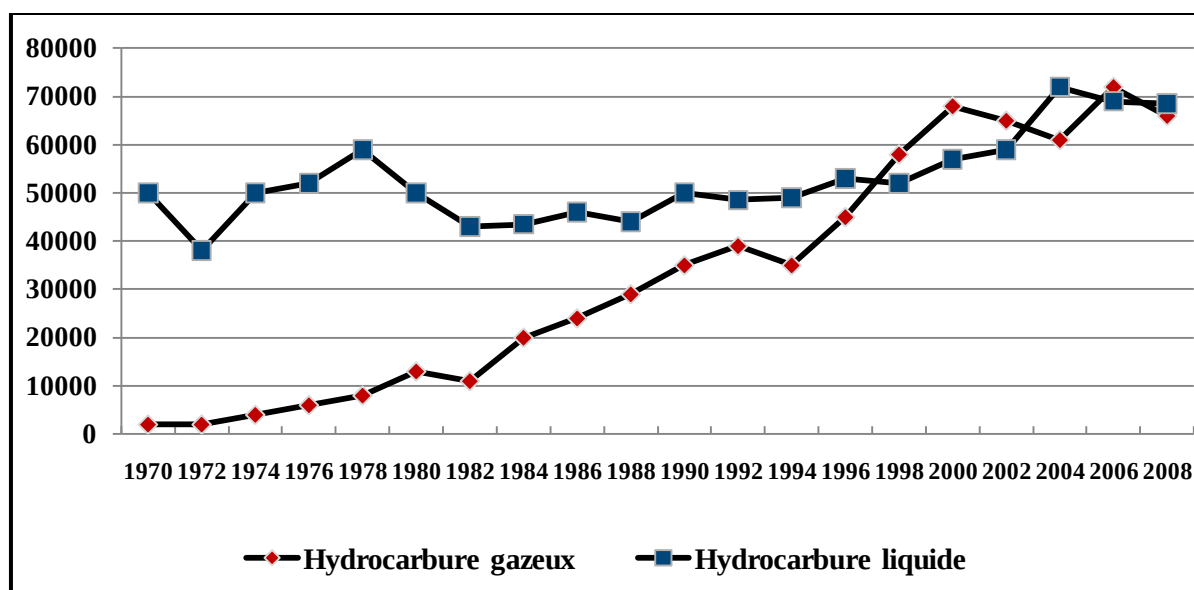


Source : Hilel HAMADACHE, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données du Ministère algérien de l'énergie et des mines, Op.cit, p. 37.

Les données de la figure ci-dessus permettent d'apprécier la part, de plus en plus grandissante, de la production du gaz naturel par rapport à celle du pétrole dans la production totale. En effet, durant les années 1970, le pétrole est considéré, par les pays développés, comme principal source d'énergie utilisée dans tous les secteurs d'activités économique, notamment le secteur industriel. A partir de 1980, l'utilisation du gaz naturel comme combustible a permis d'accroître la demande de cette matière première et par conséquent, d'accroître d'une manière importante sa production, au détriment de la production du pétrole, pour passer dans le cas de l'Algérie d'une part, en moyenne, de 8% dans la production totale d'hydrocarbures durant les années 1970 à une part de plus de 45% dans les années 2000.

1.4. Les exportations d'hydrocarbures

Les exportations des hydrocarbures, qui occupent une place prépondérante dans la totalité des exportations algériennes (97% durant ces dernières années), occupent la douzième place au niveau mondial. Le graphe suivant présente l'évolution des exportations d'hydrocarbures en Algérie en tonne équivalent pétrole durant la période 1970-2008.

Figure N° 18 : Evolution des exportations d'hydrocarbures en Algérie, 1970-2008, en TEP.

Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS), Op.cit, p. 38.

La part des exportations d'hydrocarbures gazeux dans les exportations totales d'hydrocarbures est en nette progression notamment durant les années 1980, cette progression s'est accélérée durant les années 1990. De leur côté, la part des exportations d'hydrocarbures liquides (pétrole) dans les exportations totales d'hydrocarbures est relativement stable. Cette situation reflète l'amélioration du niveau de production du gaz naturel en Algérie.

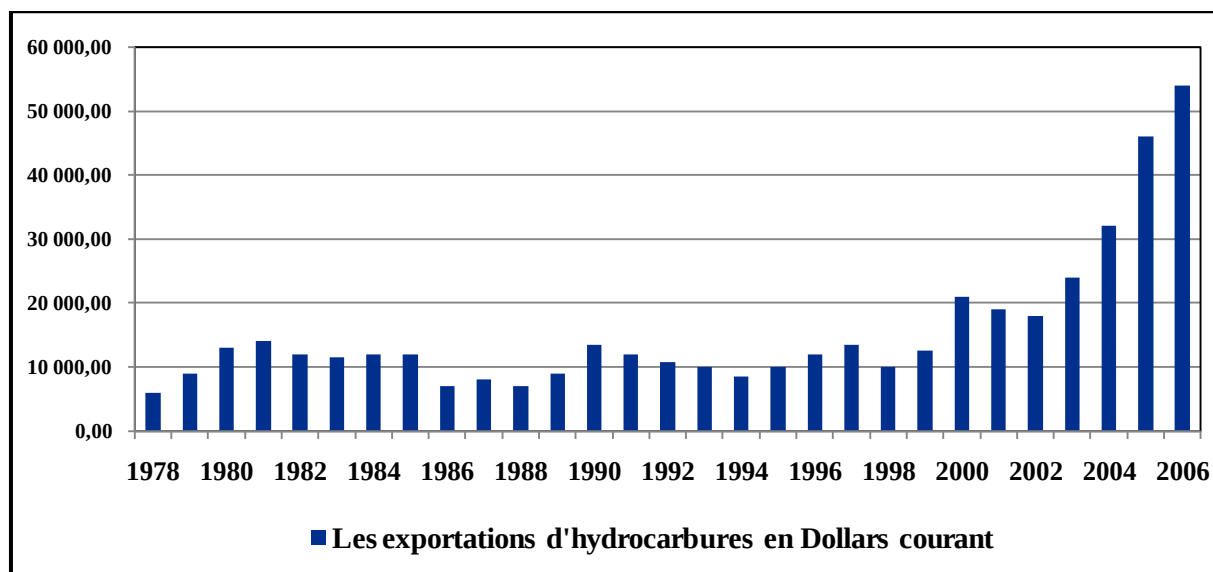
Les exportations d'hydrocarbures représentent en moyenne plus de 80% de la production nationale d'hydrocarbures. En effet, le prix national des hydrocarbures est nettement inférieur au prix mondial (entre 50% et 70% moins cher) par conséquent, une part importante des revenus tirés de la commercialisation des hydrocarbures provient des exportations. De ce fait, on peut déduire que l'évolution de la production des hydrocarbures va de pair avec celle des exportations d'hydrocarbures, où on observe les mêmes périodes de baisse des exportations liées à la baisse de la production (les chocs pétroliers 1973, 1979).

1.5. Les recettes d'exportation des hydrocarbures en Algérie

L'économie algérienne est basée sur l'exportation des hydrocarbures (pays mono exportateur), les recettes d'exportation des hydrocarbures dépassent 60% du PIB et représentent plus de 97% des exportations globales. L'évolution des recettes d'exportations des hydrocarbures correspond à l'évolution de la production et des exportations

d'hydrocarbures et à l'évolution du prix du pétrole. Cette situation est préoccupante, puisque le marché pétrolier est une donnée exogène et sur lequel l'Algérie ne détient pas une position privilégiée lui permettant d'agir sur l'évolution du prix du pétrole. La figure ci-dessous présente l'évolution des exportations d'hydrocarbures en Algérie au cours de la période 1978-2006.

Figure N° 19 : Evolution des exportations d'hydrocarbures en Algérie durant la période 1978-2006 (en million de dollars courants).



Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS), Op.cit, p. 38.

Les exportations d'hydrocarbures en Algérie connaissent une augmentation en périodes de forte hausse du prix du pétrole, telle que celle de 1979, 1990, 2006 et de 2008, et une baisse en périodes de chute du prix du pétrole, telle que celle de 1986 et de 1998. La hausse considérable du prix du pétrole connue durant la décennie 2000 était à l'origine de l'accroissement des exportations des hydrocarbures qui ont atteint les 61,3 milliards de dollars en 2011.¹

2. Le plan de valorisation des hydrocarbures

Le plan de valorisation des hydrocarbures a été lancé en 1978 ayant comme objectif principal de favoriser les industries liées au pétrole et au gaz naturel pour permettre une première transformation sur place de ces ressources, avec des investissements massifs, de l'Etat.

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « *Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV* », Mars 2011, p. 23.

L'Algérie est ainsi devenue un pays mono exportateur des hydrocarbures. De ce fait, les conséquences du plan de valorisation des hydrocarbures commençaient à apparaître durant les premières années de sa mise en place, en effet, le plan a été suivi par :

- La détérioration du niveau de vie des algériens ;
- L'échec de l'économie administrée qui s'avérait évident et inévitable, car elle est devenue totalement dépendante des recettes d'exportation des hydrocarbures ;
- La dépendance de l'extérieur notamment en ce qui concerne les produits alimentaires et les capitaux. En effet, pour répondre aux besoins de la population qui augmente rapidement, l'Etat emprunte à court terme auprès des banques étrangères privées ;
- La contraction des secteurs hors hydrocarbures et la forte dépendance de l'économie algérienne envers l'unique secteur des hydrocarbures qui occupe une proportion de plus en plus importante dans la production nationale, dans les exportations, dans les investissements et, bien entendu, dans les projets de partenariat avec l'étranger et dans les IDE.

Les réformes réalisées dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, qui visaient plus particulièrement l'incitation des compagnies pétrolières étrangères à investir dans la recherche et l'exploration, avec pour effets attendus l'accroissement des réserves et l'augmentation de la production des hydrocarbures ont, effectivement, eu un effet positif et rapide qui s'est manifesté par :

- L'extension du domaine exploré ;
- De nouvelles découvertes pétrolières et gazières ;
- L'augmentation de la production et des exportations.

Dès le milieu des années 1990, l'Algérie avait pratiquement reconstitué les réserves des années 1970, la SONATRACH est devenue la 11^{ème} compagnie pétrolière au niveau mondial et des dizaines de compagnies de toutes nationalités opéraient dans le Sud algérien.

Cependant, la valorisation maximale des hydrocarbures, l'accroissement des exportations et l'utilisation des recettes d'exportation des hydrocarbures pour le financement de l'économie ne semblent pas avoir un impact positif sur une croissance économique hors hydrocarbures moins vulnérable aux fluctuations du prix du pétrole.

Section 2 : La place du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne

L'Algérie est un pays mono exportateur à économie basée sur l'exportation des hydrocarbures (97% des recettes totales). Les recettes pétrolières dépassent 60% du PIB et représentent plus de 95% des recettes d'exportations globales. Cette situation est préoccupante, dans la mesure où, le marché pétrolier est une donnée exogène et sur lequel l'Algérie ne détient pas une position privilégiée lui permettant d'agir sur l'évolution des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

Depuis les années 1970, la part des hydrocarbures dans les exportations dépasse chaque année le seuil de 95%, et ce taux a été en moyenne de 97% depuis 1998. La production et l'exportation des hydrocarbures génèrent des revenus très substantiels pour l'Algérie. En effet, en 2002, les exportations d'hydrocarbures ont totalisé 18 milliards de dollars, alors que les importations liées aux opérations du secteur se sont situées à 2 milliards de dollars environ.

Les deux chocs pétroliers des années 1970 ont généré d'importants revenus pétroliers qui ont servi au financement des programmes d'industrialisation de l'économie et à la valorisation des hydrocarbures. Durant cette période, le pays arrivait à financer les importations et à payer le service de la dette extérieure, mais avec le contre-choc pétrolier de 1986 et la chute des prix et des recettes pétrolières, le pays est entré dans une phase dite de déstabilisation des indicateurs économiques. Durant cette dernière décennie, l'Algérie a bénéficié, encore une fois, d'une aisance financière générée par l'exportation des hydrocarbures dont les prix ont connu des niveaux historiques avec un pic de près de 148 dollars/baril enregistré en 2008. Cette aisance financière a permis au pays de lancer de vastes programmes d'investissements confirmant ainsi, le rôle primordial que joue le secteur des hydrocarbures dans la dynamisation des activités de l'économie.

I. Place de l'Algérie sur le marché mondial des hydrocarbures

L'Afrique du Nord (l'Algérie, la Libye, l'Égypte) est un fournisseur appréciable de pétrole. Les deux premiers sont d'importants exportateurs, alors que l'Égypte figure parmi les grands consommateurs. Compte tenu des données, l'Algérie apparaît comme un véritable géant énergétique dans le paysage mondial. En effet, l'Algérie occupe la quinzième place en matière de réserves pétrolières, la dix-huitième en matière de production et la douzième en exportations. Les capacités de raffinage de l'Algérie sont de 22 millions de tonnes/an (2005). Du côté de gaz naturel, l'Algérie occupe la septième place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz naturel, la cinquième en production et la troisième en exportation, après la Russie et le Canada.

1. La place des hydrocarbures algériens sur le marché mondial

Bien que l'Algérie soit un modeste producteur par rapport aux autres pays de l'OPEP, son pétrole, et surtout son gaz, occupent une place importante sur le marché international du pétrole. L'importance des hydrocarbures algériens est due à plusieurs facteurs :

- Le pétrole algérien est de très bonne qualité ;
- L'Algérie dispose d'importantes réserves de gaz naturel, source d'énergie moins polluante que le pétrole ou le charbon.

Tableau N° 12: Les Chiffres clés du secteur des hydrocarbures en 2003.

Secteur des hydrocarbures en Algérie	2003
Production pétrolière moyenne	1,2 Million Barils/jour
Réserves pétrolières prouvées	11,3 Milliards Barils
Capacité de production de brut	1,3 Million de Barils/jour
Capacité de raffinage du pétrole	450 000 Barils/jour
Capacité de production de gaz	80 Milliards mètre cube
Réserves gazières prouvées	4500 Milliards mètre cube
Capacité d'exportation de gaz	60 Milliards mètre cubes

Source: Rapport du FMI No 05/51, « *Algeria Statistical Appendix* », Février 2005.

L'Algérie se classe au septième rang mondial en termes de réserves prouvées en gaz naturel (4,500 Gm³). Les réserves des hydrocarbures en Algérie sont estimées à l'équivalent de 26 ans d'exploitation pour le pétrole et 50 ans pour le gaz naturel, alors que la totalité du sous-sol n'a pas été explorée. La production de gaz naturel est de 80,4 Gm³ en 2002, en forte progression, lui permet d'être le quatrième producteur mondial de gaz (3,2%), après la Russie (21,6%), les USA (19%) et le Canada (6,7%). Avec une production de brut qui a atteint 1,3 millions de barils/jour en 2003, l'Algérie a exporté pour 24 milliards de dollars de pétrole et de gaz, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2002.¹

Tableau N° 13 : Les réserves d'hydrocarbures en Algérie.

	Pétrole (total) (millions de tonnes)	Brut (millions de tonnes)	Condens (millions de tonnes)	Gaz naturel (millions de tonnes)	Gaz (total) (milliards de m ³)
Prouvées	2 128,3	1 441,3	410,0	277,0	4 523,0
Probables	3 421,9	2 322,7	660,7	438,5	5 739,2
Possibles	5 221,4	3 528,7	1 003,8	688,9	7 439,9

Source : FLOERKEMEIER Holger, MWASE Nkunde et KORANCHELIAN Taline, « *Algérie : Questions choisies* », Rapport du FMI N° 05/52, Mai 2006, p. 37.

L'Algérie est un pays producteur et exportateur d'hydrocarbures, ses ressources énergétiques se partagent entre pétrole brut et gaz naturel avec des proportions en constante évolution depuis les années 1970.

Les réserves de l'Algérie en hydrocarbures représentent :

- 1% des réserves mondiales de pétrole, elle occupe la quinzième place avec 11,3 milliards de barils ;
- 2,5% des réserves mondiales de gaz, soit 4500 milliards de m³ ;
- 2,2% de la production mondiale.²

En termes d'exportations, l'Algérie est le cinquième exportateur mondial du gaz naturel et le deuxième de gaz naturelle liquide. Plus 97% de ses exportations sont liées au gaz

1- Revue, Missions Economiques, « *Le Secteur des Hydrocarbures en Algérie* », Août 2004.

2- MEKIDECHE Mustapha, « *Le secteur des hydrocarbures en Algérie (1958-2008) : Problématiques, enjeux et stratégies* », BP Statistical Review of World Energy, June 2008, p. 14.

et au pétrole. Le principal marché des exportations algériennes est l'Union Européenne : deux pipe-lines lient l'Algérie à l'Europe, l'un à l'Espagne à travers le Maroc, et un autre à l'Italie à travers la Tunisie ; il y a aussi en construction un autre pipe-line qui devra joindre l'Algérie au reste de l'Afrique à travers le Nigeria.

La part du pétrole brut dans l'ensemble des exportations a diminué entre 1971 et 2006 en faveur des exportations du gaz naturel et des produits liquéfiés. Une grande part des exportations algériennes en hydrocarbures est destinée essentiellement aux marchés américains et européens.

2. L'Algérie : Première puissance énergétique en Méditerranée

Dans le bassin méditerranéen, les ressources en hydrocarbures se situent dans les pays du Sud de la Méditerranée alors que les pays consommateurs se trouvent au Nord. L'Algérie occupe la première place en méditerranée tant que producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel. En effet, le gaz naturel algérien représente 50% du total des réserves de l'ensemble des pays de la méditerranée, 48% de la production totale et 94% des exportations totales. Par ailleurs, l'Algérie est le troisième fournisseur de l'Union européenne en gaz naturel et son quatrième fournisseur énergétique total.

L'Algérie est un pays riche en hydrocarbures. Son domaine minier de 1,5 million de km² est encore largement sous-exploité. Ses réserves prouvées (en hydrocarbures) sont de l'ordre de 45 milliards de tonnes équivalent pétrole. En plus, l'Algérie est dotée d'importantes infrastructures et de grandes capacités de production.

II. L'Algérie : Un pays rentier

De par la structure de son commerce extérieur, l'Algérie, est généralement assimilée à un pays rentier. Le secteur pétrolier, occupe une place primordiale dans la stratégie de développement. Comme dans la plupart des économies rentières en développement, les revenus pétroliers se trouvent au coeur du débat économique algérien et, particulièrement, dans celui des échanges extérieurs. Ce type d'économie qui est tributaire des hydrocarbures soit plus de 97% des recettes d'exportation, confère à ces derniers le rôle de moteur de la croissance économique. La hausse des prix du pétrole durant la décennie 2000 a permis au gouvernement algérien de dégager de substantiels excédents monétaires et financiers. En effet 62,9% des revenus totaux des finances publiques algériennes en 2002 dépendaient du pétrole.

L'économie algérienne est spécialisée principalement dans la production et l'exportation des hydrocarbures que les diverses initiatives (lois sur les hydrocarbures de 1986 et surtout de novembre 1991) viennent conforter. Globalement, l'appareil économique demeure composé de deux grands ensembles :

- Le premier se réduit à la branche des hydrocarbures ;
- Le second regroupe toutes les autres branches de l'économie. Celles ci sont quasi exclusivement tournées vers le marché intérieur mais dépendent pour une large part de l'extérieur pour leurs approvisionnements.

Dans une situation de quête perpétuelle de devises pour assurer leurs approvisionnements, la répartition de la rente constitue alors leur préoccupation stratégique. Elles forment un outil de production protégé, consommateur de devises et peu performant qui n'arrive pas à satisfaire la demande interne. Dans ce cas, l'ajustement est réalisé par le recours aux importations de toutes natures grâce à la rente pétrolière. La branche des hydrocarbures qui assure l'essentiel des exportations de l'Algérie constitue le principal moteur de l'économie. C'est cette branche qui lui procure la quasi totalité de ses ressources extérieures en devises et qui, de fait, la maintient dans la catégorie des pays mono exportateurs. Le prix du pétrole demeure la variable déterminante de la politique économique de l'Etat. Chaque année, le budget, le programme des importations, le volume des différentes subventions, etc., sont calculés en fonction du prix du pétrole. Ses fluctuations, notamment quand elles sont à la baisse, peuvent être lourdement ressenties et provoquer de graves problèmes économiques et sociaux.

L'action du secteur des hydrocarbures va se situer sur deux plans :

- Son action sur le plan économique et social ;
- Son poids dans l'économie algérienne.

1. Le rôle central des hydrocarbures sur le plan économique et social

1.1. Rôle des hydrocarbures sur le plan économique

La place de plus en plus importante prise par les hydrocarbures dans l'économie algérienne trouve son explication dans les données suivantes :

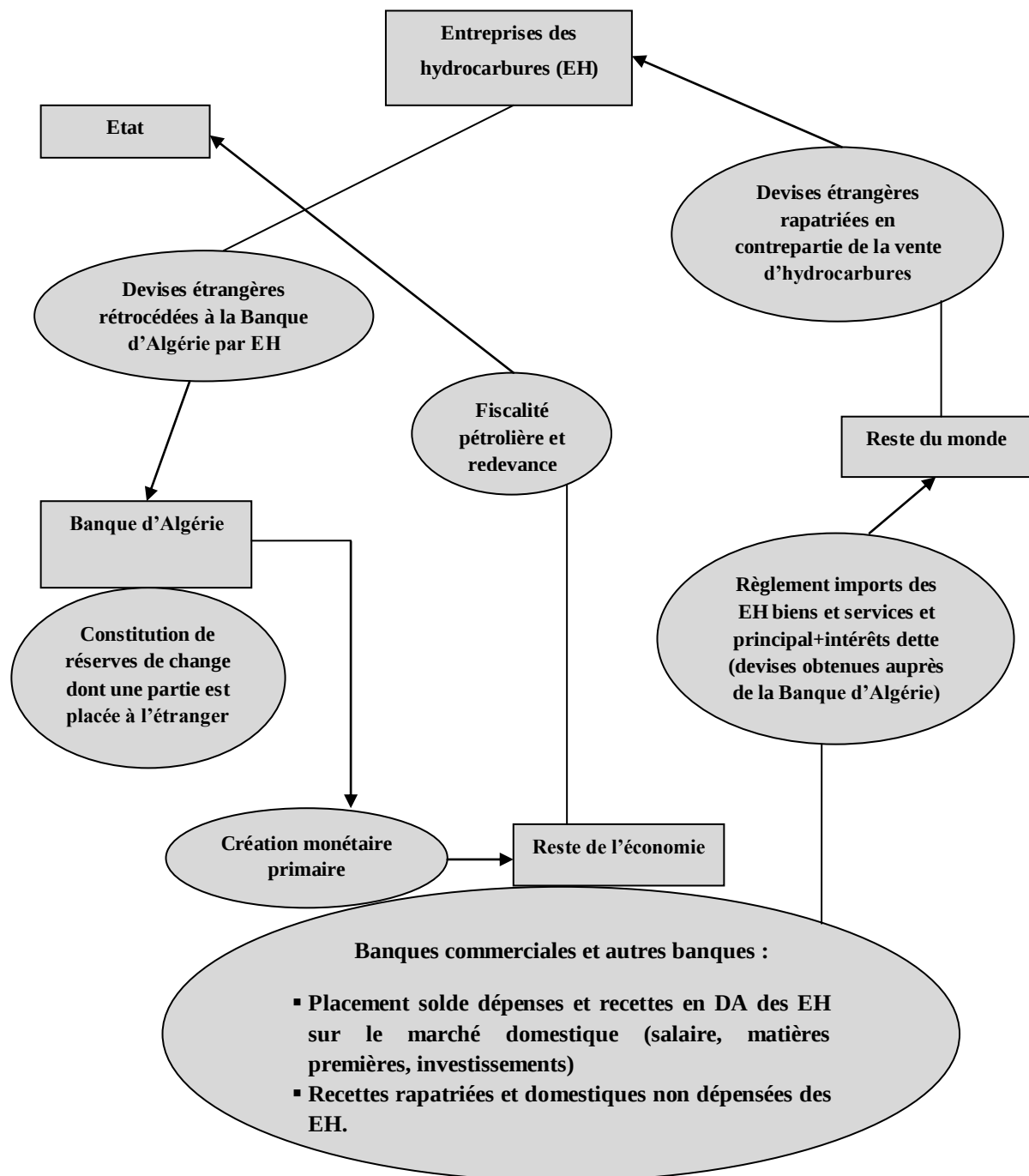
- L'Algérie possède des gisements de gaz et de pétrole qui la situent en bon rang dans le classement mondial des pays producteurs ;

- Le secteur des hydrocarbures demeure depuis les années 1970 le pilier central de l'économie algérienne avec une contribution majoritaire aux exportations, au PIB et aux recettes de l'Etat.

Les revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures contribuent tout d'abord au développement et à l'expansion des activités de production du secteur des hydrocarbures et favorisent ensuite l'investissement dans les autres secteurs de l'économie afin de mettre en avant l'appareil productif national du pays. L'Algérie demeure massivement dépendante des hydrocarbures et le rôle de ceux-ci est encore plus déterminant dans l'équilibre des indicateurs de l'économie algérienne. En effet, le prix du baril de pétrole demeure une variable d'ajustement décisive. Le prix du pétrole définit le taux de change par l'offre de devises qui reste le fait quasi exclusif des exportations d'hydrocarbures et en conséquence de la majorité des prix, vu le niveau de dépendance de l'économie algérienne.

La figure ci-dessous, qui retrace l'ensemble des flux monétaires provenant des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, démontre le rôle principal du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne tant que source de devise étrangère, de réserves de change, de création monétaire et source de recettes budgétaire.

Figure N° 20 : Monnaie et flux de liquidités issus de l'exportation d'hydrocarbures



Source : TALAHITE Fatiha et HAMMADACHE Ahmed, « *L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale* », Journée d'étude à Grenoble : « *L'économie algérienne aux défis de la globalisation* » organisée par le groupe MEDITER de l'université Paris 13, MSH Paris Nord et l'équipe Economie du Développement Durable et de l'Energie (EDDEN) de l'université de Grenoble – CNRS, février 2011, p. 13.

1.2. Le rôle central des hydrocarbures sur le plan social

Sur le plan social, le secteur des hydrocarbures contribue :

- Premièrement, à la mise en place des infrastructures nécessaires pour améliorer le niveau de vie de la population ;
- Deuxièmement, à la création d'emplois et à la diminution du taux de chômage.

2. Poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne

L'économie algérienne est une « économie rentière » et la croissance économique est très dépendante du prix des hydrocarbures. En effet, l'Algérie est spécialisée dans la production (entre 30% et 60% du PIB depuis 1990) et l'exportation (entre 75% et 97% des exportations totales) des hydrocarbures, la fiscalité pétrolière contribue à environ 70% des recettes fiscales (une part majoritaire dans les recettes budgétaires de l'Etat) et le secteur des hydrocarbures permet d'employer plus de 160000 personnes¹. Ainsi, une des caractéristiques de l'économie algérienne est la petite taille de son secteur industriel hors hydrocarbures qui représente moins de 10% du PIB, dominé à 80% par le secteur privé qui est également très faiblement tourné vers l'exportation (moins de 5% des exportations)². De ce fait, le secteur des hydrocarbures joue un rôle central dans la politique de développement poursuivie en Algérie et sa dimension stratégique s'affirme à quatre niveaux :

- **Premier niveau** : Le secteur des hydrocarbures demeure prépondérant dans l'activité économique, il représente environ 50% du PIB, une part qui ne cesse d'augmenter.
- **Deuxième niveau** : Le secteur des hydrocarbures représente l'une des filières qui fonde la stratégie industrielle et satisfait aux besoins internes du pays en produits énergétiques.
- **Troisième niveau** : Le secteur des hydrocarbures est la source principale qui assure les rentrées en devises, allège la contrainte externe et évite le recours excessif à l'endettement.
- **Quatrième niveau** : Le secteur des hydrocarbures contribue au budget de l'Etat grâce à la fiscalité pétrolière et alimente de façon indirecte le système bancaire en liquidités.

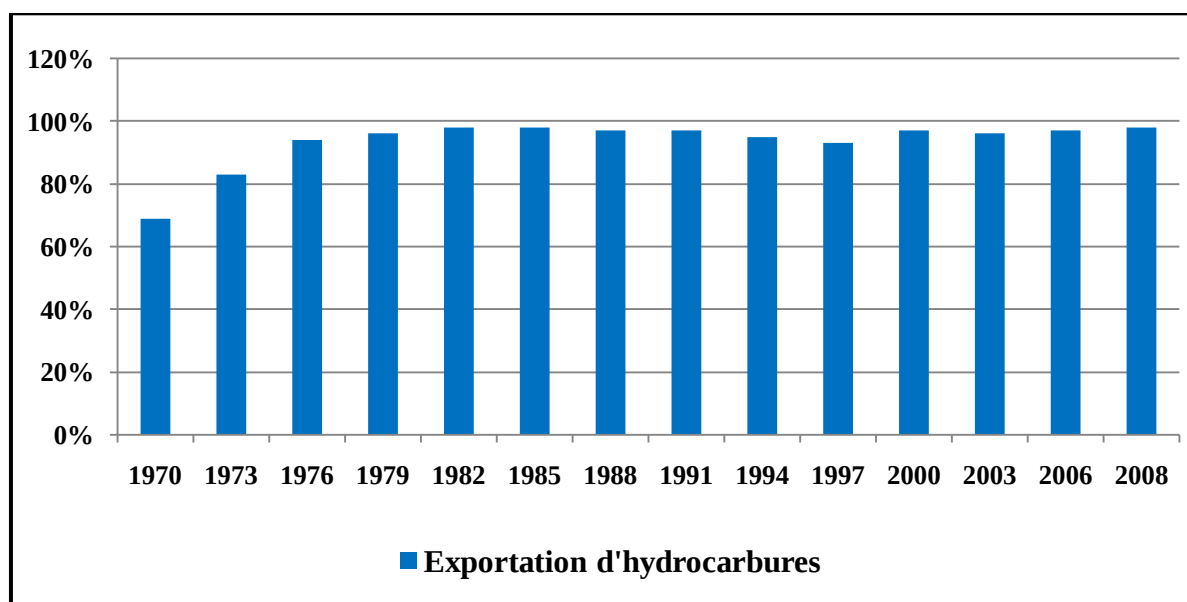
1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Thèse de Master of Science du CIHEAM – IAMM N° 103, 2010, p. 34.

2- Document de travail publié par la l'Agence Française de Développement (AFD), juin 2008.

2.1. La part des exportations d'hydrocarbures dans le total des exportations

L'Algérie est un pays exportateur net du pétrole, dans la mesure où, le secteur des hydrocarbures représente, depuis 1976, plus de 90% des exportations du pays et la part des secteurs hors hydrocarbures demeurent, jusqu'à présent, négligeable. La figure ci-dessous permet d'apprécier la part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales du pays et de prendre mesure du poids des recettes d'hydrocarbures en tant que source principale de financement de l'économie.

Figure N° 21 : Evolution de la part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie durant la période 1970-2008 (en pourcentage du total des exportations).

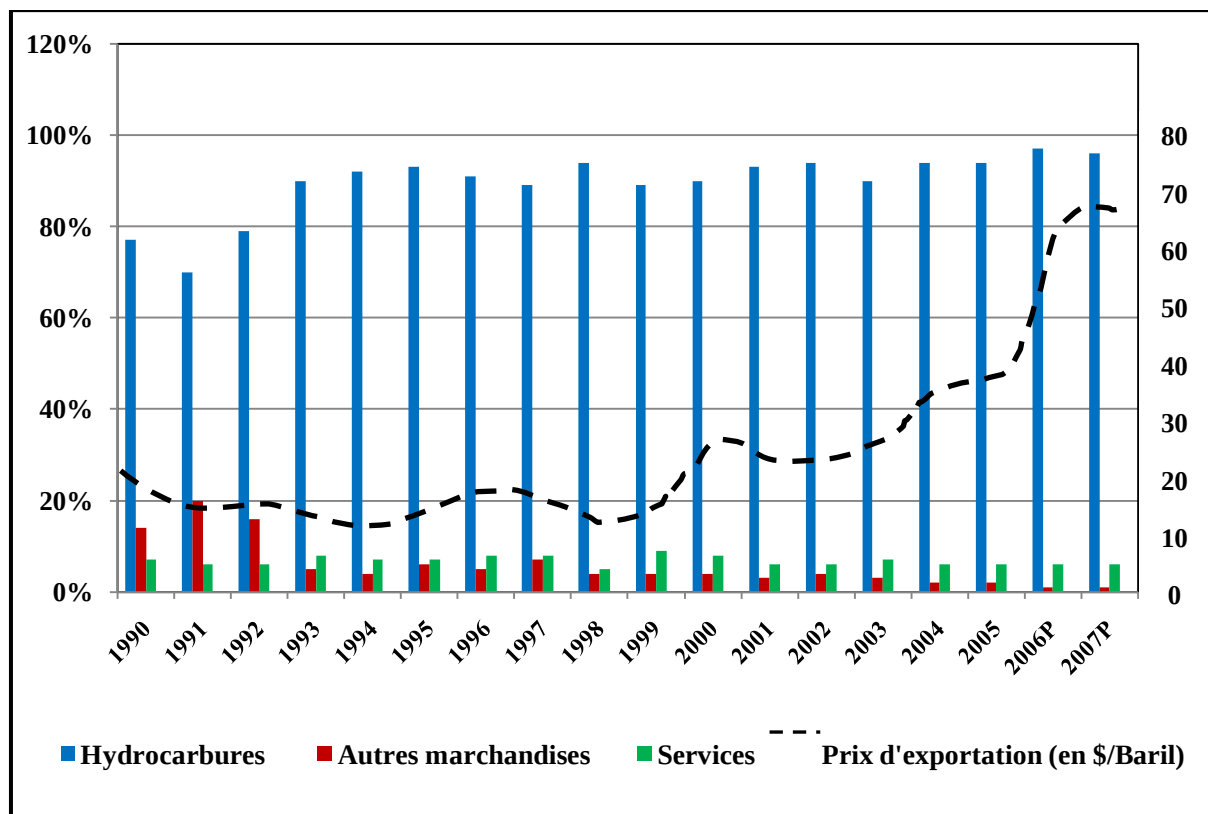


Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS), Op.cit, p. 39.

Ce graphique montre la place prépondérante occupée par le secteur des hydrocarbures dans les exportations totales algériennes. Cependant 30% des recettes d'exportations étaient assurées par le secteur hors hydrocarbure en 1970. A partir de 1973 où les revenus énergétiques ont doublé par rapport à la décennie antérieure, la tendance à la spécialisation du commerce extérieur dans l'exportation d'une seule catégorie de produits s'est accentuée et la part des hydrocarbures dans les exportations totales du pays n'a cessé de croître pour atteindre dans les années 2000 les 98%. Ce phénomène dit de « pétrolisation » du commerce extérieur en privilégiant la mono-exportation de l'énergie au détriment d'autres secteurs productifs constitue un trait commun à la majorité des pays pétroliers.

La figure ci-dessous illustre bien le poids des hydrocarbures dans le totale des exportations de l'Algérie.

Figure N° 22 : Poids des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie durant la période 1990-2007



Source : DJOUFELKIT Hélène, « Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie », Agence Française de Développement, Document de travail N° 64, Données de l'Office National des Statistiques (ONS), 2008, p. 06.

Depuis 1993, le secteur des hydrocarbures contribue à plus de 90% aux exportations totales de l'Algérie, une part qui ne cesse d'augmenter jusqu'à présent reflétant la faiblesse des secteurs d'activités hors hydrocarbures.

2.2. La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB

A l'origine, la croissance de l'économie algérienne avait connu deux périodes :

- Une période de performances raisonnables comme celle de 1970-1985 qui a connue une croissance du PIB en moyenne de 4,7% soutenue par la hausse des prix du pétrole.
- Une période de ralentissement sensible de la croissance comme celle connue après la chute du prix du pétrole en 1986 durant laquelle la croissance s'est

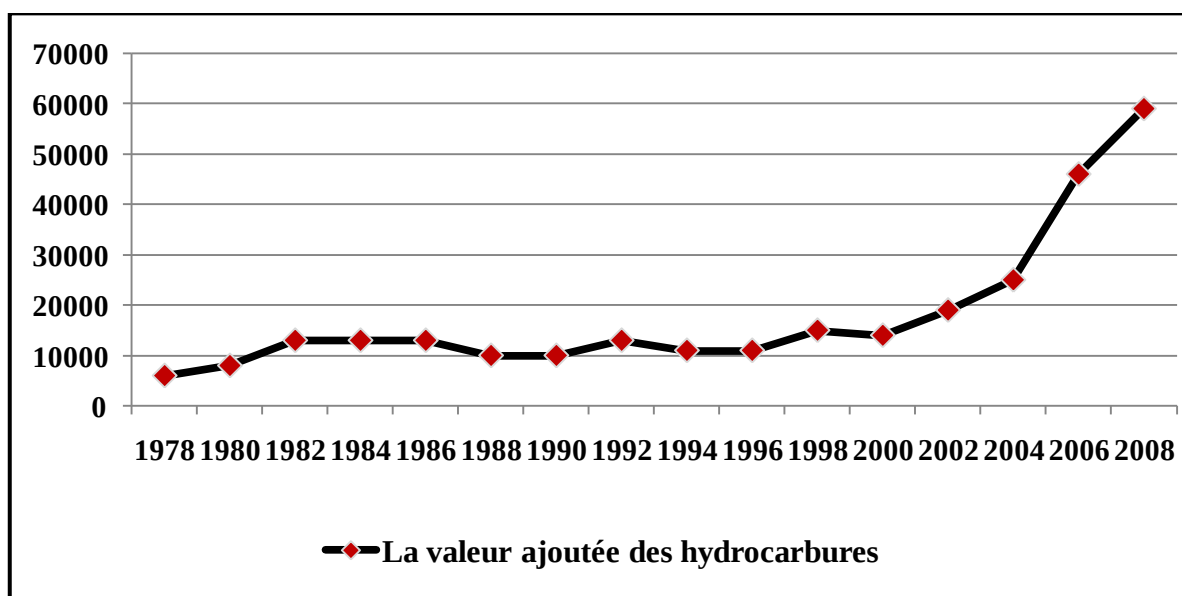
ralentie pour se fixer à une moyenne annuelle de 1,4% entre 1986 et 2002. Les exportations hors hydrocarbures et cela depuis fort longtemps, représentent moins de 3% du total des recettes devises, 80% de valeur ajoutée composant le produit intérieur brut (PIB) est directement ou indirectement lié aux recettes d'exportation des hydrocarbures autant que la fiscalité qui dépasse 70%.

La relation entre le secteur de l'énergie et le PIB nous fournit un bon aperçu sur le degré de dépendance de l'économie nationale de ce secteur en ayant une idée exacte sur l'évolution de la part de ce dernier dans la production totale du pays.

2.2.1. La valeur ajoutée des hydrocarbures

La valeur ajoutée des hydrocarbures est constituée de l'ensemble des valeurs ajoutées des entreprises publiques ou privées, nationales ou étrangères ayant une relation directe avec l'exploitation de pétrole et de gaz en Algérie.

Figure N° 23 : Evolution de la valeur ajoutée des hydrocarbures durant la période 1978-2008
(en millions de dollars courant)



Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS), Op.cit, p. 40.

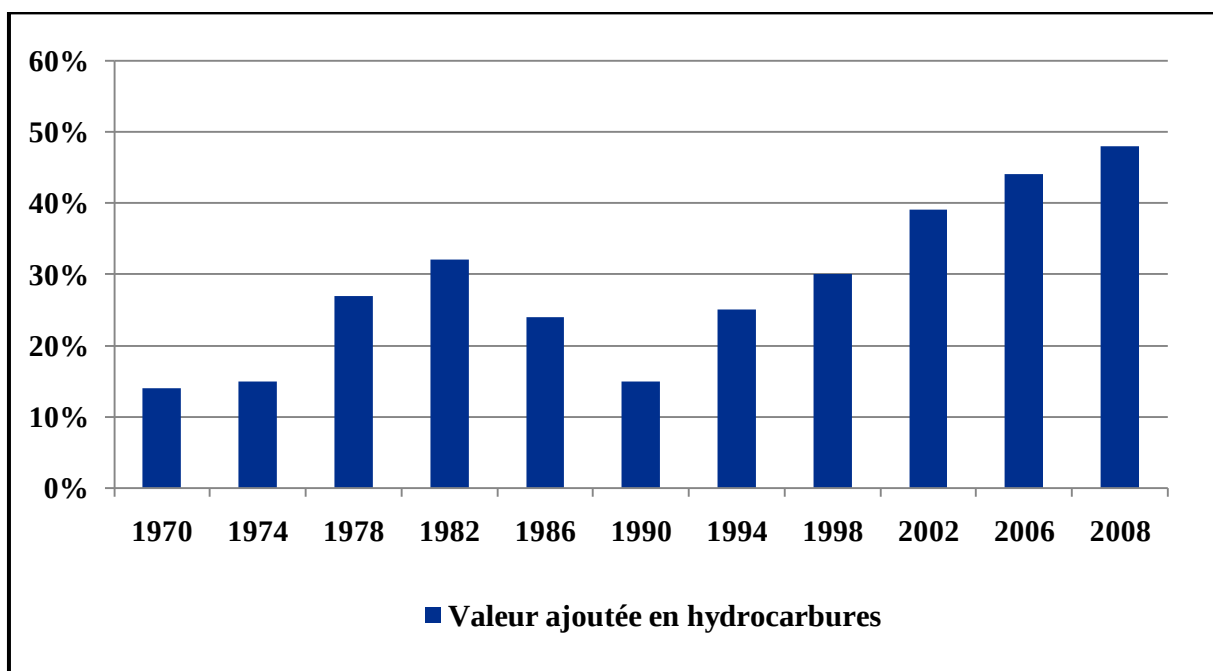
A travers ce graphique, on note que cette valeur ajoutée est liée principalement aux fluctuations du prix mondial de l'énergie, mais aussi aux divers partenariats effectués entre

l'entreprise algérienne d'hydrocarbures (SONATRACH) et les géants mondiaux de l'industrie pétrolière, à tous les niveaux du processus de production. La constante évolution de la valeur ajoutée hydrocarbures traduit les nombreux efforts entrepris par l'Etat algérien pour le développement et la modernisation de ce secteur afin de garantir un niveau de compétitivité de plus en plus élevé en amont et en aval.

2.2.2. Part de la production d'hydrocarbures dans le PIB

La part des hydrocarbures dans le PIB suit la même tendance à la baisse ou à la hausse que celles des exportations et du niveau des prix du pétrole sur les marchés internationaux.

Figure N° 24 : Evolution de la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le PIB durant la période 1970-2008 (en pourcentage du PIB).

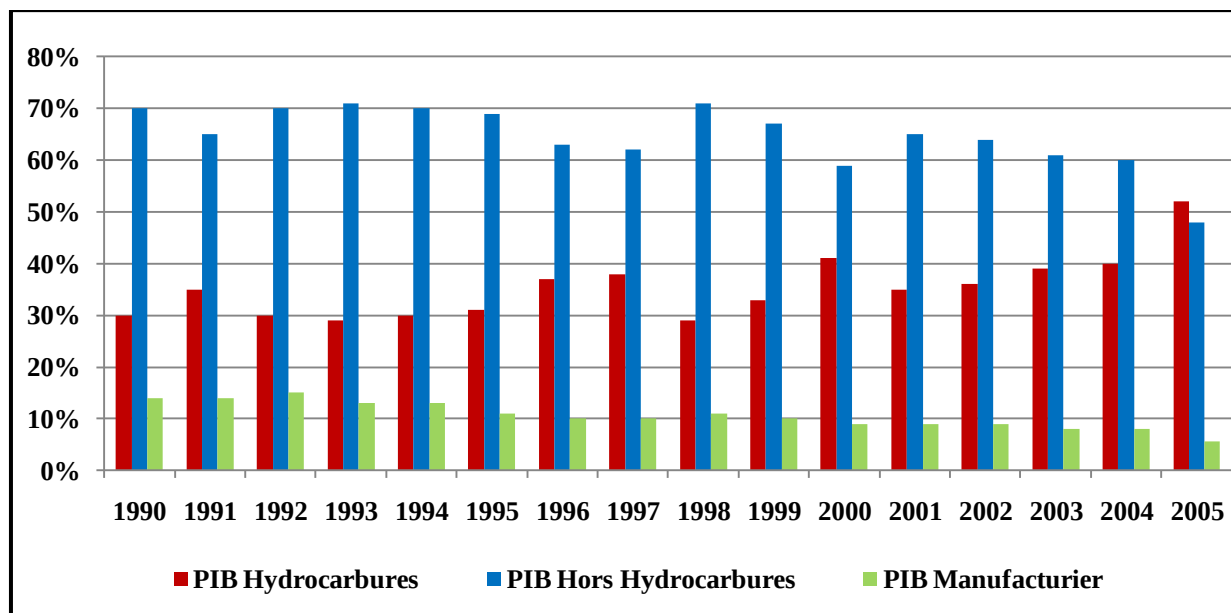


Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS), Op.cit, p. 40.

L'augmentation des exportations d'hydrocarbure va de pair avec l'augmentation de sa part dans le PIB algérien. On note que sa contribution était de 15% début des années 1970 avec des fluctuations liées au prix mondial de l'énergie dans les années 1980 et 1990 (choc, contre-choc pétrolier) cette part a fortement augmenté dans les années (1990-2000) parallèlement à une augmentation du prix de l'énergie et le recul des secteurs traditionnels d'exportation, actuellement la part des hydrocarbures a atteint en moyenne 50% du PIB.

La figure ci-dessous illustre la contribution des revenus pétroliers à la formation du PIB et par conséquent à la croissance économique en Algérie.

Figure N° 25 : Poids des revenus pétroliers dans le PIB durant la période 1990-2005 en Algérie.



Source : DJOUFELKIT Hélène, « *Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie* », Op.cit, p. 06.

La figure ci-dessus démontre le caractère rentier de l'économie algérienne qui repose principalement sur la production et l'exportation d'hydrocarbures. Ainsi, si on prend l'exemple de la période 1990-2005, la contribution des différents secteurs d'activité à la croissance du PIB est répartie comme suit :

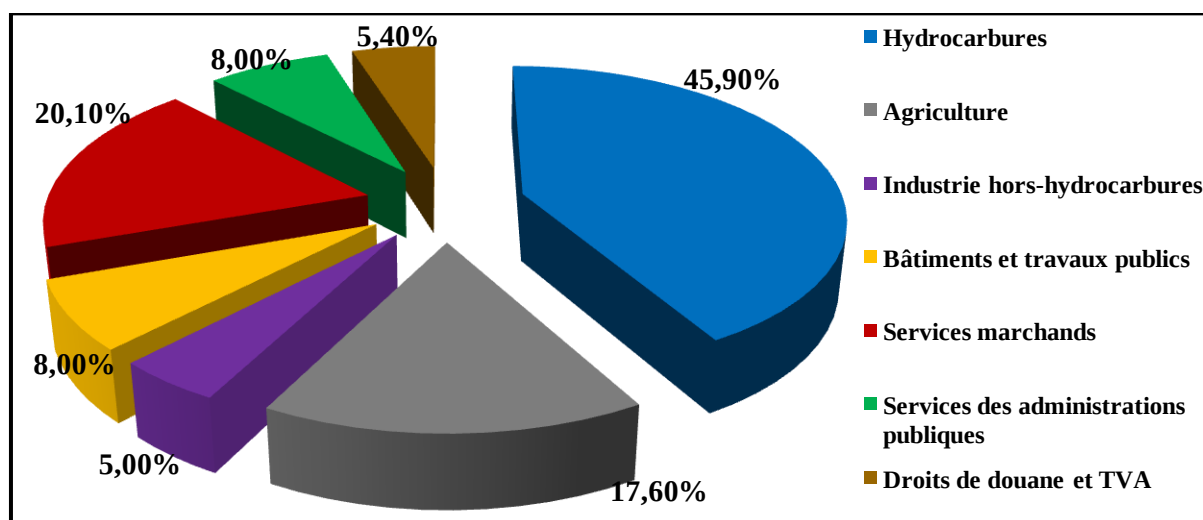
- **Le secteur des hydrocarbures :** Le PIB hydrocarbures représente entre environ 50% et 70% du PIB total.
- **Le secteur manufacturier :** Le secteur manufacturier considéré comme la source de la croissance à long terme, représente entre 5% et 14% du PIB total (il représente moins de 5% des exportations totales). En 2005, seulement près de 6% de la croissance était générée par l'industrie manufacturière. Par ailleurs, la faible part du secteur manufacturier dans les exportations s'explique aussi par le fait qu'il est essentiellement tourné vers la satisfaction du marché intérieur.
- **Le secteur agricole :** En 2005, 12% de la croissance économique algérienne était générée par l'agriculture.

- **Le secteur privé :** Le secteur privé contribue à la réalisation de plus de 80% de la valeur ajoutée hors hydrocarbures en Algérie.
- **Le secteur des services :** Le secteur hors hydrocarbures est dominé par les services. Le secteur des services contribue, pour sa part, à plus de 30% de la croissance globale de l'économie. En effet, en 2005, 35% de la croissance du pays était générée par le secteur des services contre environ 38% du PIB en 2004.

En 2005, ce secteur a contribué directement pour près de 50% à la croissance contre 6% seulement pour l'industrie manufacturière. L'industrie hors hydrocarbures ne contribue que marginalement à la croissance économique, dans la mesure où, plus de 80% de la croissance sont générés par le secteur des hydrocarbures et le secteur des biens non échangeables (services, autres services, construction)¹. Au total, le secteur hors hydrocarbures représente, en moyenne, entre 30% et 50% du PIB total durant la période 1990-2005.

La croissance algérienne reste toujours dépendante des performances du secteur des hydrocarbures et de celles des services. La faible contribution des secteurs productifs (notamment le secteur d'industrie manufacturière), est préoccupante quant au soutien de la croissance de l'économie algérienne à long terme. La figure ci-dessous présente la contribution des différents secteurs d'activité économique à la croissance du PIB en Algérie en 2007.

Figure N° 26 : La répartition sectorielle du PIB en Algérie pour l'année de 2007.



Source : Figure établie par nos soins à partir des données du rapport du FMI N°09/108, « Algérie : Consultation de 2008 au titre de l'article IV », 2009.

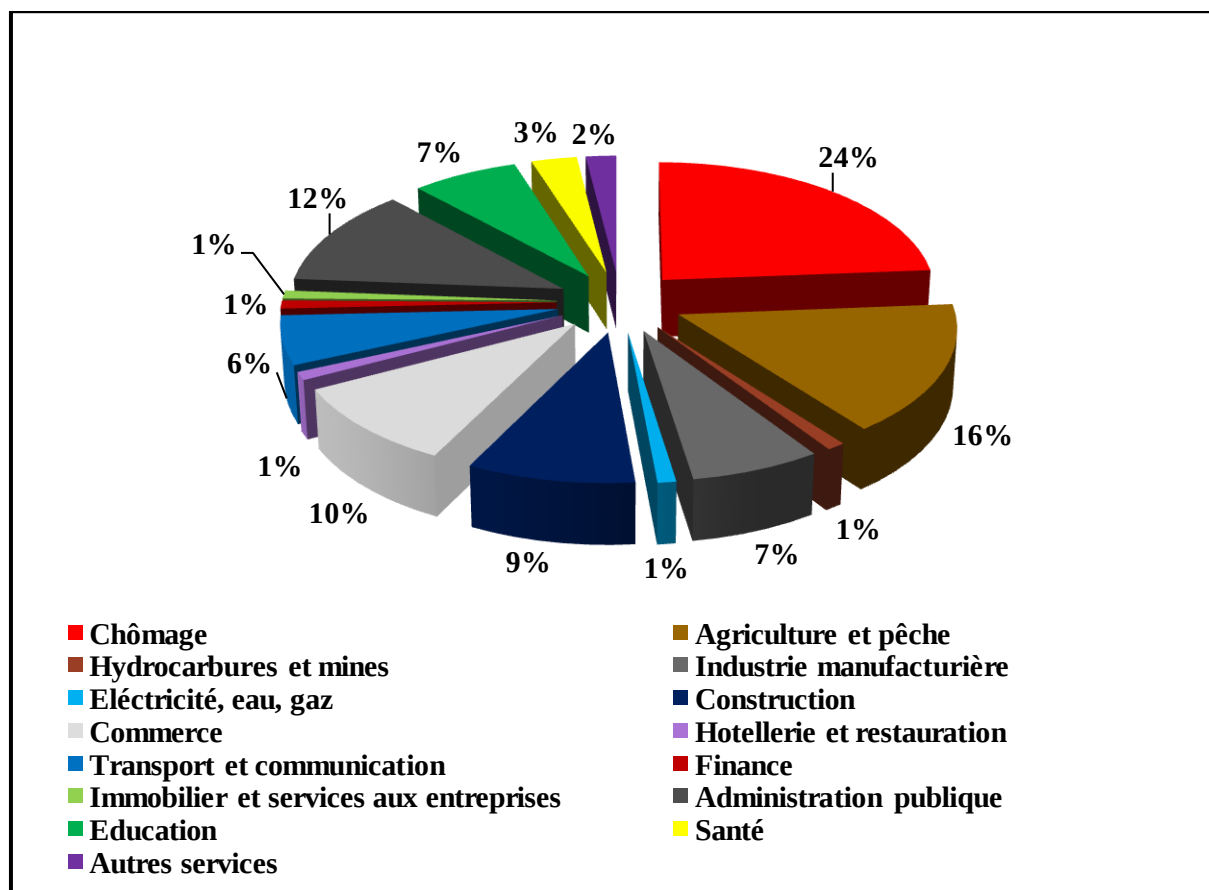
1- BENABDALLAH Y., « L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », Ed. CREAD, Alger, p. 01.

Les données de la figure ci-dessus démontrent la place prépondérante du secteur des hydrocarbures (45,90%) et du secteur des services (20,10%) à la croissance de l'économie. De ce fait, l'instabilité de ces deux secteurs, notamment le secteur des hydrocarbures, aura des conséquences directes sur le PIB en Algérie. En effet, entre 2005 et 2008, plus de 45% du PIB était générée par le secteur des hydrocarbures. Avec la chute du prix du pétrole en 2009, la part des hydrocarbures dans le PIB a diminué à 30%. Par ailleurs, la part du secteur d'agriculture à connu une augmentation.

2.3. Part du secteur des hydrocarbures dans la création d'emplois

L'analyse de la contribution des différents secteurs d'activité à la création d'emplois en Algérie montre le poids très important du secteur des hydrocarbures dans le PIB et les exportations. Par ailleurs, cette participation importante à la croissance du PIB et aux exportations n'est pas reflétée dans l'emploi.

Figure N° 27 : Répartition de la population active en Algérie (2003).



Source : DJOUFELKIT Hélène, « Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie »,

Données de l'ONS et du BIT, Op.cit, p. 08.

Selon les données de la figure ci-dessus, le secteur des hydrocarbures n'emploie que 1% de la population active en Algérie. Les secteurs créateurs d'emplois sont avant tout ceux des services (24% de la population active), notamment l'administration publique (12%) et le commerce (10%), de l'agriculture (16%) et le secteur de la construction (9%).

L'industrie manufacturière, quant à elle, emploie 7% de la population active, part bien plus importante que celle dans la valeur ajoutée. Cela montre encore une fois que la productivité du secteur manufacturier est faible et que des mesures doivent être prises pour l'améliorer.

2.4. Part des revenus pétroliers dans recettes budgétaires de l'Etat

L'évolution des revenus de l'exportation des hydrocarbures dépend de l'évolution des prix du pétrole. Afin de déterminer la place des revenus pétroliers dans l'économie, ceux-ci peuvent être mesurés soit :

- En valeur brute ;
- Par rapport au produit intérieur brut ;
- Par rapport au total des recettes (recettes d'exportation et recettes budgétaires) ;
- Par rapport à la fiscalité ordinaire.

En effet l'augmentation des prix du pétrole se traduit par une part plus importante de la fiscalité hydrocarbures dans les recettes totales de l'Etat et donc d'une réduction simultanée de la part de la fiscalité ordinaire, sans que cela ne préjuge des performances de l'une ou de l'autre. Les recettes de fiscalité pétrolière sont adossées :

- Aux prix des hydrocarbures ;
- Au taux de change Dinar/Dollar ;
- Au volume et à la structure de la production d'hydrocarbures ;
- Au volume des déductions qui réduisent l'assiette fiscale ;

Ainsi, parmi les facteurs dont les pouvoirs publics se préoccupent pour la préparation de la loi des finances, le prix du baril figure en bonne place. En effet, la part des revenus tirés des hydrocarbures dans les recettes budgétaires de l'Etat est mesurée à travers la fiscalité pétrolière. Ainsi au cours de la dernière décennie où les prix du pétrole ont enregistré des augmentations importantes avec un pic de 148 dollar/baril atteint en 2008, la contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat avoisine les 60%. La fiscalité pétrolière, en prenant

en considération les revenus pétroliers versés au fonds de régulation des recettes, constitue la ressource principale des recettes de l'Etat comparativement aux autres ressources fiscales. Cette situation montre la fragilité des finances publiques devant une chute brutale des cours du pétrole.

Les recettes budgétaires, dont le montant a atteint 3 082 milliards de dinar en 2005, continuent à être dominées par les revenus tirés de la fiscalité sur les hydrocarbures. En 2005, la part de ces revenus a été de 76,3% des recettes budgétaires contre 70,4% en 2004. Le poids de la fiscalité pétrolière est renforcé, à court et moyen terme, par la défiscalisation qui vise l'encouragement de l'investissement national et étranger. Le fonctionnement courant de l'Etat dépend pour près de 55% de la fiscalité sur les hydrocarbures.

Les recettes d'hydrocarbures du trésor algérien proviennent essentiellement de redevances, d'impôts et de dividendes versés par Sonatrach et par ses entreprises apparentées. Une redevance de 20% est prélevée sur la valeur totale ajoutée (exportations et consommation nationale). Un impôt direct de 85% est ensuite prélevé sur les bénéfices bruts afférents aux hydrocarbures (valeur ajoutée moins redevances et frais d'exploitation). Enfin, à titre d'entreprise publique, Sonatrach verse des dividendes annuels au Trésor¹.

Depuis plusieurs années, le poids des recettes d'hydrocarbures dans l'ensemble des recettes budgétaires ne cesse d'accroître parallèlement à celui des prix d'exportation des hydrocarbures. Au cours des années 1989 à 2003, les recettes budgétaires d'hydrocarbures ont représenté en moyenne deux tiers des recettes budgétaires totales. La fiscalité pétrolière demeure déterminante pour le budget de l'Etat et dépasse actuellement, les 60%. Elle vient renforcer le caractère rentier de l'économie où, rappelons-le, la circulation interne de la rente passe essentiellement par les dépenses publiques. Elle n'a pas favorisé la mise en place d'un système fiscal efficace et a renforcé le caractère archaïque du secteur financier dans lequel, les banques publiques (dominantes) ont accumulé des créances douteuses représentant « un véritable danger pour la sécurité nationale »

En 2003, les exportations d'hydrocarbures totalisaient 24 milliards de dollars (98% des exportations totales, évaluées à 24,5 milliards de dollars) et les recettes budgétaires d'hydrocarbures 17,5 milliards de dollars. Le taux de croissance annuel moyen des recettes budgétaires d'hydrocarbures (en dollar) au cours de la période 1989-2003 a été supérieur à

1- Rapport du Fonds Monétaire International, N° 05/52, « Algérie : Questions choisies », Mai 2006, p. 12.

7 %. C'est au cours des années 1990 et 2000, au moment où les prix pétroliers ont atteint leur niveau le plus élevé, que l'on a enregistré la plus forte croissance. Mise à part l'évolution des prix, le principal facteur influant sur les recettes d'hydrocarbures a été la forte augmentation de la production et des exportations de gaz naturel.¹

Les lourdes tensions que pratique le service de la dette sur les dépenses publiques et l'indispensable équilibre du budget de l'Etat, dans des conditions de réduction des recettes fiscales sur les hydrocarbures poussent forcément à la recherche d'autres sources de croissance susceptibles d'assurer la relance économique. L'expérience de l'Algérie au début de la décennie quatre vingt dix nous enseigne que, l'abandon des mécanismes de soutien des prix et des subventions que se soit à la production ou à la consommation entraîne, des conséquences significatives sur les coûts de production et les prix à la consommation qui se répercutent directement sur le niveau de vie notamment des agents à faibles revenus.

Les deux chocs pétroliers des années 1970 avaient comme conséquence l'augmentation en moyenne de 18% l'an des dépenses budgétaires entre 1970 et 1999 passant ainsi de 6 milliards de dinars en début de période à 950 milliards de dinars en 1999. Dans le même temps, les ressources budgétaires non pétrolières se sont accrues au rythme de 15,8% l'an en moyenne.

Ainsi, le coefficient de dépendance pétrolière, définit comme la proportion des dépenses non couvertes par les ressources ordinaires, s'est accru régulièrement au cours des années. Traditionnellement, cette proportion mesure le déficit du trésor qui est souvent couvert par l'endettement. En Algérie cette partie est importante et tend à le devenir de plus en plus. Ce qui indique bien une anticipation des revenus pétroliers. Ce coefficient passe de 0,13 en 1970 à 0,66 en 2000. Autrement dit, en l'an 2000, 66% des dépenses du budget de l'Etat ne pouvaient être couvertes par les ressources ordinaires.

Cependant, la forte dépendance de l'économie algérienne des recettes pétrolières a fait ressortir trois (3) conséquences négatives qui ont caractérisé l'économie algérienne : ²

- Peu de création d'emplois dans le domaine où se situe l'avantage comparatif principal de l'Algérie, ceci en raison de la faible intensité de main d'œuvre dans la production d'hydrocarbures ;

1- Rapport du Fonds Monétaire International, « Algérie : Questions choisies », Op.cit, p. 12.

2- C. BYRD William, « Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle », Confluences Méditerranée N°45 Printemps, Op.cit, p. 59.

- Les prix du pétrole fluctuent ce qui induit une volatilité importante des principaux indicateurs de l'économie nationale à savoir : la balance des paiements ; les revenus budgétaires et la masse monétaire ;
- La rente issue de ce secteur hyper rentable a permis la création et la reproduction d'un système clientéliste qui entrave le développement des activités économiques productives et restreint la base sociale du pouvoir aux seuls privilégiés.

La production et l'exportation des hydrocarbures ont bien fourni à l'Algérie des ressources financières très largement supérieures à celles de ses voisins (Tunisie, Maroc). Cependant, depuis plusieurs années, les taux de croissance économique de l'Algérie stagnent à des niveaux plus bas que ceux enregistrés par ses voisins. Du fait qu'il est la ressource quasi unique du pays, les hydrocarbures constituent la principale source de revenu (98% du total des exportations algériennes) qui permettent de financer les programmes de relance économique et de réduire la dette extérieure du pays. Compte tenu du poids du secteur des hydrocarbures dans la formation du PIB, ce dernier demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures. En effet, les recettes d'hydrocarbures sont plus instables que les recettes hors hydrocarbures à cause des variations des prix du pétrole. Lorsqu'elle est mesurée en fonction du PIB total, l'instabilité des recettes d'hydrocarbures est deux fois plus élevée que celle des recettes hors hydrocarbures.

Par ailleurs, il est vrai que les équilibres macroéconomiques se sont consolidés, que la dette extérieure s'est sensiblement réduite et que les réserves de change ont atteint des niveaux records durant la décennie 2000, cependant, l'Algérie n'a pas profité de cette situation financière avantageuse pour développer de plus en plus les secteurs agricole et manufacturier et le pays demeure jusqu'à présent un pays mono exportateur des hydrocarbures.

Section 3 : Les contre-performances de l'économie algérienne : Origines et conséquences

La contraction des secteurs hors hydrocarbures et le recul net de leur part dans la création de richesse en Algérie constituent les principales causes des contre-performances de l'économie qui reste, toujours, dépendante de l'extérieur en plusieurs matières. Dans le cas de l'Algérie, il existe plusieurs paramètres à prendre en considération pour expliquer les contre-performances de son économie, ces paramètres sont liés, essentiellement, à la nature épuisable des ressources, à l'imprévisibilité et à la variabilité des recettes pétrolières, et au choix des dépenses publiques qu'il s'agisse d'investissements, de consommations publiques ou de subventions. En effet, les politiques d'intervention de l'Etat jouent un rôle déterminant dans la réduction du niveau de dépendance de l'économie du secteur des hydrocarbures et la diversification des secteurs d'activités et des sources de financement.

I. Origine des contre-performances de l'économie algérienne

Comme tous les pays exportateurs nets du pétrole, l'économie algérienne se caractérise, depuis plusieurs années, par un rythme de croissance économique, en général, et celui des secteurs productifs, en particulier, lent malgré les vastes programmes d'investissements, que l'aisance financière due à l'augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures, a permis de financer.

Comment expliquer cette situation ?

L'explication possible de l'absence d'une croissance économique en Algérie n'est pas liée à l'insuffisance des investissements ; mais plutôt, à la productivité totale des facteurs (PTF) qui est, en moyenne, négative et dont le choix d'orientation et de réalisation des investissements est le facteur le plus déterminant. En effet, la productivité totale des facteurs de production en Algérie est devenue négative dans les années 1970 et l'est demeurée jusqu'au milieu des années 1990. Les origines du ralentissement de la croissance de l'économie algérienne peuvent donc être attribuées à :

- Un climat défavorable pour les investissements ;
- L'utilisation inefficace des facteurs de production ;
- La place prépondérante du secteur des hydrocarbures et la marginalisation des secteurs hors hydrocarbures ;

- Une économie dépendante des revenus pétroliers ;
- La corruption.

1. Un climat défavorable pour les investissements

L'économie algérienne est caractérisée par plusieurs facteurs défavorisant, d'un côté, les activités d'investissement (national et étranger) et de l'autre côté, favorisant ou encourageant les activités d'importation (l'Algérie est un pays de consommation mais pas de production). Parmi ces facteurs, on peut citer à titre d'exemple : La faible base industrielle, l'indisponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, la faible utilisation des nouvelles technologies, un système bancaire faible et un marché financier « bourse » absent, etc. Les facteurs ainsi cités se traduisent par une incertitude et une instabilité du climat des investissements en Algérie.

1.1. L'instabilité des indicateurs économiques

En période d'expansion du secteur des hydrocarbures, les indicateurs économiques et financiers enregistrent, dans l'ensemble, des résultats positifs tirés par l'accroissement de la production et des prix du pétrole. Cependant, un indicateur comme celui de la dette extérieure qui a connu une forte augmentation vers la fin des années 1970 a obligé le pays à réduire les dépenses courantes et à baisser le niveau des investissements notamment après le contre-choc pétrolier de 1986 considéré comme cause principale des périodes de stagnation prolongée de l'économie algérienne. La réforme économique est devenue, ainsi, plus qu'une nécessité et l'ajustement structurel était le plan adopté par l'Algérie, durant les années 1990 en vue de rééquilibrer les indicateurs macro-économiques du pays et de consolider sa position extérieure à travers le rééchelonnement de la dette extérieure.

1.2. L'ouverture économique contrariée

L'absence de progrès des dynamiques internes de marché auprès de mesures allant dans le sens d'une économie fermée, à l'exemple des barrières tarifaires, découragent l'insertion internationale des marchés algériens et privent, de ce fait, l'économie algérienne, de la possibilité de valoriser un avantage comparatif.

Par ailleurs, un choc externe qui peut avoir des effets positifs sur le plan national est affecté par les restrictions commerciales tarifaires mais surtout quantitatives, lesquelles ont pour effet d'augmenter le prix domestique du bien importé par rapport à son prix

international. De plus, ce type de protection a un effet sur le caractère d'échangeabilité, car il peut transformer les biens échangeables en biens non-échangeables.¹

2. L'utilisation inefficace des facteurs de production

2.1. Une gestion administrée des entreprises et des investissements

Durant la période 1970-1980, les dirigeants des entreprises du secteur public en Algérie n'avaient pas de réelle autorité sur l'administration des entreprises. En effet, ces entreprises étaient gérées par les ministères de tutelle qui transmettent des injonctions aux dirigeants des entreprises.

Les investissements étaient aussi définis et gérés administrativement et hors référence à toute régulation de marché. Actuellement, l'économie algérienne a toujours des caractéristiques d'une économie administrée malgré la volonté et les efforts effectués par l'Etat dans le cadre du passage vers une économie de marché depuis les années de 1990.

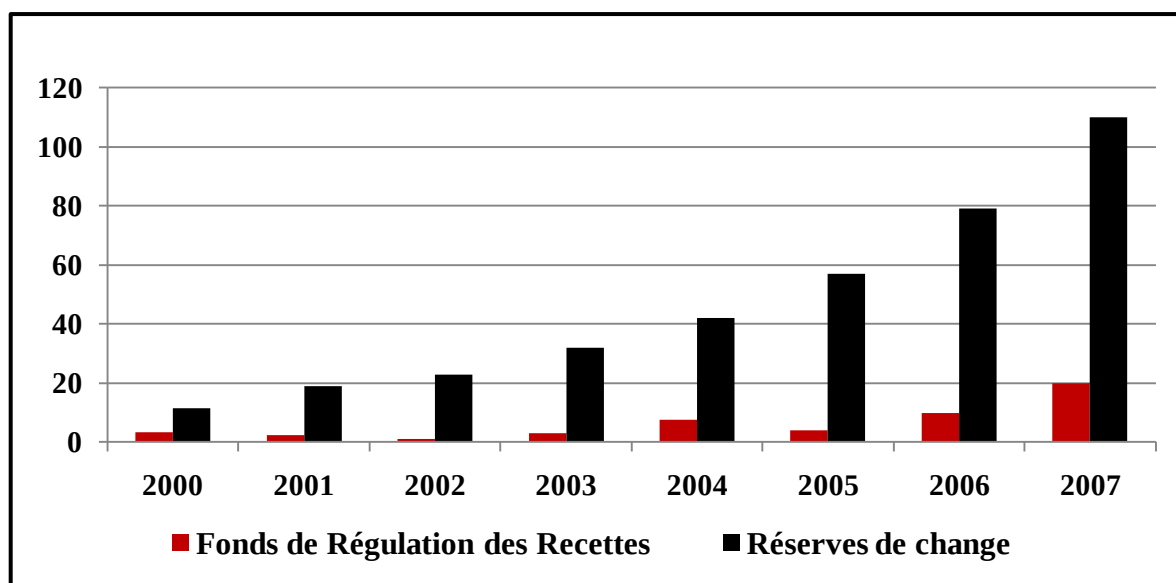
2.2. Un niveau substantiel de corruption

Le niveau de corruption associé aux projets d'investissements en Algérie explique partiellement la baisse du taux de croissance réalisé notamment via la contribution des secteurs hors hydrocarbures. Ainsi, la corruption :

- Favorise et encourage les importations ;
- Décourage les investissements ;
- Contraigne la production interne en optimisant ainsi l'exportation illicite de capital.

De ce fait, les contre-performances de l'économie algérienne sont à chercher dans le caractère improductif des investissements. Le tableau suivant présente l'évolution du surplus financier tiré de l'industrie pétrolière en Algérie et son mode de répartition entre fonds de régulation des recettes et réserves de change durant la période allant de 2000 jusqu'à 2007.

1- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité », Op.cit, p. 52.

Figure N° 28 : Evolution du surplus pétrolier (en milliards de dollars)

Source : BENABDALLAH Youcef, « *Economie politique de la transition dans deux économies pétrolières la Russie et l'Algérie* », INPS, CREAD, Alger et MSH, Paris, 2008, p. 21.

Ainsi, vue l'augmentation du prix du pétrole et des recettes d'exportation du pays durant ces dernières années, l'économie algérienne s'est révélé incapable d'absorber la rente pétrolière de manière productive. Dans le but de contrôler la masse monétaire en circulation, l'Etat a attribué des parts, de plus en plus importantes, de revenus pétroliers dans le fonds de régulation des recettes au lieu de les utiliser pour développer le secteur hors hydrocarbures créateurs de valeur ajoutée qui permettrait à moyen et long terme d'améliorer la capacité de l'économie à absorber les revenus pétrolier, d'améliorer la croissance économique et surtout de créer de l'emploi.

3. La place prépondérante du secteur des hydrocarbures

La place de plus en plus importante que détient le secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne et qui explique la forte dépendance de celle-ci envers les recettes d'exportation de cette matière première a profondément influencé la structure et la gestion de l'économie algérienne. En effet, la prépondérance du secteur des hydrocarbures dans les activités de production et d'exportation de l'économie algérienne est accompagnée par les signes de contre-performance de cette économie et qu'on peut présenter dans les points suivants :

3.1. L'affaiblissement des incitations économiques

L'importance des revenus de la production et de l'exportation des hydrocarbures a affaibli les incitations à assurer la production de biens échangeables hors secteur des hydrocarbures.

3.2. Les distorsions fiscales

La contribution de plus en plus importante des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales du pays a provoqué des distorsions au sein du régime fiscal en incitant les autorités algériennes à négliger les autres sources de recettes (recettes ordinaires).

3.3. L'instabilité de la politique budgétaire

La forte dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures est à l'origine de l'instabilité de la politique budgétaire, laquelle transmettait aux activités nationales hors hydrocarbures l'instabilité des prix internationaux du pétrole, provoquant des distorsions dans la répartition des facteurs de production et décourageait l'investissement productifs et la croissance du secteur privé.

La dépendance du budget à l'égard des recettes d'hydrocarbures instables a également provoqué une instabilité des dépenses budgétaires qui ont une tendance à augmenter progressivement ce qui explique le déficit du budget de l'Etat. En effet, la hausse des prix du pétrole est souvent considérée, par les autorités algériennes, comme une augmentation permanente des recettes entraînant ainsi des augmentations de dépenses qui deviennent difficiles à baisser en période de chute des prix du pétrole ; au moment où le pays découvre que la hausse des recettes pétrolières n'était que temporaire.

4. Une économie dépendante des revenus pétroliers

Le fait de dépendre du pétrole porte atteinte au développement pour les raisons suivantes:

- L'accroissement important des dépenses publiques en période hausse des prix du pétrole et des revenus pétroliers entraîne une perte de contrôle fiscal, une augmentation de l'inflation et un accroissement de la dette extérieure ;
- L'instabilité des prix du pétrole porte atteinte à la croissance, à la distribution des ressources et à la réduction de la pauvreté ;
- Les revenus pétroliers remplacent les impôts et affranchissent les pouvoirs publics du devoir de rendre compte de leurs dépenses.

Par ailleurs, les revenus pétroliers constituent pour l'Algérie un pilier financier colossal mais hautement volatile. La chute vertigineuse du cours du pétrole en 1986 prive l'Algérie de la moitié de ses revenus en devises et remet en cause l'État providence. Les retombées de la baisse des prix des hydrocarbures en matière d'équilibre budgétaire et extérieur, mettent en évidence, la forte vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix du pétrole. Les recettes des exportations des hydrocarbures peuvent desserrer la contrainte externe, mais elles ne sont pas en mesure de diversifier les sources de croissance, permettant ainsi une amélioration du niveau de vie. Ce qui confirme la situation de « développement sans croissance » de l'économie algérienne. Les revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures génèrent une structure socio-économique qui est peu propice à un développement diversifié.

Cette remarque étant faite, il convient de faire observer que malgré les fluctuations et les retournements de conjoncture que l'économie pétrolière a connus depuis trente ans, toutes les données montrent que les dépenses publiques en Algérie s'enfoncent dans une dépendance de plus en plus forte vis à vis des hydrocarbures.

Comme toute économie, l'économie algérienne présente, à l'heure actuelle, des caractéristiques de force comme elle présente des caractéristiques de faiblesse. L'Algérie est un pays qui dispose d'importantes réserves de pétrole et de gaz, d'un niveau faible d'endettement extérieur sans oublier les réserves officielles de change qui ont connu des niveaux exceptionnels durant ces dernières années qui sont dues aux augmentations des prix du pétrole sur les marchés internationaux. Par ailleurs, l'Algérie demeure, toujours, un pays dépendant des revenus de l'exportation des hydrocarbures adoptant des politiques restrictives à l'égard des investissements directs étrangers qui pénalisent toutes les perspectives de développement et de croissance économique. La forte dépendance envers le secteur des hydrocarbures s'est traduite par une faible part des recettes ordinaires dans le budget de l'Etat et par conséquent, par leur faible contribution au PIB.

Tableau N° 14 : Contribution des recettes ordinaires au PIB.

Ratios \ Pays	Algérie	Pays de l'OCDE	Autres pays
Ratio de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRG)	1% du PIB	12% du PIB	Varie de 5% à 20% du PIB
Ratio de l'impôt sur les sociétés	1,2% du PIB (2001)	2,9% du PIB	Varie de 1,5% à plus de 4% du PIB
Ratio de l'impôt sur la consommation	5% du PIB	Varie de 12% à 14% du PIB	Varie de 12% à 14% du PIB

Source : DIB S. A. (Chef de cabinet du Ministère des Finances en Algérie), « *Evolution de la fonction financière de la fiscalité pétrolière* », pp. 07-09.

Des données du tableau ci-dessus, on constate la faible contribution des recettes ordinaires au PIB en Algérie alors qu'elle est importante dans les pays de l'OCDE caractérisés par économies développées mais surtout diversifiées.

5. La corruption en Algérie

La corruption a souvent été perçue comme un produit d'une économie rentière et administrée. Pareil en Algérie, la corruption se nourrit également et essentiellement d'une économie rentière et administrée. En effet, la très forte dépendance de l'État vis-à-vis de ces ressources depuis quatre décennies a engendré trois conséquences négatives qui ont affecté de façon structurelle l'ensemble de l'économie :

- La faiblesse des créations d'emplois industriels, en raison de la faible intensité de main-d'œuvre dans la production d'hydrocarbures ;
- Les fluctuations, parfois très importantes, des prix du pétrole induisent une volatilité importante de la balance des paiements, des revenus budgétaires et de la masse monétaire, source de fragilité majeure pour l'économie dans son ensemble et pour la cohérence et la continuité des politiques publiques ;
- La rente issue de ce secteur hyper rentable a permis la création et la reproduction d'un système clientéliste qui restreint la base sociale du pouvoir aux seuls privilégiés, entrave le développement des activités économiques productives et par conséquent la diversification des exportations.

Comment les revenus pétroliers nourrissent les phénomènes de corruption dans le cas de l'Algérie ?

L'Algérie fait partie des pays les plus corrompus dans le monde. En effet, malgré les réformes vers la libéralisation, la corruption s'est installée et a pris effet dans le système algérien. Sans qu'il soit en effet possible d'établir une relation de cause à effet, la corruption se nourrit généralement :

- D'une gestion « *néo-patrimoniale* » de l'Etat où les détenteurs du pouvoir considèrent les biens communs, en occurrence les ressources en hydrocarbures, comme biens propres ;
- D'un système de redistribution clientéliste, étendu en période de prospérité et réduites aux clientèles en période de crise.

Le mode de gestion patrimoniale et le système clientéliste en Algérie sont caractérisés par un code des impôts qui est ni efficace ni équitable et par une discrimination entre les agents économiques et entre les activités économiques. Pareillement, la rente issue du secteur des hydrocarbures connaît le même sort : elle a permis la constitution d'une vaste organisation clientéliste informelle opérant sous le couvert des institutions officielles¹.

II. Les conséquences des contre-performances économiques

Les contre-performances de l'économie algérienne se traduisent par des conséquences qui fragilisent l'économie, ces conséquences sont :

- Des difficultés macroéconomiques ;
- Un faible PIB par habitant ;
- Une croissance économique absente ;
- Le déclin de la productivité ;
- Des effets négatifs liés à la dépendance de l'économie des recettes d'exportation des hydrocarbures.

1. Difficultés macroéconomiques

L'économie algérienne est une économie fondée sur les ressources naturelles et plus particulièrement sur les hydrocarbures. De ce fait, cette économie se heurte à divers problèmes macroéconomiques à court et à long terme.

1- TOUAG Hanifa, « *Algérie : Quel modèle économique de développement viable pour enrayer la corruption ? Corruption et nécessaire dépassement des modèles* », Revue Averroès, N°2 – Thème 2 : Aperçus sur le développement économique et humain dans le monde arabe, p. 04.

1.1. Les difficultés macroéconomiques à court et moyen terme

À court et à moyen terme, la politique budgétaire doit tenir compte de la grande instabilité des recettes d'hydrocarbures résultant de variations fréquentes et imprévisibles des prix du pétrole, ainsi que de l'impact d'importantes rentrées de devises sur une économie nationale dont la capacité d'absorption est limitée.

1.2. Les difficultés macroéconomiques à long terme

À long terme, les décideurs doivent évaluer le risque d'épuisement des ressources en hydrocarbures et l'incertitude de la richesse qui en découle à la lumière de considérations sur l'équité entre les générations et sur la viabilité des finances publiques.

Dans le cas de l'Algérie, ces problèmes budgétaires doivent être jaugés en fonction de la nécessité de réduire le chômage très élevé, de diversifier l'assise économique du pays et de renforcer la croissance économique. Dans une conjoncture où le chômage est élevé et où l'on se remet à peine d'une période d'instabilité politique et de troubles sociaux, les décideurs doivent soupeser les avantages à moyen et à long terme d'une orientation budgétaire prudente en tenant compte des besoins immédiats d'une économie fragile et des revendications sociales. Toutefois, l'histoire de l'Algérie démontre que le refus de s'attaquer aux problèmes de politique budgétaire a eu des effets préjudiciables sur le fonctionnement de l'économie.

Les dépenses improductives et instables ont donné lieu à une mauvaise répartition des facteurs, à des désincitations économiques, à des incertitudes au sein du secteur privé et au maintien d'entreprises publiques non viables. Une politique budgétaire bien conçue peut contribuer à la stabilité économique, à la croissance, au développement de l'économie hors hydrocarbures et à la création d'emplois.

2. Un faible PIB par habitant

La comparaison du PIB/Habitant en Algérie avec celui de quelques pays émergents permettrait d'évaluer les contre-performances de l'économie algérienne. Le tableau ci-dessous compare le PIB/Habitant en Algérie à celui de six pays. Ainsi, si on prend l'exemple de la France, celle-ci a enregistré, en 1970, un PIB/Habitant de 5,37 fois celui enregistré en Algérie. En 1985, ce différentiel s'est réduit ; le PIB/Habitant français ne représentait plus que 3,44 fois celui de l'Algérie, ce qui signifie que l'Algérie a connu une croissance plus rapide que la France durant cette période qui a suivi les deux chocs pétroliers des années de 1970.

Cependant, depuis la chute des prix pétroliers en 1986, le différentiel ne cesse de s'élargir, mais cette fois-ci en faveur du PIB/Habitant français, pour être en moyenne durant le début des années 2000, 14 fois plus grand que le PIB/Habitant en Algérie.

Tableau N° 15 : Taux du PIB par habitant de l'Algérie comparé à une sélection de pays.

Pays	1970	1985	1998	2002
Algérie	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Tunisie	0,60%	0,42%	1,31%	1,26%
Turquie	0,95%	0,49%	2,00%	1,61%
Corée	0,51%	0,83%	4,21%	5,60%
Malaisie	0,75%	0,72%	2,01%	2,26%
France	5,37%	3,44%	14,94%	13,58%
Portugal	1,46%	0,89%	6,96%	6,99%

Source: C. BYRD William, « *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle* », Confluences Méditerranée N°45 Printemps, Londres, Houston, Données du FMI-WEO (World Economic Outlook), Banque mondiale (World Development Indicators)), Avril 2003, p. 02.

La comparaison avec le Portugal et la Corée du Sud est particulièrement frappante. Ainsi, en 1985, le PIB/Habitant de l'Algérie était supérieur de 15% à 20% à celui de ces deux pays, mais au cours des treize années suivantes, la croissance du Portugal (qui a basé sa croissance sur l'agriculture et les industries de masse) et celle de la Corée du Sud (qui a privilégié l'industrie d'exportation) ont été telles que leur PIB/Habitant qui était en 2002 respectivement 6,9 et 5,6 fois le taux de croissance de l'économie algérienne.

3. Une croissance économique absente

A l'origine, l'économie algérienne a connu des taux de croissance raisonnables durant les périodes de hausse des prix du pétrole telle que celle de 1970-1985 ; durant laquelle la croissance du PIB avait enregistré, en moyenne, un taux de 4,7%. Toutefois, cette situation n'a pas duré, en effet, depuis la chute des prix du pétrole en 1986 et qui a été suivie par une crise d'endettement, la croissance du PIB algérien s'est sensiblement ralentie pour stagner à de très faibles niveaux ; à une moyenne annuelle de 1,4% entre 1986 et 2000.

Depuis 2002, une faible amélioration du taux de croissance économique a été enregistrée en Algérie. Cependant, cette amélioration reste toujours très en deçà du taux de PIB représentant le seuil nécessaire pour créer suffisamment d'opportunités d'emplois afin d'absorber complètement les nouveaux entrants (population active) annuels sur le marché du travail qui sont en croissance rapide.

4. Le déclin de la productivité

Le tableau ci dessous montre qu'en termes de productivité, l'Algérie est classée au quatre-vingt-cinquième rang sur quatre-vingt-treize pays selon un classement établi par la Banque Mondiale pour les années citées dans le tableau suivant.

Tableau N° 16 : Croissance décennale de la productivité en Algérie, Maroc et Tunisie.

Pays	1960	1970	1980	1990	Performance	Classement sur 93 pays
Algérie	1,44	-0,42	-2,66	-1,78	-2,46	85
Maroc	4,59	-0,36	-0,44	-1,20	-1,04	66
Tunisie	1,43	1,45	-0,36	1,02	0,76	15

Source : C. BYRD William, « *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle* », Confluences Méditerranée N°45 Printemps, Données de la Banque Mondiale, 2003, p. 06.

Les rendements des capitaux engagés dans l'industrie des hydrocarbures sont, très nettement, supérieurs à ceux du reste de l'économie algérienne. Historiquement, la productivité globale de l'économie algérienne a connu une amélioration dans les années qui ont suivi l'indépendance puis elle a connu une évolution négative à partir du milieu des années 1970. Cette évolution a coïncidé avec la croissance de la production des hydrocarbures, qui augmente régulièrement pour atteindre en 1978 un niveau de 2,7 fois celui de 1962. A partir de 1979, la production pétrolière a décliné pour croître à nouveau au milieu des années 1990.

La baisse du niveau de la productivité globale durant les années marquant l'expansion du secteur des hydrocarbures (augmentation de la production et hausse des prix),

sachant que ce dernier enregistre des taux très positifs de croissance de la productivité, s'explique par le déclin de la productivité hors hydrocarbures dont le rythme n'a pas sensiblement changé depuis plusieurs années.

5. Les conséquences de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures

La très forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des recettes d'exportation des hydrocarbures a déterminé trois conséquences négatives qu'on peut résumer dans les points suivants :

5.1. Un impact sur la création d'emplois

Le secteur où se situe l'avantage comparatif de l'Algérie, en occurrence le secteur des hydrocarbures, ne participe qu'avec un pourcentage négligeable à la création d'emplois en raison de la faible intensité de main d'œuvre dans les différentes activités du secteur des hydrocarbures.

En effet, l'Algérie a le taux de chômage le plus élevé de l'ensemble des pays de la Méditerranée. Il est généralement admis que les taux de chômage supérieurs à 25% sont difficiles à mesurer, et compte tenu de la très discutable qualité des statistiques algériennes, le taux réel pourrait même être supérieur à celui affiché¹.

Le tableau ci-dessous mesure l'emploi en tant que pourcentage de la population totale de la tranche d'âge 15-64 ans pour 2001. Ce paramètre démontre une situation du marché du travail encore plus précaire que celle reflétée par le taux de chômage.

Tableau N° 17 : Le taux de chômage en Algérie (en pourcentage)

Année	1989	1998	2001
Taux de chômage	17	28	27

Source : C. BYRD William, « *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle* », Confluences Méditerranée N°45 Printemps, Statistiques du FMI, Op.cit, p. 03.

L'Algérie souffre d'un taux de chômage considéré parmi les plus élevés dans le monde.

1- C. BYRD William, « *Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle* », Confluences Méditerranée N°45 Printemps, Op.cit, p. 62.

5.2. L'instabilité des indicateurs économiques

La dépendance de l'économie algérienne des recettes pétrolières l'a rendu très vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole ce qui induit une volatilité importante de la balance des paiements ; des revenus budgétaires ; du taux de change ; de la masse monétaire ; etc.

5.3. La faible croissance hors hydrocarbures

Les revenus issus des exportations d'hydrocarbures ont permis de développer un système « clientéliste » qui a, petit à petit, pris la place des secteurs d'activité productifs à savoir le secteur agricole et le secteur manufacturier.

L'industrie pétrolière a fourni à l'Algérie des ressources financières très largement supérieures à celles des pays voisins. Cependant, ces moyens financiers n'ont pas été suivis par une croissance économique rapide. En effet, pendant plusieurs années, le taux de croissance de l'économie algérienne stagne à un très faible niveau. A l'origine, la croissance du PIB en Algérie s'accélère en périodes de forte hausse du prix du pétrole telle que la période 1970-1985 tandis qu'en périodes de chute des prix du pétrole (le contre-choc pétrolier de 1986), la croissance du PIB se ralentit sensiblement. Malgré, la croissance économique notée au cours de ces dernières années, le niveau du PIB reste toutefois en deçà du taux impérativement requis pour absorber complètement les nouveaux entrants annuellement sur le marché du travail, seuil nécessaire pour la résorption du chômage.

Les pays exportateurs de pétrole ont une plus grande marge de manœuvre qui leur permet d'appliquer ou de mettre en place des politiques de relance économique, grâce aux réserves de devises accumulées pendant les périodes de forte hausse du prix du pétrole : recapitalisation des institutions financières, injection de liquidités dans les établissements bancaires et les entreprises, relance budgétaire, refonte des politiques commerciales et réforme de la réglementation. En Algérie, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a donné pour instruction aux banques commerciales de porter leur capital de 2,5 milliards à au moins 10 milliards de dinars (142 millions de dollars) en l'espace de 12 mois.¹

Paradoxalement, l'Algérie, étant qu'un pays disposant d'un secteur des hydrocarbures puissant, essentiellement tourné vers l'exportation et qui génère de substantiels revenus, sous forme de recettes publiques, mais qui engendre de la stagnation économique pour le pays qui reste, toujours, dépendant de l'extérieur en plusieurs matières. Cette situation confirme la présence du phénomène économique bien connu sous le nom de « *la malédiction pétrolière* ». Le régime politique et le comportement des agents économiques, notamment des agents publics, bloquent les initiatives d'investissements et créent un climat permanent de méfiance dans le long terme, ne suscitant que l'encouragement des activités spéculatives au détriment des activités productrices de valeur ajoutée.

Il convient de signaler que malgré les fluctuations favorables qu'ont connues les prix du pétrole ces dernières années, toutes les données montrent que les dépenses publiques en Algérie s'enfoncent dans une dépendance de plus en plus forte vis à vis des hydrocarbures.

Le revers de la politique adoptée par l'Algérie, qui est fondée sur une valorisation poussée des hydrocarbures, est la forte dépendance du pays par rapport aux hydrocarbures et, par voie de conséquence, sa vulnérabilité qui s'est manifestée brutalement au moment de la chute du prix du pétrole en 1986, avec des conséquences politiques, économiques et sociales dramatiques.

1- Rapport des Nations Unies, Conseil Économique et Social, Commission Économique pour l'Afrique, « *La crise financière mondiale : son impact sur l'Afrique, les mesures à prendre et la voie à suivre* », Vingt-huitième réunion du Comité d'Experts, 2009, p. 09.

Chapitre II

***Fluctuation du prix du pétrole :
Impact sur les indicateurs
économiques en Algérie et
stratégies adoptées***

La question de l'atténuation de l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur l'évolution global de l'économie algérienne en forte dépendance des recettes d'exportation des hydrocarbures doit être au centre des préoccupations des autorités du pays. La question principale qui se pose en Algérie est vers quel type d'économie de marché s'orienter, une économie basée sur les activités de redistribution et de circulation ou une économie de production ? De plus, les réformes économiques, l'ajustement structurel et l'ouverture commerciale ont-elles modifié structurellement l'économie algérienne dans le sens d'une moindre sensibilité aux fluctuations du prix du pétrole ou c'est plutôt le voile de la rente pétrolière qui continue à faire illusion ?

Durant plusieurs années, le pays a opté pour le choix du maintien, voire même du renforcement de l'économie rentière. Tant que la rente pétrolière existe, que les conditions de son contrôle et sa gestion ne changent pas, le pouvoir d'Etat ne paraît pas disposé à engager un processus de réformes réellement radicales et profondes menant à terme à une économie de production diversifiée, concurrentielle, ouverte et indépendante de la conjoncture instable du marché pétrolier.

Notre objectif dans ce chapitre est l'analyse spécifique de la nature des relations existantes entre les variations des prix du pétrole et celles de quelques indicateurs (internes et externes) de la sphère monétaire et réelle de l'économie algérienne supposés être, du fait de la place du secteur des hydrocarbures dans l'économie, extrêmement sensibles aux fluctuations du prix du pétrole via les différents canaux de transmission, tout en mettant en relief la théorie du « *Syndrome Hollandais* » et de la malédiction pétrolière dans le cas de l'économie algérienne.

Section 1 : L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques internes

Les revenus pétroliers en Algérie ne cessent d'augmenter notamment durant cette dernière décennie marquée par l'envolée des prix du pétrole qui a permis, en plusieurs occasions, de doubler le niveau des revenus pétroliers notamment durant les périodes de chocs pétroliers tels que les chocs des années 1970 et le choc récent de 2008. Selon certains indicateurs, l'économie algérienne est en bonne santé, le niveau élevé et durable des prix du pétrole a permis au pays de restaurer ses équilibres macroéconomiques comme le montre certains indicateurs économiques. En effet, depuis 1999, la balance des paiements et le budget de l'Etat sont excédentaires, les réserves officielles de devises ont augmenté et la dette extérieure a diminué.

Cependant, l'aisance financière cache une situation économique difficile qui reste caractérisée par : un très faible niveau de production et d'exportation hors hydrocarbures, un taux de chômage considérable, une économie informelle, des inégalités sociales de plus en plus fortes et un environnement institutionnel et administratif défaillant. Cette situation s'explique par la domination du secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) sur l'économie et la faiblesse des secteurs hors hydrocarbures.

I. L'Impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire

Dans ce cas, l'accent sera mis sur les conséquences monétaires des fluctuations des prix du pétrole qui apparaissent suite à la monétisation croissante des revenus en devises issus de l'exportation des hydrocarbures.

A l'instar des autres indicateurs de l'économie nationale, les indicateurs de la sphère monétaire subissent, aussi et fortement, l'impact des fluctuations des prix du pétrole. En effet, la variation des prix des hydrocarbures induit des effets directs sur l'offre de monnaie dans la mesure où les avoirs extérieurs constituent la principale source de création monétaire en Algérie.

1. L'impact des fluctuations des prix des hydrocarbures sur les variables monétaires (la liquidité)

En 2008, les recettes hors hydrocarbures ont atteint un montant global de 1022,1 milliards de dinars, correspondant à une progression de 15,7% par rapport à 2007. Par ailleurs, les augmentations qu'ont connu les prix des hydrocarbures depuis l'année 2002 ont permis à l'Algérie de bénéficier d'un transfert massif de capitaux, autrement dit, d'une explosion de revenus pétroliers. Cette situation reflète la croissance du secteur des hydrocarbures (augmentation de la production, des exportations et des prix) qui a, selon plusieurs études, des effets négatifs sur le reste de l'économie, à savoir : une instabilité des indicateurs économiques, une baisse de l'activité dans les secteurs hors hydrocarbures, une diminution des exportations, un accroissement du chômage, etc.

Ce processus contradictoire caractérisé par l'expansion du secteur des hydrocarbures (afflux important de devises) accompagnée d'une récession du reste de l'économie et, plus particulièrement, des activités hors hydrocarbures est appelé, comme on l'a vu dans le troisième chapitre, le « *Syndrome Hollandais* » ou le « *Dutch Disease* ».

1.1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'offre de monnaie

L'analyse de l'impact des variations des prix du pétrole sur l'offre de monnaie nécessite de faire un petit rappel sur les mécanismes de la création monétaire et de ses limites par le système bancaire représenté par les banques ordinaires et la banque centrale. Cette question suppose que l'on précise, en premier lieu, la notion d'offre de monnaie et sa relation avec la liquidité bancaire.

1.1.1. La notion d'offre de monnaie et les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire font référence aux sources de la création monétaire. Elles mettent en lumière le processus de la formation de la masse monétaire à l'échelle macro-économique. Les sources de la création monétaire définies par la loi sur la monnaie et le crédit du 14 Avril 1990 sont les suivantes :

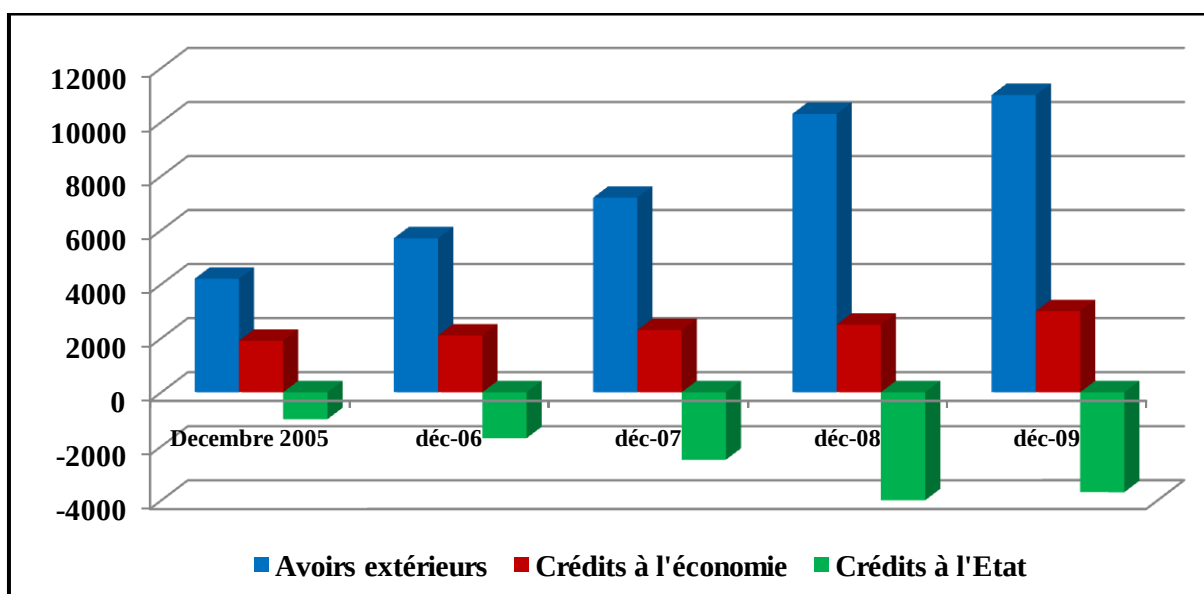
1.1.1.1. Les avoirs extérieurs (devises) : Ils représentent le solde net de la balance des paiements. Les avoirs extérieurs d'un pays sont constitués par l'Or, les devises et les droits de tirage spéciaux (DTS).

1.1.1.2. Les crédits à l'Etat : Ils représentent le solde net des finances publiques c'est-à-dire du budget de l'Etat.

1.1.1.3. Les crédits à l'économie : Ils représentent les crédits accordés par le système financier.

Ainsi, l'évolution de ces trois sources de création monétaire, en Algérie, depuis décembre 2005 à décembre 2009, est comme elle apparaît dans la N° 25 ci-après.

Figure N° 29 : Evolution des contreparties de la masse monétaire
(encours en milliards de dinars)



Source : Rapport de la Banque d'Algérie, Chapitre IX, « Situation monétaire et politique monétaire », 2009, p. 160.

Nous constatons d'après la figure, ci-dessus, que la création de la monnaie en Algérie est de source externe et que les avoirs extérieurs, qui représentent ainsi la principale source de création monétaire, connaissent une progression continue durant la période 2005-2009. En effet, cette progression s'explique par le fait que les avoirs extérieurs proviennent à plus de 95% des recettes d'exportation des hydrocarbures qui ont connu une nette progression durant la décennie 2000.

1.1.2. La relation offre de monnaie-liquidité bancaire : L'influence des sources de création monétaire sur la liquidité des banques

La liquidité bancaire comprend les billets de banque et les avoirs des établissements sur leur compte à la banque centrale (comptes créditeurs des banques à la banque centrale).

Pour les banques, la liquidité correspond à la capacité de faire face à la demande de conversion en monnaie banque centrale de la monnaie qu'elles ont créée. La liquidité peut se situer à deux niveaux :

- **Une liquidité immédiate** : Celle-ci se compose de la monnaie centrale qui se décompose en monnaie fiduciaire et en comptes créditeurs des établissements financiers auprès de la banque centrale. Cette liquidité correspond à la base monétaire qui reflète l'ensemble de la monnaie inscrite au passif de la banque d'Algérie.
- **Une liquidité potentielle** : Elle représente l'ensemble des actifs mobilisables détenus par les banques.

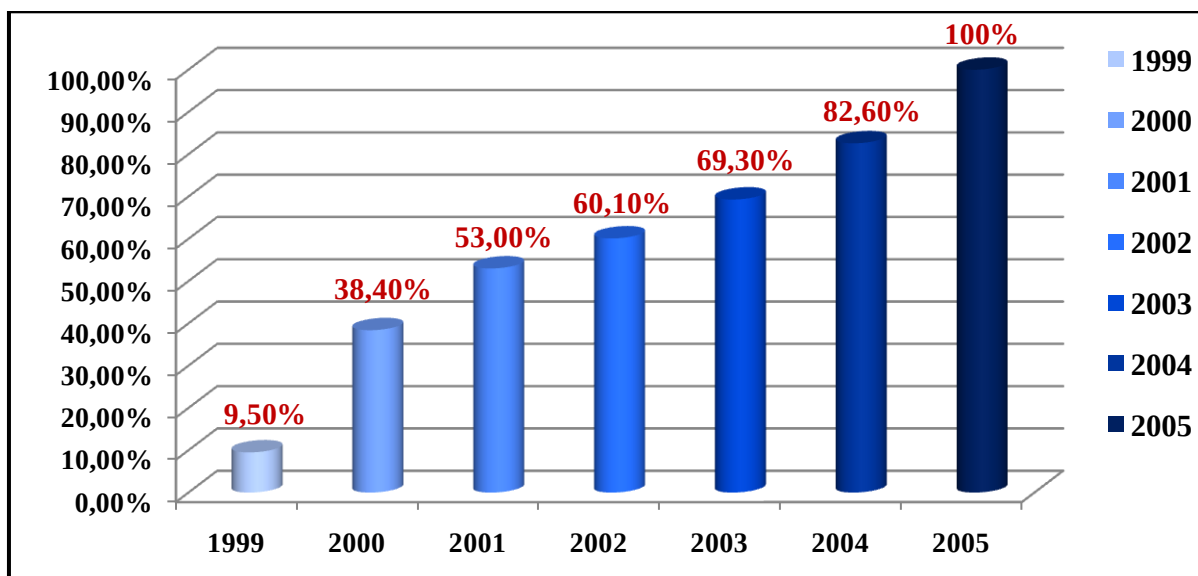
Plusieurs facteurs peuvent exercer une influence sur le niveau de la liquidité bancaire. Afin de mettre en relief l'impact des fluctuations des prix du pétrole, on présentera les facteurs dits autonomes de la liquidité bancaire qui constituent les sources de la base monétaire non empruntée ou ce qu'on appelle « *monnaie centrale gratuite* ». Ce type de sources permet à la banque centrale de créer une monnaie exogène au profit des institutions bancaires indépendamment de leurs besoins de trésorerie¹. Les sources de la monnaie exogène sont :

- **La dépense publique et le solde du compte courant du trésor à la banque centrale** : lorsque l'Etat enregistre un déficit budgétaire et que celui-ci est financé par des concours de la banque centrale, on est en présence d'une création monétaire au profit du trésor. Cette monnaie donne lieu à des fuites qui vont bénéficier aux banques puisqu'elles enregistrent la création de nouveaux dépôts. C'est le cas des banques algériennes qui ont vu leur liquidité s'améliorer fortement grâce à la mise en œuvre du programme de relance économique depuis l'année 2000.
- **Le solde de la balance de paiement** : Lorsque la banque centrale enregistre un excédent, les banques reçoivent les devises des agents économiques. La cession de ces devises à la banque centrale améliore la liquidité des banques.
- **Les mouvements de billets** : Les banques peuvent satisfaire leurs besoins en liquidité constituée par la monnaie centrale en mobilisant les encaisses monétaires des agents économiques non financiers (entreprises, administrations et ménages)

1- Lorsque le refinancement des banques est assuré par l'institut d'émission, la création de monnaie est dite endogène, c'est à dire qu'elle s'appuie sur une base monétaire empruntée.

Ainsi, la monnaie exogène est créée sur la base de l'or, de devises et de titres publics. Dans le cas de l'Algérie, les avoirs extérieurs (devises) (voir figure ci-dessous) qui constituent le produit de l'exportation des hydrocarbures (97% des recettes d'exportation) représentent l'une des principales sources de la création monétaire.

Figure N° 30 : Evolution du ratio avoirs extérieurs/M2¹ en Algérie.



Source : NEMOUCHI Farouk, « *Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie* », Revue des sciences humaines, N°31, Juin 2009, Vol B, Economie, p. 09.

Les avoirs extérieurs sont une source instable de création monétaire car elle est influencée par les variations de forte amplitude des prix des hydrocarbures. Le ratio avoirs extérieurs / M2 a évolué de 9,5% en 1999 à 100% en 2005 (Figure ci-dessus), ce qui signifie que les avoirs extérieurs nets représentent la quasi unique source d'expansion des liquidités monétaires et quasi monétaires.

La masse monétaire M2 est évaluée à 3 738 milliards de dinars en fin 2004. Elle a cru durant cette année au taux de 11,4%. L'expansion monétaire entraîne des tensions inflationnistes et des augmentations des dépenses publiques. A la fin 2004, les avoirs extérieurs qui alimentent la masse monétaire en Algérie ont représenté 83,1% de M2, faisant ainsi des réserves de change la principale contrepartie de la masse monétaire. Ainsi, ces variations résultant de la conjoncture pétrolière internationale se manifestent à trois niveaux :

1- Les agrégats monétaires : Mo : Base monétaire, M1 : Disponibilité monétaire, M2 : Masse monétaire, M3 : Liquidité de l'économie.

le volume qui exprime les quantités produites, les prix et le taux de change. Ces trois facteurs agissant de manière autonome où en même temps peuvent provoquer deux effets :

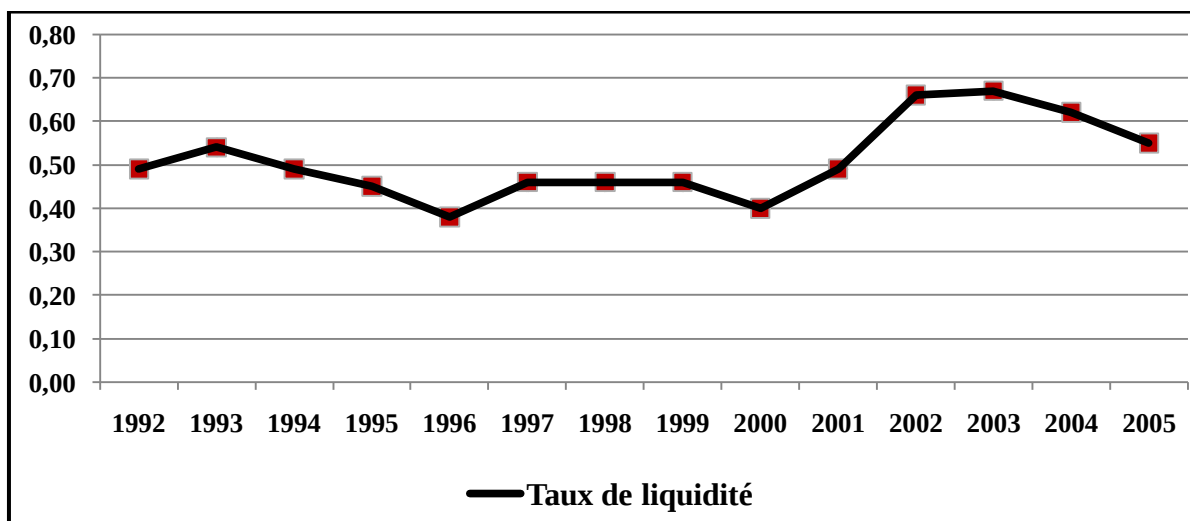
- Un effet expansif sur la masse monétaire ;
- Un effet restrictif sur la masse monétaire.

1.1.2.1. Un effet expansif sur la masse monétaire

C'est le cas où la balance des paiements enregistre une variation positive du solde à la suite d'une augmentation des revenus des hydrocarbures soit parce qu'il s'est produit une hausse des prix du pétrole soit parce que les quantités exportées ont augmenté. Ainsi, l'incidence monétaire devient réelle lorsqu'il y a un accroissement de la liquidité du fait de la conversion des avoirs extérieurs en monnaie nationale. Cette conversion provoque des tensions inflationnistes car elle n'est pas l'aboutissement d'un volume de créances sur l'étranger reflétant la contribution de plusieurs secteurs d'activité.

Le taux de liquidité de l'économie (figure ci-dessous) s'est fortement accru durant la période 2001-2003, ce phénomène se traduit par une évolution divergente entre l'évolution des agrégats monétaires et le niveau de la production mesuré par le PIB national.

Figure N° 31 : Taux de liquidité de l'économie en Algérie



Source : NEMOUCHI Farouk, « *Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie* », Op.cit, p. 10.

Les avoirs extérieurs nets, qui sont devenus la source exclusive de la création monétaire, se sont élevés en 2005 à 4 179,4 milliards de dinars, contre 3 119,2 en 2004, soit une hausse de 40%. Dans le même temps, le taux de croissance de la masse monétaire, dont le montant s'est élevé à 4 149,9 milliards de dinars en 2005, n'a été que de 10,9%.

En bref, l'instabilité des avoirs extérieurs due à l'instabilité des prix du pétrole et des recettes d'exportation entraîne une instabilité de la masse monétaire et par conséquent, une instabilité de la valeur de la monnaie nationale (dinar).

1.1.2.2. Un effet restrictif sur la masse monétaire

Les fluctuations des prix du pétrole ont des conséquences fondamentales sur la liquidité des banques et la politique monétaire. En effet, lorsqu'il y a une contraction des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures, on enregistre une baisse des réserves en devises et par conséquent, une raréfaction des ressources financières internes et externes. Pour pallier à ce déficit le plus souvent inattendu, les pouvoirs publics sont contraints de recourir à l'emprunt international pour mobiliser les ressources externes et au financement monétaire pour disposer des ressources internes.

Sous l'influence de la hausse des prix et des revenus pétroliers, la liquidité bancaire a augmenté et l'offre de monnaie devient ainsi exogène c'est à dire qu'il y a un accroissement de la liquidité des institutions financières indépendamment de leurs besoins. La monnaie externe ou la base monétaire non empruntée a été multipliée par 11,6 entre 1999 et 2005¹. A partir de l'année 2001, la liquidité bancaire algérienne (les dépôts auprès de la banque d'Algérie) enregistre un accroissement : de 611,2 milliards de dinars à fin 2003, 673 milliards de dinars à fin 2004 et 732 milliards de dinars à fin décembre 2005. Cette aisance financière a entraîné un changement majeur dans le mode de refinancement des banques auprès de la banque d'Algérie. En effet, les crédits de la banque centrale accordés principalement à travers le mécanisme du réescompte et qui représentaient 78% de l'ensemble des concours accordés aux banques ont complètement cessé à partir de l'année 2001². Les revenus de la compagnie Sonatrach conservent un apport primordial dans l'ensemble des transactions opérées sur le marché interbancaire algérien. Par ailleurs, la conversion d'une partie de ces revenus en dinars et leur mobilisation sur le marché monétaire affecte sensiblement la liquidité bancaire.

La cause principale de l'évolution du niveau de la liquidité en Algérie réside dans l'accroissement des avoirs extérieurs nets générés par l'exportation des hydrocarbures (augmentation des prix ou des quantités de pétrole exportées) et dans les programmes de relance économique par les dépenses publiques. A cela s'ajoute les opérations de

1- NEMOUCHI Farouk, « Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie », Revue des sciences humaines, N°31, Juin 2009, Vol B, ECONOMIE, p. 10.

2- NEMOUCHI Farouk, « Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie », Idem, p. 10.

recapitalisation des banques et le rachat de créances détenues par les banques sur les entreprises économiques par le trésor.

1.2. L'Impact sur les crédits à l'économie

L'économie algérienne est caractérisée par des structures de production rigides qui rendent le degré de sensibilité des capacités de production aux impulsions monétaires faible. De ce fait, le financement de la croissance économique à partir de la fiscalité pétrolière produit les mêmes résultats que lorsqu'il est fondé sur la création monétaire « Ex nihilo » dans la mesure où la sanction principale est l'inflation.¹

La surliquidité dont a bénéficié le système bancaire algérien ces dernières années suite à la hausse des prix et des recettes pétrolières n'a pas permis, par ailleurs, d'accroître le volume des crédits à l'économie malgré la baisse des taux d'intérêt. En effet, l'accès au crédit, notamment pour le secteur privé reste toujours problématique et l'investissement demeure pour l'essentiel le fait d'agents excédentaires (Etat, Groupe Sonatrach, IDE, secteur privé disposant d'autofinancement).

La tendance baissière du ratio crédits à l'économie/PIB en Algérie traduit les difficultés d'absorption productive des revenus pétroliers et la participation limitée des banques en faveur de l'accroissement du PIB, ce qui accentue, de plus en plus, le niveau de la liquidité de l'économie.

2. L'Impact sur la capacité d'absorption des liquidités

Dans le contexte d'une offre de biens inélastique due à des causes structurelles, l'effet de multiplication du revenu à l'échelle macroéconomique au sens keynésien, résultant d'une augmentation de l'investissement financé à partir de l'épargne pétrolière, n'a pas eu lieu. En effet, selon les keynésiens, la multiplication des revenus est étroitement liée au niveau de la consommation mesurée par la Propension Marginale à Consommer (PMC). Plus celle-ci est élevée et plus l'accroissement du revenu est important. Selon Keynes, la consommation constitue un puissant stimulant de la croissance économique si l'économie est en mesure de satisfaire les nouveaux besoins en biens et services induits par l'augmentation des revenus. La production engendrée par l'augmentation de l'investissement permet, dans ce cas,

1- L'économie d'endettement et l'économie de rente partagent plusieurs caractéristiques communes.

l'absorption de la quantité de monnaie offerte et empêche, par conséquent, la hausse des prix et du taux d'inflation.

Replacé dans le contexte algérien, l'effet de multiplication des revenus au sens keynésien est contrarié par l'existence d'une structure économique peu diversifiée, non intégrée et insérée dans l'économie mondiale par les importations¹.

II. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux d'inflation et sur le taux de chômage

Les fluctuations du prix du pétrole exercent un impact direct sur le taux d'inflation et un impact indirect sur le taux de chômage en Algérie.

1. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux d'inflation

La conjoncture pétrolière exerce des effets directs sur l'offre de monnaie en Algérie et sur le niveau de la liquidité de l'économie et par conséquent, sur le taux d'inflation.

- *En période de chute des prix du pétrole* et des revenus pétroliers, l'offre de monnaie est « endogène » et l'obligation de refinancement s'impose à la banque centrale.
- *En période d'augmentation des prix du pétrole* et des recettes en devises du pays, l'offre de monnaie devient « exogène » puisqu'elle est soumise aux facteurs autonomes de la liquidité bancaire.

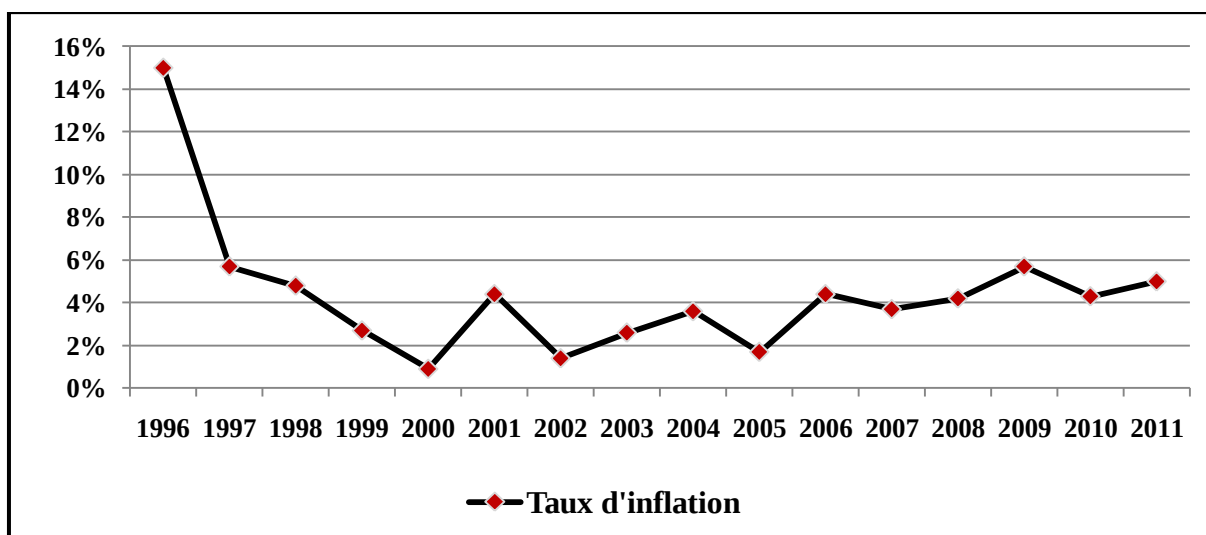
Ces deux alternatives, apparues suite aux fluctuations des prix du pétrole, rendent difficile l'élaboration de stratégies monétaires sur le long terme. Dans ce cas, les revenus pétroliers constituent un frein au développement d'une intermédiation financière active tournée vers la promotion des marchés de capitaux. Le contrôle de la création monétaire est d'autant plus incertain qu'une partie importante des revenus tirés des hydrocarbures est monétisée par le biais de la dépense publique. L'impossibilité d'agir sur les conséquences monétaires de la politique budgétaire limite l'efficacité des instruments de la politique monétaire en vigueur. En effet, le respect des instructions de la banque d'Algérie (Taux de croissance des agrégats monétaires et crédits fixés) dans une perspective anti inflationniste peut être contrebalancé par une création de monnaie provoquée par une politique budgétaire expansionniste fondée sur une utilisation incontrôlée de la fiscalité pétrolière et dont les

1- NEMOUCHI Farouk, « *Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie* », Op.cit, p. 12.

dépenses sont en grande partie dirigées soit vers les secteurs de production de biens non échangeables, soit vers des investissements improductifs. Ce comportement entraîne la hausse du taux d'inflation dans la mesure où les dépenses publiques feront augmenter la quantité de monnaie en circulation à des rythmes supérieurs à ceux du PIB.

Par ailleurs, l'inflation reste sous contrôle notamment en périodes connaissant une conjoncture favorable du marché pétrolier (hausse des prix du pétrole) qui se traduit par une expansion monétaire et budgétaire et un gonflement des réserves de change. En Algérie, le taux d'inflation semble être maîtrisé durant ces dernières années (voir figure ci-dessus).

Figure N° 32 : L'évolution du taux d'Inflation en Algérie.



Source : Les différents rapports du FMI, « *Algérie : Consultation au titre de l'article IV* », Rapport N° 06/93, Mars 2006, p. 25, rapport N° 09/108, Avril 2009, p. 22 et rapport N° 11/39, Mars 2011, p. 22.

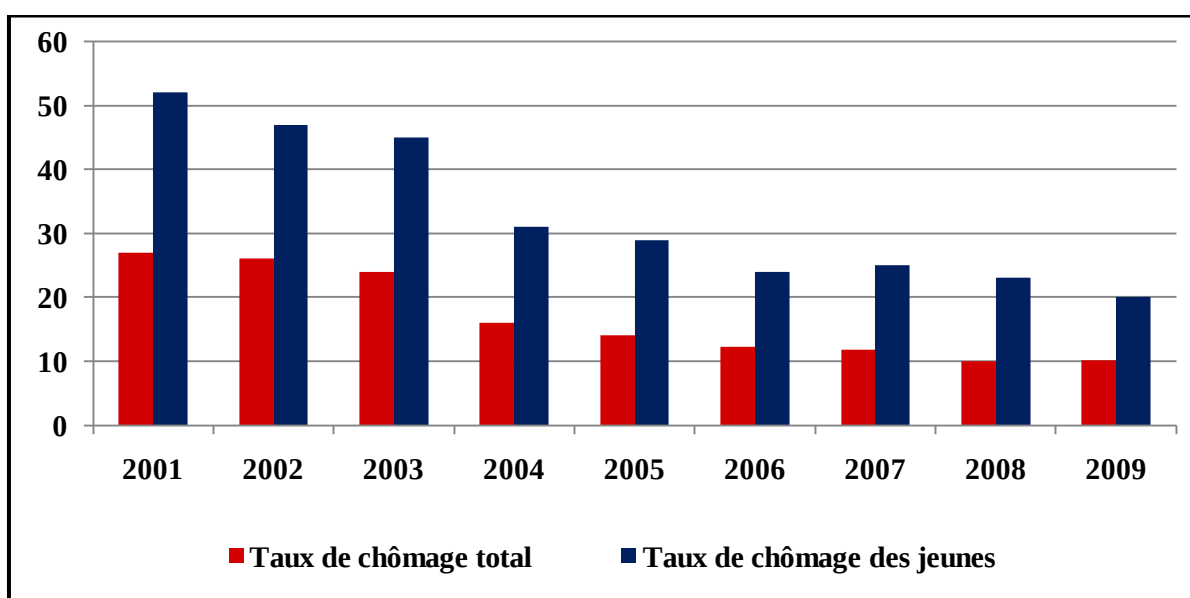
Le taux d'inflation s'est progressivement réduit en passant d'environ 32% en 1992 à moins de 2% en 2005¹. Cette situation s'explique par les politiques monétaires restrictives mises en place par les autorités monétaires algériennes durant ces dernières années et qui visent, essentiellement, la stabilité de la valeur de la monnaie nationale. En effet, la création d'un Fonds de Régulation des Recettes pétrolières en 2000 a permis à la banque centrale de mieux gérer la liquidité supplémentaire qui découle des recettes d'exportation d'hydrocarbures. En effet, ce fonds permet d'absorber la liquidité en période de hausse du prix du pétrole et de l'injecter en période de baisse du prix du pétrole et de maque de liquidité sur le marché.

1- LOKO Boileau et KPODAR Kangni, « *Algérie : Questions choisies* », Rapport du FMI N° 07/61, Février 2007, p. 12.

2. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux de chômage

L'Algérie a le taux de chômage (estimé officiellement à 27% en 2001 contre 20% au Maroc et 16% en Tunisie) le plus élevé de l'ensemble des pays de la Méditerranée. Il est généralement admis que les taux de chômage supérieurs à 25% de la population active sont difficiles à mesurer. En tout état de cause, en dépit du recul de 2,3% du taux de chômage en 2001 revendiqué par les autorités, ce taux n'a guère cessé d'augmenter durant ces quinze dernières années et se situe à un niveau inacceptable.¹

Figure N° 33 : Evolution du taux de chômage durant la période 2001-2009 (en pourcentage)



Source : Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 09.

Les données de la figure ci-dessus appellent les commentaires suivants :

Durant la période 1998-2002, le taux de chômage en Algérie était un taux constant et très élevé, ce dernier a connu une baisse significative, mais encore insuffisante, en 2003. Les données sont encore plus préoccupantes en ce qui concerne les jeunes, avec un taux de chômage de plus de 45%. Ainsi, le taux de chômage n'a pas baissé avec la hausse du prix du pétrole et l'augmentation du poids des hydrocarbures dans l'économie, en effet, le secteur des hydrocarbures garde toujours une faible part dans la création d'emplois en Algérie. Il serait

1- BENDERRA Omar et HIDOUCCI Ghazi, « Algérie : Economie, Prédation et État policier », Comité Justice pour l'Algérie, Dossier N° 14, Mai 2004, p. 09.

important de prendre des mesures pour promouvoir les activités productives qui sont non seulement sources de croissance à long terme, mais aussi créatrices d'emplois.

La décennie de 2000 est marquée par une baisse sensible du taux de chômage. Ce dernier a été réduit de moitié sur cinq ans, passant de 30% (le taux le plus élevé depuis la fin des années 1980) en 2000 à 25,7% en 2002 et à 15,3% en 2005. Le chômage a enregistré un taux de 10,2% en 2009 (une part non négligeable de ce taux est considérée comme chômage structurel), cette progression négative s'explique par les vastes programmes d'investissements réalisés, les projets de soutien à l'emploi des jeunes et par les micros financements (crédits) octroyés dans le cadre de la création des petits projets d'investissements par les jeunes diplômés et formés. Ainsi, en contexte de forte croissance hors hydrocarbures (baisse du poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie) et de chute du prix du pétrole, caractérisant la période 2008-2009, le taux de chômage a chuté de manière continue. A cet effet, il est à rappeler que les secteurs les plus dynamiques en termes de création d'emploi sont la construction, l'agriculture, le commerce, les transports et communication et l'administration publique. Le secteur manufacturier est sur une dynamique récessive en termes d'emplois, laquelle suit la baisse relative du poids de ce secteur dans le PIB.¹

III. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

Le PIB qui mesure la croissance économique d'un pays est, en Algérie, fortement sensible aux fluctuations du prix du pétrole. Le PIB est un agrégat macroéconomique déterminé par six principales variables économiques : La production brute, la valeur ajoutée, la consommation intermédiaire, la consommation finale des ménages, les investissements et les importations. Les fluctuations du prix du pétrole exercent un impact direct sur l'ensemble des déterminants du PIB. De ce fait, les déterminants du PIB sont des canaux de transmission des effets des fluctuations du prix du pétrole sur le PIB.

1. Les déterminants du PIB à court terme

La croissance économique est mesurée par l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB). Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées produites annuellement par un pays. La valeur ajoutée est la richesse créée par la transformation des matières premières et produits

1- DJOUFELKIT Hélène, « *Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie* », Agence Française de Développement, Direction de la Stratégie, Département de la Recherche, juin 2008, p. 08.

de base (appelés consommations intermédiaires) en produits de valeur supérieure. On peut également définir le PIB comme la somme de la consommation des ménages, des investissements, de la dépense publique et du solde du commerce extérieur (exportations moins importations). A court terme, les déterminants de la croissance économique sont donc les composants du PIB.

1.1. La consommation des ménages

L'augmentation de la consommation (demande) des ménages incite les entreprises à produire plus pour la satisfaire faisant ainsi augmenter le niveau du PIB. Ainsi, la consommation stimule la croissance économique d'un pays.

1.2. L'investissement

Les investissements contribuent à la formation d'une grande part du PIB d'un pays, il concerne aussi bien les investissements en capital des entreprises (publiques et privées) que les investissements en infrastructures de base et en logements des ménages.

1.3. Les dépenses publiques

Certain pays considèrent que la stimulation de la croissance du PIB par les dépenses gouvernementales engendre des effets négatifs sur la stabilité de la monnaie nationale qui termine souvent par des tensions inflationnistes et par la dégradation du pouvoir d'achat.

1.4. Le solde extérieur

Le solde extérieur représente la différence entre les exportations et les importations. En période de faible croissance nationale, le solde extérieur est un déterminant essentiel du PIB. En période de reprise de croissance, le solde extérieur semble être un déterminant faible de la croissance du PIB. Ceci est expliqué par le fait qu'en période de forte croissance, les importations augmentent plus vite que les exportations. En effet, la hausse de la consommation des ménages porte essentiellement sur des produits importés.

2. Les effets de la croissance du PIB

La croissance économique engendre trois principaux effets : l'autorisation de nouvelles recettes, la création d'emploi et le risque d'inflation.

2.1. L'autorisation de nouvelles recettes

La croissance économique permet de nouvelles recettes fiscales. D'une part, la hausse de la consommation entraîne une plus forte perception de la TVA, de l'autre part, la

hausse de la production entraîne de plus grandes recettes fiscales relatives aux résultats des sociétés.

2.2. Des risques inflationnistes

La croissance entraînerait une hausse des prix des biens et une inflation par les coûts de production : Prix des matières premières (hausse du prix du pétrole) et salaires.

2.3. La création d'emplois

Toute croissance économique entraîne une hausse de la production. Cette augmentation de l'offre de biens et services rend nécessaire le recrutement de personnes afin de réaliser cette production supplémentaire, ceci réduirait le chômage.

3. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur les déterminants du PIB

Les réponses des différentes variables à un choc du prix du pétrole de 1% sont représentées par des fonctions appelées « *fonctions de réponse impulsionnelle* ». Par ailleurs, la durée de la volatilité du prix du pétrole dans le temps contribue à l'augmentation de l'apport des prix du pétrole pour expliquer les variations du PIB. Les résultats de ces fonctions permettent de tirer les enseignements suivants :

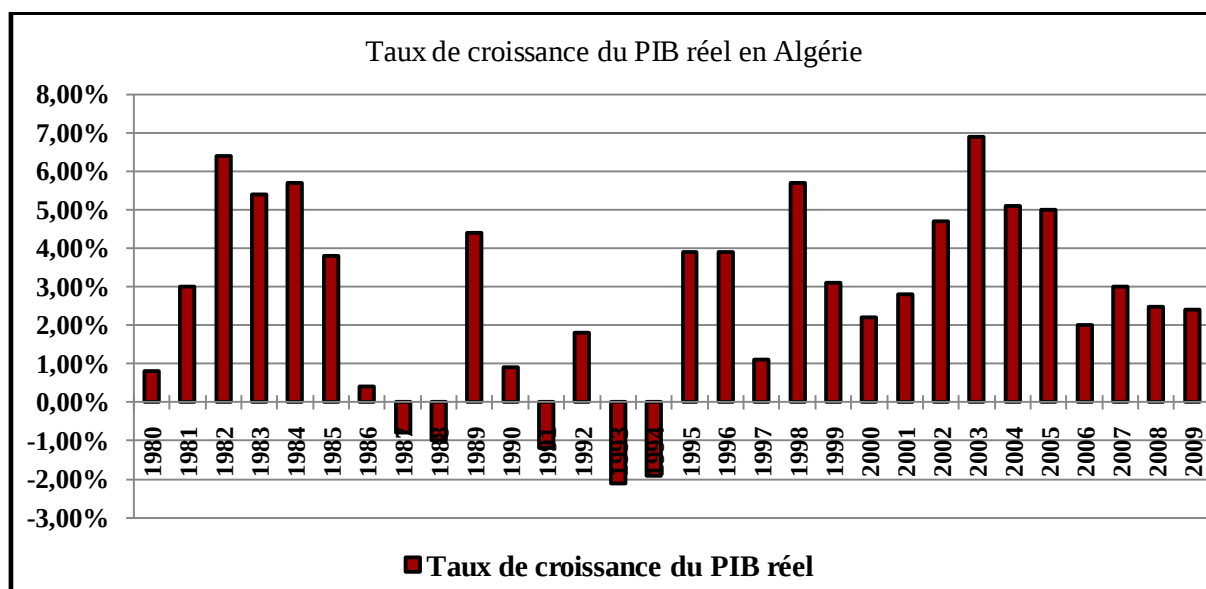
- **Les dépenses publiques :** Pour les dépenses publiques, l'augmentation des prix du pétrole se traduit par un effet positif et instantané dès la première année. Cet effet connaît une croissance cumulative tout au long de la période ;
- **Les investissements :** Selon la fonction de réponse impulsionnelle, un choc positif du prix du pétrole a un effet positif sur l'investissement en Algérie. Le prix du pétrole agit sur l'investissement les canaux de
 - *L'investissement budgétaire* qui reste important en Algérie. Après une période de forte baisse, s'expliquant par la forte contrainte des finances publiques faisant suite au contre choc pétrolier de 1986 et au programme d'ajustement structurel, l'Etat renoue avec une politique budgétaire expansionniste. Près de 50% de l'accumulation brute des fonds fixes est assurée par le budget de l'Etat. La politique budgétaire expansionniste a permis de financer d'importants projets d'investissements publics dont les sources de financement sont provenues des recettes d'exportation des hydrocarbures.

- L'investissement de Sonatrach, directement concernée par l'évolution du prix du pétrole contribue de manière substantielle à l'investissement non budgétaire.¹

Dans ce cadre, il faudrait signaler que l'effet d'une augmentation du prix du pétrole est certes positif sur le PIB mais son intensité est moindre par rapport aux dépenses publiques et à l'investissement. Néanmoins, cet effet reste croissant et s'accroît au fur et à mesure qu'on avance dans la période.

La figure ci-dessous permet d'apprécier la relation qui existe entre le prix du pétrole et le taux de croissance du PIB réel en Algérie et de prendre indirectement la mesure du poids des hydrocarbures dans la croissance économique.

Figure N° 34 : Taux de croissance du PIB réel en Algérie (en pourcentage)



Source : TALAHITE Fatiha et HAMMADACHE Ahmed, « *L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale* », Journée d'étude à Grenoble : « *L'économie algérienne aux défis de la globalisation* » organisée par le groupe MEDITER de l'université Paris 13, MSH Paris Nord et l'équipe Economie du Développement Durable et de l'Energie (EDDEN) de l'université de Grenoble – CNRS, février 2011, p. 17.

Tout au long de la décennie 1970 (période marquée par la forte hausse du prix du pétrole), le taux de croissance de l'économie algérienne avoisine 7% et le taux d'investissement brut dépasse 35%. Le PIB atteint les 80 573 millions de dinars courants en

1- BENABBDALLAH Y., OUKACI K. et CHETTAB N., « *L'économie algérienne face à la crise : effets de la conjoncture ou vulnérabilité structurelle* », Colloque International « *Crise, commerce et devenir des économies émergentes en méditerranée* », Rabat, 2009, p. 21.

1977, alors qu'il n'était que de 13 130 millions de dinars courants en 1963¹. Une fois de plus, on peut observer que l'année 1986 était une année de rupture qui été à l'origine d'une croissance négative du PIB réel durant plusieurs années. A partir de 1994 jusqu'au 2002, la stabilité relative du prix du pétrole et l'adoption d'un Programme d'Ajustement Structurel, dont l'objectif assigné est la recherche de la stabilité macroéconomique et la lutte contre les dysfonctionnements de l'économie, ont permis une croissance positive mais faible du PIB réel en Algérie. A partir de 2003, avec la forte hausse du prix du pétrole, le PIB réel croît à un taux positif et un peu moins faible que celui de la période précédente. Ainsi, la croissance du PIB a connu quatre périodes qui se détachent nettement :

- **La première période :** Celle-ci va durer du début des années 1970 à 1985. C'est une période de croissance extensive du PIB, soutenue par une hausse considérable du prix du pétrole, une amélioration tendancielle des termes de l'échange et un endettement extérieur très aisé.
- **La deuxième période :** Celle-ci s'ouvre avec le contre-choc pétrolier et durera jusqu'en 1994. C'est la période d'une franche dépression économique. La « désaccumulation », qui fait son apparition dès 1986, s'installe durablement. Le PIB ne croît qu'à 0,5% en moyenne sur la période allant de 1985 à 1992 contre 5,7% en 1984. Le PIB hors hydrocarbures qui est l'agrégat le plus pertinent enregistre un taux de croissance négatif de 2,4% sur la même période². De ce fait, exception faite de l'année 1989, en raison de la guerre du Golfe anticipée, le PIB réel connaît une croissance négative en Algérie. Il faudra attendre 2003 pour qu'il retrouve son niveau de 1982 ;
- **La troisième période :** Elle correspond à la période allant de 1995 au 2002. Elle est caractérisée par une stabilité relative du prix du pétrole et une croissance positive et faible du PIB.
- **La quatrième période :** C'est la période actuelle, elle se caractérise par le retour d'une croissance positive du PIB avec un pic avoisinant les 6,9% enregistré en 2003. En volume, le PIB est passé de 4 546 milliards de dinars (57,1 milliards dollars) en 2002 à 7 544 milliards de dinars (102,7 milliards de dollars) en 2005 à 9 306 milliards de dinars (134,3 milliards de dollars) en 2007 et puis à 10 994 milliards de dinars (170,2 milliards

1- BENISSAD M. E., « *Economie du développement de l'Algérie* », Ed. Paris, Economica, 1979, p. 49.

2- BENABDALLAH Youcef, « *Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie* », Ed. CREAD, 2008, p. 08.

de dollars) en 2008¹. Cependant, la crise des subprimes et le contre choc pétrolier de 2008 ont entraîné une baisse brutale du taux de croissance du PIB réel qui est passé de 5% en 2005 à 2,40 en 2009.

La comparaison de l'évolution du prix du pétrole et le PIB en Algérie montre une corrélation frappante entre les deux variables économiques. Le tableau ci-dessous indique l'impact de la baisse de 50% des prix du pétrole.

Tableau N° 18 : Les effets globaux de la baisse de **50%** du prix du pétrole sur les principaux déterminants du PIB (variation en pourcentage par rapport à la situation de référence)

Indicateurs économiques	La variation en %
Production brute	-2,94
Valeur ajoutée	-1,40
Consommation intermédiaire	-5,77
Importation	-14,5
Investissement (en volume)	-24,40
Consommation finale des ménages	-25,40

Source : OUKACI Kamel, « *Impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : Cas des prix du pétrole* », Colloque International, « *Crise financière internationale, Ralentissement économique mondial et effets sur les économies euro-maghrébines* », 2009, p. 11.

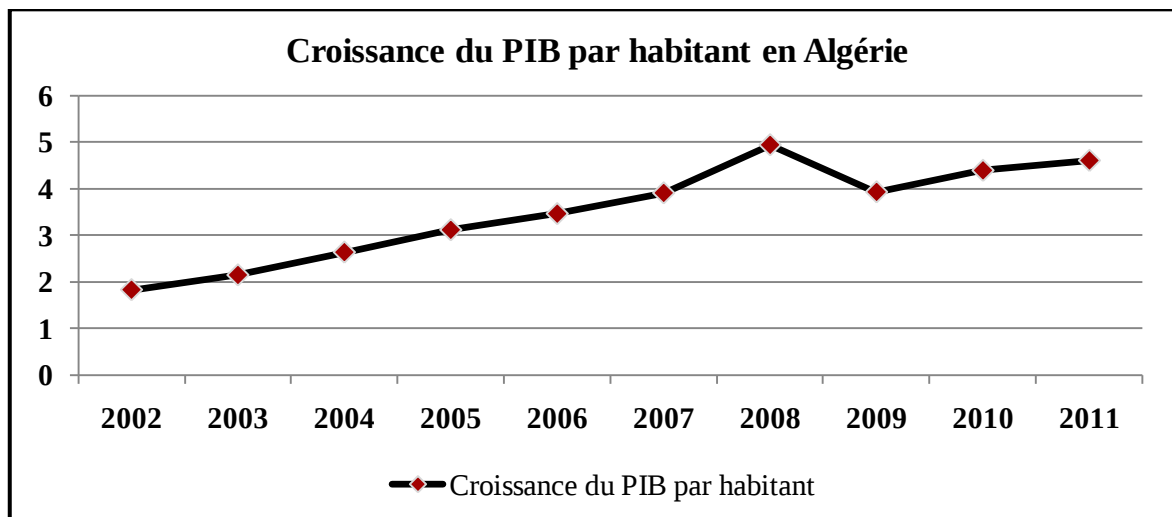
Une baisse de 50% du prix du pétrole conduit in fine à une chute de la production brute de (-2,94%). A cet effet, une analyse approfondie des productions sectorielles laisse entendre que cette baisse de la production brute est due essentiellement à la chute de l'output de la branche (BTP), suivie de la branche industrie et de la branche hydrocarbures. Dans un deuxième lieu, une baisse des importations de 14,5% et la chute de la consommation finale de plus de 25%. Ces baisses s'expliquent par la chute des revenus des entreprises (-18,66%) et ceux des ménages (-7,10%).

La progression du PIB réel durant la période de hausse du prix du pétrole a permis au PIB/habitant et au PIB/secteur d'enregistrer une nette amélioration après toute une décennie de chute régulière, parfois très brutale. Le PIB/habitant était de 1,819 dollars en 2002, il a

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « *Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV* », Mars 2011, p. 22.

augmenté à 2,627 dollars en 2004 et à 4,940 dollars en 2008 (voir figure ci-dessous). Un niveau encore nettement insuffisant eu égard aux potentialités de l'Algérie.

Figure N° 35 : La croissance du PIB/Habitant durant la 2002-2011 (en dollar américain).



Source : Rapport du FMI N° 06/93, « Algérie : Consultations de 2005 au titre de l'article IV », 2006, p. 26 et Rapport du FMI N° 11/39, « Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 22.

L'évolution du PIB se répercute sur le niveau de vie des algériens qui ont vu, d'un côté, leur revenu et leurs consommations s'accroître, et de l'autre côté, leur épargne s'améliorer. Par ailleurs, la relance de la croissance a permis, pendant 9 ans de baisser le chômage d'un taux de 30% en 2000 à un taux de 10,2% en 2009.

4. L'Impact sur les secteurs d'activité hors hydrocarbures

L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les secteurs d'activité hors hydrocarbures se traduit par un impact sur le PIB hors hydrocarbures. En terme du PIB par secteur d'activité, la part des secteurs hors hydrocarbures dans le PIB a substantiellement diminué juste après les deux chocs pétroliers des années 1970, suivie d'une augmentation après 1986 date du contre choc pétrolier, cette variation ne va pas systématiquement de paire avec la variation de la production. En effet, quand les secteurs hors hydrocarbures (notamment le secteur agricole et manufacturier) enregistrent un recul, cela est relatif à la hausse de la part du secteur d'hydrocarbure ; si cette dernière baisse, le secteur hors hydrocarbures occupera une plus grande part dans le PIB. En d'autres termes, la variation de la part des activités hors hydrocarbures dans une économie rentière n'est pas représentative ou explicite de l'évolution réelle de ce secteur dans l'économie.

Les données du tableau ci-dessous permettent de faire apparaître la grande sensibilité des secteurs d'activités économiques, plus particulièrement les secteurs agriculture, industrie, BTP et services, à la variation du prix du pétrole, cette sensibilité traduit bien le lien fragile entre l'Etat et le secteur privé. En effet, l'épargne budgétaire, de plus en plus importante, permet de financer des programmes d'infrastructures importants qui génèrent une demande importante pour le secteur privé confirmant ainsi le rôle fondamental de l'Etat dans l'économie algérienne.

Le tableau suivant démontre l'impact d'une baisse du prix du pétrole de 50% (une baisse de moitié) sur les secteurs d'activités économiques y compris le secteur des hydrocarbures.

Tableau N° 19 : Les effets sectoriels de la baisse du prix du pétrole de 50%
(variation en pourcentage par rapport à la situation de référence)

Secteurs	Agriculture	Hydrocarbures	Industrie	Bâtiments et travaux publics	Services
Production brute	-2,53%	-5,50%	-6,30%	-21,99%	9,22%
Demande intermédiaire	-4,09%	-5,50%	-10,90%	-4,20%	-0,48%
Importations	-7,10%		-15,96%		
Investissements	-3,22%	4,60%	-3,21%	-26,50%	-45,30%

Source: OUKACI Kamel, « *Impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : Cas des prix du pétrole* », Op.cit, p. 12.

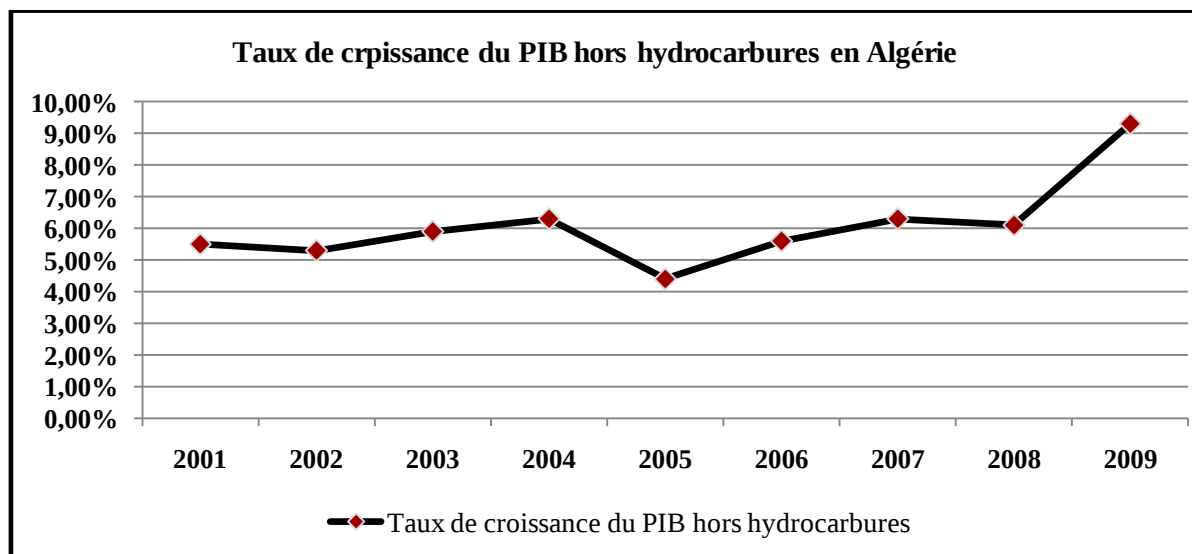
Au niveau global, la croissance du PIB hors hydrocarbures a atteint 9,3% en 2009¹. Celle-ci a été soutenue par le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC 2005-2009) qui a permis d'augmenter la part de la contribution des secteurs hors hydrocarbures à la croissance économique du pays dans une période de chute du prix du pétrole, suite à la crise financière, entraînant une baisse de la contribution du secteur des hydrocarbures à la croissance.

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 04.

Au niveau sectoriel, le principal canal de transmission des effets de la chute du prix du pétrole au secteur des services et au secteur bâtiment et travaux publics est la « *demande d'investissement* » qui a enregistré un net recul. Pour le secteur d'industrie, les principaux canaux de transmission des effets de la baisse du prix du pétrole sont l'« *importation* » et la « *demande intermédiaire* », le secteur industriel enregistre la plus forte baisse (-10,90%). La croissance de l'industrie est étroitement liée au prix et aux recettes d'exportation des hydrocarbures dont les fluctuations agissent directement sur le volume des inputs et biens d'équipement importés. Le secteur d'agriculture, compte à lui, on peut souligner que les facteurs de croissance restent dans une large mesure, exogènes (le secteur dépend encore des conditions climatiques). Enfin, la réaction des investissements dans le secteur des hydrocarbures est positive avec une hausse de 4,60%.

La figure ci-dessous présente l'évolution du taux de croissance du PIB hors hydrocarbures durant la décennie 2000 en Algérie.

Figure N° 36 : Evolution du taux de croissance du PIB hors hydrocarbures en Algérie
(en pourcentage)



Source : Fonds monétaire international, Département des Relations Extérieures, Note d'information au public (NIP) N° 11/10, 2011, p. 05.

D'après la figure ci-dessus, la chute du prix du pétrole en 2008 et en 2009 a permis de relancer la croissance du PIB hors hydrocarbure. En effet, en période de contre choc pétrolier, l'activité dans le secteur des hydrocarbures baisse et cela peut s'expliquer par la réaction de l'OPEP qui, en général, revoit les quotas à la baisse pour maintenir les prix à un niveau acceptable.

Par ailleurs, durant les années 1990, qui ont subi les conséquences du contre-choc pétrolier de 1986, le secteur des hydrocarbures algérien a reçu d'importants investissements qui ont permis de maintenir sa croissance en hausse. Cela confirme aussi que le secteur des hydrocarbures joue le rôle d'un facteur d'ajustement de la croissance économique en Algérie.

IV. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur le budget et sur l'épargne de l'Etat

Entant que principale ressource de l'Etat, les recettes d'exportation des hydrocarbures déterminent, dans une grande mesure, le niveau des recettes budgétaires et des capacités d'épargne de l'Etat algérien, ce qui explique leur forte dépendance à l'égard des fluctuations du prix du baril. Les risques de transmission de la volatilité du prix du pétrole au reste de l'économie sont tout aussi importants compte tenu du rôle des recettes budgétaires dans le financement des investissements. La sensibilité des recettes budgétaires au prix du pétrole tient à la part relative de la fiscalité pétrolière dans les recettes du Trésor. Le poids de la fiscalité pétrolière dans les ressources budgétaires a été tiré vers le haut en Algérie par : ¹

- La dévaluation ;
- La hausse en volume des exportations d'hydrocarbures ;
- Le relèvement du prix du baril et parfois par ;
- La baisse de la fiscalité ordinaire.

1. Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le budget

Une grande part des recettes budgétaires de l'Etat algérien (plus de 60%) provient de la fiscalité pétrolière. La sensibilité des recettes budgétaire aux fluctuations du prix du pétrole est plus importante que celle des dépenses budgétaires. Ceci tient au fait que les fluctuations du prix du pétrole ont un effet immédiat sur les recettes publiques.

Un effondrement du budget de l'Etat apparaît dès 1985 et persistera jusqu'en 1992 du fait de la baisse drastique des recettes dès cette année. Les programmes d'investissements publics, inscrits durant cette période, n'ont pu être menés à terme. Cette tendance continuera à prévaloir jusqu'en 1999 en raison de l'ajustement structurel. A partir de cette année, la hausse du prix du pétrole a libéré l'Etat de la contrainte des ressources et de celle des programmes d'ajustement. L'envolée du prix du pétrole, notamment durant la décennie 2000, a

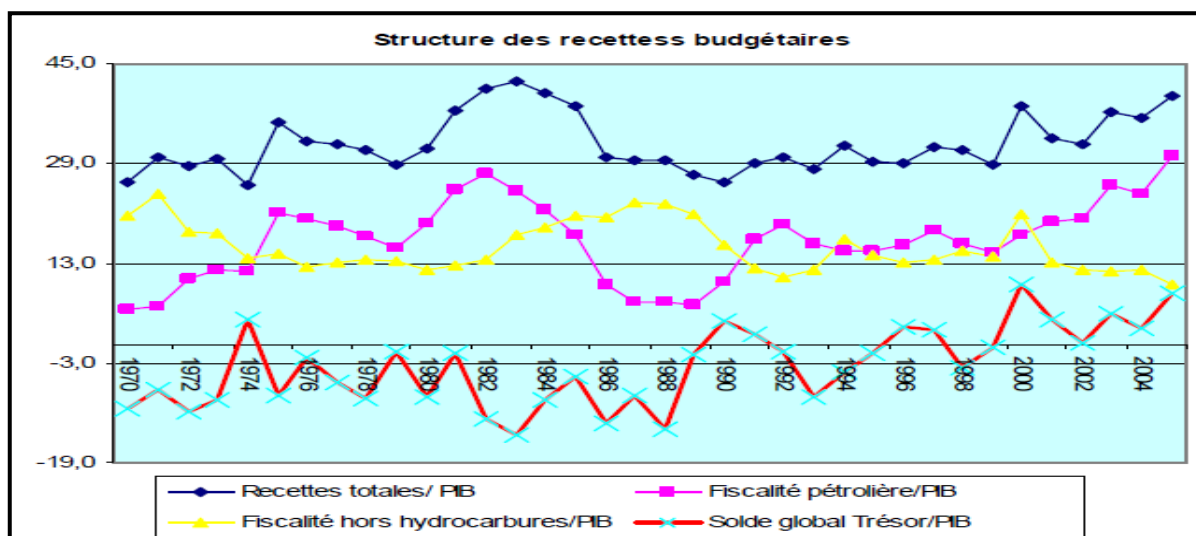
1- BENABDALLAH Y., OUKACI K. et CHETTAB N., « *L'économie algérienne face à la crise : effets de la conjoncture ou vulnérabilité structurelle* », Colloque International à Rabat, 2009, Op.cit., p. 06.

considérablement accru les revenus de l'Etat, ce qui a permis d'améliorer la situation des finances publiques. Néanmoins, les lois de finance depuis 2000, sont établies, par mesure de prudence, sur la base d'un prix de pétrole de 19 dollars le baril (puis 37 dollars en 2006) et toute plus-value résultant d'un niveau de recettes de fiscalité pétrolière supérieur aux prévisions de la loi de finance alimente le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) institué en 2000, les ressources de ce dernier représentent près de 38% du PIB¹. Si on prend l'année de 2004 :

- Sur la base d'un prix de pétrole à 19 \$/baril, le budget 2004 était présenté en déficit soit près de 400 milliards de dinars correspondant à plus de 7% du PIB ;
- Sur la base du prix réel du pétrole qui a été en moyenne de 38 \$/baril, le solde budgétaire effectif en 2004, indépendamment de la destination des recettes de la fiscalité pétrolière (budget ou fonds de régulation des recettes) était présenté en excédent de 2707 milliards de dinars soit 4,4% du PIB.

La figure ci-après permet, à travers une comparaison de l'évolution de la part de la fiscalité pétrolière à celle de la fiscalité hors hydrocarbures dans le PIB, d'apprécier la sensibilité des recettes budgétaires aux fluctuations du prix du pétrole durant la période allant de 1970 jusqu'au 2004.

Figure N° 37 : Structure des recettes budgétaires de l'administration centrale algérienne durant la période 1970-2004 (en pourcentage du PIB).



Source : BENABDALLAH Youcef, « Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie », Ed. CREAD, 2008, p. 05.

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 06.

On remarque qu'entre 1974 et 1984 (période marquée par la hausse du prix du pétrole), la fiscalité pétrolière a contribué à hauteur de 50% à 63% aux ressources fiscales de l'Etat. En 1986, la chute du prix du pétrole a exercé un impact positif sur la fiscalité hors hydrocarbures qui a vu sa part dans le PIB augmenter (augmentation du ratio fiscalité hors hydrocarbure/PIB) et un impact négatif sur la fiscalité pétrolière dont la part dans le PIB a diminué (baisse du ratio fiscalité hydrocarbures/PIB). Durant les années 1990, période caractérisée par une stabilité relative du prix du pétrole, la part de la fiscalité pétrolière dans le PIB est restée relativement stable et proche de celle de la fiscalité hors hydrocarbures. L'augmentation du prix du pétrole à partir de 2000 a permis de revoir à la hausse le ratio fiscalité pétrolière/PIB et de revoir à la baisse le ratio fiscalité hors hydrocarbures/PIB. De plus, on remarque que le ratio recettes budgétaires totales/PIB suit l'évolution du ratio fiscalité pétrolière/PIB, cela s'explique par la part importante de la fiscalité pétrolière dans les recettes budgétaires totales du pays.

En 2002, les recettes budgétaires étaient de 1603 milliards de dinars dont 1008 milliards de dinars sont des recettes hydrocarbures et 595 milliards de dinars sont des recettes hors hydrocarbures, en 2008, les recettes budgétaires sont passées à 5191 milliards de dinars dont 4089 milliards de dinars sont des recettes hydrocarbures et 1102 milliards de dinars sont des recettes hors hydrocarbures et en 2009, elles étaient de 3675 milliards de dinars dont 2413 milliards de dinars sont des recettes hydrocarbures (soit 66% des recettes totales) et 1262 milliards de dinars sont des recettes hors hydrocarbures (soit 34% des recettes totales). Ainsi, on remarque, qu'entre 2008 et 2009, les recettes budgétaires ont baissé à cause de la baisse des recettes d'hydrocarbures, qui s'explique par la chute du prix du pétrole à la fin de l'année 2008, alors que les recettes hors hydrocarbures sont restées stables. Ainsi, au lieu d'être une variable d'ajustement et un facteur d'équilibre du budget de l'Etat, le prix du pétrole constitue un facteur déstabilisant du budget. En effet, selon le ministre des finances AIT DJOUDI, « une baisse du prix du pétrole de 1 dollar occasionne un manque à gagner pour le trésor public de 30 milliards de dinars »¹.

La dépendance croissante du budget de l'Etat du prix du pétrole conforte tout à fait la réalité observée. La fiscalité pétrolière en Algérie exerce un effet d'éviction sur la fiscalité hors hydrocarbures. Trois éléments semblent expliquer cela :

1- Bulletin officiel du CNES N°6, 2000, p. 206.

- Une administration fiscale laxiste et qui l'est devenue davantage compte tenu de l'aisance financière procurée par la rente pétrolière ;
- Une relative défiscalisation dans le cadre des réformes économique (réduction des taux et disparition de certains impôts) ;
- Une baisse des impôts liés à la réduction du tarif douanier en général et au démantèlement dans le cadre de la zone EUROMED.

2. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur l'épargne de l'Etat

Le prix du pétrole est une variable clé dans l'explication des variations des dépenses publiques et de l'investissement. Du fait que l'exportation des hydrocarbures est la principale source du revenus pour le pays, la chute du prix du pétrole affecte l'ensemble de l'économie nationale notamment les revenus de l'Etat et l'investissement. Le tableau suivant démontre l'impact de la baisse du prix du pétrole sur les revenus et l'épargne de trois agents économiques : Entreprises, Etat et ménages.

Tableau N° 20 : Les effets d'une baisse du prix du pétrole de **50%** sur les revenus et l'épargne brut des agents économiques (variation en % par rapport à la situation de référence)

Agents économiques	Revenus	Epargne brute
Ménages	-7,1 %	-4,87 %
Etat	-18,81 %	-52,10 %
Entreprises	-18,66 %	-20,10 %

Source: OUKACI Kamel, « *Impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : Cas des prix du pétrole* », Op.cit, p. 12.

D'après le tableau ci-dessus, la chute du prix du pétrole de 50% entraîne une baisse de l'épargne de l'Etat de (-52,10%), une telle baisse de l'épargne de l'Etat peut provoquer une baisse de plus de 24% de la demande d'investissement.

L'évolution des indicateurs internes de l'économie algérienne s'explique, en grande partie, par l'évolution du prix du pétrole. En effet, vu le niveau de plus en plus important de la dépendance de l'économie algérienne envers le secteur d'hydrocarbure et la faible participation des secteurs hors hydrocarbures à la croissance, l'instabilité du prix du pétrole se traduit par une instabilité de l'ensemble des indicateurs économiques du pays.

Section 2 : L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques externes

Le prix du pétrole qui détermine le niveau des recettes d'exportation des hydrocarbures et les réserves de change en Algérie exerce un impact direct sur les différentes variables reflétant la position extérieure de l'économie nationale à l'instar de la balance des paiements (le solde commerciale, le solde de la balance des services et le solde des opérations de capital), la dette extérieure, le taux de change et les réserves de change.

Ainsi, la croissance de l'économie algérienne continue à être soutenue, principalement par la hausse persistante du volume et du prix de ses exportations d'hydrocarbures qui ont permis au pays d'améliorer considérablement sa position externe. En effet, sous l'effet de la hausse des prix mondiaux du pétrole durant la période 2004-2008, la position extérieure de l'économie algérienne a connu une remarquable amélioration. En 2008, les réserves de change ont atteint les 148 milliards de dollars et le solde du compte courant est resté supérieur à 20% du PIB en 2008.¹

I. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance des paiements

Durant la dernière décennie, la situation de la balance des paiements algérienne est très encourageante avec des soldes commerciaux positifs. Cette situation s'explique par la hausse des prix du pétrole et l'augmentation des exportations totales. On étudiera dans ce qui suit, les déséquilibres de la balance des paiements algérienne à partir des déterminants de la balance commerciale, de la balance des services et de la balance des opérations de capital.

1. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance commerciale

La balance commerciale est supposée être extrêmement sensible aux variations du prix du pétrole via la capacité d'exportation du pays. En effet, les pays du Maghreb ne montrent pas une variation du solde commercial dépendant de la variation du prix du pétrole, à l'exception de l'Algérie qui affiche une relation positive qui s'explique essentiellement par

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 06.

la forte dépendance de l'économie algérienne des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures qui constituent à eux seuls plus de 97% du volume global des exportations.

La position des échanges commerciaux extérieurs reste fortement marquée par le comportement du prix du baril de pétrole sur le marché mondial. La bonne tenue de ce prix conjuguée à l'accroissement des volumes exportés se traduit généralement par un solde excédentaire de la balance commerciale. Par contre, une chute du prix du pétrole et /ou des volumes d'hydrocarbures exportés auront pour effet inverse à savoir un solde déficitaire de la balance commerciale.

1.1. La structure des exportations

La vulnérabilité des indicateurs externes est également considérable. Les exportations algériennes sont parmi les moins diversifiées des pays exportateurs du pétrole. Les exportations hors-hydrocarbures représentent environ 3% des exportations totales. Le manque de diversification des exportations a intensifié la volatilité des recettes d'exportation. Parallèlement la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires a augmenté.

1.1.1. Les exportations en hydrocarbures

Les exportations de l'économie algérienne continuent à être quasi exclusivement composées de produits d'hydrocarbures. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes de biens à l'étranger durant l'année 2009 avec une part de 97,6% du volume global des exportations contre 98% en 2004. L'Algérie exporte en moyenne 1,6 millions de barils/jours (exportation du pétrole liquide).¹

1.1.2. Les exportations hors hydrocarbures

Les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales, en 2011, celles-ci ont représenté seulement 1,92% du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,2 milliards de dollars². Il s'agit essentiellement :

- Du groupe « *demi-produits* » qui représente une part de 1,53% du volume global des exportations ;
- Du groupe « *produits bruts* » avec une part de 0,38% ;
- Du groupe « *biens alimentaire* » avec une part de 0,25% ;

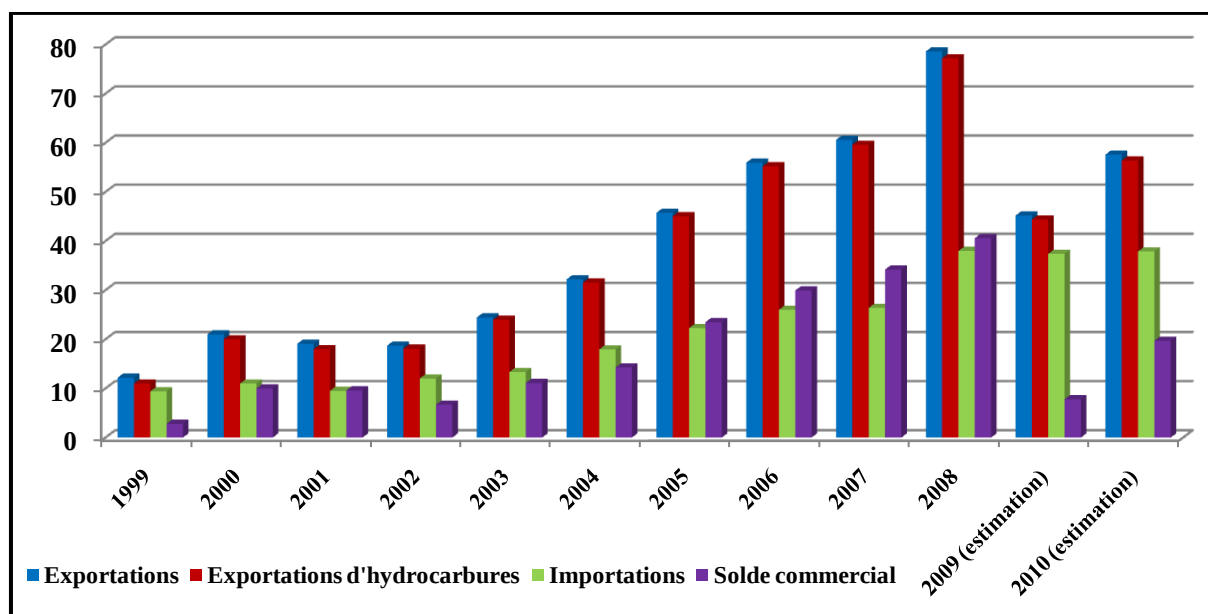
1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011 », p. 22.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Idem, p. 23.

- Du groupe «biens de consommations non alimentaires» et «biens d'équipements industriels » avec des parts respectives de 0,11% et 0,09%.

Ainsi, nous synthétisons la structure du commerce extérieur algérien (importations, exportations et solde de la balance commerciale) et son évolution durant la période allant de 1999 à 2007 par la figure ci-dessous.

Figure N°38 : La structure du commerce extérieur algérien durant la période allant de 1999 à 2007 (en milliards de dollars américains).



Source : Rapport du FMI N° 06/93, « Algérie : Consultations de 2005 au titre de l'article IV », Mars 2006, p. 27 et Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 23.

A travers cette figure, on peut observer l'étroite dépendance de la balance commerciale à l'égard des exportations d'hydrocarbures et prendre ainsi la mesure de l'ampleur des chocs commerciaux sur la balance des paiements algérienne. Sous l'effet de la chute du prix du pétrole, la balance courante accuse un déficit considérable en 1986, de l'ordre de 2,2 milliards de dollars, sachant que l'année précédente, elle avait dégagé un excédent de plus d'un milliards de dollars, ce déficit persiste les années suivantes. En 1999, la baisse du prix du pétrole (environ 10 dollars/baril) a été suivie par la dégradation de la balance commerciale algérienne en enregistrant un solde d'environ 2,8 milliards de dollars. Durant la décennie 2000, la hausse du prix du pétrole a permis d'améliorer la situation de la balance commerciale, en effet, les exportations (hydrocarbures et autres) sont passées de

19,1 milliards de dollars en 2001 à 45,8 milliards de dollars en 2005 et à plus de 62,5 milliards de dollars en 2011 (dont 98,05% sont des exportations d'hydrocarbures, soit l'équivalent de 61,3 milliards de dollars)¹. L'évolution du prix du pétrole est quasiment dans le même ordre de hausse : il passe de 28 dollars le baril en 2001 à 64 dollars le baril en 2005 à plus de 79 dollars le baril en 2011 (figure N° 05 « *Evolution du prix du pétrole durant la période 1970-2010* », p. 57). Cependant, la chute du prix du pétrole en 2008-2009 en passant d'un record de 145 dollars le baril en juillet 2008 à moins de 43 dollars le baril en 2009 a entraîné une baisse sensible de l'excédent commercial qui est passé de 40,6 milliards de dollars en 2008 à 7,8 milliards de dollars en 2009.²

La prédominance du secteur des hydrocarbures dans les exportations totales algériennes pose la question de la nécessité de la diversification des exportations et de la compétitivité externe de l'économie dans un contexte d'ouverture à la concurrence internationale.

1.2. La structure des importations

La répartition par groupes de produits importés en Algérie fait ressortir trois catégories de produits ou de biens :

- Des biens d'équipements industriels et agricoles qui ont enregistré une hausse. En effet, les importations des biens d'équipements qui représentent plus de 39% du total des importations en quelques années sont passées de 13,27 milliards de dollars en 2008 à 15,37 milliards de dollars en 2009, soit un accroissement de près de 16% ;
- Des produits destinés au fonctionnement de l'outil de production avec 0,73% ;
- Des biens de consommation alimentaires et non alimentaires avec respectivement 24,96% et 3,94%.³

À partir de 1986, la baisse du prix du pétrole et la contraction des ressources extérieures avait pour effet la réduction progressive des flux d'importation mais à un rythme plus lent que celui de dégradation de la capacité financière extérieure de l'Algérie. Les exportations sont réduites de moitié entre 1986 et 1990. La coopération financière bilatérale ainsi que les crédits financiers pallient aux difficultés de paiements extérieurs. Cependant,

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « *Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV* », Mars 2011, p. 23.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, *Idem*, p. 23.

3- Romain SAUDRAIS et Patrick GAY, « *Algérie : la nouvelle donnée économique* », Missions économiques, le 15 octobre 2006, p. 02.

l'image du pays sur les places financières a été affectée et l'évaluation du risque algérien tend à se dégrader.

A partir de 2001, le volume des importations n'a pas cessé d'augmenter. Ce dernier était, en 2001, de 9,5 milliards de dollars et l'excédent commercial était de 9,6 milliards de dollars, il s'élève, en 2005, à 22,3 milliards de dollars et l'excédent commercial à atteint les 23,5 milliards de dollars. En 2011, le volume des importations était de 39,7 milliards de dollars avec un excédent commercial de 22,8 milliards de dollars.

Le niveau historique que le prix du pétrole a atteint en 2005 (il a passé d'une moyenne de 38,66 dollars/baril en 2004 à 54,36 dollars/baril en 2005) a permis d'accroître l'excédent du solde extérieur courant malgré une progression significative des importations. En effet, cette hausse du prix du pétrole a permis de conforter la position extérieure de l'économie algérienne dont l'excédent commercial a atteint 23,49 milliards de dollars en 2005 contre 14,27 milliards de dollars en 2004. De même, durant les sept premiers mois de 2008, la hausse du prix du pétrole qui a enregistré en juillet un pic de 145 \$/baril était à l'origine de l'accroissement des exportations totales en passant à 78,6 milliards de dollars avec un solde commercial de 40,6 milliards de dollars. Cependant, le contre choc pétrolier de 2008/2009 et la chute du prix du pétrole a entraîné une baisse sensible de l'excédent de la balance commerciale dont le volume a atteint les 7,8 milliards de dollars en 2009 d'où une baisse un taux de couverture des importations par les exportations.

Ainsi, en 2009, le solde extérieur a subi le contrecoup de la chute du prix des hydrocarbures, l'excédent du compte courant chutant pour atteindre 0,3% du PIB contre 20% en 2008. Néanmoins, les réserves officielles ont augmenté de 4 milliards de dollars pour atteindre 149 milliards de dollars à la fin de 2009¹. En 2010, sous l'effet de la hausse du prix du pétrole, le solde du compte courant s'est sensiblement amélioré après sa détérioration en 2009. Au cours des neuf premiers mois de 2010, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont augmenté d'environ 32% par rapport à l'année précédente. Les réserves officielles, qui ont été de 23,1 milliards de dollars en 2002, ont augmenté d'environ 8 milliards de dollars depuis la fin de 2009, atteignant 161 milliards de dollars à la fin de septembre 2010.²

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 06.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Idem, p. 23.

L'effet du mouvement à la hausse des importations ne contracte pas l'excédent de la balance commerciale du fait que les exportations connaissent souvent un accroissement similaire ou supérieur dû généralement à l'augmentation du prix du pétrole. Ce mouvement équilibré des deux flux du commerce extérieur permet de maintenir l'excédent commercial en engendrant une variation positive des réserves officielles brutes

2. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance des opérations de capital

On insiste souvent sur les problèmes posés par la réduction de recettes d'exportation, mais les hausses soudaines des prix conduisent souvent (et rapidement) à des situations très difficiles (J. CUDDINGTON, 1989)¹. Du point de vue du développement de l'endettement, c'est l'instabilité des recettes d'exportation qui constitue le vrai danger, et non leur éventuelle baisse tendancielle : la période la plus dangereuse est celle des booms, de la croissance brutale des recettes. Or l'alternance de périodes de booms et de dépression continue à caractériser les marchés de matières premières². Ainsi, un des effets de la hausse du prix du pétrole (boom pétrolier) est de faciliter l'emprunt extérieur, et donc de permettre un niveau élevé de dépenses (consommation, investissement et importation) à travers l'endettement extérieur.

En Algérie, à partir de 1980, le service de la dette absorbe une part substantielle de la rente pétrolière. Elle est équivalente à 47% sur l'ensemble de la période du quinquennal (1980/1984). La baisse de la fiscalité des hydrocarbures, signe la venue à terme d'un cycle d'endettement gagé sur la rente³. Le contre-choc pétrolier de 1986 était à l'origine de la détérioration de la position financière extérieure de l'économie algérienne qui s'est manifesté par la forte hausse de la dette extérieure. La chute du prix du pétrole a provoqué :

- Des difficultés d'accès aux marchés financiers internationaux ;
- Un recours croissant aux crédits commerciaux à court terme.

En 1990, la situation devient catastrophique; la dette atteint 28,6 milliards de dollars et le service de la dette à près de 9 milliards de dollars conformant l'évidence d'une crise des paiements durable. De plus, le ratio du service de la dette par rapport aux exportations a atteint 82% en 1993, ce qui a en fin de compte placée l'économie nationale dans une situation

1- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Ed. EDICEF-AUPELF ou ELLIPSES selon pays, 1991, p. 20

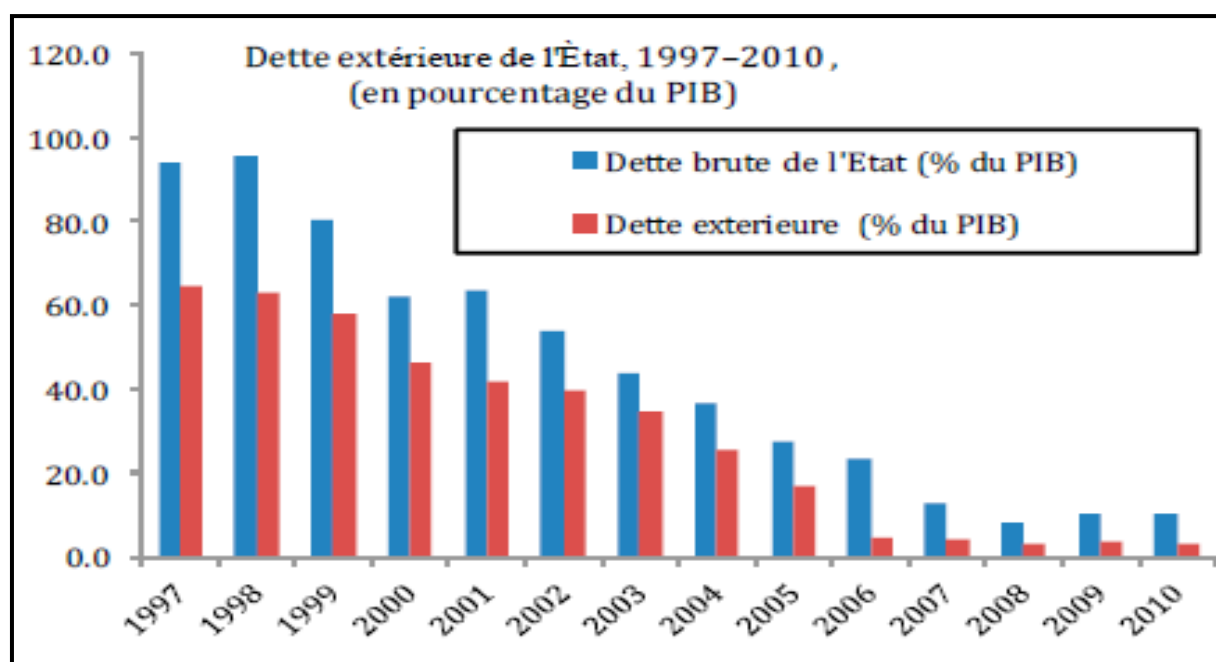
2- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Idem, p. 20.

3- BENABDALLAH Youcef, « Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie », Ed. CREAD, 2008, p. 08.

«d'étranglement» financier¹. Suite à cette situation, l'Algérie a du recourir au rééchelonnement de sa dette extérieure en s'appuyant sur un programme de quatre ans avec le FMI : elle s'est présentée deux fois devant le Club de Paris (en 1994 et 1995) et une fois devant le Club de Londres (1996). Le montant total rééchelonné auprès du club de Paris est d'environ 15 milliards de dollars, soit plus de 50% du stock de la dette estimé à 28 milliards en 1994. Le remboursement de la dette extérieure est facilité par les recettes d'exportation des hydrocarbures, la hausse du prix du pétrole à partir de 2004 a permis à l'Algérie d'effectuer un paiement par anticipation de 11 milliards en 2006. L'encours de la dette à moyen et long terme descend à 3,62% PIB alors qu'il était de 59% du PIB en 1999. Ainsi, le remboursement vise aussi à réduire l'excès de liquidité provoqué par l'accumulation de réserves de change, porteur de risque d'inflation.²

La figure ci-après présente l'évolution de la part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB durant la période allant de 1997 à 2010.

Figure N° 39 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB (en pourcentage)



Source : Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 21.

1- MASSIAH Gustave, « La dette algérienne et l'ordre mondial », Ed. Confluences, 1994, p. 34.

2- TALAHITE Fatima et HAMMADACHE Ahmed, « L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale », février 2011, Op.cit, p. 07.

Suite à la conjoncture favorable du marché pétrolier au cours de la dernière décennie (la hausse du prix du pétrole, l'augmentation de la demande du pétrole et la progression des exportations) l'encours de la dette publique et celui de la dette extérieure ont fortement baissé. L'envolée des prix du pétrole qui ont connu un pic en juillet 2008 (choc pétrolier) et la mise en oeuvre d'une gestion prudente des revenus pétroliers ont permis de réduire l'endettement extérieur du pays tout en maintenant les réserves à un niveau appréciable. En effet, le niveau élevé du prix du pétrole durant la décennie 2000 est le facteur principal qui explique la capacité de remboursement de la dette contractée par l'Algérie auprès du club de Paris dans la mesure où la hausse du prix du pétrole favorise la solidité des finances publiques et de la balance de paiement du pays.

L'encours de la dette extérieure globale a été réduit en 2005 à 17,2 milliards de dollars (soit 16,7% du PIB) contre 23,4 milliards de dollars en 2003 (soit 34,3% du PIB) et 22,6 milliards de dollars en 2002 (soit 39,7% du PIB)¹. Après l'annulation de la dette russe début 2006 (4,7 milliards de dollars) en échange de contrats commerciaux, l'Algérie a remboursé par anticipation les 850 milliards de dollars dus aux banques du Club de Londres et la quasi-totalité de ses dettes bilatérales vis-à-vis des pays membres du Club de Paris (6,7 milliards de dollars)². Ainsi, en fin 2006, la dette extérieure a connu une baisse sensible pour atteindre les 5,6 milliards de dollars (soit 4,8% du PIB). Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations connaît une amélioration sensible en période de hausse du prix du pétrole. Ce ratio s'est situé à 22,6% en 2002, 12,1% en 2005 pour passer à moins de 4% en 2007, une évolution qui s'explique par le niveau exceptionnel atteint en matière de recettes d'exportations d'hydrocarbures³.

Au niveau de la dette publique totale (interne et externe), celle-ci est passée de 99% du PIB en 1995, à 53,5% du PIB en 2002, à 12,5% du PIB en 2007. L'instabilité du prix du pétrole en 2008/2009 (un boom du en 2008 suivi d'une chute en 2009) a exercé un impact sur l'encours de la dette publique algérienne. En effet, le ratio dette publique totale/PIB est baissé à 8,2% du PIB en 2008 pour augmenter de nouveau, à partir de 2009, à 10,4% du PIB.⁴

1- Rapport du FMI sur les économies nationales N° 09/108, « Algérie : Consultation de 2008 au titre de l'article IV », Avril 2009, p. 23.

2- SAUDRAIS Romain et GAY Patrick, « Algérie : la nouvelle donnée économique », Revue, Missions économiques, le 15 octobre 2006, p. 03.

3- Rapport du FMI N° 09/108, « Les économies nationales pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV », Avril 2009, p. 23.

4- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 23.

Malgré un effet de valorisation important dû à la dépréciation du dollar par rapport à l'euro, monnaie dans laquelle est libellée 40% de la dette algérienne, cette dernière a poursuivi sa baisse sous l'effet notamment de remboursements anticipés, de la hausse du prix du pétrole et des recettes d'exportation d'hydrocarbure.

Concernant la balance des services, contrairement aux autres soldes de la balance des paiements, le solde de la balance des services en Algérie connaît une certaine stabilité par rapport au PIB. Cependant, le montant des transferts de profits et de dividendes, dont une part importante est destinée aux associés de la SONATRACH reste très influencé par les variations du prix du pétrole. En effet, suite à la hausse du prix du pétrole en 2008, le solde net du compte services et revenus est passé d'un déficit de 5,9 milliards de dollars en 2007 à un déficit de 8,9 milliards de dollars en 2008. Le solde de la balance des services exerce un impact direct sur le solde global de la balance des paiements.¹

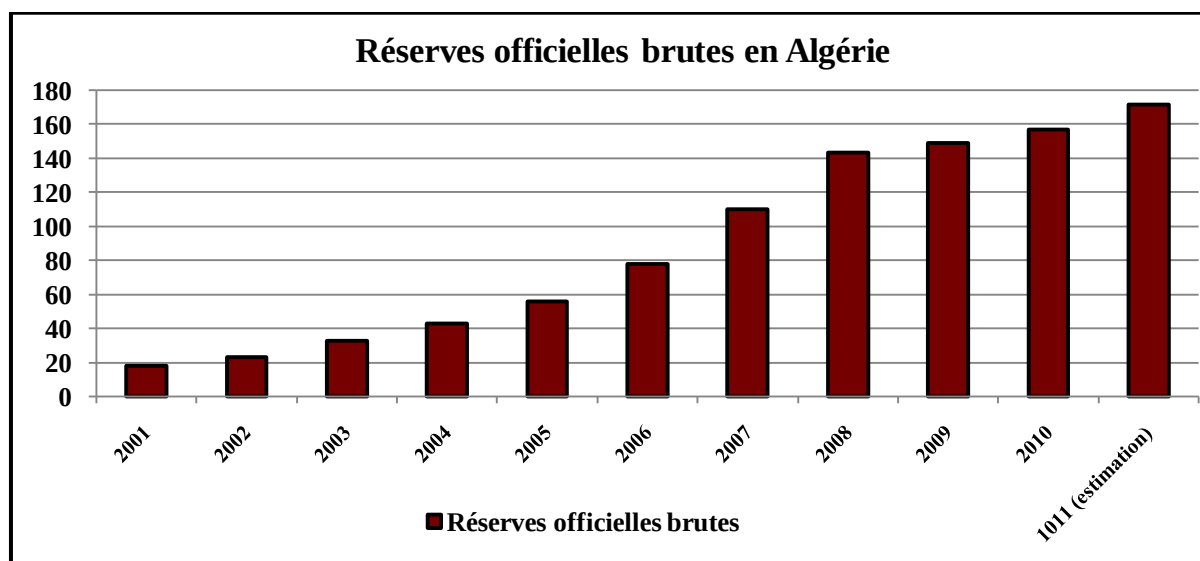
II. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les réserves de change

Les réserves de change en Algérie dépendent de la position de la balance des échanges commerciaux extérieurs qui est déterminée, principalement, par le volume exporté des hydrocarbures et par le niveau du prix du pétrole fixé sur les marchés internationaux. À la faveur de l'envolée des prix des matières premières depuis le début des années 2000, l'Algérie à l'instar des autres pays producteurs de pétrole et de gaz, a dû enregistrer un renflouement exceptionnel de ses recettes en devises permettant ainsi une très nette amélioration de ses réserves de change. En effet, le pic historique enregistré par le prix du pétrole en juillet 2008 n'était pas le seul événement remarquable sur le marché pétrolier mais aussi le pic des réserves de change réalisé par l'Algérie suite à la hausse du prix du pétrole et qui était évalué à 148 milliards dollars à fin 2008.

Conjointement à une période de prix élevé du pétrole, les réserves de change ont enregistré des niveaux historiques durant les années 2000 qui ont permis au pays d'asseoir une position financière confortable protégeant davantage l'économie contre les chocs externes. La figure ci-dessous présente l'évolution du niveau des réserves officielles brutes de l'Algérie durant la décennie 2000.

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 23.

Figure N° 40 : Evolution des réserves officielles brutes en Algérie durant la période allant de 2002 à 2011 (en milliards de dollars)



Source : Rapport du FMI N° 06/93, « Algérie : Consultations de 2005 au titre de l'article IV », Mars 2006, p. 35 et rapport du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 23.

Selon la banque d'Algérie (2006), les réserves de change s'accroissent à un rythme de 3 à 4 milliards de dollars par mois. Le niveau des réserves officielles brutes s'est établi en 1999 à 5 milliards de dollars en 2003, à 32,9 milliards de dollars contre 23,1 milliards de dollars en 2002. En 2004, les réserves officielles ont atteint les 43,1 milliards de dollars contre 32,9 milliards de dollars en 2003. Ce chiffre a atteint un niveau appréciable en 2010, il est passé de 110,2 milliards de dollars en 2007 à 157 milliards de dollars à la fin de septembre 2010. Cette nette amélioration résulte essentiellement de l'excédent de la balance commerciale enregistré durant cette période et qui était de 34,2 milliards de dollars en 2007 contre 14,27 milliards de dollars en 2004¹. Cependant, la politique d'ouverture adoptée par l'Algérie avait comme conséquence, l'augmentation de la part de la production qui revient aux compagnies étrangères, soit 4,4 milliards de dollars en 2005, en progression de 59% par rapport à l'année précédente².

Par ailleurs, le niveau élevé de réserves de change améliore la capacité nationale d'importation de biens et de services. Le ratio des réserves de change rapporté aux importations de biens et services de l'année suivante s'est fortement amélioré au des années

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, pp. 06-23.

2- KERAMANE Abdenour, « Pétrole et pays producteurs en développement : le cas de l'Algérie », Revue « Liaison Énergie-Francophonie », Numéro 70, 1^{er} trimestre 2006, p. 35.

2000 suite à la hausse remarquable du prix du pétrole. En effet, ce ratio est passé de 17 mois d'importation en 2002 à 26,5 mois d'importation en 2005 puis à 35,6 mois d'importation en 2009.

III. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux de change du Dinar

Le taux de change joue un rôle important dans la croissance des économies en développement. Des études empiriques (telles que celles menée par BOSWORTH, COLLINS et CHEN en 1995 et par COLLINS et RAZIN en 1997) soulèvent la relation fortement négative entre la variabilité des taux de change et la croissance économique. En effet, la variation du taux de change exerce un impact négatif sur la compétitivité des entreprises. Une surévaluation très sensible tendra à ralentir la croissance alors qu'une sous évaluation importante, sans être toutefois excessive, aura pour effet de l'accélérer. Un mouvement excessif du taux de change réel entraîne des coûts d'ajustement très élevés : un recul dans la production, un mouvement du secteur échangeable vers le non échangeable et une volatilité croissante des taux d'intérêt menant même à une instabilité financière. Ainsi, l'instabilité du taux de change est conçue comme principale source des déséquilibres macroéconomiques. Une surévaluation défavorable du taux de change se traduit par :

- Une mauvaise allocation des ressources ;
- Une envolée du capital ;
- Un affaiblissement de la profitabilité dans les industries où les prix relatifs sont réduits.

L'instabilité des ressources en devises due, principalement, à l'instabilité du prix du pétrole et des quantités d'hydrocarbures exportées entraîne une instabilité du taux de change de la monnaie nationale. Si on prend l'exemple d'une forte hausse du prix du pétrole, l'augmentation des revenus pétroliers provoque une hausse de la consommation souvent satisfaite par l'augmentation des importations. D'importantes conséquences en découlent, dont les principales sont : l'appréciation du taux de change effectif réel, l'amointrissement des réserves en devises et l'apparition d'un marché parallèle des monnaies étrangères ou change en noir (voir le tableau ci-dessous).

Tableau N° 21 : Les déterminants du taux de change effectif réel.

Les déterminants	Impact sur le taux de change réel
<u>Les déterminants externes :</u> ▪ Les termes de l'échange ▪ Les transferts internationaux (incluant l'aide et les envois de fonds des travailleurs) ▪ Les taux d'intérêt réels mondiaux	▪ L'augmentation des termes de l'échange induit une appréciation ▪ L'augmentation de ces transferts induit une appréciation ▪ L'augmentation de ces taux induit une appréciation
<u>Les déterminants internes :</u> ▪ La politique commerciale liée aux quotas, Taxes à l'importation et à l'exportation ▪ Le contrôle des capitaux ▪ Les dépenses du gouvernement ▪ La politique de change ▪ La politique monétaire	▪ La libéralisation du commerce extérieur induit une dépréciation ▪ Appréciation initiale et effet de long terme ambigu ▪ Si la proportion du gouvernement à consommer des biens non échangeables est grande, leur augmentation entraînera une appréciation ▪ Une dévaluation nominale entraîne une dépréciation temporaire ▪ Une politique expansionniste provoque une appréciation

Source : HAMADACHE Hilel, « *Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité* », Thèse de Master of Science du CIHEAM - IAMM N° 103, 2010, p. 22.

Le taux de change effectif réel du dinar algérien est, dans une grande mesure, déterminé par le prix réel du pétrole et l'écart de productivité de l'Algérie par rapport à celle de ses partenaires commerciaux. En effet, une augmentation des prix réels du pétrole de 1% se traduit par une appréciation du taux de change effectif réel d'environ 0,2%.¹

1- KORANCHELIAN Taline, « *Le taux de change d'équilibre réel d'un pays exportateur de produits de base : L'expérience de l'Algérie* », Op.cit, p. 90.

Comme l'Algérie est un pays exportateur de produits de base, le modèle utilisé est celui qui a été mis au point par CASHIN et AL. en 2002 pour les pays tributaires de produits de base. Il s'agit d'un modèle de PPA (Parité de Pouvoirs d'Achat) fondé sur les prix des produits de base et la productivité relative augmentée. Le taux de change effectif réel est une fonction des productivités relatives entre le secteur des biens échangeables et celui des biens non échangeables, ainsi que des termes de l'échange. La formule suivante présente les facteurs déterminants du taux de change effectif réel ¹ :

$$EP/P^* = f(a_x/a^*_i, a^*_n/a_n, P^*_x/P^*_i)$$

Où :

- **EP/P*** : Le taux de change réel, c'est-à-dire le prix intérieur du panier national de biens de consommation par rapport au prix du panier étranger de biens de consommation exprimé en monnaie étrangère.
- **a_x/a^*_i** : L'écart de productivité entre le secteur des exportations et celui des importations (Étrangères); ou entre le secteur national des biens échangeables et le secteur étranger des biens échangeables.
- **a^*_n/a_n** : L'écart de productivité entre le secteur étranger des biens non échangeables et le secteur national des biens non échangeables.

L'impact des deux premiers termes de l'équation (écart de productivité entre les secteurs) sur le taux de change réel s'explique ainsi : une amélioration de la productivité du secteur des produits de base tend à accroître les salaires partout au sein de l'économie, ce qui se traduit par des augmentations de prix dans le secteur des biens non échangeables, d'où une appréciation du taux de change réel.

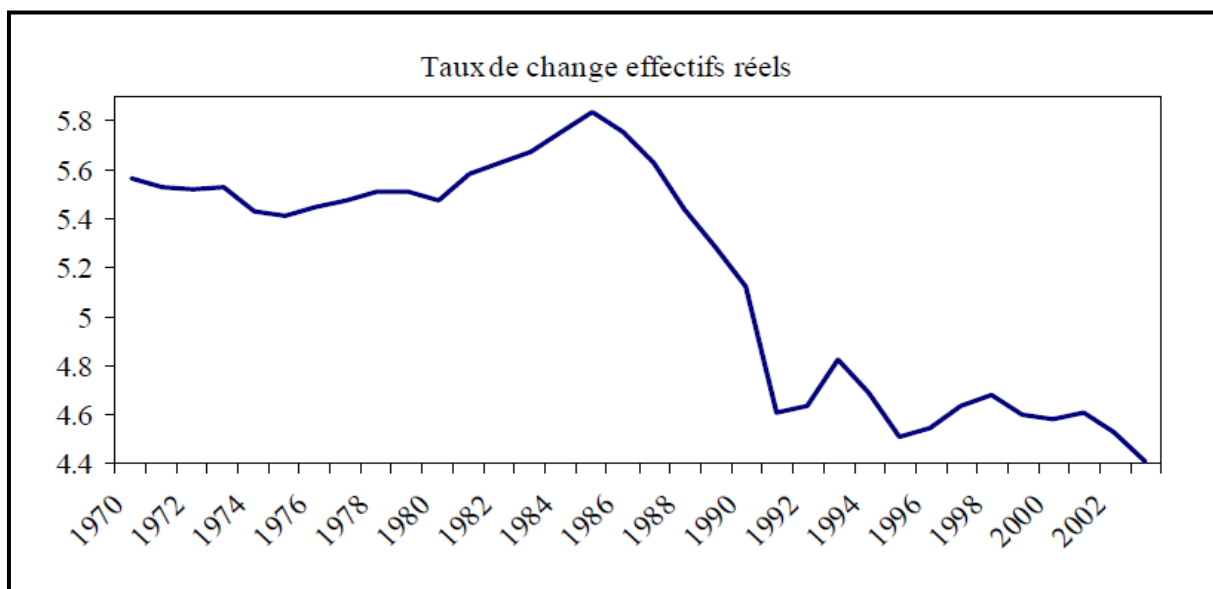
- **P^*_x/P^*_i** : Les termes de l'échange des produits de base (ou le prix du produit de base principal par rapport à celui du bien étranger intermédiaire) mesurés en prix étrangers.

Ce troisième terme témoigne de l'impact des termes de l'échange. Une augmentation des prix des exportations donne lieu à une hausse des salaires, laquelle suscite une augmentation du prix des biens non échangeables également, d'où une appréciation du taux de change.

1- KORANCHELIAN Taline, « Le taux de change d'équilibre réel d'un pays exportateur de produits de base : l'expérience de l'Algérie », Rapport du FMI N° 05/52 Algérie: « Questions choisies », 2006, p. 86.

La figure ci-dessous, qui présente l'évolution du taux de change effectif réel durant la période allant de 1970 à 2003, permet de démontrer l'impact du prix du pétrole sur le taux de change. Le prix du pétrole est considéré, du fait, comme principal facteur déterminant du taux de change du dinar algérien.

Figure N°41 : Déterminants du taux de change effectif réel, 1970-2003.



Source : KORANCHELIAN Taline, « *Le taux de change d'équilibre réel d'un pays exportateur de produits de base : L'expérience de l'Algérie* », Op.cit, p. 88.

Le contre chocs pétrolier de 1986 démontre bien l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux de change. La chute du prix du pétrole en 1986 avait un impact direct sur le taux de change effectif réel qui a baissé de 5,8% en 1985 4,5% en 1991. Par ailleurs, le taux de change effectif réel a progressé de 6,5 % au cours des sept premiers mois de 2010, après avoir baissé de 7% en 2009. Cette évolution reflète la hausse du taux de change effectif nominal d'environ 6% au cours de 2010. Ainsi, le niveau du taux de change effectif réel reflète l'évolution de facteurs sous-jacents, notamment la hausse du prix du pétrole et des dépenses publiques¹. Ainsi, l'augmentation du prix du pétrole se traduit par une appréciation du taux de change, tandis que, la baisse se traduit par une dépréciation du taux de change. Cependant, l'augmentation marquée des dépenses courantes au cours des dernières années pouvant avoir eu des effets préjudiciables en exacerbant une appréciation réelle du taux de change de type « *Syndrome Hollandais* » qui compromettrait la compétitivité du secteur hors hydrocarbures.

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 06.

1. Historique de l'évolution du cours du Dinar

Le cours du dinar algérien a connu trois principales phases d'évolution au cours de la période allant de 1970 à 2006. Cette évolution suit de près l'évolution du prix du pétrole. Ainsi, le dinar se déprécie en période de chute du prix du pétrole et s'apprécie ou reste stable en période de hausse du prix du pétrole.

- **De 1970 à 1985 :** Durant cette période, le taux de change du dinar est resté stable à un peu plus d'un franc pour un Dinar pendant plus de dix ans de 1970 à 1981 (1 Dinar = 1,15 FF). Il a ensuite commencé à être apprécié jusqu'en 1985 pour atteindre son sommet à 1,8 FF pour un Dinar.
- **De 1986 à 1999 :** La baisse des prix du pétrole enregistrée à partir de 1986 a entraîné une dépréciation rapide de la valeur du Dinar jusqu'en 1991 : à cette date le dinar avait déjà perdu près des trois quarts de sa valeur par rapport à son cours nominal durant la période de stabilité des années 1970 et il ne valait plus que 0,3 franc. Cette dépréciation s'est accélérée avec l'apparition des difficultés financières et des plans de stabilisation du FMI. Elle s'est poursuivie durant la période troublée jusqu'à la fin de l'année 1999.
- **De 2000 à 2006 :** Le Dinar ne vaut plus, fin 1999, que moins de 10 centimes de FF, soit 70 Dinars pour un Euro. Il a donc perdu, à cette date, plus de 90% de sa valeur par rapport à son cours des années 1970. En 2006, la valeur de Dinar était de 91 Dinars pour un Euro, soit 1 Dinar = 7 centimes de FF, ainsi, le Dinar a perdu 94% de sa valeur par rapport aux années 1970: Son cours a été divisé par 16 depuis 1980 et par 26 depuis son plus haut de 1985, soit un peu plus de 20 ans.¹

Vu cette évolution, les autorités algériennes fixent comme objectif principal la stabilité du cours de change et la lutte contre la dépréciation continue de la monnaie nationale qui est souvent à l'origine du développement d'un marché de change parallèle. À compter de janvier 1974, le taux de change du dinar algérien a été rattaché à un panier de monnaies, ce qui n'empêchait pas des réajustements de temps à autre. Au sein du panier de monnaies, le dollar américain possédait un coefficient de pondération relativement élevé en raison de l'importance des recettes provenant des exportations de pétrole et des paiements au titre du service de la dette. La forte appréciation du dollar au cours de la première moitié des années

1- DUCHMANN Flore, « *La politique de change en Algérie* », Revue, Missions Economiques, 2006, pp. 01-02.

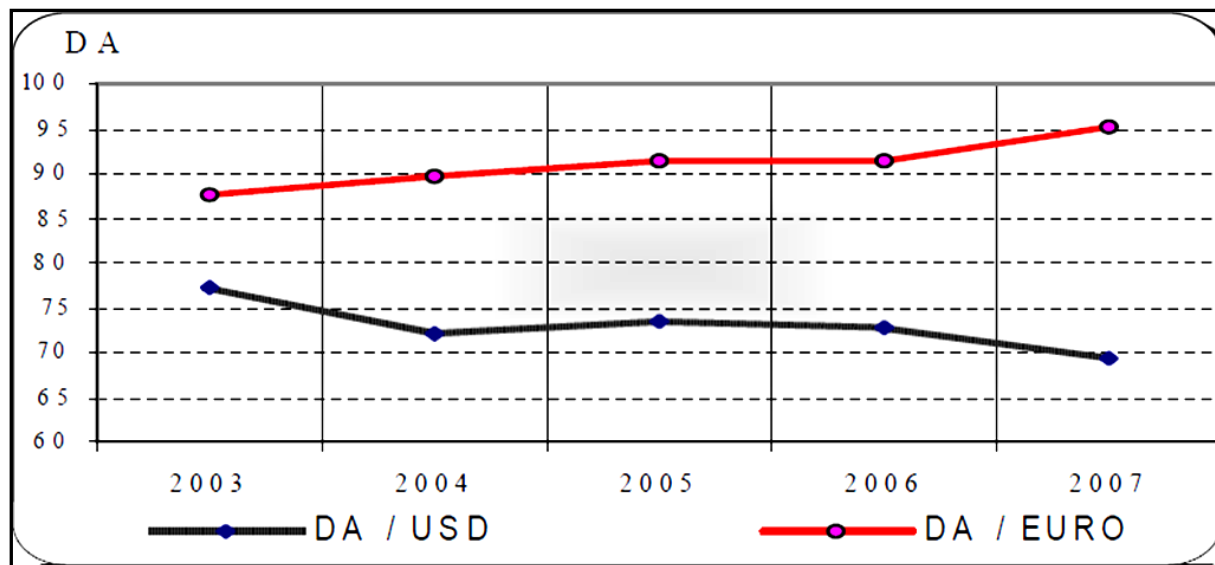
1980 s'est traduite par une augmentation sensible de la valeur réelle du dinar algérien (d'environ 50% au cours de la période 1980-1985), ce qui a réduit la compétitivité des exportations hors hydrocarbures et stimulé les importations.

La chute des recettes d'exportation en 1986, le recours de l'Etat à l'emprunt à l'étranger et l'adoption d'une politique de change active par la Banque d'Algérie ont entraîné une dépréciation du dinar algérien de 31% par rapport à son panier de monnaies. Entre 1989 et 1991, le dinar algérien s'est déprécié de plus de 200% pour pallier la détérioration des termes de l'échange enregistrée au cours de cette période¹. En 1994, les autorités ont mis en œuvre un programme d'ajustement ayant pour objet de corriger l'appréciation réelle précédente du dinar algérien. Celui-ci a été dévalué en deux étapes entre avril et septembre 1994 (de 70% au total).

La Banque d'Algérie a, depuis 1995, adopté une politique de stabilisation du taux de change effectif réel de la monnaie nationale. Le régime de change adopté est ainsi classé parmi les régimes de flottement dirigé qui est aussi caractérisé par l'obligation de rétrocession de l'intégralité des recettes tirées des exportations d'hydrocarbures. Par ailleurs, la sauvegarde de la compétitivité visée par la stabilité du taux de change est relative. En effet, le partage du marché interne se fait de plus en plus en faveur des importations et les exportations hors hydrocarbures ne décollent toujours pas. L'économie algérienne, étant qu'économie exportatrice en dollar et importatrice en euro, est soumise à des risques de change dus à la volatilité du prix du pétrole et du taux de change euro/dollar. La figure ci-dessous présente l'évolution du taux de change du dinar par rapport au dollar et à l'euro durant la période allant de 2003 jusqu'au 2007.

1- KORANCHELIAN Taline, « *Le taux de change d'équilibre réel d'un pays exportateur de produits de base : l'expérience de l'Algérie* », Op.cit, p. 82.

Figure N°42 : Evolution du taux de change (DA/USD, DA/EURO) durant la période 2003- 2007



Source : Ministère des finances, « *Le comportement des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers en 2007* », Document N° 08081/MF/DGEP, 2008.

Les parités de change du Dinar par rapport aux principales monnaies de facturation des échanges commerciaux extérieurs du pays indiquent une appréciation du Dinar par rapport au Dollar américain et sa dépréciation par rapport à l'Euro. Au cours de la période 2002/2004, le Dinar s'est déprécié par rapport à l'Euro, le taux de change DA/EURO est passé de 83,45 fin 2002 à 91,26 fin 2003 pour se ramener à 87,56 fin mars 2004. Par contre, il s'est assez fortement apprécié par rapport au dollar, le taux de change DA/USD est passé de 79,72 à fin 2002 à 72,44 à fin 2003 pour se stabiliser à 71,44 à fin mars 2004¹. En moyenne annuelle l'Euro est passé de 1,13 Dollars en 2003 à 1,24 en 2004. En 2007, le Dinar s'est déprécié par rapport à l'Euro (environ 96 DA/EURO en 2007 contre 91,8 DA/EURO en 2006) mais, il s'est encore apprécié par rapport au Dollar (environ 69 DA/USD en 2007 contre 73,6 DA/USD en 2006). Selon le FMI, le taux de change demeure relativement stable depuis 2003 dans la mesure où le dinar a connu une dépréciation de plus de 7% par rapport à l'euro contre une dépréciation d'environ 2% face au dollar entre 2004 et 2005. Depuis la fin 2009, le taux de change s'est légèrement apprécié sous l'effet de l'augmentation du prix du pétrole et des dépenses publiques. Il a progressé de 6,5% en 2010, après avoir baissé de 7% en 2009.²

1- Boyadjian & Associates, Project Finance & Management Consultants, « *Contexte économique et cadre des investissements* », Guide des Affaires en Algérie, 2006, p. 12.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 06.

En effet, le dinar n'a fait suivre que l'évolution de l'Euro par rapport au dollar¹. Ainsi, la dépréciation du dinar par rapport à l'Euro est due à l'appréciation de l'Euro face au Dollar américain.

L'équilibre du taux de change du dinar dépend du prix des hydrocarbures, du volume des exportations des hydrocarbures, du cours de change EURO/USD et de la dépense publique dans les secteurs non échangeables. Les travaux de M. ACHOUCHE et H. KHERBACHI² ont permis de mettre en évidence l'instabilité du taux de change réel du dinar et son éloignement de son point d'équilibre. Le taux de change réel était sous évalué jusqu'en 1985. La surévaluation qui apparaîtra durant la période suivante laissera progressivement la place à des politiques très prudentes concernant le taux de change³. La dévaluation de 1994 et la politique anti-inflationniste menée par la Banque d'Algérie ont eu pour effet une forte dépréciation du taux de change réel.

Depuis 2002, la politique de change adoptée par la Banque d'Algérie consiste à stabiliser le taux de change effectif réel du dinar vis-à-vis de l'Euro devenu de plus en plus fort et du dollar américain qui s'affaiblit. Cependant, l'appréciation du taux de change entraînera, du fait, le risque d'un phénomène de « *Syndrome Hollandais* ». La baisse des dépenses publiques devrait compenser largement l'impact de la hausse du prix du pétrole.

2. Le Syndrome Hollandais en Algérie (Industrialisation/Désindustrialisation)

Le phénomène du Syndrome Hollandais s'est manifesté, en Algérie, par un recul sensible des secteurs d'industrie et d'agriculture sur les marchés intérieurs et extérieurs d'un côté et, par une amplification du secteur en boom, en occurrence le secteur des hydrocarbures, notamment dans le commerce extérieur, d'un autre côté. Dans ce qui suit, nous présenterons les effets du Syndrome Hollandais sur l'économie algérienne. Ces effets ont apparu sur trois périodes, à savoir :

- La période d'industrialisation ;
- La période de désindustrialisation ;
- La période de l'appréciation du taux de change.

1- www.ecotechnics-int.com, « *La conjoncture de l'économie algérienne en 2004* », Avril 2005, p. 08.

2- ACHOUCHE M. et KHERBACHI H., « *Détermination du taux de change réel d'équilibre par les fondamentaux de l'économie pour l'Algérie : Approche par un modèle dynamique stochastique d'équilibre général* », Université "Abderrahmane MIRA" Bejaia, Algérie.

3- BENABDALLAH Y., « *L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?* », Communication au colloque international « *Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient* », 2007, pp. 09-10.

2.1. La période d'industrialisation en Algérie : Quel rôle des chocs pétroliers des années 1970 ?

Les changements structurels qui se sont produits dans la répartition de la valeur ajoutée par rapport à la période précédant le choc pétrolier de 1974 peuvent se résumer ainsi :

- La part de la valeur ajoutée qui revenait au secteur des hydrocarbures (secteur en boom), a connu une baisse spectaculaire et continue. Celle-ci est passée de 46,2 % en début de période à 23 % seulement en fin de période. Cela signifie qu'il transfère les revenus, captés grâce au « boom », aux autres secteurs et plus particulièrement au secteur d'industrie d'où l'appellation de la décennie 1970 « *Période d'industrialisation* », une industrialisation de l'économie algérienne réalisée par les importants revenus pétroliers que le pays a reçu suite à la hausse considérable du prix du pétrole en 1974 et 1979 ;
- Sur l'ensemble de la période 1969-1974, les secteurs échangeables (hydrocarbures, agriculture et industrie) ont connu une croissance moyenne plus rapide que les secteurs non échangeables (construction et services). Le secteur agricole a connu un taux de croissance supérieur à celui de la valeur ajoutée totale et l'industrie a aussi connu une considérable croissance étendue sur toute la période (voir tableau suivant).

Ainsi, les chocs pétroliers ont conduit à des changements structurels dans la répartition de la valeur ajoutée par rapport à la période précédente, la part du secteur des hydrocarbures a connu une baisse spectaculaire et continue, elle passe de 46,2% en début de période à 23% seulement en fin de période. Cela signifie qu'il transfère ses revenus, captés grâce au « boom », aux autres secteurs d'activité économique.

Tableau N°22 : Taux de croissance de la valeur ajoutée par secteur (1969 - 1985).

Secteurs	1969-1974	1974-1979	1979-1985	1974-1985
1. Agriculture	5,3%	8,6%	4,3%	6,2%
2. Industrie manufacturier	6,9%	13,5%	8,2%	10,6%
3. (1+2)	6,2%	11,4%	6,7%	8,8%
4. Hydrocarbures	4,3%	3,2%	-1,3%	0,7%
5. Construction&Services	9,6%	16,3%	5,7%	8,3%
6. (1+2+4+5)	6,6%	8,5%	3,8%	5,1%

Source : Tableau construit à partir des données des différents rapports de la Banque Mondiale, de 1969 à 1989.

De ce fait, la période 1969-1985 qui coïncide celle de l'économie administrée a éloigné le fonctionnement de l'économie algérienne des hypothèses de la théorie du Syndrome Hollandais. La hausse du prix du pétrole et l'appréciation du taux de change n'ont pas exercé un impact négatif sur les secteurs échangeables hors hydrocarbure. En effet, la distinction entre secteur non échangeables et secteur échangeable, sur laquelle est fondée la théorie du Syndrome Hollandais, n'a plus aucune signification dans une économie où l'Etat détient le monopole sur l'activité intérieure et sur le commerce extérieur.

2.2. La période de désindustrialisation en Algérie : Quel rôle du contre-choc pétrolier de 1986 ?

Le contre choc pétrolier de 1986 marque la fin d'une période durant laquelle la rente pétrolière administrée offrait une exonération à l'industrie algérienne. Elle consistait à faire absorber toutes les difficultés liées à la productivité de l'industrie par le secteur des hydrocarbures qui pourvoyait l'économie algérienne en capitaux tout en lui assurant une large solvabilité extérieure. La désindustrialisation devient un fait incontestable durant la période qui a suivi le contre choc pétrolier de 1986 d'où un déplacement de ressources cette fois ci des secteurs échangeables vers les secteurs non échangeables, notamment le secteur des services. En effet, l'industrie manufacturière du secteur public a connu une croissance négative depuis 1987 qui a duré jusqu'aux années 1990 (à l'exception de 1998)¹.

2.3. Le syndrome hollandais et l'appréciation du taux de change

Il existe principalement deux canaux de transmission des effets d'un choc pétrolier (hausse des prix ou de quantités exportées) sur la croissance économique.

2.3.1. Le canal direct « l'impact du choc pétrolier sur la compétitivité des secteurs hors hydrocarbures »

Dans ce premier cas, les effets sont transmis via l'appréciation du taux de change réel. On constate que, dans le cas de l'Algérie, malgré la dépréciation du taux de change réel (il s'est déprécié de 20% entre 1999 et 2006), les termes de l'échange sont en augmentation. L'augmentation du prix du pétrole permet au pays de constituer une importante épargne budgétaire lui permettant de maintenir les niveaux relativement élevés des dépenses

1- BENABDALLAH Youcef, « *L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?* », Communication au colloque international « *Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient* », 2007, pp. 09-10.

budgétaires. Cependant, l'augmentation des dépenses peut avoir des effets préjudiciables en exacerbant une appréciation réelle du taux de change de type « *Syndrome Hollandais* » qui compromettrait la compétitivité des secteurs hors hydrocarbures. Dans ce cas, il sera important de mettre fin à la tendance haussière des dépenses budgétaires et de développer, par ailleurs, des politiques en vue d'un meilleur ciblage des dépenses de l'Etat.¹

2.3.2. Le canal indirect « *l'impact des revenus pétroliers sur les incitations des acteurs économiques à exercer l'activité d'entrepreneur* »

Dans les économies rentières disposant d'importants moyens financiers, les incitations à produire sont moins importantes que les incitations à importer. De ce fait, la faible capacité d'absorption des revenus pétroliers par des investissements productifs donne lieu à des dépenses dont la qualité provoque des pressions inflationnistes et une éviction du secteur privé. L'injection au sein de l'économie nationale d'une part importante de devises étrangères provenant des exportations d'hydrocarbures peut exercer des pressions à la hausse sur les prix des biens non échangeables, ce qui conduirait à une appréciation du taux de change réel et à une perte de compétitivité du secteur des biens échangeables hors hydrocarbures.

IV. Les crises pétrolières de 1986 et 2008 : Quel impact sur l'économie algérienne ?

En 1986, l'économie algérienne est entrée ouvertement en crise après l'effondrement du prix du pétrole. Ce contre choc pétrolier a ainsi joué le rôle de révélateur des problèmes structurels sérieux qui minaient l'ensemble de son économie. Le retrait de l'État de la sphère économique a été suivi par plusieurs événements-clés qui ont marqué ce processus : les réformes de l'économie algérienne, suivie par l'accord d'association Euro-méditerranéen, confirmant l'ouverture du marché.

1. L'impact de la crise pétrolière de 1986 sur l'économie algérienne ?

La chute brutale des cours du pétrole survenue en 1986 a eu un effet désastreux sur les conditions économiques et sociales du pays. Cette situation a persisté pendant près d'une décennie. Au lieu de procéder à un ajustement progressif à la faveur de l'érosion spectaculaire des recettes d'exportation, les autorités ont maintenu des politiques d'expansion en matière

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « *Algérie : Consultations de 2010 au titre de l'article IV* », Mars 2011, p. 09.

budgétaire et monétaire engendrant une forte inflation, un endettement extérieur important et une intensification des restrictions sur les importations.

A la fin de 1986, les principaux indicateurs souvent utilisés pour apprécier l'état de santé économique d'un pays sont défavorables. Le tableau ci-dessus montre l'incapacité défensive du système économique algérien suite aux effets adverses du contre-choc pétrolier de 1986 et l'urgence de sa réforme.

Tableau N°23 : L'impact du contre-choc pétrolier de 1986 sur les indicateurs économiques en Algérie

Indicateurs économique	1985	1986
Le taux de croissance des ressources de la nation	6,7%	- 3,5%
Le taux de croissance de la PIB	12%	- 0,9%
Le taux de croissance de l'excédent brut d'exploitation des branches d'activité	12,3%	- 9,4%
Le taux de croissance des exportations des biens et services	3,9%	- 43,6%
Le taux de croissance des importations des biens et services	3,8%	-14,5%
la balance des opérations courantes	4281,8 millions de DA	-15271,3 millions de DA
Le besoin de financement des secteurs institutionnels	-3837,4 millions de DA	-15573,6 millions de DA
L'encours de la dette	18,37 milliards de DA	22,79 milliards de DA
Le rapport dette/exportations des biens et services	130,6%	249,3%
Le rapport service de la dette/exportations des biens et services	35,8%	56,7%
Le rapport recettes budgétaires/PIB	36,81%	30,62%
Le rapport dépenses budgétaires/PIB	33,57%	34,88%
Le rapport solde budgétaire/PIB	3,24%	- 4,26%

Source : BOUDJEMA Rachid, « Algérie : chronique d'un ajustement structurel », Revue d'Économie et Statistique Appliquées, N° 06 Mai 2006, I.N.P.S, pp. 27-28.

Pour l'année 1986 :

- Le taux de croissance des ressources de la nation est de - 3,5% contre 6,7% en 1985 ;
- Le taux de croissance de la PIB est de - 0,9% contre près de 12% entre 1980 et 1985 ;
- Le taux de croissance de l'excédent brut d'exploitation des branches d'activité est de - 9,4% contre 12,3% en 1985 ;
- Le taux de croissance des exportations des biens et services est de - 43,6% contre 3,9% en 1985 ;
- Le taux de croissance des importations des biens et services est de -14,5% contre 3,8% en 1985 ;
- La balance des opérations courantes est déficitaire: -15271,3 millions de dinars contre 4281,8 millions de DA en 1985 ;
- Le besoin de financement des secteurs institutionnels est de -15573,6 millions de DA contre -3837,4 en 1985 ;
- L'encours de la dette est de 22,79 milliards de dollars contre 18,37 milliards de dollars en 1985 ;
- Le rapport dette/exportations des biens et services est de 249,3% contre 130,6% en 1985 ;
- Le rapport service de la dette/exportations des biens et services est de 56,7% contre 35,8% en 1985 ;
- Le rapport recettes budgétaires/PIB est de 30,62% contre 36,81% en 1985 ;
- Le rapport dépenses budgétaires/PIB est de 34,88% contre 33,57% en 1985 ;
- Le rapport solde budgétaire/PIB est de - 4,26% contre 3,24% en 1985.
- L'emprunt du trésor public effectué auprès de la Banque d'Algérie es passé de 2,8 milliards de dinars en 1985 à 23,4 milliards de dinars en 1986¹. Ceci prouve le degré de dépendance du budget de l'Etat de la fiscalité pétrolière ;
- Le taux d'investissement de l'économie avait diminué pour la première fois à une moyenne de 30% qui a duré jusqu'au 1993. Afin de garder sa forte position, le trésor public a fait appel à l'emprunt auprès de la Banque d'Algérie.

Le ratio indiquant la participation du PIB hors hydrocarbures à l'investissement a enregistré des mouvements d'oscillation d'année en année durant la période 1985-1999

1- MOUHOUBI Aïssa, « *La rente pétrolière repensée : Eléments d'analyse pour une nouvelle stratégie de développement* », VIème Colloque International, « *Finance et Stratégies de Développement* », Tunisie, 21-23 Juin 2010, p. 09.

accompagnés d'un désinvestissement et d'une décroissance économique qui était de - 0,7% en 1987. Plusieurs raisons expliquent l'évolution régulière de ce ratio, à savoir :

- La contraction de l'investissement depuis 1986 ;
- La cessation de paiement ayant marquée le début des années 1990 ;
- Le Plan d'Ajustement Structurel qui a interrompu la dynamique de l'économie algérienne.

Concernant l'investissement public, vue sa forte dépendance vis-à-vis des recettes d'exportation d'hydrocarbures, ce dernier a été considérablement réduit après le contre choc pétrolier de 1986 en enregistrant un peu plus de 6,2% en 1991. Toutefois, cela n'a pas empêché une nouvelle envolée des déficits budgétaires qui ont atteint le niveau record de - 8,3% du PIB en 1993. Entre 1986 et 1994, l'Algérie affichait un taux de croissance annuel à peine supérieur à zéro (0,2%). Ceci s'est traduit par des taux PIB/habitant négatifs et par une nette aggravation de la pauvreté¹.

2. La crise des subprimes et le choc pétrolier de 2008

La crise des subprimes de 2008 est considérée pour l'économie algérienne comme un choc de type commercial même s'il est généré par une crise financière (la crise n'avait pas de conséquences directes sur le secteur financier algérien). Dans un premier temps, l'instabilité du prix du pétrole se répercute sur les équilibres extérieur et budgétaire et dans un second temps sur la croissance économique du pays.

Ainsi, selon la loi de finance complémentaire de l'année 2009, le ralentissement de l'activité économique suite aux effets déstabilisants de la baisse du prix du pétrole (due à la crise financière) est évident. En effet, d'après les données de cette loi, le taux de croissance économique algérien a subi une réduction en passant de 4,1% en 2008 vers 3,9% en 2009. En volume, le PIB est passé de 170,2 milliards de dollars (soit 10994 milliards de dinars) en 2008 à 139,8 milliards de dollars (soit 10136 milliards de dinars) en 2009², ceci est justifié par la récession de l'économie mondiale prolongée qui a entraîné la baisse de la demande mondiale des hydrocarbures et par conséquent, la chute du prix du pétrole. Le repli du prix du pétrole, qui s'est traduit par une diminution des revenus budgétaires et des recettes d'exportation après

1- Ministère des Finances, « Commission interministérielle pour l'amélioration de la gestion des finances publiques », Revue des dépenses publiques, 2006, p. 03.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 22.

un pic atteint en juillet 2008, imposera un ralentissement des dépenses publiques d'investissement qui devaient continuer à soutenir l'activité hors secteur hydrocarbures, grâce aux réserves épargnées dans le Fonds de régulation des recettes.

Le prix du pétrole brut algérien a chuté de 99,2 dollars/baril en 2008 à 61,8 dollars/baril en 2009. Dans un premier temps, la crise financière a exercé des effets sur les placements à l'étranger et sur les échanges extérieurs. Les recettes d'exportation des hydrocarbures sont passées de 77,2 milliards de dollars en 2008 à 44,4 milliards de dollars en 2009, le solde commercial, compte à lui, est passé de 40,6 milliards de dollars en 2008 à 7,8 milliards de dollars en 2009, par conséquent, le solde du compte courant de la balance des paiements a baissé de 34,5 milliards de dollars en 2008 à 0,4 milliards de dollars en 2009. Cette évolution défavorable du contexte économique du pays s'est accentuée par l'envolée des importations qui ont enregistré 37,4 milliards de dollars en 2009.¹

Dans un second temps, la crise de 2008 avait des conséquences sur la liquidité bancaire qui a connu une contraction de 10,4% au premier semestre 2009. Elle a aussi entraîné une forte réduction des dépôts des entreprises hydrocarbures auprès des banques et une sensible baisse de l'épargne financière du Trésor auprès de la Banque d'Algérie. Les recettes budgétaires sont passées de 5191 milliards de dinars en 2008 (dont 4089 milliards de dinars sont des recettes d'hydrocarbures) à 3675 milliards de dinars en 2009 (dont 2413 milliards de dinars sont des recettes d'hydrocarbures). Le solde budgétaire est passé d'un excédent de 999 milliards de dinars en 2008 à un déficit de 550 milliards de dinars en 2009. Par ailleurs, le ralentissement des programmes d'investissement a entraîné une baisse du PIB nominal en passant de 170,2 milliards de dollars en 2008 à 139,8 milliards de dollars en 2009.²

Par ailleurs, le FMI, dans son rapport de 2011 sur les perspectives économiques mondiales, a constaté que la dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des recettes pétrolières a eu un impact négatif sur le plan financier, mais la position extérieure reste confortable avec des réserves internationales atteignant environ 148,9 milliards de dollars à fin septembre 2009 contre 77,8 milliards de dollars en 2006. La position budgétaire, dont le niveau des dépenses demeure élevé, a été fortement affectée par la chute des recettes des

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, pp. 22-24.

2- TALAHITE Fatima et HAMMADACHE Ahmed, « L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale », Op.cit, p. 21.

hydrocarbures, le solde budgétaire est passé, en conséquence, d'un excédant de 13,5% du PIB en 2006 à un déficit d'environ 7% du PIB en 2009¹. Le FMI avait proposé à l'Algérie de réorienter sa politique budgétaire afin de protéger la demande intérieure de la baisse du prix du pétrole. Si le prix du pétrole reste supérieur à 40 dollars, il n'y a pas d'incidence importante sur les comptes publics. Dans le cas contraire, le déficit budgétaire augmentera et le gouvernement sera obligé de faire appel aux ressources du Fonds de Régulation des Recettes pétrolières.

L'Algérie a connu une décennie 2000 de croissance économique solide soutenue par une hausse du prix du pétrole qui a connu un pic en 2008 et par une politique macroéconomique prudente. En effet, c'est la première fois que l'État dispose d'autant de ressources financières lui permettant de financer plusieurs programmes d'investissements. En outre, l'affaiblissement de la valeur de l'euro qui s'est traduit par une hausse modérée des importations ainsi que le faible endettement extérieur et les réserves de change très confortables (près de 3 ans d'importation), ont permis à l'Algérie de consolider sa situation financière extérieure. Par ailleurs, l'accumulation des ressources budgétaires dans un fonds de stabilisation pétrolier a permis aussi à l'Algérie d'amortir l'impact de la chute des cours internationaux des hydrocarbures en 2009.²

1- Rapport du Fonds Monétaire International No 11/10, Département des Relations Extérieures, « *Note d'Information au Public (NIP)* », Mars 2011, p. 05.

2- TOUJAS-BERNATE M., « *L'Algérie doit devenir moins tributaire du pétrole et créer plus d'emplois* », Bulletin du FMI en ligne, bilan de santé économique, 26 janvier 2011, p. 01.

Section 3 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole

Le secteur des hydrocarbures a permis, avec la hausse du prix du pétrole et l'augmentation des recettes d'exportation des hydrocarbures durant la décennie 1970, de faire passer les revenus extérieurs de 0,2 milliard de dollars en 1970 à 12,5 milliards en 1980¹. Suite à la chute du prix du pétrole en 1986, les revenus extérieurs annuels ont baissé pour se maintenir autour de 5 milliards de dollars entre 1986 et 1990. L'Etat ne peut plus assumer les dépenses courantes sans avoir recours à un endettement extérieur massif. Ainsi, entre 1985 et 1988, la dette totale a doublé en volume pour atteindre 26 milliards de dollars et le service de la dette a absorbé l'essentiel des revenus issus des hydrocarbures.

La faillite financière consécutive à l'effondrement du prix du baril de pétrole en 1986 a souligné ainsi la nécessité de réformer l'économie algérienne en profondeur. Deux écoles se disputent alors la réforme :

- Pour certains, la crise est *conjoncturelle*, et il faut s'adapter en attendant la remontée du prix du pétrole ;
- Pour d'autres, la crise est *structurelle*, elle révèle l'échec économique et le remède passe par la transformation en profondeur de l'économie rentière.

Enfin, en 1989, un gouvernement de réformateurs se donne pour objectif de « réaliser des changements institutionnels et économiques irréversibles »², avec le soutien discret du FMI.

Cependant, malgré les efforts d'investissements, financés principalement par l'endettement externe et les crédits bancaires internes durant les deux dernières décennies, le développement de l'économie algérienne est resté tributaire des ressources des hydrocarbures. Le mode d'allocation « *administré* » des ressources et la volatilité du prix du pétrole se sont traduits par une instabilité financière qui a perduré jusqu'à la moitié des années 1990, malgré les programmes de stabilisation et d'ajustement et les financements exceptionnels corrélatifs. La vulnérabilité de l'économie algérienne aux chocs externes demeurerait importante jusqu'au début de la décennie 2000 marquée par le retour à l'équilibre macroéconomique.

1- MARTINEZ Luis, « Algérie : les illusions de la richesse pétrolière », Les études du CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales), N° 168 - septembre 2010, p 13.

2- HIDOUCI G., « L'Algérie peut-elle sortir de la crise ? », Ed. Maghreb-Machrek, N° 149, juillet-septembre 1995, p. 27.

I. Les défis majeurs auxquels est confrontée l'économie algérienne

L'Algérie est un pays pétrolier doté d'une importante industrie d'hydrocarbures et d'une économie fortement dépendante des recettes d'exportation des hydrocarbures. De ce fait, la volatilité du prix du pétrole constitue un handicap majeur face aux défis économiques du pays. Suite à ces données, les autorités algériennes sont conscientes des défis à relever à travers les politiques économiques adoptées et qui doivent avoir pour objectif principal la réduction de la dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures et ainsi de promouvoir une économie en expansion, plus diversifiée et tirée par des investissements dans les différents secteurs d'activités hors hydrocarbures, afin de faire reculer davantage le chômage.

La dépendance de l'économie envers les recettes d'exportation des hydrocarbures a permis au pays d'avoir des caractères économiques distinctifs :

- Ses réserves d'hydrocarbures sont appelées à s'épuiser ;
- Il est presque impossible de prévoir l'évolution du prix et des réserves d'hydrocarbures. En effet, le prix du pétrole est très instable d'où l'instabilité des revenus qui se répercute sur les différents agrégats macroéconomiques du pays ;
- Le secteur des hydrocarbures est généralement déconnecté du reste des secteurs d'activité de l'économie nationale ;
- Les recettes d'hydrocarbures, qui proviennent pour une bonne part de l'étranger, occupent souvent une place importante dans l'ensemble des recettes publiques.

Suite à ces caractères distinctifs, l'Algérie fait face à plusieurs défis notamment en matière de choix de politique de développement économique à adopter. Ces défis peuvent être répartis en trois groupes :

- Le premier défi est celui de la mise en place d'une bonne gestion des recettes issues de l'exportation des hydrocarbures ;
- Le second défi consiste à diversifier les activités, les exportations et les sources de financement de l'économie. En effet, la crise des subprimes a affirmé que l'économie algérienne reste très dépendante des fluctuations du prix des hydrocarbures et des dépenses publiques.
- Le troisième défi a trait à l'amélioration de la qualité des services publics.

1. Une gestion efficace des réserves en hydrocarbures et des recettes d'exportation

Une meilleure gestion des réserves en hydrocarbures et des recettes d'exportation permettra à une économie dépendante des revenus tirés de l'industrie d'hydrocarbures de mieux gérer les risques liés à l'instabilité de la conjoncture du marché international du pétrole.

1.1. La gestion des réserves en hydrocarbures

Une gestion efficace des réserves algériennes en hydrocarbures est celle qui consiste à utiliser ces réserves pour le bénéfice à long terme de la population, plus particulièrement des générations futures (voir section 3 du chapitre 2).

1.2. La gestion des recettes d'exportation des hydrocarbures

La mise en place d'une gestion efficace des recettes d'exportation des hydrocarbures fait partie des principaux défis d'un pays comme l'Algérie qui demeure toujours un pays mono exportateur des hydrocarbures. L'objectif étant de réduire la vulnérabilité des indicateurs économiques face à la volatilité des prix du pétrole. En effet, les perspectives de croissance économique en Algérie continuent à être déterminées par l'évolution du secteur des hydrocarbures. L'impact des fluctuations du prix des hydrocarbures sur le reste de l'économie sera fonction, dans une large mesure, de l'efficacité des politiques d'intermédiation du gouvernement dans le cadre de la gestion des recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures, qui ont connues des pics durant ces dernières années, suite par la hausse considérable du prix du pétrole. Afin de surmonter ces défis, les politiques d'intermédiation doivent viser, principalement la modernisation des systèmes de gestion budgétaire et monétaire en mettant en place les outils nécessaires pour une bonne gestion des risques liés aux fluctuations du prix du pétrole. Ces outils permettront d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur l'évolution des indicateurs économiques et par conséquent, maintenir une croissance économique à long terme. Ainsi, tout en tenant compte du caractère limité et incertain des recettes d'hydrocarbures, une gestion efficace des recettes pétrolières permettra :

- D'atténuer l'impact de la volatilité des recettes des hydrocarbures sur la liquidité bancaire, à travers les instruments de la politique monétaire. La Banque d'Algérie a poursuivi sa politique d'absorption de la liquidité excédentaire engendrée par la hausse des recettes d'exportation des hydrocarbures. Globalement, le crédit à

l'économie a progressé de 12,5% (août 2010, en glissement annuel). La croissance du crédit au secteur public est restée à un niveau élevé tandis que la croissance du crédit au secteur privé (entreprises et ménages) a légèrement baissé sous l'effet d'une baisse du crédit aux ménages à la suite de l'interdiction des prêts à la consommation depuis août 2009.¹

- De garantir la pérennité de la dette publique dans le long terme dès lors que le déficit budgétaire hors-hydrocarbures demeure important et les recettes budgétaires des hydrocarbures sont éventuellement épuisables.

1.3. Les principaux directeurs d'une gestion efficace de la richesse en hydrocarbures

Une gestion efficace de la richesse en hydrocarbures dépendra du type de stratégie à adopter. Celle qui doit permettre, comme on l'avait dit, de relever les défis macroéconomiques liés à la gestion des recettes d'exportation des hydrocarbures tout en tirant profit de cette ressource naturelle qui joue le rôle principal dans l'économie algérienne. L'aboutissement à ces résultats nécessite de s'appuyer sur quelques principes directeurs qu'on peut présenter dans les points suivants :

- Appui à la stabilité budgétaire ;
- Appui au développement des activités productives hors hydrocarbures ;
- Appui à l'amélioration des services de base ;
- Appui à l'investissement des recettes pétrolières.

1.3.1. Appui à la stabilité budgétaire

Une politique budgétaire efficace est celle qui s'appuie sur la stabilisation des dépenses et la limitation des liens entre les dépenses publiques et les recettes courantes d'hydrocarbures afin d'éviter que l'instabilité du prix des hydrocarbures ne se transmette aux autres secteurs de l'économie. En effet, la maîtrise des dépenses publiques devrait permettre une meilleure gestion de la liquidité résultante des importantes recettes pétrolières, notamment à travers le financement des investissements productifs et devrait aussi contribuer à réduire les pressions pour une appréciation réelle du taux de change et par conséquent, réduire les effets éventuels du « *Syndrome Hollandais* ».

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 05

1.3.2. Appui au développement des activités productives hors hydrocarbures

La promotion des secteurs hors hydrocarbures (publics et privés) nécessite au préalable l'élimination des contraintes à la croissance, notamment celles qui affectent le climat des affaires, les Petites et Moyennes Entreprises, le secteur financier et le développement de l'infrastructure économique du pays. L'essor et la croissance des secteurs hors hydrocarbures en Algérie se réaliseront à travers l'investissement des revenus pétroliers dans des activités productives.

1.3.3. Appui à l'amélioration des services de base

Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie améliorant la fourniture des services de base (l'alimentation en eau, le logement, l'éducation, la santé, la protection sociale, etc.) et permettant, par conséquent, la mise en place des conditions nécessaires à un développement économique soutenu. Il s'agira plus particulièrement de :

- Développer l'infrastructure économique et améliorer l'environnement des affaires ;
- Renforcer le système financier, simplifier le système fiscal et moderniser le système judiciaire ;
- Améliorer la gouvernance des institutions publiques, en combattant la corruption.

1.3.4. Appui à l'investissement des recettes pétrolières

Ce principe vise la stabilité des recettes d'exportation à travers la stérilisation des importantes rentrées de devises étrangères en investissant les recettes d'hydrocarbures dans des actifs financiers à l'étranger et/ou en créant un fonds pétrolier. L'Algérie, en tirant des leçons de l'expérience qu'elle a connue en 1986, a créé un Fonds de Régulation des Recettes en 2000, dans lequel est versée une part des excédents pétroliers. De plus, la Banque d'Algérie a conduit une politique de placement des réserves de changes à l'étranger tout en diversifiant les devises de placement afin de se protéger contre le risque de change. Cette politique a contribué à atténuer l'effet de la forte contraction des recettes d'exportation d'hydrocarbures sur le niveau des réserves officielles de changes. En effet, ces placements de réserves de changes ont produit des revenus appréciables dans un environnement de très faibles rendements sur les marchés internationaux, tout en préservant le capital.

Ces principes directeurs sont des instruments utiles pour une gestion budgétaire efficace des recettes des hydrocarbures. S'ils sont bien conçus et mis en œuvre, ils peuvent être à l'origine du maintien d'une orientation budgétaire stable en dépit de l'instabilité du

prix du pétrole. Cependant, le fait de souscrire à des principes directeurs ne suffit pas à rendre la politique budgétaire crédible. Ils ne peuvent en eux-mêmes prévenir les décisions déstabilisantes qui sont souvent prises lorsque, suite à un choc pétrolier, les recettes d'hydrocarbures prennent une ampleur exceptionnelle. En effet, la disponibilité soudaine de ressources financières imprévues a pour conséquence la difficulté à résister à la tentation d'accroître les dépenses. Il importe alors que la mise en œuvre des principes directeurs budgétaires doit avoir un appui politique solide et assujetti à l'examen du public. Par ailleurs, des mesures complémentaires doivent être adoptées pour améliorer la transparence dans la gestion des recettes d'exportation des hydrocarbures.

2. La réduction de la vulnérabilité de l'économie à la volatilité du prix du pétrole par la diversification économique

Les exportations hors hydrocarbures du pays demeurent très faibles. Le Forum économique mondial classait l'Algérie au 99^{ème} rang sur 134 pays, derrière ses principaux concurrents régionaux¹. La diversification de l'économie constitue le principal défi auquel l'Algérie fait face. Ce défi consiste à redynamiser l'appareil productif, à assurer une croissance économique hors hydrocarbures fortes et durables et à réduire davantage le chômage qui demeure élevé. Ce qui impose d'améliorer le cadre d'activité économique, de développer le secteur privé, de réduire les obstacles à l'investissement (tels que l'accès limité aux financements, les barrières administratives fortes, l'accès limité à l'information, etc.) et de réduire ainsi la dépendance de l'économie vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures.

L'investissement d'une manière générale et plus particulièrement l'investissement privé et l'investissement direct étranger (IDE) sont les facteurs les plus déterminants qui auront un rôle majeur à jouer dans les politiques de diversification de l'économie algérienne. Cependant, la diversification de l'économie algérienne est entravée par les nouvelles mesures décourageant les IDE et qui imposent :

- Un plafond de 49% pour la participation étrangère dans tout nouvel IDE ;
- Une balance devises positive pour les nouveaux projets d'IDE ;
- La réaffirmation du droit de préemption des autorités publiques sur la vente d'investissements étrangers.

1- Rapport du FMI sur les économies nationales N° 09/108, « Algérie : Consultation de 2008 au titre de l'article IV », April 2009, p. 17

L'ensemble de ces mesures ont découragé les investisseurs étrangers. En 2009, les IDE (à l'exclusion des hydrocarbures et du secteur financier) ont chuté d'environ 60% et ne se sont pas redressés en 2010.¹

3. Maintenir la stabilité macroéconomique et approfondir les réformes de marché

Compte tenu du fait qu'une grande part des recettes d'hydrocarbures du pays est comptabilisée dans les recettes publiques, le défi du maintien de la stabilité macroéconomique dépendra dans une large mesure, de la politique budgétaire adoptée et, dans une mesure moindre, de la politique monétaire. Une politique macroéconomique prudente consisterait à protéger les activités hors hydrocarbures de l'instabilité du secteur des hydrocarbures par une stérilisation des devises étrangères excédentaires et une diversification des recettes budgétaires, tout en accordant une attention particulière à la viabilité budgétaire, à long terme, et aux problèmes d'équité économique entre générations.

3.1. La stabilité macroéconomique

La politique monétaire restrictive adoptée par l'Algérie a permis d'absorber l'excès de liquidités dans le système bancaire et de maintenir l'inflation sous contrôle, malgré la hausse des prix des produits alimentaires. Cependant, la stabilité macroéconomique n'est pas seulement fonction des instruments de la politique monétaires, mais aussi d'autres politiques, à l'exemple de la politique budgétaire et fiscale, qui s'avèrent importantes pour atténuer les effets négatifs des fluctuations du prix du pétrole. Le FMI note, cependant, que si les pressions inflationnistes s'intensifient, il faudrait revoir la politique budgétaire (notamment la politique des dépenses) afin de mettre en place les instruments nécessaires pour éviter la hausse du niveau général des prix des biens et services (inflation).

3.2. La restructuration de l'économie algérienne

L'idée de réformes économiques et de la préparation de l'après pétrole est évoquée dès le début des années 1980. Durant les années 1990, l'économie algérienne connaît une profonde mutation avec le passage d'une économie administrée vers une économie de marché, notamment, à travers la mise en œuvre des réformes économiques profondes qui concernent l'ensemble du secteur économique. Il s'est caractérisé par le désengagement de l'État de la

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 17.

sphère de production, pour se consacrer à la conduite stratégique de l'économie et à la fonction de régulation. Deux événements- clés ont marqué ce processus : la négociation d'adhésion à l'OMC et la signature en 2005 de l'accord d'association avec l'Union Européenne, confirmant l'ouverture du marché. Cet accord comprend trois axes prioritaires de coopération, à savoir : Un partenariat politique et de sécurité, un partenariat économique et financier et un partenariat social, culturel et humain.¹

Cependant, on remarque que jusqu'à présent les mêmes tendances persistent toujours à savoir :

- La dépendance de l'économie vis-à-vis des recettes d'exportation des hydrocarbures (un rôle prédominant du secteur des hydrocarbures) ;
- La faible contribution des secteurs hors hydrocarbures (manufacturier et agricole) au PIB ;
- La favorisation de la consommation par la redistribution substantielle des revenus pétroliers et l'importation massive de produits de consommation divers.

Cette situation affirme le principe de la spécialisation de l'Algérie dans la production et l'exportation des hydrocarbures. Un principe qui a été même renforcé avec l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel imposé par le FMI dont l'un des soubassements théoriques est, justement la spécialisation du pays dans la production et l'exportation des produits dont il a des avantages comparatifs. En effet, les réformes économiques entamées durant les années 1980 et 1990, et les programmes d'ajustement structurel (PAS) n'ont pas induit une dynamique de croissance économique ni d'investissements et d'emplois. En fait, l'économie algérienne a depuis longtemps révélé ses faiblesses structurelles que les politiques de libéralisation n'ont ni dépassé ni résorbé. Ces politiques ont plutôt accentué le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie ce qui rend cette dernière vulnérable aux fluctuations du prix du pétrole.

De plus, les stratégies mises en place dans les pays pétroliers ont la plus part du temps été marquées par une forte centralisation de la rente au niveau de l'Etat (Algérie, Irak,

1- LAKHDARI Hakima et AYAD Atmane, « *L'ouverture économique au Maghreb face à la crise : Quel risque de contamination ? Cas de l'Algérie* », Colloque International, « *Crise, commerce et devenir des économies émergentes en méditerranée* », Rabat, 2009, pp. 02-03.

notamment)¹. La domination de l'Etat a fait naître des entités publiques qui survivent en gaspillant la rente pétrolière au détriment des consommateurs.

II. Les stratégies adoptées par l'Algérie afin de faire face aux effets des fluctuations du prix du pétrole

Les contre chocs pétroliers, notamment celui de 1986, servirent de révélateur aux déséquilibres macroéconomiques qui ont déterminé l'ensemble des contraintes dans lesquelles se placent les politiques d'ajustement et les modalités de développement et de diversification de l'économie algérienne. Les tentatives de diversification des activités économiques en Algérie, qu'il s'agisse de celles engagées dans les années 1970, dans le cadre du système économique centralisé, de l'initiative prématurément interrompue du gouvernement « réformateur » de 1989-1991, ou celle de l'«ouverture économique» entreprise sous l'égide du FMI depuis 1994, ont systématiquement échoué et l'économie algérienne demeure toujours surdéterminée par la dépendance des hydrocarbures (gaz et pétrole).

Dans la phase actuelle, le démantèlement des barrières au commerce, la libre circulation des marchandises et la cessation des subventions au secteur public commercial ancien n'ont fait émerger aucune nouvelle capacité productrice ou exportatrice. Au contraire, l'ouverture commerciale a fait subir à la fragile industrie nationale (publique et privée) une concurrence brutale que la production nationale n'a pu supporter.

Afin de réussir une transition d'une économie rentière vers une économie diversifiée, le processus de réforme de l'économie algérienne tien nécessairement, compte des points suivants :

- La fixation des grands objectifs économiques ;
- La définition des politiques économiques ;
- La présentation des réformes structurelles.

1. La fixation des grands objectifs économiques

Tout d'abord, l'Etat est tenu de fixer les grands objectifs économiques à atteindre en termes de création de richesses, d'emplois et d'entreprises dans les différents secteurs d'activités économique. L'Algérie, en tant que pays pétrolier, doit se baser sur l'utilisation des

1- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Ed. EDICEF-AUPELF ou ELLIPSES selon pays, 1991, p. 19.

revenus pétroliers afin de sortir de la malédiction de l'économie rentière en les mettant au service du développement économique du pays. Dans un premier temps, les réformes économiques et structurelles devraient avoir comme axes principaux :

- Le développement des avantages comparatifs dans les secteurs d'activités hors-hydrocarbures (l'agriculture, l'industrie et tous les autres secteurs de pointe) ;
- La constitution d'un tissu important d'entreprises de diverses tailles, compétitives au niveau national et international, dirigées par des entrepreneurs compétents et innovateurs et une main-d'œuvre qualifiée ;
- La mise en place d'un système financier efficace et régulé, comprenant toute la gamme des instruments de financement de l'économie ;
- L'amélioration des services à l'économie ;
- La réduction de l'économie informelle pour atteindre un véritable développement économique.

Dans un second temps, ces réformes permettront de limiter très strictement la part des recettes d'hydrocarbures passant dans le circuit économique et bancaire et d'augmenter celles provenant des secteurs hors hydrocarbures d'où une transformation de l'économie algérienne, d'une économie rentière dépendante de la conjoncture du marché pétrolier vers une économie diversifiée.

2. La définition des politiques économiques

L'Etat définit par la suite, les grandes politiques économiques (politique budgétaire, monétaire, de change, d'investissement, etc.) à conduire et qui serviront à la réalisation des objectifs ainsi cités.

2.1. La politique de gestion des revenus pétroliers

Pour un pays mono exportateur de pétrole comme l'Algérie, la réussite de tout programme économique repose sur une gestion optimale des revenus pétroliers. Ces derniers doivent soutenir l'accélération de la croissance économique et cela se fera par la mise en place d'un mécanisme constitutionnel ayant pour finalité d'assurer que les revenus pétroliers ne puissent être utilisés que de trois manières différentes, qu'on peut résumer dans les points suivants :

- **L'alimentation du fonds pétrolier** : Une majorité des recettes d'exportation alimente un fonds pour les générations futures du type fonds souverain national. Le

Fonds de Régulation des Recettes d'exportation (FRR) est considéré, en fait, comme un instrument de la politique monétaire dans la mesure où il permet d'absorber la liquidité excédentaire qui alimente l'économie et de parer ainsi aux pressions inflationnistes et aux incertitudes liées à l'évolution du prix du pétrole ;

- **La revalorisation de la fonction publique** : Durant la période de transition, 25% des recettes servira à la mise à niveau et à la revalorisation de la fonction publique ;
- **La promotion des investissements** : Les 50% des recettes pétrolières restantes seront affectées aux programmes d'encouragement des investissements avec un fort coefficient budgétaire sur la croissance à long terme à savoirs, la santé et l'éducation avec un contrôle strict des programmes des dépenses. Une fois que l'administration aura été réformée et que l'effort exceptionnel dans l'éducation et la santé sera moins pressant, on peut envisager de consacrer une portion de ces investissements à des projets d'infrastructures bien préparés et correspondant à des besoins réels.

2.1.1. Le rôle de la politique monétaire dans la gestion des revenus pétroliers

La gestion des revenus pétroliers par la Banque d'Algérie et la poursuite d'une politique monétaire de contrôle rigoureux de la liquidité sont censées permettre aux autorités monétaires de prévenir le développement des crédits bancaires non performants et de mieux contenir le risque d'émergence de pressions inflationnistes. Les réserves détenues par la Banque d'Algérie et les avoirs extérieurs qui ont connu un accroissement considérable durant la décennie 2000 (les avoirs extérieurs étaient de 7416 milliards de dinars en 2007 et 10758 milliards de dinars en 2009)¹, sont devenus la source la plus importante de création monétaire par le système bancaire algérien. La contrepartie des réserves de change se traduit par un excès de liquidité qui est partiellement stérilisé par le Fonds de Régulation des Recettes. Dans cette perspective, la Banque d'Algérie s'est surtout appuyée sur une utilisation active de l'instrument « *réserve obligatoire* » des banques ordinaires et sur la reprise de liquidité par « *appel d'offre* » pour absorber une partie de l'excès de liquidité des banques et contenir ainsi la croissance de la masse monétaire.

Le passage brusque d'une offre de monnaie endogène à une offre de monnaie exogène a pour conséquence de faire évoluer un système bancaire soumis au mécanisme du « *diviseur de crédit* » à un système soumis au mécanisme du « *multiplicateur de crédit* ». Les interventions de la Banque d'Algérie consistant à accorder des concours aux banques

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 25.

ordinaires ne sont plus nécessaires. Sa préoccupation dans un contexte de forte hausse du prix du pétrole est l'absorption des excédents de liquidité pour éviter l'expansion monétaire et l'effondrement des taux d'intérêt. Cette évolution a une incidence importante sur la politique monétaire et ses instruments de régulation de la masse monétaire. Pour stabiliser le niveau de la masse monétaire et de multiplicateur des crédits, la Banque d'Algérie a mis en œuvre deux instruments :

- **Le taux des réserves obligatoires des banques :** La banque d'Algérie a relevé le taux de réserves obligatoires lequel est passé de 2,5% en 1994 à 4,25% en 2001 et 6,5% en 2005.
- **Les opérations de reprise de liquidités :** La Banque d'Algérie a, ensuite, effectué des opérations de reprises de liquidités par appel d'offres sur le marché monétaire.

L'absorption de l'excès de liquidité associé aux ressources des hydrocarbures et aux dépenses publiques conduira, toutes choses égales par ailleurs, à une réduction du déficit commercial, comme on le constate dans de nombreux pays en développement. Simplement parce que cette contraction réduit le niveau de revenu et de dépenses, élève le taux d'intérêt, et provoque ainsi une contraction de l'économie, et par là, une réduction des importations¹. La Banque d'Algérie se tient prête à prendre les mesures nécessaires afin de contenir l'inflation eu égard aux augmentations du prix du pétrole.

Par ailleurs, le système financier algérien a largement bénéficié des revenus pétroliers. En effet, en 2009, les banques ont été recapitalisées et leur capital minimum a été ainsi quadruplé. Toutefois, la liquidité du marché monétaire n'a pas permis d'améliorer l'intermédiation bancaire et le niveau des prêts demeure toujours relativement faible, en raison du risque de crédit. Dans ce cadre, la création d'une centrale des risques des particuliers contribuera à améliorer l'évaluation des risques crédit et encouragera l'investissement à travers l'encouragement des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et des prêts immobiliers aux particuliers.

1- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Op.cit., p. 132.

2.1.2. Le rôle de la politique budgétaire dans la gestion des revenus pétroliers

Selon le Programme d'Ajustement Structurel, la politique budgétaire a comme objectif principal le retour à l'équilibre des finances publiques et comme objectifs secondaires l'amélioration de l'allocation des ressources en améliorant la capacité de l'administration à gérer ses ressources et en mettant en place de véritables systèmes d'allocation budgétaire, qui puissent prendre en compte les besoins réels des bénéficiaires et évaluer l'efficacité et la capacité des programmes mis en œuvre à répondre à ces besoins. Afin de protéger les finances publiques des chocs et des contre chocs pétroliers, la politique budgétaire doit se baser sur les axes suivants :

- La diminution de la part de la fiscalité pétrolière dans les recettes budgétaires et le renforcement des recettes hors hydrocarbures, notamment en luttant contre l'évasion fiscale et en élargissant l'assiette fiscale par la création de nouveaux centres des impôts (les recettes hydrocarbures sont passées de 2797 milliards de dinars en 2007 à 2413 milliards de dinars en 2009 et les recettes hors hydrocarbures sont passées de 891 milliards de dinars en 2007 à 1262 milliards de dinars en 2009)¹ ;
- L'allègement de la pression fiscale sur les entreprises ;
- La réduction des dépenses budgétaires et l'amélioration de la gestion et de la hiérarchisation des dépenses publiques afin de préserver la capacité de l'économie à surmonter une chute prolongée du prix du pétrole et d'assurer ainsi la viabilité budgétaire à long terme.

Toutefois, les dépenses courantes ont progressé de 20%/an au cours des cinq dernières années et les recettes des hydrocarbures représentent encore les deux tiers du total des recettes². Bien que les autorités aient réussi à mettre en place le Fonds de Régulation des Recettes afin de réduire la vulnérabilité du budget aux recettes des hydrocarbures, cela n'est pas suffisant à moyen et à long terme pour faire face à la volatilité du prix du pétrole.

De ce fait, les perspectives de moyen terme dépendront largement du programme de réformes structurelles des autorités pour renforcer davantage et développer le secteur

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 24.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 13.

financier, améliorer le climat des affaires et la compétitivité, promouvoir les investissements privés et soutenir la diversification économique.¹

2.2. Les politiques de promotion des secteurs hors hydrocarbures

Dans un contexte d'expansion de la dépense publique, la promotion des secteurs de production hors hydrocarbures permettra d'améliorer la compétitivité prix à l'exportation et de substituer les importations via un encouragement de production domestique. Les incitations économiques pouvant encouragé l'émergence et le développement d'un secteur productif hors hydrocarbures se trouvent à trois niveaux : macroéconomique, microéconomique et institutionnel.

2.2.1. Les incitations macroéconomiques

Les incitations macroéconomiques sont les plus développées en Algérie. Elles concernent principalement la politique d'investissement dans les biens publics qui augmentent la rentabilité de l'industrie telle que les infrastructures, le capital humain et la politique d'innovation. Les incitations macroéconomiques sont développées et mises en place à travers un ensemble de programmes qui se déclinent en plusieurs volets dont les principaux sont : le Plan de Soutien à la Relance Economique « *PSRE* » (2001-2004) avec une enveloppe de 6,9 milliards de dollars pour les dépenses d'investissements publics, le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance « *PCSC* » (2005-2009) qui a permis de consacrer 50 milliards de dollars pour le développement de l'infrastructure économique du pays, la Nouvelle Politique Industrielle « *NPI* », le Programme de Développement des Régions des Hauts-Plateaux, le Programme Spécial des Wilayas du Sud, le vaste Programme d'Equipements Publics (2005-2009) et le dernier plan quinquennal (2010-2014) avec une enveloppe de 130 milliards de dollars qui permettrait de parachever les projets lancée par les plans précédents et de financer 156 nouveaux projets.²

L'ensemble de ces programmes reflètent l'engagement du gouvernement qui entend doter le pays d'infrastructures économiques, sociales et administratives modernes, nécessaires pour une croissance hors hydrocarbures. En effet, l'augmentation des recettes budgétaires autorise un plan de financement très important des investissements dont les dépenses ont augmenté de façon très importante, elles étaient de 15,5% du PIB (1442 milliards de dinars)

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 01.

2- TALAHITE Fatih et HAMMADACHE Ahmed, « L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale », Op.cit, p. 09.

en 2007 pour passer à 19% du PIB (1926 milliards de dinars) en 2009¹. La croissance hors hydrocarbures a atteint, en moyenne, les 6% au cours de la dernière décennie et le chômage a chuté de manière continue pour atteindre 10,2% à la fin de 2009². Il semble que l'Etat algérien ait tiré des leçons des précédents chocs et contre chocs pétroliers en utilisant les ressources générées par l'exportation des hydrocarbures pour diversifier l'économie à travers. Cependant, le secteur hors hydrocarbures reste orienté vers l'intérieur et demeure largement tributaire des dépenses publiques.

2.2.2. Les incitations microéconomiques

Les incitations microéconomiques pour le développement de la production et des exportations du secteur productif hors hydrocarbures sont faibles en Algérie. Celles qui existent, notamment au niveau du régime d'investissement et des avantages fiscaux, sont contrecarrées principalement par le difficile accès au crédit bancaire et par des coûts de transactions importants. L'accès au financement des entreprises algériennes pourrait être facilité par le renforcement des incitations des banques à accorder des crédits à travers trois types d'actions :

- Le financement des garanties demandées par les banques ;
- Le renforcement des programmes de mise à niveau des entreprises algériennes, en général, et des normes comptables en particulier ;
- La modernisation des banques algériennes.

Les incitations microéconomiques vers la création d'un secteur productif hors hydrocarbures se situent à deux niveaux : - Au niveau de la production ;
- Au niveau des exportations.

2.2.2.1. Au niveau de la production

Les incitations pouvant encourager l'investissement à travers la création d'entreprises et la stimulation des secteurs productifs passent par une politique de diminution des coûts de production et des coûts de transaction, d'augmentation de la profitabilité, d'octroi d'avantages fiscaux et par une politique de crédit bancaire adaptée aux besoins des secteurs productifs (plus de crédits à un coût moins élevé).

1- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 24.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 04.

En Algérie, les incitations à l'investissement productif existent depuis 2001. L'investissement est encadré par l'ordonnance 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement qui fixe le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers. L'ordonnance 01-03 a permis de mettre en place un ensemble de mesures incitatives à l'investissement qu'on peut résumer dans les points suivants :

- La création de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (*ANDI*) qui est un établissement public doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Celle-ci permet aux investisseurs (nationaux ou étrangers) de bénéficier de certains avantages fiscaux à condition de procéder à une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI. Elle est chargée, d'une part, de la promotion, du développement et de la réalisation des investissements et de l'autre part, de l'accueil de l'assistance et de l'information des investisseurs nationaux et étrangers.
- La création d'un Conseil National de l'Investissement (*CNI*) ayant pour but de promouvoir le développement des investissements dans les secteurs d'activité hors hydrocarbures.
- La création d'un Fonds d'Appui aux Investissements (*FAI*) géré par l'ANDI en collaboration avec le CNI qui en définit le montant. Il a pour but la prise en charge, partielle ou totale, des travaux d'infrastructures et des coûts de certains avantages particuliers. Les projets qui peuvent bénéficier des ressources du fonds sont les projets réalisés dans les zones à développer et les projets soumis à convention.

De plus, d'autres mesures incitatives ont été prises par la loi de finance de 2007 en encourageant l'investissement productif à travers l'exonération de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour les opérations d'exportation, la création d'un fonds de mise à niveau des PME et l'octroi de certains avantages fiscaux en matière d'IRG et d'IBS (exonération pendant 3 à 6 ans) au profit des entreprises créant ou sauvegardant l'emploi. Principalement, il existe deux régimes favorisant les investissements en Algérie : Le régime général pour les investissements courants et le régime dérogatoire pour les investissements dans les zones à développer et pour les investissements soumis à convention. Selon le régime général, les investissements courants bénéficient, en plus des avantages fiscaux et douaniers prévues par le droit commun, des avantages suivants :

- Un taux réduit de droits de douanes de 5% sur équipements importés et employés directement dans l'investissement (5%) ;

- Une exemption sur la TVA pour les biens employés directement dans la réalisation de l'investissement ;

Par ailleurs, le Conseil National de l'Investissement est chargé de sélectionner les zones à développer pour lesquelles, il faut accorder un régime d'investissements avantageé appelé « régime dérogatoire » selon lequel, les investisseurs peuvent bénéficier, durant la phase de réalisation du projet, d'un :

- Taux réduit des droits de douanes sur les équipements de 5% ;
- Exemption de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits de mutation sur acquisitions immobilières ;
- Droit d'enregistrement au taux réduit de 0,2% ;
- Prise en charge totale ou partielle des travaux d'infrastructures.

Durant la phase d'exploitation, le régime dérogatoire permis aux investisseurs de bénéficier d'une :

- Exonération pendant 10 ans de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), de l'impôt sur le revenu global (IRG), de versement forfaitaire sur salaires (VF), et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ;
- Exonération pendant 10 ans de la Taxe Foncière pour les propriétés immobilières qui sont dans le domaine de l'investissement ;
- Possibilité de bénéficier de report des déficits à l'année successive et d'allongement des délais d'amortissement.

La diversification de l'économie passe, d'abord, par une amélioration de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises ce qui permettra, ensuite, d'attirer des flux d'investissement étrangers, notamment, vers les secteurs non pétroliers. Cependant, ces mesures restent insuffisantes. En effet, un des déterminants fondamentaux de l'investissement est l'accès au capital. Or, en Algérie, cet accès via le marché financier ou le secteur bancaire est très restreint, ce qui constitue un frein majeur à l'investissement productif. Les marchés étant peu développés, le principal mode de financement pour les entreprises, outre les fonds propres, est le crédit bancaire dont l'accès est restreint.

2.2.2.2. Au niveau des exportations

Les expériences de pays qui ont réussi à développer et puis à diversifier une base productive compétitive montrent que le secteur doit être en partie tourné vers l'exportation, et pas seulement destiné à un marché intérieur, souvent protégé, qui n'incite pas aux progrès dans la productivité à la compétitivité. Les incitations à l'exportation peuvent se faire à travers :

- La conduite de la politique de change ;
- Le développement de zones franches ;
- La définition d'un code des investissements spécifique pour les entreprises exportatrices, étrangères et nationales ;
- L'amélioration de la qualité des produits et de la productivité.

Dans la cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, des investissements étrangers et de la libéralisation du commerce extérieur, la constitution de 1989 a consacré dans son article 1930, la réorganisation et la libéralisation du commerce extérieur algérien. Pour atteindre cet objectif, l'article prévoit :

- La suppression du monopole de l'État sur le commerce extérieur, à l'exception des domaines stratégiques ;
- Le libre accès au commerce extérieur pour tout opérateur national ou étranger avec possibilité de transferts de profits et de capital à l'extérieur ;
- Le Libre jeu des mécanismes du marché.

De plus, une assise juridique à l'intervention de l'Etat a été instituée par la mise en place d'organismes intermédiaires, chargés de l'accompagnement des opérations du commerce extérieur. Il s'agit principalement de l'Office Algérien de Promotion des exportations hors hydrocarbures (PROMEX), la Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX) et la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) qui est chargée de garantir les risques que peut encourir une entreprise exportatrice de produits hors hydrocarbures.

En 1995, grâce à l'initiative européenne, un Partenariat Euro-méditerranéen s'est mis en place. L'accord du partenariat de l'Union Européenne avec l'Algérie a été signé en 2002 et entré en vigueur en 2005, dans la perspective de la création d'une zone de libre-échange. Le partenariat devrait entraîner la prospérité de l'économie et l'amélioration des conditions de vie de la population algérienne. Cependant, l'Union Européenne (dans laquelle seules la

France, l'Italie et l'Espagne ont de vraies ambitions méditerranéennes) privilégie le financement et le développement de l'Europe de l'Est à celui du Maghreb. Deux ans après la signature de l'accord euro-algérien le démantèlement tarifaire n'a pas eu d'effet positif sur l'économie algérienne qui a du mal à faire face à la concurrence des produits étrangers à bas prix.

2.2.3. Les incitations institutionnelles

Il ne peut y avoir de hausse soutenue de la croissance économique algérienne sans une accélération des réformes institutionnelles et structurelle susceptibles d'accroître la productivité. Pour créer des emplois et favoriser une croissance durable, il faut développer un secteur privé hors hydrocarbures puissant. Cependant, en Algérie, on parle de « *désincitations institutionnelles* » envers l'essor des activités productives qui apparaissent, notamment, dans les politiques monétaires restrictives qui limitent l'accès au crédit et accentuent les coûts de transaction. Par ailleurs, la présence d'une rente pétrolière risque de renforcer encore les « *désincitations institutionnelles* ».

3. La présentation des reformes structurelles

Enfin, l'Etat doit présenter les reformes structurelles qu'il faudrait mener dans l'administration économique afin de conduire les politiques économiques adoptées et atteindre les objectifs fixés. Les réformes structurelles qui permettront d'atteindre les objectifs fixés sont celles qui permettent d'améliorer la capacité d'absorption des liquidités ou des revenus pétroliers d'une manière productive et d'établir les équilibres macroéconomiques.

3.1. La création d'un fonds de régulation des recettes pétrolières

Face au gonflement très important des recettes publiques issues de l'industrie pétrolière, il est devenu urgent de mettre en place un mécanisme d'immobilisation d'une partie de ces recettes et préserver ainsi le cadre macro-économique. C'est dans cette perspective, et en vue d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la stabilité des indicateurs économiques, que les autorités algériennes ont créé un Fonds de Régulation des Recettes pétrolières en 2000, appelé aussi Fonds de Stabilisation du Pétrole. Etant crédité par le différentiel entre fiscalité pétrolière budgétisée et recouvrée, le Fonds de Régulation des Recettes a comme principale mission de réguler les recettes pétrolières en recevant toutes les recettes non budgétisées. A sa création en 2000 et jusqu'à 2006, les ressources versées sur ce fonds ne pouvaient être utilisées que pour :

- La compensation des moins-values de la fiscalité pétrolière résultant d'un niveau de recettes d'hydrocarbures inférieur aux prévisions des lois de finances ;
- La réduction de la dette extérieure.

Initialement, le Fonds de Régulation des Recettes pouvait être utilisé pour rembourser le principal de la dette publique et pour financer un déficit budgétaire généré par un prix du baril inférieur au prix de référence de 19 dollars (puis 37 dollars en 2006). La loi de finances pour 2006 lève cette disposition en autorisant le recours à ce fonds avec, cependant, une limite consistant à sauvegarder un niveau plancher de ressources de 10 milliards de dollars. Depuis l'année 2000, exception faite de 2002, les lois de finances sont établies sur la base d'un prix de référence du baril de 19 dollars (puis 37 dollars en 2006). L'excédent des recettes dégagées par rapport à ce prix alimente le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) qui a reçu en cumulé, 1052,5 milliards de dinars (soit 20,5% du PIB 2003) à fin 2003, alors que les tirages à des fins d'amortissement de la dette de 2000 à 2003 ont atteint 484,1 milliards de dinars (soit 9,4% du PIB 2003). Le montant net cumulé à fin 2003 était donc de 568,4 milliards de dinars (soit 11,1% du PIB 2003). Ce montant correspond à seulement 7,3% des 7 739 milliards de dinars en recettes publiques que l'État algérien a reçu au titre des hydrocarbures au cours de la période 2000–2003¹. En 2008, les montants crédités au Fonds totalisaient 4280,0 milliards de dinars et 4448,9 milliards de dinars en 2010². En 2005, l'Etat a prélevé sur le fonds 1118 milliards de dinars pour régler le principal de la dette publique.

Ainsi, le Fonds de Régulation des Recettes a pour but de gérer les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures en évitant la budgétisation des revenus qui vont au-delà des prévisions budgétaires établis sur la base d'un baril à 19 dollars (puis 37 dollars en 2006) et d'amortir les chocs dus à la variation du prix des hydrocarbures sur l'offre de monnaie et l'excès de liquidité, porteurs de risque d'inflation. Le Fonds devient ainsi un instrument de la politique monétaire et budgétaire du pays qui a fait preuve d'une certaine amélioration de sa capacité institutionnelle lui permettant de maintenir ses équilibres macro-économiques internes et externes à des niveaux acceptables dans un contexte de relance économique par la demande.

1- Rapport du FMI N° 05/52, « Algérie : Questions choisies », Mai 2006, pp. 14-15.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 24.

3.2. L'adoption d'un Programme d'Ajustement Structurel

La croissance des déséquilibres dans les pays en développement a conduit à une intervention de plus en plus marquée des organisations internationales dans la définition même des politiques économiques des pays en question. L'étranglement financier de 1992/1993, dû à la baisse du prix du pétrole, a contraint les autorités algériennes à négocier et à accepter le principe d'un ajustement structurel. Ainsi, en 1994, les autorités algériennes ont adopté un programme d'ajustement qui visait à corriger les déséquilibres économiques grâce à des mesures monétaires, budgétaires et fiscales prudentes, à la reprogrammation de la dette extérieure et à l'instauration de réformes structurelles.

3.2.1. Les réformes imposées par les institutions internationales

Un programme d'ajustement structurel se fixe comme objectif la lutte contre les déséquilibres et les dysfonctionnements de l'économie et le rétablissement des équilibres macro-économiques et macro-financier du pays. En Algérie, les grandes lignes du programme d'ajustement structurel s'articulent autour de cinq principaux points :

- La libéralisation du commerce extérieur. Dans ce cadre, les autorités algériennes ont pris des mesures dans le sens d'une libéralisation progressive du commerce extérieur et des changes qui ont concerné, principalement, la décision de laisser glisser le dinar et l'établissement d'un système de rétention de devises par les opérateurs, exception faite de la SONATRACH.
- L'adoption d'une politique de change de flottement dirigé (contrôlé) en 2005 soutenu par un marché de change interbancaire. Cette politique vise à maintenir le taux de change proche de son niveau d'équilibre et à minimiser les risques de désalignement dus à la volatilité du prix du pétrole et du taux de change euro/dollar qui entraînent souvent des risques d'effets négatifs de type « Syndrome Hollandais » sur l'économie algérienne. Cependant, la dévaluation de la monnaie nationale a eu pour effet de doubler les recettes de l'Etat entre 1994 et 2000 ;¹
- Des politiques monétaires et budgétaires rigoureuses qui visent la lutte contre l'inflation. La résorption progressive de l'excédent monétaire est à la fois le résultat de la libération des prix intérieurs, de la dévaluation, et surtout du désengagement du trésor public du financement direct des entreprises publiques
- L'assainissement de l'économie et approfondissement des réformes structurelles ;

1- BENABDALLAH Youcef, « *Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie* », Op.cit, p. 12.

- L'allègement du service de la dette extérieure à moyen et long terme afin de réduire le déséquilibre de la balance des paiements.

3.2.2. Les conséquences du Programme d'Ajustement Structurel

L'application du Programme d'Ajustement Structurel a engendré deux types d'effets : Un effet sur le plan économique et un effet sur le plan social :

3.2.2.1. Les conséquences sur le plan économique

Les indicateurs de l'économie algérienne ont connu une amélioration durant la période 1994-2000 qui a suivi l'adoption du programme d'ajustement structurel. En effet, les ajustements de taux de change et les dévaluations, qui sont souvent imposés en tant que partie d'une politique générale de relance de l'offre et des exportations, doivent, théoriquement, apporter une contribution positive au retour aux équilibres internes et externes. Les dévaluations effectuées dans le cadre du programme d'ajustement pouvaient avoir un impact non seulement en termes de stabilisation (retour à l'équilibre de la balance des paiements, retour à l'équilibre budgétaire), mais aussi en termes de contribution à la relance de l'offre et surtout à la relance des secteurs de productions des biens « échangeables ».¹

Durant la période qui a suivi l'applications des mesures du programmes d'ajustement structurel en Algérie, le taux d'inflation est tombé de 29% à 0,3% ; le solde budgétaire est passé d'un déficit de 4,4% du PIB à un excédent de 7,8% du PIB ; l'écart entre les taux de change du marché parallèle et ceux du marché officiel s'est réduit d'environ 100% ; et la croissance s'est située à un taux modeste de 3,2%. Parallèlement, l'application du programme d'ajustement structurel s'est accompagnée d'une destruction accrue des entreprises. En effet, la dévaluation du dinar (en 1992 : une perte de 75,47% de la valeur du dinar et une autre de 77,8% et en 1994 : une perte de 50% en avril puis 15% en septembre) a entraîné une perte de change pour les entreprises publiques et privées et une hausse des prix des biens importés². La dépréciation de la monnaie nationale a augmenté les prix des inputs, aggravant, ainsi, les déséquilibres de trésorerie des entreprises. De plus, la libéralisation du commerce extérieur a eu des effets négatifs sur les entreprises, dans la mesure où, leurs parts de marché se sont sensiblement réduites.

1- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Ed. EDICEF-AUPELF ou ELLIPSES selon pays, 1991, p. 175.

2- Ministère des Finances, « Commission interministérielle pour l'amélioration de la gestion des finances publiques », Op.cit., p. 04.

3.2.2.2. Les conséquences sur le plan social

Le programme d'ajustement structurel, qui a prévalu jusqu'en 2001 et qui a permis de restaurer la stabilité économique, avait des répercussions dramatiques sur le plan social, il était à l'origine de la fermeture de plus de 900 entreprises publiques, ce qui a réduit de 320 000 (environ 40%) les effectifs du secteur public, entraînant un coût social important. Le chômage s'est aggravé, son taux est passé de 24% en 1994 à 30% en 2000¹. De plus, la croissance économique est restée toujours faible.

Le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) est la principale activité économique de l'Algérie où il constitue le premier secteur d'exportation, une grande part des ressources de l'Etat et du PIB. La dépendance de l'Algérie vis-à-vis des recettes d'hydrocarbures justifie la vulnérabilité de son économie face aux fluctuations du prix du pétrole considérée comme principal facteur atteinte à la croissance, à la distribution des ressources et plus particulièrement à la stabilité macroéconomique du pays. De ce fait, la vulnérabilité des indicateurs économiques aux fluctuations du prix du pétrole exprime avec acuité la nécessité de réduire la dépendance de l'économie algérienne à l'égard du seul secteur des hydrocarbures par des efforts soutenus de diversification de l'économie. En même temps, l'attention doit s'orienter vers le développement de l'infrastructure, l'amélioration de l'environnement des affaires et l'amélioration de la gouvernance des institutions publiques, en combattant la corruption, en simplifiant le système fiscal et en renforçant le système financier.

Cependant, d'un Etat rentier actif dans les années soixante, on fait face aujourd'hui à un Etat rentier passif. Le but de la stratégie des années soixante consistait à transformer la rente en développement. Les données chiffrées montrent très clairement que jusqu'à la fin des années 1970, la rente pétrolière était strictement réservée à l'investissement. Aujourd'hui, elle intervient pour plus 55% dans la couverture des dépenses de fonctionnement. Le passage de l'Etat algérien à la passivité est bien marqué par son retrait assez brutal de la sphère économique et par le fait qu'il se suffit d'un simple droit d'entrée pour permettre l'accès à la rente et au capital international.²

1- Ministère des Finances, « Commission interministérielle pour l'amélioration de la gestion des finances publiques », Revue des dépenses publiques, 2006, p. 04.

2- BENABDALLAH Youcef, « Economie politique de la transition dans une économie pétrolière : le cas de l'Algérie », Op.cit, p. 06.

Néanmoins, l'Algérie a relativement bien surmonté la crise financière internationale de 2008. La politique économique adoptée a été renforcée par une accumulation substantielle des réserves extérieures, une épargne budgétaire importante dans le fonds de stabilisation des recettes pétrolières et par un niveau d'endettement très faible. Ainsi, le taux de chômage a reculé pour atteindre 10,2% à la fin de 2009 et le PIB hors hydrocarbures a enregistré en 2009 une forte croissance de 9,3%. Pour autant, la chute sensible de la production d'hydrocarbures (- 6%) a fait baisser la croissance globale à environ 2½ %.¹

1- Rapport du FMI N° 11/10, Département des Relations Extérieures, « *Note d'information au public (NIP)* », Janvier 2011, p. 39.

Ce chapitre a tenté d'identifier les risques relatifs aux fluctuations du prix du pétrole sur l'économie algérienne. En testant le type de relation existant entre le prix du pétrole et les autres indicateurs de l'activité économique, notre objectif était d'évaluer si les fluctuations du prix du pétrole affectent réellement les principaux indicateurs reflétant l'état de santé de l'économie algérienne. Nos conclusions vont majoritairement dans le sens de l'opinion dominante selon laquelle le pétrole joue un rôle majeur dans les économies exportatrices nettes du pétrole. De ce fait, nous avons montré que les fluctuations du prix du pétrole impactent les indicateurs économiques en Algérie. Cet impact s'explique par le poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie et l'inefficacité des politiques économiques adoptées jusqu'à présent dans le but de diversifier l'économie algérienne et d'atténuer sa sensibilité aux fluctuations du prix du pétrole.

L'Algérie ne manque pas de ressources financières. Le programme public de développement économique et social adopté par le conseil des ministres pour la période 2010-2014 prévoit d'investir 280 milliards de dollars dans six axes fondamentaux : le développement humain, le développement des infrastructures de base, l'amélioration des services publics, le développement économique, la lutte contre le chômage, la recherche scientifique et les nouvelles technologies de la communication.¹

Cependant, toutes les politiques de relance économique n'ont pas réussi à développer une activité économique compétitive hors hydrocarbures. A notre sens, cela suggère que des recherches supplémentaires doivent être menées avant de donner des indications sur la manière dont un pays doit agir afin de réduire la vulnérabilité de son économie aux fluctuations du prix du pétrole.

Le prix du pétrole et ses fluctuations se sont imposés à la fois dans l'explication de la situation économique de l'Algérie et dans la réalisation de prévisions des évolutions des variables ou des indicateurs économiques internes et externes à court, moyen et plus long terme. En effet, aucun exercice de prévision n'est réalisé aujourd'hui en Algérie sans introduire le niveau du prix du pétrole qui détermine les tendances d'épargne, d'investissement, de dépenses, d'importation, etc.

1- MARTINEZ Luis, « Algérie : les illusions de la richesse pétrolière », Les études du CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales), N° 168, septembre 2010, p. 35.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse de l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie nous a permis de démontrer le rôle central de cette matière première dans le processus économique du pays. En effet, malgré la vulnérabilité à laquelle il expose l'économie algérienne, le secteur des hydrocarbures constitue cependant, le mode d'ajustement privilégié par les pouvoirs publics aussi bien sur le plan interne qu'externe. Les hydrocarbures ont constamment constitué le levier stratégique pour desserrer les contraintes pesant sur le pays. Ce recours récurrent aux hydrocarbures comme principale variable d'ajustement implique l'échec des pouvoirs publics à produire, à travers les réformes, d'autres variables de contrôle de l'économie nationale qui réduiraient son exposition et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs. L'administration publique doit tenir compte non seulement de l'éventualité d'un épuisement des ressources naturelles, mais aussi du caractère incertain des flux de recettes d'hydrocarbures qui sont très difficiles à prévoir. Il est presque impossible d'établir la trajectoire à long terme des prix des hydrocarbures, ceux-ci étant caractérisés par une très grande instabilité à court terme. Les faiblesses structurelles de l'économie algérienne expliquent, en grande partie, sa forte sensibilité aux chocs et contre chocs pétroliers.

L'économie de l'Algérie, malgré ses atouts multiples, n'a pas pu consolider la construction d'une base économique productive et diversifiée. Depuis plusieurs décennies, le pays suit un régime de croissance basé sur les recettes d'exportation des hydrocarbures, ce qui le rend fortement vulnérable à la volatilité du prix du pétrole sur les marchés internationaux. La crise financière de 2008 et la baisse du prix du pétrole ont mis en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et faciliter une croissance hors hydrocarbures soutenue. Le gouvernement algérien semble indéniablement vouloir tirer des leçons des contre chocs pétroliers, en épargnant une grande partie de la rente et en utilisant l'autre partie pour promouvoir la diversification de l'économie, à travers notamment la Nouvelle politique industrielle. L'Etat algérien se donne les moyens de réussir, notamment en développant les incitations macroéconomiques nécessaires au développement du secteur productif à travers le programme complémentaire de soutien à la croissance. Ainsi, la mise en œuvre soutenue des programmes d'investissements a permis d'enregistrer une croissance dans les secteurs hors hydrocarbures dépassant 5% comme il a contribué à ramener l'inflation à 4% et le chômage a continué à baisser.¹

1- MOJARRAD M. Mohammad et MAHERZI M. Saïd, *Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV »*, Mars 2011, p. 43.

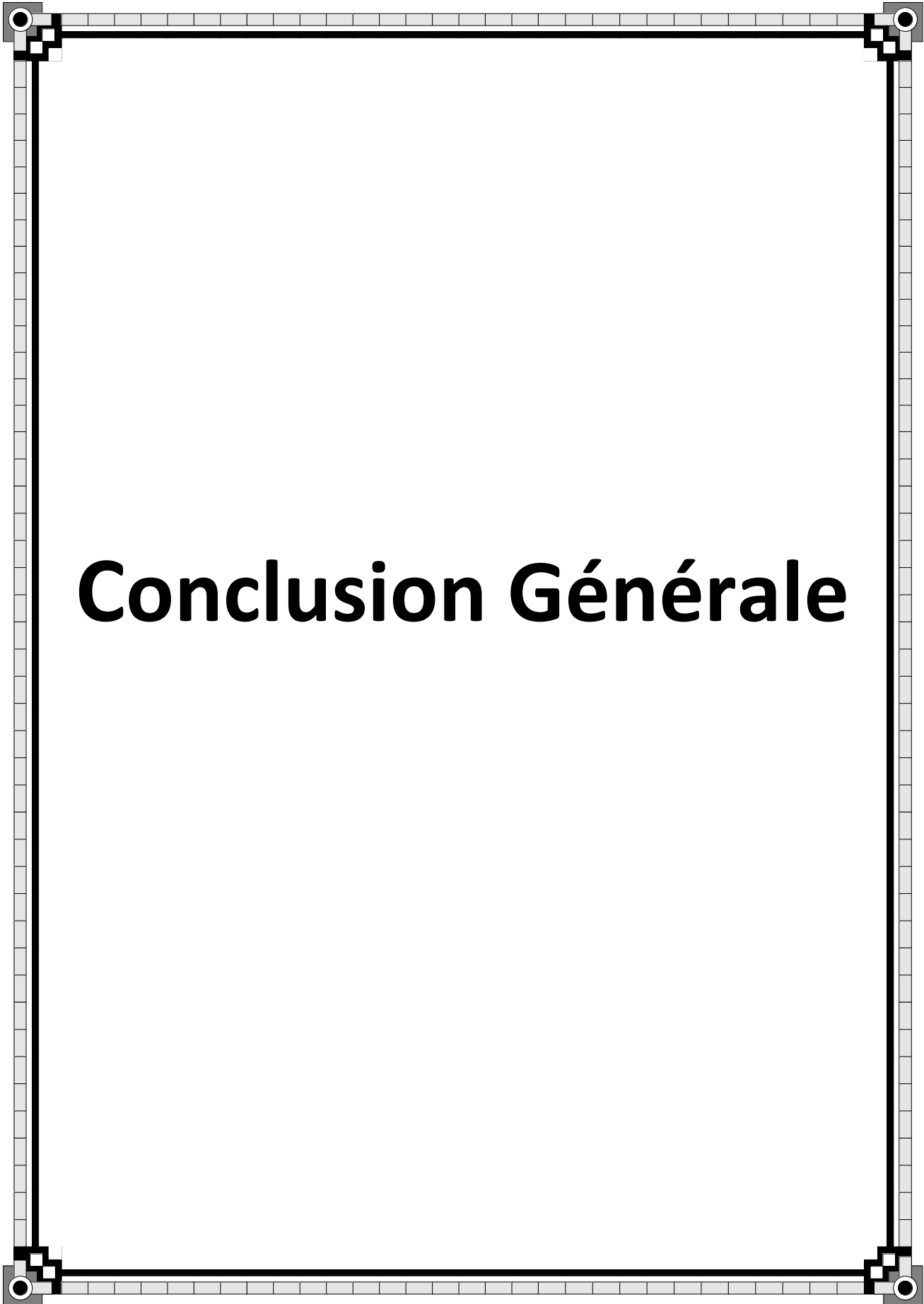
Cependant, ces incitations sont insuffisantes notamment en termes de coûts de transactions et d'accès aux crédits bancaires. Il faudrait une grande volonté politique pour mettre fin aux obstacles institutionnels et permettre ainsi de promouvoir les activités productives de valeur ajoutée et d'emploi. Par ailleurs, les revenus pétroliers constituent pour l'Algérie un pilier financier colossal mais hautement volatile. La chute du prix du pétrole en 1986 prive l'Algérie de la moitié de ses revenus en devises et remet en cause l'État providence. Les retombées du contre choc pétrolier de 1986 en matière d'équilibre budgétaire et extérieur, mettent en évidence, la forte vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix du pétrole. Les recettes des exportations des hydrocarbures peuvent desserrer la contrainte externe, mais elles ne sont pas en mesure de diversifier les sources de croissance, permettant ainsi une amélioration du niveau de vie. Ce qui confirme la situation de « *développement sans croissance* » de l'économie algérienne. Les revenus tirés de l'exportation des hydrocarbures génèrent une structure socio-économique qui est peu propice à un développement diversifié.

La diversification des sources de revenus extérieurs et la mise à niveau du potentiel industriel du pays permettrait de réduire la dépendance de l'économie nationale à l'égard des revenus pétroliers et de pallier ainsi à la vulnérabilité des indicateurs économiques aux fluctuations du prix du pétrole. Des politiques budgétaire et monétaire prudentes contribueront, dans une période d'augmentation du prix du pétrole, à maintenir l'inflation à un faible niveau et à réduire les pressions poussant à l'appréciation du taux de change et les effets potentiels du « *Syndrome Hollandais* ». Ainsi, dans le cas de l'Algérie, les effets néfastes du mal hollandais peuvent être contrôlés et minimisés par une bonne gestion budgétaire des recettes d'hydrocarbures

La reprise du prix du pétrole et les politiques macroéconomiques menées par le gouvernement ont permis de maintenir une position financière très confortable (un excédent du compte courant, un niveau très confortable des réserves de change et une dette extérieure de moins de 3% du PIB¹). Cependant, les réformes structurelles n'ont pas été aussi ambitieuses pour préserver la capacité de l'Algérie à surmonter l'impact des contre chocs du prix du pétrole sur les indicateurs de performance économique du pays. En effet, en dépit des efforts pour diversifier l'économie, les recettes des hydrocarbures représentent encore 98% des exportations et deux tiers des recettes budgétaires.²

1- MOJARRAD M. Mohammad et MAHERZI M. Saïd, Rapport des services du FMI N° 11/39, Op.cit, p. 43.

2- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie : Les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011, p. 04.



Conclusion Générale

L'économie algérienne étant une économie rentière mono exportatrice des hydrocarbures, les fluctuations du prix du pétrole se traduisent par un déséquilibre de l'ensemble des indicateurs économiques étudiés. Ainsi, le budget de l'Etat, les investissements, la balance des paiements et les réserves de change subissent lourdement les effets des fluctuations du prix du pétrole notamment, en périodes de fortes baisses de ce dernier.

Le principal objectif de notre recherche était d'étudier l'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie. Ce travail a permis de montrer la vulnérabilité de l'économie algérienne aux fluctuations du prix du pétrole. Les résultats de notre recherche concluent sur le fait que :

- L'instabilité du prix du pétrole exerce réellement un impact sur les indicateurs de l'économie algérienne, cet impact s'explique par la forte dépendance de l'économie vis-à-vis des recettes issues de l'exportation des hydrocarbures ;
- Les fluctuations importantes du prix du pétrole induisent une volatilité importante de la balance des paiements, des recettes d'exportation, des réserves de change, des revenus budgétaires et de la masse monétaire, source de fragilité majeure pour l'économie dans son ensemble et pour la cohérence et la continuité des politiques économiques notamment, des programmes d'investissements à long terme d'où l'apparition des difficultés de maintien d'une croissance à long terme ;
- La prédominance du secteur des hydrocarbures et la contraction des secteurs hors hydrocarbures sont à l'origine de :
 - La faible capacité d'absorption des revenus pétroliers. En effet, l'excès des revenus sur les investissements revêt plusieurs formes d'épargne : Thésaurisation, un vaste portefeuille d'épargne et de dépôts auprès des grandes banques, des achats de bons de trésor notamment américains et un fonds de régulation des recettes. Dans une large mesure, le surplus d'épargne correspond à une croissance manquante. De plus, la faible capacité d'absorption productive des revenus pétroliers a entraîné une injection imprudente de liquidités dans l'économie qui s'est traduite par une hausse du taux d'inflation (hausse du niveau général des prix des biens et services) et une dévaluation de la monnaie nationale qui ont contribué à l'augmentation des importations et au

renchérissement des biens importés due à l'augmentation de la demande globale ;

- La faible capacité de création d'emplois industriels en raison de la faible intensité de main-d'œuvre dans la production d'hydrocarbures.
- La hausse du prix du pétrole qui permet à l'Algérie de tirer une rente considérable entraîne, par ailleurs, des distorsions sectorielles entravant le développement des activités économiques productives hors secteur des hydrocarbures, favorise le rôle prédominant de l'Etat dans l'économie et généralise le phénomène de « corruption » considéré comme l'abus d'une position dominante ou monopolistique.
- La croissance économique algérienne reste un phénomène exogène puisqu'elle est générée essentiellement par les hydrocarbures dont on connaît la sensibilité aux chocs extérieurs.

Les difficultés financières de la fin des années 1980, qui ont obligé l'Algérie à négocier avec le FMI l'adoption d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) afin de rétablir l'équilibre des grandeurs macroéconomiques, témoignent bien de l'existence d'un impact négatif de la chute du prix du pétrole en 1986 sur les indicateurs économiques en Algérie. En effet, l'adoption d'un plan d'ajustement structurel constitue un facteur révélateur des dysfonctionnements profonds de l'économie algérienne.

En outre, la crise financière mondiale de 2008, dont le prix du pétrole était le canal de transmission des effets à l'économie algérienne, a mis en évidence la nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et faciliter une croissance hors hydrocarbures soutenue. Cependant, le recours récurrent aux hydrocarbures comme principal produit d'exportation et principale source de financement de l'économie a entraîné des comportements de recherche de rente qui ont impliqué l'échec des pouvoirs publics à créer et développer des secteurs d'activité économique hors hydrocarbures compétitifs et orientés vers l'exportation qui réduiraient l'exposition et la vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix du pétrole. De ce fait, la gouvernance reste l'élément fondamental qui explique les déclin de la croissance d'un pays exportateur de pétrole comme l'Algérie. En effet, les politiques économiques imposées par la Banque Mondiale (tels que l'investissement d'une fraction des revenus dans les secteurs prioritaires, ou la mise en place d'un fonds pour les générations futures) n'ont pas eu les résultats escomptés en raison d'importants déficits de gouvernance.

Les performances décevantes en termes de croissance économique enregistrées par la majorité des pays exportateurs nets du pétrole se sont expliquées par la théorie du « Syndrome Hollandais » et par « la malédiction pétrolière » ou par « le paradoxe de l'abondance ».

En Algérie, l'instabilité du prix du pétrole et des revenus pétroliers a provoqué des distorsions sectorielles. L'intérêt que nous avons porté aux secteurs hors hydrocarbures vient du rôle central qu'ils jouent dans la croissance à long terme de l'économie nationale. Le recul de ces secteurs dans l'économie conduit dans le cas d'une augmentation de la demande, à une forte dépendance envers l'extérieur. Le secteur agricole, à titre d'exemple, a connu un déclin considérable de la croissance de sa valeur ajoutée à partir des années 1970 et de sa contribution aux recettes d'exportation.

La théorie du Syndrome Hollandais analyse l'impact des revenus pétroliers sur les secteurs productifs hors secteur des hydrocarbures (agricole et manufacturier) à travers les effets « dépenses » et les effets « déplacement des ressources », cette analyse a mis en évidence l'impact négatif et significatif de la dépendance des revenus pétroliers sur le taux de croissance économique à long terme. En effet, les revenus pétroliers avaient un impact négatif sur le secteur agricole algérien, notamment, durant la période 1970-1985 suite aux deux chocs pétroliers. Cependant, l'apparition d'un tel impact est due, par ailleurs, au comportement des pouvoirs publics en matière d'investissement durant cette période, des investissements orientés, essentiellement, vers la valorisation du secteur des hydrocarbures au détriment des secteurs hors hydrocarbures.

A l'instar de la plupart des pays producteurs, l'Algérie, pays riche en pétrole et en gaz, n'a pas réussi à passer du statut d'économie rentière au rang de puissance industrielle. Ainsi, nos principales propositions s'inscrivent dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'atténuation des effets négatifs des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie. Ces propositions se résument aux points suivants :

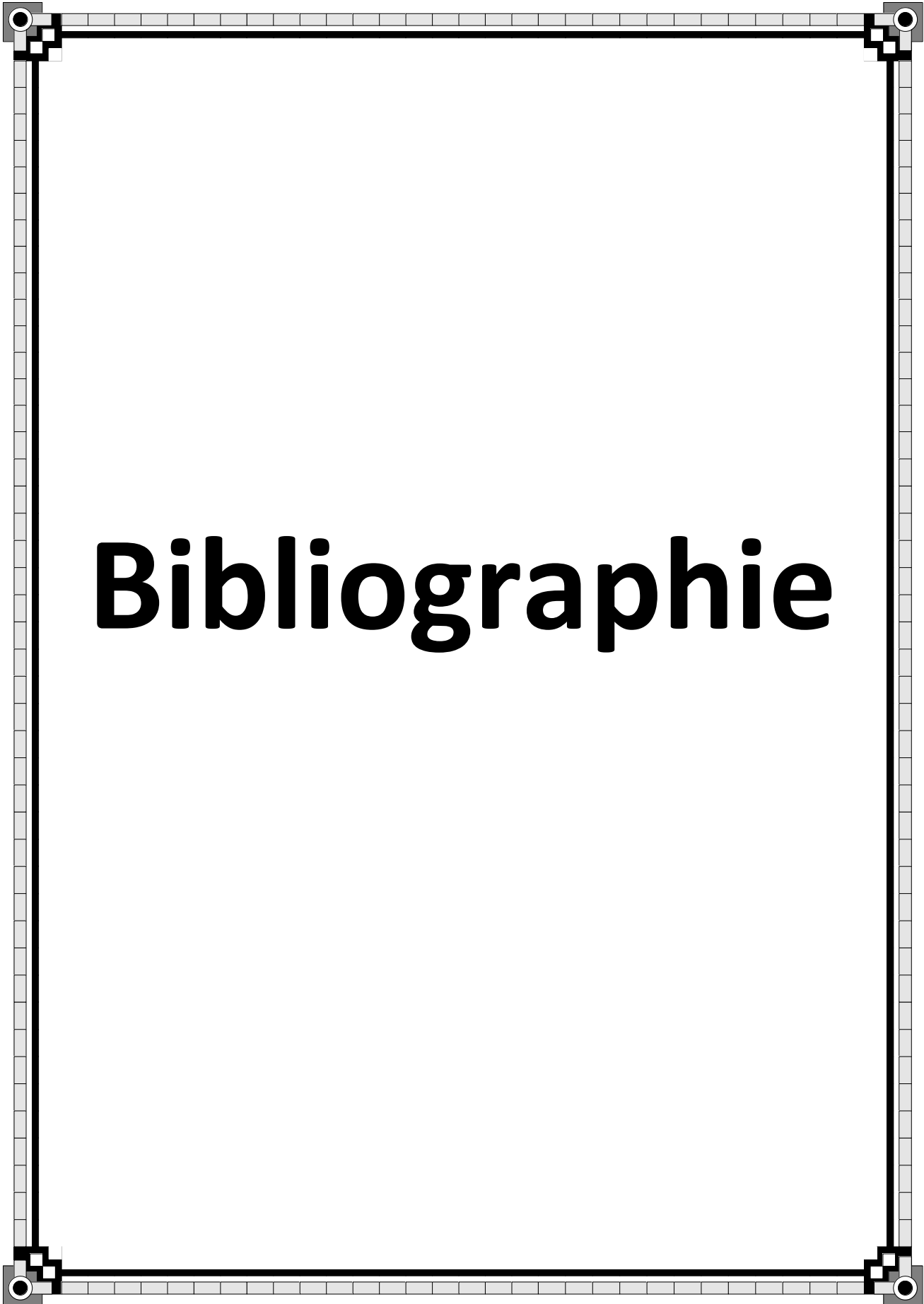
- L'importance de la diversification des activités économiques, des exportations et des sources de financement ;
- L'importance de l'amélioration de la capacité d'absorption productive des revenus pétroliers, à travers non seulement la création d'un fonds de régulation des recettes

mais aussi par l'investissement des revenus pétroliers dans des secteurs productifs de valeur ajoutée et créateurs d'emplois ;

- L'importance de promouvoir la transparence, comme condition préalable pour une gestion équitable des revenus pétroliers ;
- L'importance de l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale, en quantité et en qualité, afin de satisfaire les besoins du marché intérieur et pourquoi pas de diversifier les exportations hors hydrocarbures.

Conjointement à une période de prix élevé du pétrole, la politique économique adoptée par l'Algérie durant la décennie 2000 lui a permis d'asseoir une position financière confortable, avec des réserves de change importantes, une épargne substantielle dans le fonds de stabilisation des recettes et un très faible endettement public et extérieur. Cependant, les indicateurs de l'économie algérienne restent dépendants du niveau du prix du pétrole et la croissance économique demeure toujours tirée par les dépenses publiques. Cette situation souligne le besoin urgent d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et promouvoir de nouvelles sources de croissance durable.

Ainsi, accorder un intérêt aux stratégies de diversification du tissu économique doit être au centre des préoccupations des autorités algériennes dans la mesure où, elles permettent de préparer l'après pétrole en mettant en place une base économique solide et indépendante des facteurs exogènes sur lesquels le pays n'a aucun contrôle à l'exemple du prix du pétrole. Cependant, malgré la vulnérabilité à laquelle il expose l'économie algérienne, le secteur des hydrocarbures constitue jusqu'à nos jours, le moteur principal de toute stratégie de développement économique en Algérie. Actuellement, vu le rôle joué par le prix du pétrole dans la transmission des effets de la crise financière à l'économie algérienne, Il y'a donc lieu, de préserver la viabilité à moyen et à long terme de la balance des paiements à travers la mise en place d'une économie hors hydrocarbures pour assurer une compétitivité externe hors hydrocarbures. Il revient alors à nos décideurs d'orienter et de diriger les recettes générées par le secteur vers des secteurs créateurs de richesse.



Bibliographie

Ouvrages

- AMIC Etienne, DARMOIS Gilles et FARENNEC Jean-Pierre, « L'énergie, A quel prix ? Les marchés de l'énergie », Ed. Technip, IFP publications, Paris, 2006.
- AMOR Khelif, « Dynamique des marchés ; Valorisation des hydrocarbures », Ed. CREAD, 2005.
- AMUNDSEN Schroder Erik, « Théorie des ressources épuisables et rente pétrolière », Ed. Economica, Paris, 1992.
- AYOUB Antoine, « Le pétrole : Economie et politique », Economica, 1996, p. 98.
- BENDIB Rachid, « Rente pétrolière et crise de l'ordre rentier en Algérie. », Ed. Office des Publications Universitaires, 1995.
- BENDIB Rachid, « L'État rentier en crise : éléments pour une économie politique de la transition en Algérie », Ed. Office des Publications Universitaires, Alger, 2006.
- BENISSAD Mohand El-Hocine, « Economie du développement de l'Algérie », Ed. Economica, Paris, 1979.
- BENISSAD Mohand El-Hocine et PROU Charles, « Eléments d'économie pétrolière : Les hydrocarbures, présent et future », Ed. Française : Economica, Ed. Algérienne : Office des Publications Universitaires, 1981.
- BENISSAD Mohand El-Hocine, « Algérie : restructurations et réformes économiques 1979-1993 », Ed. Office des Publications Universitaires (OPU), Alger, 1994.
- BOUSSENA Sadek, « Le déficit pétrolier : questions actuelles du pétrole et du gaz », Ed. VUIBERT, Paris, 2006.
- CALABRE Serge, « Matières premières : marchés mondiaux, déséquilibres, organisation », Ed. Economica, Paris, 1995.
- CARNOT N. et HAGEGE C., « Le marché pétrolier », Économie et Prévision, N° 166, 2004/2005.
- CHALABI Fadhil, « La géopolitique du pétrole : Un nouveau marché, de nouveaux risques, des nouveaux mondes », Ed. Technip, Paris, 2005.
- CHALIAND Gérard, « La dépendance pétrolière : mythes et réalités d'un enjeu stratégique », Ed. Universalis, Paris, 2005.
- CHAUTARD Sophie, « Géopolitique et pétrole », Ed. Studyrama, 2007.

- CHEVALIER Jean-Marie, « Les grandes batailles de l'énergie », Ed. Gallimard, 2004.
- CHEVALIER Jean-Marie, « Les nouveaux défis de l'énergie : climat-économie-géopolitique », Ed. Economica, 2009.
- DE BEAUFORT Hubert, « Le grand défi du siècle : La fin du pétrole, Quand et pourquoi ? », Ed. François-Xavier De Guibert, Paris, 2008.
- DIDIER Michel, MAURICE Joël et De MONCHY Guy, « Prix du pétrole. », Ed. La documentation Française, Conseil d'Analyse Economique, Paris, 2001.
- DURAND Bernard, « La crise pétrolière : analyse des mesures d'urgence », Ed. EDP Sciences, 2009.
- DUROUSSET Maurice, « Le marché du pétrole », Ed. Ellipses, marketing S.A 1999.
- FAVENNEC Jean-Pierre, « Géopolitique de l'énergie : besoins, ressources, échanges mondiaux », Ed. Technip, Paris, 2007.
- GAUTHIER Yves, « La crise mondiale de 1973 à nos jours : questions au XX^{ème} siècle », Ed. Complexe, 1989.
- GOUMEZIANE Smaïl, « Le pouvoir des rentiers : Essai sur l'histoire de la rente et des rentiers des origines à nos jours », Collection : Documents, Témoignages, Ed. Paris-Méditerranée et pour l'Algérie : EDIF, 2003.
- HEINBERG Richard, « Pétrole : La fête est terminée ! Avenir des sociétés industrielles après le pic pétrolier », Ed. Demi-lune, Collection Résistances, 2008.
- JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, « Pétrole : Crises, marchés, politiques », Ed. DUNOD, 1991.
- KHOUALED Mohamed, « Genèse et appropriation de la rente pétrolière accumulation ou recyclage : Le cas des pays membres de l'OPEP. », Ed. OPU, 1990.
- LAROCHE Jean-Claude, « Le défi énergétique : De l'épuisement des ressources au développement durable », Ed. Paris MAX CHALEIL, 2006.
- LAURENT Eric, « La face cachée du pétrole », Ed. Plon, Paris, 2006.
- MAHDAVY H., « Patterns and problems of economic development in rentier : states the case of Iran », Studies in the economic history of the Middle East, Oxford University, Mars 1970.
- MALTI Hocine, « On l'a appelé le pétrole rouge », Ed. Marinoor, 1997.

- MARTINEZ Luis, « Violence de la rente pétrolière : Algérie, Irak, Libye », Ed. Presses de Sciences Politiques : Nouveaux Débats, Paris, 2010.
- MAURICE Joël, « Prix du pétrole », Ed. Conseil d'Analyse Economique, la documentation française, Paris, 2001.
- MELENDEZ Ricardo et BELLMANN Christophe, « Commerce international et développement durable », Ed. Charles Léopold Mayer, 2002.
- MIHAILOVITCH Lioubomir, « L'OPEP: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole », 2^{ème} Ed. Paris: PUF, 1985.
- PARCHER Thomas, « Un Baril de pétrole contre 100 mensonge », Ed. Res publica, 2010.
- PERCEBOIS Jacques, « Economie de l'énergie », Préface de Yves MAINGUY, Ed. Economica, 1989.
- PERCEBOIS Jacques, « Energie et théorie économique : A propos de quelques débats contemporains », Ed. Cujas, Paris, 1997.
- RAFFINOT Marc, « Dette extérieure et ajustement structurel », Ed. EDICEF-AUPELF ou ELLIPSES selon pays, 1991.
- REZIG Abdelouahab, « Algérie, Brésil, Corée du Sud : trois expériences de développement », Ed. Office des Publications Universitaires, Alger, 2006.
- RIFFLART Christine, « Cartel et régulation énergétique mondiale », Ed. DOSSIER, 2001.
- SEBIL-LOPEZ Philippe, « Géopolitique du pétrole », Ed. Armand Colin, Paris, 2006.
- SID AHMED Abdelkader, « Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde », Ed. Publisud, Paris, 1983.
- SID AHMED Abdelkader, « Rente pétrolière : Quelques problèmes théoriques », Ed. ORSTOM, Paris, 1989.
- SIMON Yves et LAUTIER Delphine, « Marchés dérivés de matières premières et gestion du risque de prix », Ed. Economica, 2001.
- THE-HIEP Nguyen, « Les termes de l'échange des pays de l'OPEP », Collection : Groupe de Recherche en Economie de l'Energie (GREEN), Presse de l'université Laval, Québec, Janvier 1981.

- VERGNAUD Eric, « Indicateurs économiques et marchés financiers », Préface de Michel PEBEREAU, Collection : Economie contemporaine, Ed. ESKA, 2000.

Articles

- ACHOUCHE M. et KHERBACHI H., « Détermination du taux de change réel d'équilibre par les fondamentaux de l'économie pour l'Algérie : Approche par un modèle dynamique stochastique d'équilibre général » ; In revue du CREAD N°75 second semestre, 2006.
- ANGELIER Jean-Pierre, « Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures », Revue, Economie et Société, 2004.
- BEAULIEU Isabelle, « L'Etat rentier : Le cas de la Malaysia », Ed. Ottawa, PUO, 2009.
- BENABDALLAH Youcef, « La réforme économique en Algérie : entre rente et production », Revue Monde arabe Maghreb-Machrek, n° 166, octobre/décembre 1999.
- BENABDALLAH Youcef, « L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », Communication au colloque international, « Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la libéralisation commerciale des pays du Maghreb et du Proche-Orient », 2007.
- BENABDALLAH Youcef et SAPIR Jacques, « Economie politique de la transition dans deux économies pétrolières la Russie et l'Algérie », Séminaire du CEPN (CNRS - Université Paris 13) organisé avec MEDITER (CEPN – MSH - Paris Nord), 2008.
- BENABDALLAH Youcef, OUKACI Kamel et CHETTAB N., « L'économie algérienne face à la crise : effets de la conjoncture ou vulnérabilité structurelle », Colloque international « Crise, commerce et devenir des économies émergentes en méditerranée », Rabat, 2009.
- BENDERRA Omar, « Pétrole et pouvoir en Algérie : Les avatars de la gestion de la rente », CONFLUENCES Méditerranée N° 53, 2005.
- BENDERRA Omar et HIDOUCI Ghazi, « Algérie : Economie, Prédation et État policier », Comité Justice pour l'Algérie, Dossier N° 14, Mai 2004.

- BOUDJEMA Rachid, « Algérie : chronique d'un ajustement structurel », Revue d'Économie et Statistique Appliquées N° 06, l'I.N.P.S, Mai 2006.
- BYRD William C., « Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle », CONFLUENCES Méditerranée - N°45 PRINTEMPS, 2003.
- Chevalier Jean-Marie, « L'Afrique et le pétrole : Entre la malédiction des exportations et celle des importations », Revue de l'Agence Française de Développement, 2006.
- CLICK Reid W. et WEINER Robert J., « Resource nationalism meets the market : political risk and the value of petroleum reserves », Journal of International Business Studies, June-July 2010.
- DJOUFELKIT Hélène, « Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie », Agence Française de Développement, Document de travail N° 64, 2008,
- DUCHMANN Flore, « La politique de change en Algérie », Revue, Missions Economiques, 2006.
- HACHEMAOUI Muhammad, « La nouvelle loi algérienne sur les hydrocarbures : les enjeux d'une libéralisation », Ed. Adnkronosinternational (AKI), Dossier, 21 avril 2005.
- HIDOUCI G., « L'Algérie peut-elle sortir de la crise ? », Ed. Maghreb-Machrek, N° 149, juillet-septembre 1995.
- KARL Terry Lynn, « Comprendre la malédiction des ressources », Ed. Open Society Institute, 2005.
- KERGUERIS Joseph et SAUNIER Claude, « Les perspectives d'évolution du prix des hydrocarbures à moyen et long terme », Rapport d'information, SENA N° 105, Session ordinaire de 2005-2006.
- KERAMANE Abdenour, « Pétrole et pays producteurs en développement : le cas de l'Algérie », Revue « Liaison Énergie-Francophonie », Numéro 70, 1^{er} trimestre 2006.
- MASSIAH Gustave, « La dette algérienne et l'ordre mondial », Ed. Confluences, 1994.
- MOUHOUBI Aïssa, « La rente pétrolière repensée : Eléments d'analyse pour une nouvelle stratégie de développement », VIème Colloque International, Finance et Stratégies de Développement, Tunisie, 21-23 Juin 2010.
- NEMOUCHI Farouk, « Chocs pétroliers et déséquilibres monétaires en Algérie », Revue des sciences humaines, N°31, Juin 2009.

- OUKACI Kamel, « Impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : Cas des prix du pétrole », intervention dans le colloque international : Crise financière internationale, Ralentissement économique mondial et effets sur les économies euro-maghrébines, Université A. Mira de Bejaïa, Algérie, 2009.
- SAUDRAIS Romain et GAY Patrick, « Algérie : la nouvelle donnée économique », Revue, Missions économiques, le 15 octobre 2006.
- SAUDRAIS Romain et GAY Patrick, « Commerce extérieur et bilatéral en 2007 », Revue, Missions Economiques, Algérie, Mars 2008.
- STIGLITZ Joseph, « Pour que les ressources naturelles soient une bénédiction », Ed. Open Society Institute, 2005.
- TALAHITE Fatiha, « Le concept de rente appliqué aux économies de la région MENA : pertinence et dérives », CNRS, 2004.
- TOUAG Hanifa, « Algérie : Quel modèle économique de développement viable pour enrayer la corruption ? Corruption et nécessaire dépassement des modèles », Revue Averroès, N°2 – Thème 2 : Aperçus sur le développement économique et humain dans le monde, 2009.

Thèses et mémoires

- AOUN Marie-Claire, « La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs », thèse de doctorat, Soutenue à Paris-Dauphine, 2008.
- GOUMEZIANE Smaïl, « L'Algérie en transition », Thèse de doctorat en politique générale et stratégie des organisations, 1993.
- HAMADACHE Hilel, « Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : « Syndrome hollandais et échangeabilité » Thèse de Master of Science du CIHEAM – IAMM N° 103, 2010.
- HIRECHE Assia, « Impact macroéconomique des politiques énergétiques en Algérie », Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en économie de la production, Commissariat de l'Energie Atomique, Département des programmes, Paris-Dauphine, 1986.

- KATTAB Mokhtar, « La formation du prix du pétrole brut sur le marché mondial : Essai sur la loi de la valeur », Thèse de doctorat d'état en sciences économiques, Université Paris-Dauphine, 1977.
- L'OEILLET Guillaume, « Le rôle de la Banque Centrale Européenne dans la transmission asymétrique des cours pétroliers sur l'activité », Thèse de doctorat soutenue à l'Université Européenne de Bretagne "RENNES 1", 2010.
- MARC-ANTOINE Adam, « La maladie hollandaise : une étude empirique appliquée à des pays en développement exportateurs de pétrole », Travail de recherche sous la direction de M. ANDRE MARTENS, Université de Montréal, 2003.
- OMGBA Luc Désiré, « Trois essais sur l'économie politique de la rente pétrolière dans les Etats africains », Thèse de doctorat soutenue à l'université d'Auvergne Clermont-Ferrand 1, 2010.

Rapports

- BARLET Muriel et CRUSSON Laure, « Quel impact des variations du prix du pétrole sur la croissance française ? », Rapport de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, Département des Études Économiques d'Ensemble – Division, « Croissance et Politiques Macroéconomiques », Mars 2007.
- CATENNE Lylian et LELEU Gaspard, « L'industrie pétrolière et gazière en 2008 », Direction Générale de l'Energie et du Climat, 2009.
- FLOERKEMEIER Holger, MWASE Nkunde et KORANCHELIAN Taline, « Algérie : Questions choisies », Rapport du FMI N° 05/52, Mai 2006.
- KORANCHELIAN Taline, « Le taux de change d'équilibre réel d'un pays exportateur de produits de base : L'expérience de l'Algérie », Rapport du FMI N° 05/52, « Algérie: Questions choisies », Mai 2006.
- LAKHDARI Hakima et AYAD Atmane, « L'ouverture économique au Maghreb face à la crise : Quel risque de contamination ? Cas de l'Algérie », Colloque International, « Crise, commerce et devenir des économies émergentes en méditerranée », Rabat, 2009.
- LOKO Boileau et KPODAR Kangni, « Algérie : Questions choisies », Rapport du FMI N° 07/61, Février 2007.

- MARTINEZ Luis, « Algérie : les illusions de la richesse pétrolière », Les études du CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales), N° 168 - septembre 2010.
- MEKIDECHE Mustapha, « Le secteur des hydrocarbures en Algérie (1958-2008) : Problématiques, enjeux et stratégies », BP Statistical Review of World Energy, June 2008.
- Ministère des finances, « Le comportement des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers en 2007 », Rapport N08081/MF/DGEP, 02 avril 2008.
- Rapport des Nations Unies, Conseil Économique et Social, Commission Économique pour l'Afrique, « La crise financière mondiale : son impact sur l'Afrique, les mesures à prendre et la voie à suivre », Vingt-huitième réunion du Comité d'Experts, 2009.
- Rapport des services du FMI N° 05/52, « Algérie : Questions choisies », Mai 2006.
- Rapport des services du FMI N° 09/108, « Les économies nationales pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV », Avril 2009.
- Rapport des services du FMI N° 11/39, « Algérie pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV », Mars 2011.
- TOUJAS-BERNATE M., « L'Algérie doit devenir moins tributaire du pétrole et créer plus d'emplois », Bulletin du FMI en ligne, bilan de santé économique, 26 janvier 2011.
- World Bank/ ESMAP, « The Impact of higher oil prices on low income countries and on the poor ». Report 299/05, Mars 2005.

Autres références bibliographiques

- ANNAD Djamila, « fiscalité pétrolière et promotion des investissements en matière d'hydrocarbures », Conférence « la Fiscalité Pétrolière », janvier 2008.
- Boyadjian & Associates, Project Finance & Management Consultants, « Contexte économique et cadre des investissements », Guide des Affaires en Algérie, 2006.
- Bulletin Officiel de la CNES N°6, 2000.
- DIB S.A., « Evolution de la fonction financière de la fiscalité pétrolière », Ministère des Finances en Algérie, 2001.

- DJOUFELKIT Hélène, « Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie », Agence Française de Développement, Direction de la Stratégie, Département de la Recherche, juin 2008.
- GACEM Brahim, « La rente pétrolière en Afrique : bénédiction ou malédiction ? » Finance & The Common Good/ Bien Commun- No 28-29-III, 2007.
- Loi N° 05-07 du 28 avril 2005 relative aux hydrocarbures, Journal Officiel de la République Algérienne N° 50.
- Ministère des finances, « Le comportement des principaux indicateurs macroéconomiques et financiers en 2007 », Document n° N08081/MF/DGEP, 2008.
- Ministère des Finances, « Commission interministérielle pour l'amélioration de la gestion des finances publiques », Revue des dépenses publiques, 2006.
- TALAHITE Fatiha et HAMMADACHE Ahmed, « L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale », Journée d'étude à Grenoble : « L'économie algérienne aux défis de la globalisation » organisée par le groupe MEDITER de l'université Paris 13, MSH Paris Nord et l'équipe Economie du Développement Durable et de l'Energie (EDDEN) de l'université de Grenoble – CNRS, février 2011.
- WATKINS M. H., « A staple theory of economic growth », Canadian journal of economics and political sciences, Mai 1963.
- [www. ecotechnics-int.com](http://www.ecotechnics-int.com), « La conjoncture de l'économie algérienne en 2004 », Avril 2005.



Liste des tableaux, figures et des abréviations

Liste des tableaux

N°	Titre	Page
01	Structure typique des produits obtenus à partir d'un baril de pétrole brut	15
02	Quelques producteurs traditionnels et quelques nouveaux producteurs de pétrole (1975-2002)	30
03	Demande mondiale de pétrole	46
04	Le coût moyen total de l'extraction à la distribution d'une tonne de brut	54
05	Tableau récapitulant les facteurs de hausse et de baisse des prix du pétrole brut et des produits dérivés	56
06	La rente minière mondiale en 2004	92
07	Les relations financières entre l'Etat et la Compagnie Nationale	96
08	Les ratios permettant de distinguer un pays exportateur net du pétrole d'un pays exportateur du pétrole	99
09	Part des hydrocarbures dans les exportations, le PIB et le Budget	107
10	Exemples de fonds souverains ayant pour origine les ressources pétrolières	144
11	Le montant de la taxe superficielle	172
12	Les Chiffres clés du secteur des hydrocarbures en 2003	186
13	Les réserves d'hydrocarbures en Algérie	187
14	Contribution des recettes ordinaires au PIB	210
15	Taux du PIB par habitant de l'Algérie comparé à une sélection de pays	213
16	Croissance décennale de la productivité en Algérie, Maroc et Tunisie	214
17	Le taux de chômage en Algérie	215
18	Les effets globaux de la baisse de 50% des prix du pétrole sur les principaux déterminants du PIB	236
19	Les effets sectoriels de la baisse des prix du pétrole de 50%	238
20	Les effets d'une baisse du prix du pétrole de 50% sur les revenus et l'épargne brut des agents économiques	243
21	Les déterminants du taux de change réel	255
22	Taux de croissance de la valeur ajoutée par secteur (1969 - 1985)	262
23	L'impact du contre-choc pétrolier de 1986 sur les indicateurs économiques en Algérie	265

Liste des figures

N°	Titre	Page
01	Réserves mondiales de pétrole brut au 1 ^{er} janvier 2009	18
02	Répartition de la demande de produits pétroliers par secteurs utilisateurs	20
03	Les marchés du pétrole	24
04	Demande mondiale de pétrole	43
05	Evolution du prix du pétrole, 1970-2010, en dollar courant	57
06	Relation choc pétrolier et contre-choc pétrolier	60
07	Les périodes marquant les grandes variations du prix du pétrole	61
08	La rente chez les classiques	90
09	Classification des pays exportateurs de pétrole en fonction de leur niveau de revenus	100
10	La manifestation du Syndrome Hollandais	119
11	La structure des dépenses publiques des pays exportateurs du pétrole	126
12	Contribution relative indirecte des canaux de transmission des effets négatifs des revenus pétroliers	135
13	Evolution de la production de pétrole en Algérie, 1973-2008, en milliers de barils/jours	176
14	Evolution de la production de gaz naturel en Algérie durant la période 1980-2008	177
15	Evolution des réserves prouvées de pétrole en Algérie, 2004-2008	179
16	Les réserves de gaz naturel en Algérie, 1980-2008	180
17	La répartition de la production d'énergie primaire en Algérie durant la période 1970-2002	181
18	Evolution des exportations d'hydrocarbures en Algérie, 1970-2008	182
19	Evolution des exportations d'hydrocarbure en Algérie, 1978-2006	183
20	Monnaie et flux de liquidités issus de l'exportation d'hydrocarbures	191
21	Evolution de la part des exportations d'hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie durant la période 1970-2008	193
22	Poids des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie durant la période 1990-2007	194
23	Evolution de la VA des hydrocarbures durant la période 1978-2008	195
24	Evolution de la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le PIB durant la période 1970-2008	196
25	Poids des revenus pétroliers dans le PIB durant la période 1990-2005 en Algérie.	197
26	La répartition sectorielle du PIB en Algérie pour l'année de 2007	198

27	Répartition de la population active en Algérie (2003)	199
28	Evolution du surplus pétrolier (en milliards de dollars)	207
29	Evolution des contreparties de la masse monétaire	222
30	Evolution du ratio avoirs extérieurs/M2 en Algérie	224
31	Taux de liquidité de l'économie en Algérie	225
32	L'évolution du taux d'Inflation en Algérie	229
33	Evolution du taux de chômage durant la période 2001-2009	230
34	Taux de croissance du PIB réel en Algérie	234
35	La croissance du PIB et du PIB/Habitant de 2001 à 2005	237
36	Evolution du taux de croissance du PIB hors hydrocarbures en Algérie	239
37	Structure des recettes budgétaires de l'administration centrale algérienne durant la période 1970-2004	241
38	La structure du commerce extérieur algérien durant la période allant de 1999 à 2007	246
39	Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB	250
40	Evolution des réserves officielles brutes en Algérie durant la période allant de 2002 à 2011	253
41	Déterminants du taux de change effectif réel, 1970-2003	257
42	Evolution du taux de change (DA/USD, DA/EURO)	260

Liste des courbes

No	Titre	Page
01	Représentation du pic de production de pétrole.	41
02	Représentation d'une crise pétrolière	59

Liste des abréviations

• AIE	Agence Internationale de l'Energie
• BA	Banque d'Algérie
• BIT	Bureau International du Travail
• BM	Banque Mondiale
• BTP	Bâtiments et Travaux Publics
• CNIS	Centre National de l'Information et des Statistiques
• FMI	Fonds Monétaire International
• GES	Gaz à Effet de Serre
• GNL	Gaz Naturel Liquéfiés
• IDE	Investissements Directs Etrangers
• IFP	Institut Français du Pétrole
• IPE	International Pétroleur Exchange
• MENA	Middle East and North Africa
• NPI	Nouvelle Politique Industrielle
• NYMEX	New York Mercantile Exchange
• OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
• OFCE	L'Observatoire Français des Conjonctures Economiques
• ONS	Office National des Statistiques
• OIL	Oil Market Intelligence
• OMC	Organisation Mondiale du Commerce
• OPEP	Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
• OPAEP	Organisation des Pays Arabes Exportateurs du Pétrole
• PAS	Programme d'Ajustement Structurel
• PCSC	Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance
• PIB	Produit Intérieur Brut
• PPA	Parité de Pouvoirs d'Achat
• FRR	Fonds de Régulation des Recettes
• SOC	Standard Oil Company
• SONATRACH	Société Nationale Algérienne pour la Recherche, l'exploitation, la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des Hydrocarbures et de leurs dérivés
• NTIC	Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
• TCER	Taux de Change Effectif Réel

Annexes

Annexe N° 01: Evolution des prix du pétrole brut (Proche-Orient et Mer du Nord)

\$/baril	Moyenne annuelle	Arabie léger	Arabie Berri	Arabie lourd	Qatar	Abou Dhabi	Doubaï	Koweït	Iran léger	Iran lourd	Ekofisk	Forties	Brent
	2006	60,37	63,51	55,57	65,34	65,98	61,11	58,16	60,75	59,11	64,90	65,54	64,87
	2007	68,79	72,45	65,36	57,29	73,12	68,35	67,15	69,03	67,95	73,30	72,62	72,92
	2008	94,27	98,08	88,95	99,17	100,16	93,50	93,37	93,84	91,52	98,77	96,52	97,23
	2009	59,55	60,51	57,77	61,15	62,04	60,39	62,70	59,62	58,94	62,34	61,29	61,66
2006	Janvier	58,08	60,23	53,48	61,84	62,10	58,37	55,91	58,58	57,08	63,12	63,70	62,87
	Février	55,61	58,51	50,36	61,98	62,20	57,11	53,16	56,27	54,72	59,83	60,86	59,66
	Mars	57,34	59,55	52,38	61,58	62,14	58,07	55,14	57,94	56,45	62,06	62,34	61,59
	Avril	64,34	66,92	59,56	67,94	68,30	63,80	62,23	64,94	63,35	70,45	70,56	70,45
	Mai	64,78	67,75	60,35	69,21	69,77	64,52	62,58	65,18	63,62	69,55	69,88	69,49
	Juin	63,30	66,42	57,96	68,96	69,59	64,96	60,90	63,21	61,48	67,67	68,53	68,14
	Juillet	68,67	72,13	63,10	73,04	73,70	68,84	66,20	68,47	66,57	73,46	74,24	73,46
	Aout	68,32	72,73	63,19	73,07	73,57	68,34	66,14	68,56	66,58	72,87	73,89	72,90
	Septembre	58,84	62,42	53,51	64,32	65,12	59,44	56,32	58,92	57,14	61,58	62,69	61,20
	Octobre	54,47	58,37	49,46	60,07	61,26	55,76	52,22	54,91	53,22	57,57	58,18	57,18
	Novembre	54,02	57,25	50,38	60,01	60,85	56,19	52,22	54,96	53,43	58,20	58,60	58,42
	Décembre	56,69	59,86	53,12	62,04	63,18	57,85	54,91	57,08	55,63	62,46	63,05	63,04
2007	Janvier	48,88	52,16	45,61	56,01	56,97	51,10	47,58	48,99	47,39	53,13	54,36	53,57
	Février	52,99	56,32	49,92	57,93	62,36	55,60	51,32	52,99	51,54	57,77	57,24	57,57
	Mars	57,33	61,12	53,92	62,55	63,37	58,45	55,78	57,50	56,05	62,83	62,06	62,29
	Avril	63,64	67,49	60,23	67,81	68,22	62,97	62,16	62,83	61,46	67,85	67,61	67,66
	Mai	63,62	67,38	60,55	68,21	68,96	63,83	62,33	63,79	62,89	68,41	67,28	67,39
	Juin	66,57	70,33	62,89	69,77	70,70	65,77	64,86	67,10	66,37	72,26	71,68	71,78
	Juillet	72,08	76,02	68,73	73,68	74,84	70,08	70,56	72,77	72,01	78,19	77,41	77,78
	Aout	68,78	72,29	66,09	70,79	71,65	67,47	67,49	69,19	68,36	71,92	70,50	71,60
	Septembre	73,82	77,36	70,79	78,32	77,70	73,97	72,43	74,22	73,33	78,56	77,24	78,19
	Octobre	78,66	82,31	75,19	82,85	81,13	78,06	76,79	79,17	78,19	83,49	82,66	82,83
	Novembre	90,09	93,74	86,64	90,66	90,70	86,90	88,34	90,14	89,13	93,27	92,67	92,98
	Décembre	88,98	92,92	83,76	90,69	90,82	86,01	86,13	89,67	88,67	91,96	90,68	91,26
2008	Janvier	88,90	93,26	84,11	92,59	92,16	87,37	86,56	89,51	87,83	93,71	92,19	92,64
	Février	92,48	96,32	87,86	94,23	94,66	90,07	90,27	92,31	90,02	96,97	95,47	95,79
	Mars	99,39	103,57	94,27	101,95	102,17	97,91	96,76	99,62	97,31	106,15	104,10	104,39
	Avril	106,42	110,73	101,14	109,60	109,42	104,26	103,69	105,96	103,64	111,33	108,38	108,82
	Mai	119,87	124,65	113,70	122,92	124,63	119,77	116,56	119,45	116,57	125,03	122,46	123,12
	Juin	128,05	133,27	120,85	133,56	134,42	127,96	124,11	127,25	123,79	134,87	131,92	131,97
	Juillet	129,59	133,81	123,12	137,21	137,48	129,79	126,01	128,51	125,28	135,96	132,58	132,84
	Aout	110,92	114,20	105,71	117,82	119,76	112,67	108,15	109,92	107,64	115,22	112,48	113,99
	Septembre	96,21	99,14	91,55	99,40	101,99	96,13	95,09	95,49	93,67	98,38	97,07	98,24
	Octobre	69,66	72,48	65,18	77,83	79,91	67,94	74,46	69,19	67,53	73,31	71,09	71,99
	Novembre	50,62	53,47	45,87	57,87	59,15	49,59	55,32	50,27	48,42	54,24	51,77	52,73
	Décembre	39,10	42,09	34,06	45,07	46,12	38,95	43,51	38,56	36,51	40,09	38,74	40,30
2009	Janvier	40,24	42,97	36,46	44,36	47,68	41,70	46,00	39,96	38,37	44,52	42,43	43,43
	Février	38,73	40,53	35,88	43,89	44,94	40,34	44,43	38,65	37,37	45,01	43,21	43,34
	Mars	43,56	44,41	42,06	45,86	46,59	43,91	47,56	43,86	43,46	47,26	46,43	46,75
	Avril	48,89	49,34	47,64	49,40	50,32	47,86	51,59	49,59	49,19	50,51	50,05	50,20
	Mai	54,19	55,54	52,44	55,91	56,36	56,71	58,49	54,94	54,19	57,91	57,15	57,48
	Juin	66,45	67,15	64,95	66,48	66,64	67,45	69,50	66,45	65,60	69,52	68,56	68,85
	Juillet	63,93	64,58	62,48	66,90	68,06	65,06	65,88	63,93	63,23	65,34	64,14	64,70
	Aout	71,20	71,85	69,60	69,60	70,42	70,98	73,05	71,15	70,70	73,31	72,96	72,79
	Septembre	65,93	66,63	64,58	68,67	69,97	67,28	68,48	65,88	65,48	68,42	67,52	67,66
	Octobre	71,96	72,41	70,56	71,46	72,47	73,00	74,01	71,91	71,46	73,63	72,50	73,07
	Novembre	75,91	76,41	74,71	75,81	76,66	76,78	77,76	75,71	75,21	77,52	76,36	76,89
	Décembre	73,56	74,31	71,91	75,46	76,38	73,60	75,61	73,36	72,91	75,18	74,18	74,74
2010	Janvier	74,89	75,55	73,29	75,99	76,74	75,93	77,42	74,36	74,01	77,05	75,88	76,58
	Février	72,72	73,52	70,87	74,29	75,36	73,61	74,77	72,07	71,62	74,49	73,43	74,07
	Mars	78,10	78,75	76,65	75,99	76,93	78,17	80,00	77,45	77,20	79,41	78,59	78,88
	Avril	83,23	83,88	81,28	80,62	81,80	83,34	85,78	82,76	82,22	85,32	84,52	84,79
	Mai	73,68	75,03	71,18	78,37	79,91	74,55	77,68	73,13	72,28	76,19	75,22	75,06

Source : Reuter

Annexe N° 02: Evolution des prix du pétrole brut (Méditerranée-Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Russie)

\$/baril	Moyenne annuelle	Irak	Algérie	Égypte	Libye	Bonny	Forcados	Alaska	West Texas	Venezuela	Mexique	Oural	Panier OPEP
	2006	58,78	65,83	58,69	63,76	66,45	66,10	63,53	66,01	60,17	52,43	60,85	61,02
	2007	68,61	74,43	62,79	71,44	75,05	74,76	71,91	72,32	60,21	61,78	69,37	69,02
	2008	92,68	98,32	92,35	96,24	100,13	100,34	98,17	99,57	91,33	83,14	94,03	94,13
	2009	60,15	62,06	59,93	61,19	63,02	62,93	60,75	61,65	60,04	57,68	60,69	60,86
2006	Janvier	55,74	63,74	56,21	61,97	63,65	63,68	62,73	65,49	58,17	48,86	59,33	58,26
	Février	52,96	61,07	55,08	58,77	61,18	60,99	58,75	61,63	57,63	48,88	56,48	56,62
	Mars	54,81	62,78	55,31	61,28	63,13	62,99	60,66	62,69	56,50	50,52	57,45	57,87
	Avril	62,95	70,56	62,28	69,38	72,00	71,45	67,83	69,44	64,34	56,88	65,04	64,41
	Mai	62,53	69,80	62,43	68,48	71,12	71,03	69,33	70,84	64,99	57,35	64,45	65,11
	Juin	61,41	68,61	61,95	67,13	69,36	69,53	69,59	70,95	63,92	54,95	63,71	64,60
	Juillet	67,67	74,10	66,48	72,11	75,16	74,32	73,12	74,38	68,44	58,97	68,96	68,89
	Aout	67,48	74,18	65,83	71,48	74,88	73,88	71,38	73,04	67,67	58,88	68,73	68,81
	Septembre	56,54	62,57	57,07	60,35	62,53	62,85	62,25	63,80	57,31	49,92	58,43	59,34
	Octobre	52,61	58,54	53,08	56,39	59,15	58,55	54,06	58,89	52,71	47,82	54,46	54,97
	Novembre	53,40	59,85	53,41	57,17	60,35	59,78	54,06	59,03	53,42	47,33	55,07	55,41
	Décembre	57,22	64,23	55,10	60,57	64,92	64,08	58,12	61,96	56,92	48,74	58,06	57,95
2007	Janvier	48,86	55,59	47,39	52,13	56,03	55,74	52,01	54,51	48,89	41,55	49,75	50,73
	Février	53,77	59,52	53,88	56,07	59,86	59,49	57,39	59,28	52,58	47,11	53,96	54,45
	Mars	58,30	64,08	57,32	60,56	64,42	63,62	59,09	60,44	58,18	50,08	58,85	58,47
	Avril	63,74	70,08	62,91	65,96	70,36	70,04	64,22	63,98	63,76	57,07	63,91	63,39
	Mai	63,57	70,14	62,50	66,18	70,22	69,87	64,76	63,45	63,84	57,30	63,87	64,36
	Juin	67,30	72,55	66,39	69,83	73,31	72,81	69,09	67,49	66,86	60,53	67,92	66,77
	Juillet	73,07	78,99	72,31	75,76	79,65	78,88	75,92	74,12	72,28	66,32	74,45	71,75
	Aout	67,01	72,71	66,07	69,95	73,78	73,48	73,82	72,36	67,97	61,35	68,53	68,64
	Septembre	73,22	78,45	72,46	76,36	80,02	79,72	79,84	79,91	73,84	67,60	74,02	74,17
	Octobre	78,59	84,09	77,81	82,05	84,90	85,12	84,72	85,80	79,10	72,92	79,56	79,36
	Novembre	88,76	94,26	87,75	91,82	94,94	94,94	93,06	94,77	88,48	82,39	90,00	88,99
	Décembre	87,18	92,68	74,09	90,60	93,18	93,43	88,99	91,69	88,22	77,20	87,59	87,19
2008	Janvier	88,24	93,63	87,46	91,43	94,32	94,49	91,20	92,97	87,30	77,33	89,68	88,50
	Février	91,30	96,80	90,35	94,39	98,28	98,21	94,51	95,39	88,41	78,96	92,26	90,81
	Mars	100,03	105,86	99,13	103,07	107,06	107,14	105,37	105,45	96,97	86,86	100,17	99,05
	Avril	104,64	111,18	104,43	108,51	112,51	112,31	112,62	112,58	102,49	90,20	105,18	105,16
	Mai	118,38	125,08	118,10	122,68	127,14	127,19	125,48	125,40	114,76	101,47	118,50	119,39
	Juin	124,97	133,31	127,72	131,56	136,96	136,96	133,56	133,88	124,36	110,72	127,71	128,34
	Juillet	126,24	134,41	127,81	132,13	137,17	137,91	132,67	133,37	125,16	117,99	129,57	131,22
	Aout	108,58	114,31	108,67	112,18	115,51	116,15	116,03	116,68	109,53	105,58	110,92	112,47
	Septembre	93,94	99,19	93,20	97,01	100,70	100,79	102,35	104,11	92,23	92,66	96,09	97,08
	Octobre	69,59	72,97	64,52	70,91	75,12	75,08	73,81	76,62	68,92	62,72	70,02	69,16
	Novembre	49,82	53,25	48,86	51,69	54,86	55,38	53,48	57,32	48,45	40,21	50,31	49,75
	Décembre	36,42	39,89	37,95	39,36	41,98	42,54	36,98	41,09	37,44	33,00	37,90	38,60
2009	Janvier	39,62	43,46	40,94	42,28	45,10	45,85	37,67	41,71	40,76	38,61	41,81	41,53
	Février	41,09	44,87	42,47	42,15	46,41	47,01	41,50	39,09	42,53	40,21	42,70	41,35
	Mars	44,79	47,96	45,36	46,30	48,52	48,62	47,25	47,94	45,53	42,90	44,77	45,78
	Avril	48,56	50,16	48,45	50,10	50,98	50,58	45,80	49,65	48,39	47,16	48,52	50,12
	Mai	55,63	57,54	55,04	56,99	58,47	58,02	57,88	59,03	55,42	55,88	56,68	56,98
	Juin	67,08	69,32	66,49	68,20	70,19	69,85	69,40	69,64	66,81	64,31	68,18	68,61
	Juillet	63,21	64,76	63,78	64,35	65,34	65,35	64,14	64,15	63,98	62,18	64,04	64,59
	Aout	71,90	73,05	70,45	72,57	74,26	73,78	71,11	71,04	70,44	68,46	72,22	71,35
	Septembre	67,08	68,00	66,40	67,65	69,15	68,91	69,02	69,41	66,55	63,48	67,42	67,17
	Octobre	72,42	73,21	71,01	72,83	73,98	73,75	73,94	75,72	71,06	67,96	72,40	72,64
	Novembre	76,30	77,21	75,27	76,54	78,11	77,94	76,24	77,99	75,30	71,73	75,92	76,22
	Décembre	73,90	75,14	73,55	74,35	75,67	75,48	75,08	74,47	73,68	69,30	73,57	74,02
2010	Janvier	75,27	76,89	75,83	76,22	77,69	77,32	78,95	78,33	75,60	71,38	75,69	76,07
	Février	72,19	74,40	73,49	73,63	75,07	74,76	76,53	76,39	73,28	68,62	72,61	72,99
	Mars	77,38	79,31	76,84	78,71	80,26	79,88	79,21	81,20	76,92	71,11	76,36	77,17
	Avril	83,23	84,28	81,10	84,37	85,89	85,74	82,10	84,30	81,07	74,80	82,20	82,34
	Mai	74,37	75,63	73,94	75,51	77,02	77,02	82,04	73,74	82,08	76,08	73,66	74,48

Source : Reuters

Annexe N° 03: Classement des pays producteurs, consommateurs, exportateurs et importateurs du pétrole ^a.

	Producteurs		Consommateurs		Importateurs nets		Exportateurs nets	
1	Arabie Saoudite	10 248	Etats-Unis	20 680	Etats-Unis	12 224	Arabie Saoudite	8 038
2	Russie	9 874	Chine	7 565	Japon	4 874	Russie	7 054
3	Etats-Unis	8 457	Japon	5 007	Chine	3 653	EAU	2 507
4	Iran	4 034	Russie	2 820	Allemagne	2 310	Norvège	2 340
5	Chine	3 912	Inde	2 800	Corée du Sud	2 184	Iran	2 326
6	Mexique	3 500	Allemagne	2 456	Inde	1 919	Koweït	2 291
7	Canada	3 422	Brésil	2 400	France	1 879	Nigéria	2 082
8	EAU ^b	2 948	Canada	2 365	Espagne	1 583	Venezuela	1 960
9	Venezuela	2 670	Corée du Sud	2 214	Italie	1 533	Algerie	1 907
10	Koweït	2 616	Arabie Saoudite	2 210	Taiwan	967	Angola	1 711
11	Norvège	2 565	Mexique	2 119	Singapour	907	Libye	1 584
12	Nigeria	2 353	France	1 950	Pays-Bas	901	Irak	1 501
13	Brésil	2 277	Royaume-Uni	1 740	Turquie	645	Mexique	1 381
14	Algerie	2 174	Iran	1 708	Belgique	617	Kazakhstan	1 213
15	Irak	2 097	Italie	1 743	Thaïlande	607	Canada	1 057

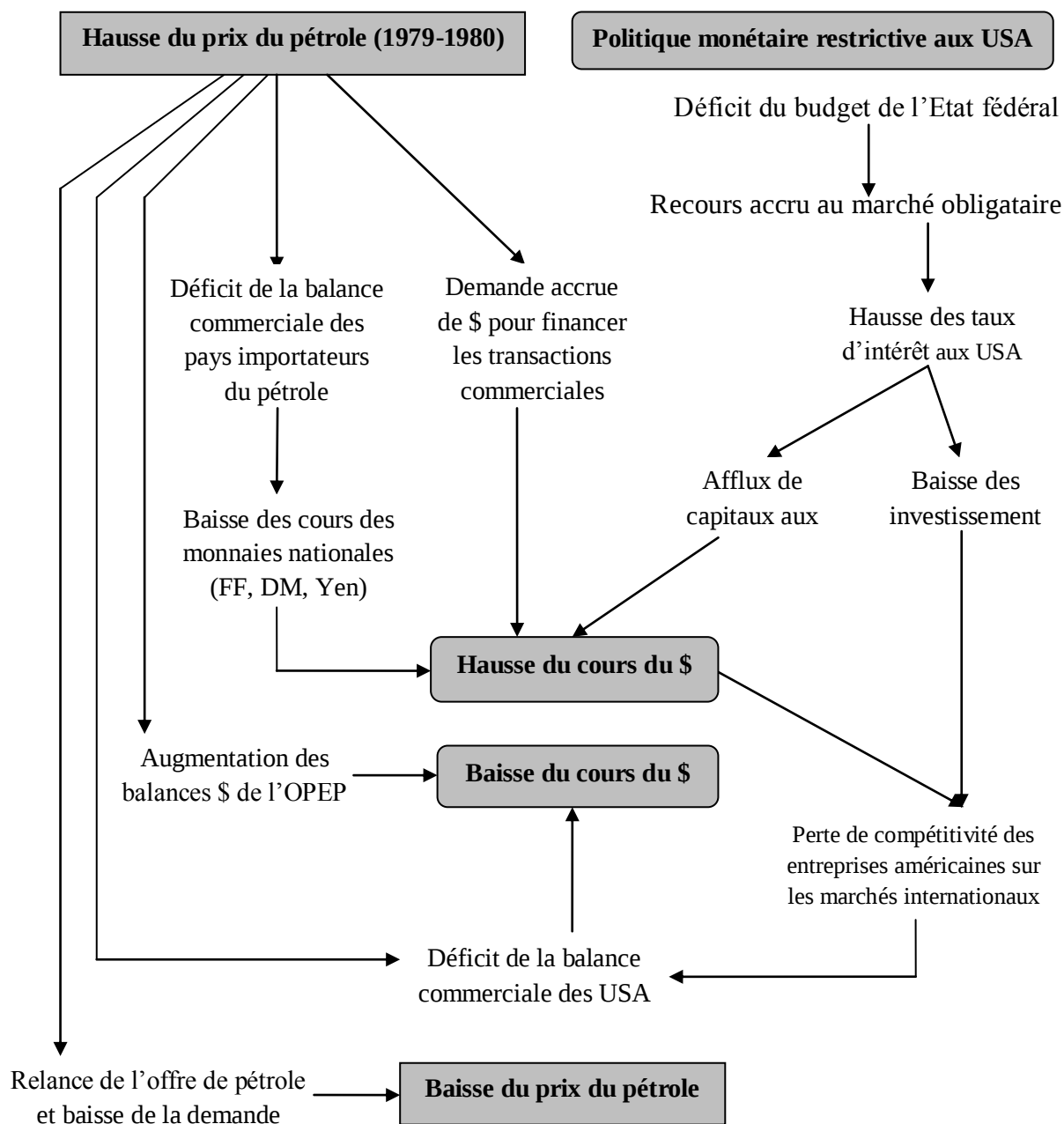
a → Les chiffres sont exprimés en milliers de barils par jour en 2007 (chiffres définitifs).

b → EAU désigne les Emirats Arabes Unis.

Source : L'OEILLET Guillaume, « Le rôle de la Banque Centrale Européenne dans la transmission asymétrique des cours pétroliers sur l'activité », Thèse de doctorat soutenue à l'Université Européenne de Bretagne "RENNES 1", 2010, p. 26.

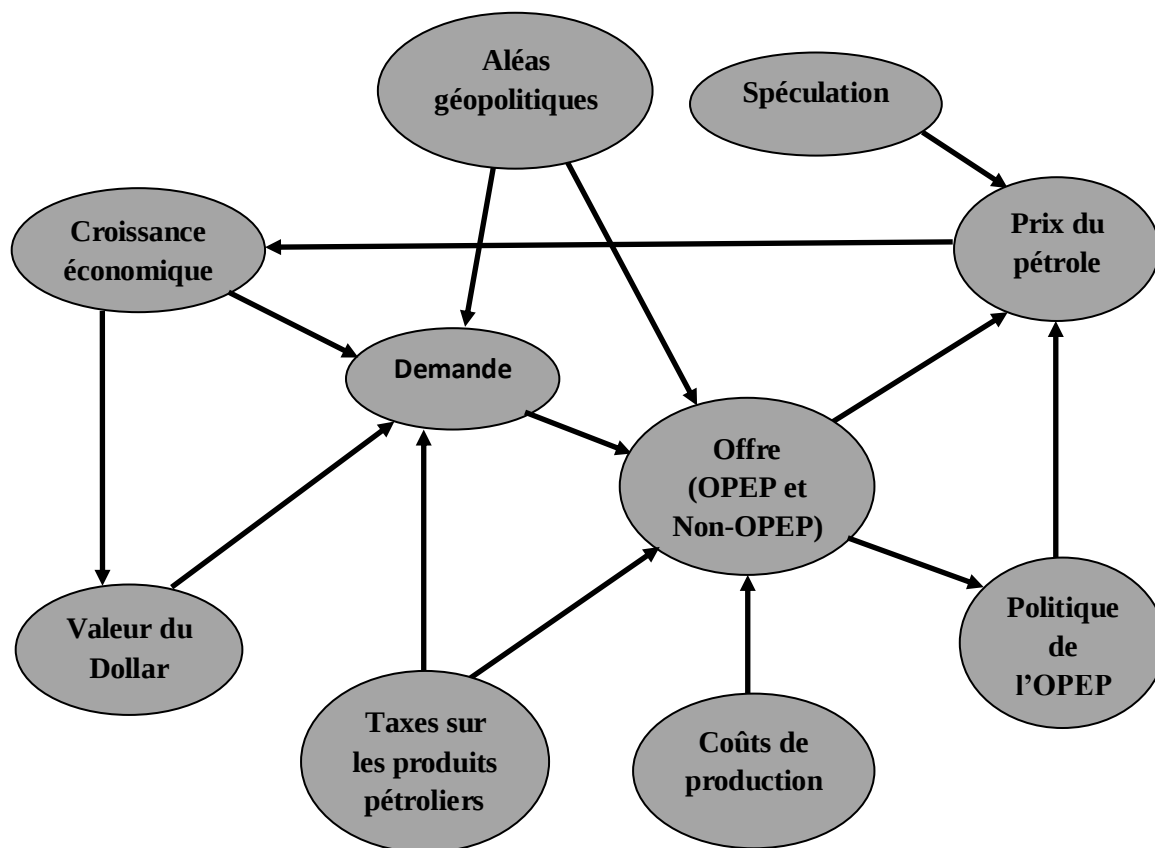
Annexe N° 04 : Interdépendance entre le prix du pétrole et le cours du Dollar :

Cas du second choc pétrolier



Source : PERCEBOIS Jacques, « *Economie de l'énergie* », Préface de MAINGUY Yves, Ed. Economica, 1989, p. 455, en apportant quelques modifications.

Annexe N° 05 : Les déterminants du prix de pétrole.



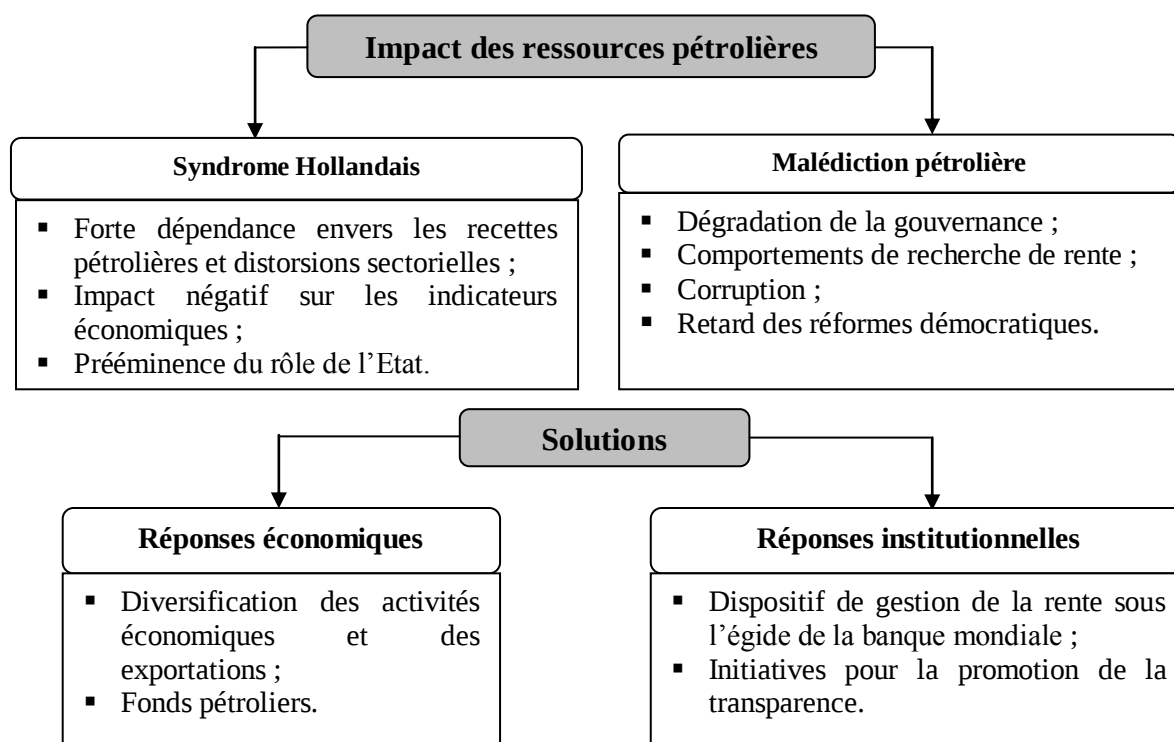
Source : Figure élaborée par nos soins d'après nos différentes lectures.

Annexe N° 06 : Stratégies des compagnies pétrolières sur le marché pétrolier

Les firmes multinationales des pays importateurs	Les firmes publiques nationales des pays exportateurs
▪ Elles cherchent à produire là où les conditions leur sont les plus favorables (Coût de production bas, proximité de leurs marchés, etc.) ▪ Elles ont besoin d'accéder aux gisements de brut, l'accès se fait par la négociation d'accords ou de contrats avec les Etats possédants de gisements dont le plus fréquent est celui où la firme du pays possédant les gisements est rémunérée par l'attribution d'une partie de la production des gisements découverts par la firme étrangère. ▪ Elles hésitent d'investir (exploration/production) dans des pays où elles ne sont pas sûres de bénéficier d'un contexte favorable à leurs intérêts.	▪ Elles cherchent à valoriser leurs propres gisements tout en tenant compte des stratégies des Etats qui les contrôlent. ▪ Les Etats exportateurs cherchent à faire élever le niveau des recettes issues de l'exploitation de leurs gisements et de l'exportation de leurs ressources pétrolières. Ces recettes constituent une de leurs ressources financières essentielles (Les compagnies pétrolières des pays exportateurs de pétrole doivent contribuer au budget de leur Etat). ▪ Elles cherchent aussi à accéder aux dernières innovations technologiques et techniques réalisées dans le domaine d'activités pétrolières.

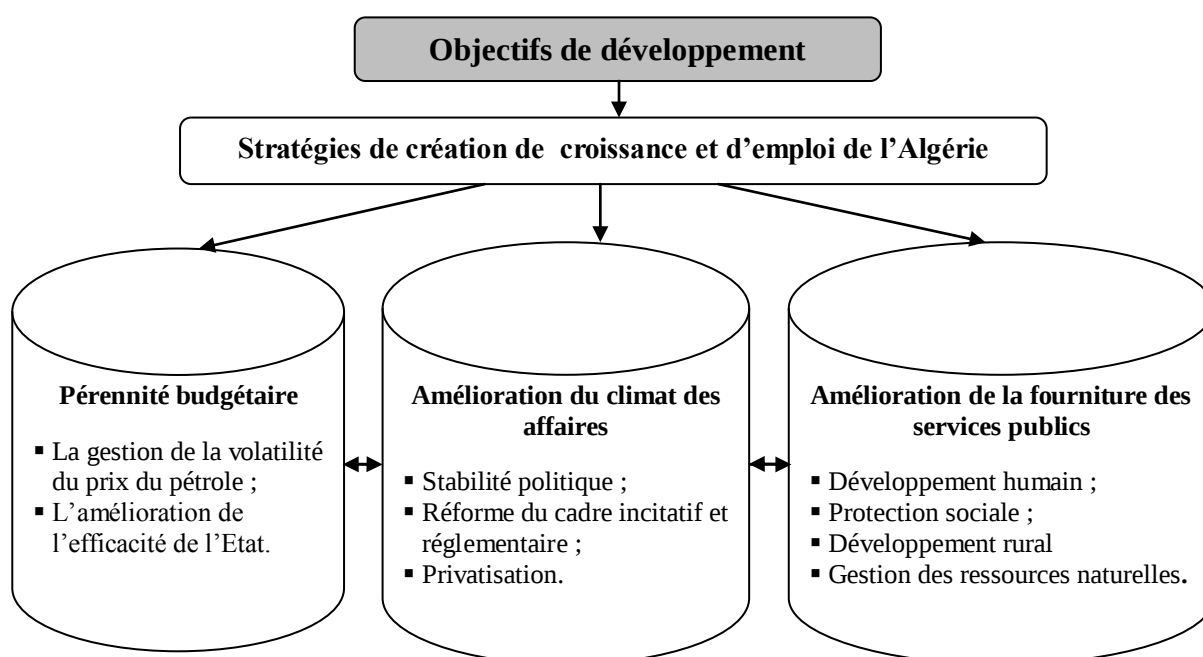
Source : Tableau élaboré par nos soins d'après nos différentes lectures.

Annexe N° 07 : Impact des ressources pétrolières sur les pays exportateurs du pétrole : la malédiction pétrolière et le Syndrome hollandais.



Source : AOUN Marie-Claire, « *La rente pétrolière et le développement économiques des pays exportateurs* », thèse de doctorat, 2008, p. 271, en apportant quelques modifications.

Annexe N° 08 : La stratégie de croissance et de création d'emplois



Source : Rapport de la Banque Mondiale N° 25828-AL, « *Stratégie de coopération avec l'Algérie* », 2003, p. 28.

Annexe N° 09 : Situation du Fonds de Régulation des Recettes Pétrolières en Algérie
(en millions de dinars)

Situation du Fonds de Régulation des Recettes en millions de dinars	2007	2008	2009*
Reliquat année précédente	2 931 045	3 215 530	4 280 072
Fiscalité pétrolière	973 000	1 715 400	1 927 000
Fiscalité pétrolière recouvrée	2 711 848	4 003 559	2 327 675
Plus value sur fiscalité pétrolière	1 738 848	2 288 159	400 675
Avance banque d'Algérie	0	0	0
Disponibilités avant prélèvements	4 669 893	5 503 690	4 680 747
Principale dette publique prélevé	314 455	465 437	0
Remboursements avances Banque d'Algérie	607 956	0	0
Principal dette publique à prélever	0	0	0
Financement du déficit du trésor**	531 952	758 180	364 282
Total des prélèvements	1 454 363	1 223 617	364 282
Reliquat après prélèvements	3 215 530	4 280 073	4 316 465

Remarque :

- (*) Données Provisoires
- (**) Article 25 de la loi de finance complémentaire de 2006

Source : Fatiha TALAHITE, Ahmed HAMMADACHE, « L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale », Op.cit, p. 22.

**Annexe N° 10 : Algérie : Principaux indicateurs macroéconomiques au cours de la période
2006–2011**

(Quote-part : 1 254,7 millions de DTS) (Population: 35,6 millions; 2009)

(PIB par habitant : 3 926 dollars EU; 2009) (Taux de pauvreté : 12,1; 2000)

	2006	2007	2008	2009	2010 Proj.	2011 Proj.
Secteur du pétrole et du gaz						
Total des exportations des produits du pétrole et du gaz (en milliards de dollars EU)	53.6	59.6	77.2	44.4	56.4	61.3
Prix moyen du brut à l'exportation (en dollars EU/le baril)	65.7	74.7	99.0	61.8	76.2	78.8
Production de brut (en millions de barils/jour)	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.3
(Variation annuelle en pourcentage)						
Production et prix						
PIB réel	2.0	3.0	2.4	2.4	3.3	3.7
PIB réel hors hydrocarbures	5.6	6.3	6.1	9.3	5.3	5.3
Prix à la consommation (fin de période)	3.8	4.8	4.9	5.8	4.5	4.5
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	2.3	3.6	4.9	5.7	4.3	5.0
(en pourcentage du PIB)						
Investissement et épargne						
Formation brute de capital	30.0	34.4	38.3	50.0	44.5	44.4
Dont : non public	18.0	18.9	20.4	31.0	28.0	28.4
Épargne intérieure brute	54.7	57.2	58.6	50.3	53.0	53.7
Dont : non public	29.2	37.3	32.9	38.1	40.3	41.0
(en pourcentage du PIB)						
Finances publiques						
Recettes	42.7	39.6	47.2	36.3	38.4	38.4
Hydrocarbures	32.8	30.1	37.2	23.8	25.6	26.0
Dépense et prêts nets	29.2	35.2	39.5	43.1	42.2	41.8
Courantes	16.8	18.0	20.2	22.7	25.7	25.8
D'investissement	12.0	15.5	17.9	19.0	16.6	16.0
Solde budgétaire	13.5	4.4	7.7	-6.8	-3.9	-3.3
Solde primaire hors hydrocarbures (en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)	-34.1	-44.1	-53.1	-44.9	-45.3	-45.8
Totale dette publique	23.6	12.5	8.2	10.4	10.3	11.4
Secteur monétaire						
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Crédit à l'économie 1/						
Money au sens large	7.1	17.2	20.4	18.5	12.5	12.0
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (niveau)	18.6	24.1	16.1	3.1	14.1	14.6
Taux des bons du Trésor à trois mois (fin de période, en pourcentage)	1.8	1.6	1.6	1.4	1.4	1.4
	2.1	0.2	0.2	0.3	...	...
Secteur extérieur						
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Exportations de biens pour les hydrocarbures (en dollars EU, variation en pourcentage)	43.0	11.2	29.5	-42.5	27.0	8.6
Exportations de biens pour les hydrocarbures (en pourcentage du total des exportations de biens)	97.9	98.4	98.2	98.3	98.0	98.0
Importations de biens (en dollars EU, variation en pourcentage)	4.1	27.4	44.2	-1.6	1.3	4.7
Balance commerciale des marchandises	29.0	25.5	23.9	5.6	12.4	13.5
Compte courant y compris transferts officiels	24.7	22.8	20.2	0.3	8.5	9.3
Investissements directs étrangers	1.5	1.0	1.4	1.8	1.5	1.0
Totale dette extérieure	4.8	4.2	3.3	3.8	2.8	2.2
Réserves brutes (en milliards de dollars EU)	77.8	110.2	143.1	148.9	161.0	171.4
En mois d'importation de l'année suivante de biens et de services	28.0	26.9	35.4	35.6	36.7	37.9
Pour mémoire :						
PIB nominal (en milliards de dollars EU)	117.3	134.3	170.2	139.8	158.6	168.8
Taux de chômage (en pourcentage)	12.3	11.8	11.3	10.2	...	...
Monnaie locale pour 1 dollar EU (moyenne pour la période)	72.6	69.3	64.6	72.5	...	...
Taux de change effectif réel (2005 = 100)	100.0	99.0	102.1	100.0	...	...

Sources: Rapport du FMI N°11/10, « Note d'information au public (NIP) », Données des autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI, 2011, p. 05.

Annexe N° 11 : Situation de la Banque d'Algérie

	2005	2006	2007	2008	2009
(En milliards de dinars ; fin de période)					
Avoirs extérieurs nets	4 151,5	5 526,3	7 382,9	10 227,5	10 865,9
Avoirs intérieurs nets	-2 988,2	-4 191,0	-5 653,8	-8 302,0	-8 651,7
Crédits à l'État	-1 986,5	-2 510,7	-3 294,8	-4 365,7	-4 402,0
Crédits aux banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres crédits	0,8	1,3	1,5	1,5	1,4
Autres postes nets	-1 002,5	-1 681,6	-2 360,5	-3 937,8	-4 251,1
Base monétaire	1 163,3	1 335,3	1 729,0	1 925,5	2 214,2
Circulation fiduciaire	930,3	1 092,1	1 301,3	1 561,7	1 849,9
Dépôts des banques et établ. financiers	233,0	243,2	427,7	363,8	364,3
(Variation annuelle en milliards de dinars)					
Avoirs extérieurs nets	1 042,4	1 374,8	1 856,6	2 844,6	638,4
Avoirs intérieurs nets	-1 039,2	-1 202,8	-1 462,8	-2 648,2	-349,7
Crédits à l'État	-1 070,7	-524,2	-784,1	-1 070,9	-36,3
Crédits aux banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres crédits	0,2	0,5	0,2	0,0	-0,1
Autres postes nets	31,3	-679,1	-678,9	-1 577,3	-313,3
Base monétaire	3,2	172,0	393,7	196,5	288,7
Circulation fiduciaire	47,8	161,8	209,2	260,4	288,2
Dépôts des banques et établ. financiers	-44,6	10,2	184,5	-63,9	0,5
(Variation annuelle en pourcentage)					
Avoirs extérieurs nets	33,5	33,1	33,6	38,5	6,2
Avoirs intérieurs nets	53,3	40,3	34,9	46,8	4,2
Crédits à l'État	116,9	26,4	31,2	32,5	0,8
Crédits aux banques	-	-	-	-	-
Base monétaire	0,3	14,8	29,5	11,4	15,0
Circulation fiduciaire (hors B.A.)	5,4	17,4	19,2	20,0	18,5
Dépôts des banques et étab. financiers	-16,1	4,4	75,9	-14,9	0,1

Source : Banque d'Algérie

Annexe N° 12 : La Balance des Paiements

	2005	2006	2007	2008	2009
Solde extérieur courant	1 553,78	2 101,61	2 105,49	2 190,82	30,26
Balance commerciale	1 942,31	2 473,53	2 363,45	2 589,79	564,84
Exportations, (f.o.b.)	3 398,46	3 975,85	4 191,52	5 041,52	3 281,82
Hydrocarbures	3 344,45	3 893,60	4 123,19	4 951,46	3 225,81
Autres	54,01	82,25	68,33	90,06	56,01
Importations, (f.o.b.)	-1 456,15	-1 502,32	-1 828,07	-2 451,73	-2 716,98
Services, hors revenus des facteurs, net	-166,80	-159,68	-283,70	-489,74	-631,10
Crédits	183,95	187,58	196,74	224,77	216,91
Débts	-350,75	-347,26	-480,44	-714,51	-848,01
Revenus des facteurs, net	-373,09	-328,89	-127,55	-84,33	-94,78
Crédits	104,57	175,38	263,19	330,03	345,18
Débts	-477,66	-504,27	-390,74	-414,36	-439,96
Paiements des intérêts	-75,49	-55,03	-16,13	-12,28	-12,59
Autres	-402,17	-449,24	-374,61	-402,08	-427,37
dont: part des associés (hydrocarb.)	-348,01	-384,17	-270,25	-294,57	284,84
Transferts, net	151,36	116,65	153,29	175,10	191,30
Solde du compte de capital	-311,46	-813,28	-64,46	189,09	250,38
Compte de capital	-0,21	-0,32	-0,01	-0,01	-0,01
Investissement en portefeuille			-0,36	0,00	0,00
Investissements directs (net)	77,76	127,80	95,17	150,98	184,42
Capitaux officiels (net)	-225,24	-865,33	-54,02	-27,71	96,65
Tirages	103,57	71,15	35,44	54,10	159,74
Amortissements	-328,81	-936,48	-89,46	-81,81	-63,09
Erreurs et omissions (net)	-163,77	-75,43	-105,24	65,83	-30,68
Solde global	1 242,32	1 288,33	2 041,03	2 379,91	280,64
Financement	-1 242,32	-1 288,33	-2 041,03	-2 380,01	-280,64
Augmentation des réserves brutes (-)	-1 196,10	-1 288,33	-1 954,94	-2 350,20	-165,53
Rachats au FMI	-46,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances			-86,09	-29,81	6,72
Allocation de DTS					-121,83

Source : Banque d'Algérie

Annexe N° 13 : Exportation des hydrocarbures en Algérie

	2005	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut					
Valeur (millions US \$)	19 340,7	22 697,4	25 373,7	30 513,7	16 855,6
dont : Rapatriement des bénéfices	4 009,8	4 624,9	2 989,1	3 593,4	2 963,1
Volume (millions de barils)	354,3	345,3	339,1	305,5	272,8
(millions de tonnes métriques)	45,0	44,0	43,2	39,2	34,7
Prix d'unité (US \$ par baril)	54,6	65,7	74,8	99,9	62,2
Condensât					
Valeur (millions US \$)	6 307,3	7 268,0	8 498,2	10 089,5	5 146,2
dont : Rapatriement des bénéfices	156,1	152,7	228,4	221,4	231,6
Volume (millions de barils)	120,9	119,1	114,8	115,8	93,3
(millions de tonnes métriques)	13,8	13,4	12,9	13,0	10,5
Prix d'unité (US \$ par baril)	52,1	61,0	74,0	87,2	55,2
Produits pétroliers raffinés					
Valeur (millions US \$)	3 940,9	4 756,3	5 838,1	7 310,0	5 373,4
Volume (millions de barils)	87,6	88,5	77,9	82,3	85,4
(millions de tonnes métriques)	9,5	9,6	9,9	10,4	10,8
Prix d'unité (US \$ par baril)	45,0	53,7	74,9	88,8	62,9
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)					
Valeur (millions US \$)	3 337,0	3 626,2	4 545,3	5 708,0	3 216,8
dont : Rapatriement des bénéfices	245,6	239,3	367,4	364,6	468,7
Volume (millions de barils)	77,0	71,1	81,1	81,5	74,1
(millions de tonnes métriques)	6,5	6,9	7,5	7,5	6,8
Prix d'unité (US \$ par baril)	43,3	51,0	56,1	70,0	43,4
Gaz naturel liquéfié (GNL)					
Valeur (millions US \$)	5 337,4	6 383,1	6 725,0	9 092,0	5 598,0
Volume (millions de m3)	40,3	39,0	39,9	34,6	34,7
Volume (billions de BTU)	1 031,6	911,9	934,0	811,6	791,8
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	5,6	7,0	7,2	11,2	7,1
Gaz naturel (GN)					
Valeur (millions US \$)	7 324,6	8 877,0	8 624,8	14 481,4	8 225,1
dont : Rapatriement des bénéfices	332,2	271,3	311,1	382,6	257,5
Volume (milliards de m3)	39,8	37,8	35,5	39,0	33,6
Volume (billions de BTU)	1 494,8	1 416,0	1 325,9	1 462,8	1 250,6
Prix d'unité (US \$ par million de BTU)	4,9	6,3	6,5	9,9	6,6
Recettes totales des hydrocarb.(millions	45 587,9	53 608,0	59 605,1	77 194,6	44 415,1
dont : Part des associés de l'entr. nation	4 743,7	5 288,2	3 896,0	4 562,0	3 920,9
(En pourcentage du total des exportations)					
Pétrole brut	42,4	42,3	42,6	39,5	38,0
Autres	57,6	57,7	57,4	60,5	62,0
Condensât	13,8	13,6	14,3	13,1	11,6
Produits pétroliers raffinés	8,6	8,9	9,8	9,5	12,1
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	7,3	6,8	7,6	7,4	7,2
Gaz naturel liquéfié (GNL)	11,7	11,9	11,3	11,8	12,6
Gaz naturel (GN)	16,1	16,6	14,5	18,8	18,5

Source : Ministère de l'Energie

Annexe N° 14 : Principaux indicateurs de la performance macro-économique

	1990-95	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de croissance annuel, PIB en volume (%)	0.3	4.1	1.1	5.1	3.2	2.4	2.1	4.1
PIB non-hydrocarbures en volume (%)	0.1	3.1	-1.3	5.7	1.7	1.2	4.5	4.3
Taux de croissance annuel, indice des prix (%)	27.3	18.7	5.7	4.9	2.7	0.3	4.2	1.4
Finances publiques								
	<i>(en pourcentage du PIB)</i>							
<i>Recettes</i>	29.7	32.2	33.5	27.8	30	39.2	35	35.6
Hydrocarbures	17.6	20.3	21.4	15.3	18.6	30.2	24	20.7
Non-hydrocarbures	12.1	11.9	12.1	12.5	11.4	9.1	11	14.9
<i>Dépenses</i>	31.4	29.2	31.2	31.7	30.5	29.3	31.6	36.9
Dépenses de personnel	9.2	8.3	8.5	9.3	8.8	7	7.5	7.4
Paiements d'intérêts	2.3	3.5	4	4	4	4	3.5	3.1
Dépenses d'équipement	7.5	6.8	7.3	7.6	5.9	8	8.5	10.2
Autres dépenses	12.3	10.7	11.4	10.8	11.9	10.3	12.2	16.2
<i>Solde budgétaire global</i>	-1.7	2.9	2.4	-3.9	-0.5	9.9	3.4	-1.3
Secteur extérieur								
	<i>(en MDS \$, sauf indication contraire)</i>							
<i>Exportations</i>	11.1	13.2	13.8	10.1	12.3	21.7	19.1	18.8
dont: hydrocarbures	10.6	12.7	13.2	9.7	11.9	21.1	18.5	18.1
<i>Importations</i>	8.8	9.1	8.1	8.6	9	9.3	9.8	11.7
<i>Paiements d'intérêts</i>	2.1	2.2	2.1	2	1.9	1.9	1.5	1.2
<i>Compte courant (% du PIB)</i>	0.3	2.2	7.2	-1.9	0	16.7	12.4	8.6
<i>Solde de la balance globale (% du PIB)</i>	-4	-4.5	2.4	-3.7	-5.1	14.2	11.3	7.2
<i>Réserves officielles</i>	1.6	4.2	8	6.8	4.5	12	18.1	23.1
en mois d'importations totales	1.8	4.5	9.4	7.6	4.7	12.3	17.8	20
<i>Dette extérieure</i>	28.9	33.6	30.9	30.7	28	25.3	22.5	22.6
en pourcentage du PIB (%)	70.2	73.7	65.3	66.6	61.2	47.3	41.5	40.7
<i>Service de la dette/exportations (%)</i>	64.8	30.1	29.7	47.2	39.8	19.8	21.9	20.1
Pour mémoire:								
Prix du pétrole brut algérien (\$ des EU/baril)	19.4	21.7	19.5	12.9	17.9	28.5	24.9	25.3
Taux de change (DA/US\$)	25.9	54.7	57.7	58.7	66.6	75.3	77.2	79.7
Taux de change (DA/€)	32.3	69.4	65.4	65.8	71	69.5	69.2	75.4

Sources: LDB, FMI, autorités algériennes.

Table des matières

Introduction générale	02
-----------------------------	----

Partie I : Fluctuation du prix du pétrole et activité économique : Aspects théoriques

Introduction à la première partie	10
---	----

Chapitre 1 : Prix du pétrole : Fluctuation et voies de transmission à l'économie	11
---	-----------

Introduction	12
--------------------	----

Section 1 : Le marché international du pétrole	13
---	-----------

I. Le pétrole : Un produit stratégique majeur	13
--	-----------

1. Généralité sur le pétrole	13
------------------------------------	----

1.1. Définition étymologique du terme « <i>pétrole</i> »	13
--	----

1.2. Les différentes catégories de pétrole	14
--	----

1.3. La classification des réserves de pétrole et leur localisation.....	16
--	----

1.3.1. La classification des réserves de pétrole	16
--	----

1.3.1.1. Les réserves prouvées (identifiées)	16
--	----

1.3.1.2. Les réserves potentielles	16
--	----

1.3.2. La localisation des réserves de pétrole	17
--	----

2. La place du pétrole dans les activités économiques	19
---	----

2.1. La place du pétrole dans le secteur des transports	19
---	----

2.2. La place du pétrole dans le secteur de l'industrie	19
---	----

2.3. La place du pétrole dans le secteur de l'agriculture.....	19
--	----

II. La structure du marché mondial du pétrole.....	20
---	-----------

1. Le marché physique	21
-----------------------------	----

1.1. Le marché physique au comptant « spot » (à court terme).....	21
---	----

1.2. Le marché physique à terme ou à livraison différée	22
---	----

2. Le marché financier (futures)	22
--	----

2.1. Définition du marché à terme financier de pétrole	22
--	----

2.2. Les fonctions du marché à terme financier de pétrole	23
---	----

2.3. Types d'opérations et d'instruments de couverture du risque sur le marché financier	24
2.3.1. Types d'opérations sur le marché financier à terme de pétrole	24
2.3.1.1. Les opérations de couverture	25
2.3.1.2. Les opérations de spéculation.....	25
2.3.1.3. Les opérations d'arbitrage	26
2.3.2. Types d'instruments de couverture du risque sur le marché à terme	26
2.3.2.1. Les Swaps	26
2.3.2.2. Les options	27
2.3.2.2.1. L'option Américaine	27
2.3.2.2.2. L'option Européenne	27
III. Les acteurs (intervenants) du marché pétrolier	28
1. Du côté de l'offre du pétrole brut.....	28
1.1. Les compagnies pétrolières des pays exportateurs	29
1.2. Les compagnies internationales (ex-majors).....	31
1.3. Les compagnies pétrolières des pays importateurs	32
2. Du côté de la demande du pétrole brut	32
2.1. Les compagnies pétrolières de raffinage	32
2.2. Les pays membres de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)	32
2.3. Les intermédiaires sur le marché pétrolier	33
Section 2 : Les déterminants du prix du pétrole sur le marché	34
I. Les déterminants des prix du pétrole à court terme	35
1. Les fondamentaux du marché (offre et demande)	35
1.1. L'offre de pétrole et de produits pétroliers.....	35
1.1.1. Les réserves de pétrole	36
1.1.2. La production de pétrole	37
1.1.3. Les capacités de raffinage : un facteur déterminant de l'offre des produits pétroliers	42
1.1.4. Les capacités de transport du pétrole et des produits pétroliers	42
1.2. La demande de pétrole	42
1.2.1. La conjoncture et la croissance économique mondiale	43
1.1.3. L'intensité énergétique	44

1.1.4. La saisonnalité et les aléas climatiques	45
2. Les Stocks.....	47
2.1. Stocks commerciaux	47
2.2. Stocks stratégiques	47
2.3. Stocks d'arbitrage et de spéculation	47
3. Les facteurs financiers : rôle de la spéculation et du cours du dollar dans la fixation du prix du pétrole.	48
3.1. La spéculation sur les marchés à terme : Quelle incidence sur la détermination des prix sur le marché spot ?	48
3.2. Le cours du Dollar	50
3.2.1. Le dollar américain (\$) : Monnaie de facturation du pétrole.....	50
3.2.2. La relation Dollar-Prix du pétrole	51
II. Les déterminants du prix du pétrole à long terme	52
1. Les couts intervenant de l'amont à l'aval de l'industrie.....	52
1.1. Coût de production	53
1.2. Coût de raffinage	53
1.3. Coût de transport.....	54
1.4. Coût de distribution.....	54
2. Les couts sociaux	55
 Section 3 : Fluctuation du prix du pétrole et indicateurs économiques : Quelles voies de transmission ?.....	 57
I. Aperçu historique sur les grandes variations des prix du pétrole.....	57
1. Les concepts de « choc pétrolier » et de « contre-choc pétrolier ».....	58
1.1. Définitions	58
1.1.1. Définition d'un choc pétrolier.....	58
1.1.2. Définition d'un contre-choc pétrolier.....	58
1.2. Les différents types de choc pétrolier	59
1.2.1. Un choc d'offre.....	59
1.2.2. Un choc de demande	59
1.3. La relation entre un contre-choc pétrolier et un choc pétrolier	60
2. Les fondements des principaux chocs et contre-chocs pétroliers	61
2.1. Les fondements des chocs pétroliers	62

2.1.1. Le choc pétrolier de 1973-1974 (un choc d'offre)	62
2.1.2. Le choc pétrolier de 1979-1980 (un choc d'offre)	63
2.1.3. Le choc pétrolier de 2008.....	63
2.2. Les fondements des contre-chocs pétroliers.....	64
2.2.1. Le contre-choc pétrolier de 1986.....	64
2.2.2. Le contre-choc pétrolier de 1997-1998	65
2.2.3. Le contre-choc pétrolier de 2009.....	66
II. Les fluctuations du prix du pétrole et les indicateurs économiques	66
1. Définition et typologie des indicateurs économiques étudiés	66
1.1. Définition d'un indicateur économique	66
1.2. Les types d'indicateurs économiques	67
1.2.1. Les indicateurs d'offre et de la demande	67
1.2.1.1. Les indicateurs de l'offre	67
1.2.1.2. Les indicateurs de la demande	68
1.2.2. Les indicateurs de prix et de salaires.....	68
1.2.2.1. Les indicateurs directs	68
1.2.2.2. Les indicateurs de tensions potentielles.....	69
1.2.3. Les indicateurs monétaires.....	69
2. Les fondements théoriques de la relation entre les fluctuations des prix du pétrole et les indicateurs économiques.....	69
2.1. Etudes validant l'hypothèse d'une relation symétrique.....	71
2.2. Etudes validant l'hypothèse d'une relation asymétrique	72
2.3. Etudes validant la relation qui dépend de la conjoncture économique.....	73
3. Les voies de transmission des variations des prix du pétrole à l'économie	75
3.1. Première voie : Les coûts de production, « effets sur la production, l'inflation et l'emploi »	76
3.2. Deuxième voie : Le transfert de revenus, « effets sur les termes de l'échange, la balance des paiements et l'inflation »	77
3.3. Troisième voie : La réallocation sectorielle : « effet sur la structure productive et l'emploi »	79
3.4. Quatrième voie : La politique monétaire, « effets sur la croissance économique et l'inflation »	80
4. Les retombés macroéconomiques des fluctuations des prix du pétrole.....	81

4.1. Les retombés sur les pays importateurs du pétrole	81
4.2. Les retombés sur les pays exportateurs du pétrole.....	83
Conclusion	86

Chapitre 2 : La place des ressources pétrolières dans les économies

exportatrices nettes du pétrole	87
Introduction	88
Section 1 : Le rôle du pétrole dans les économies des pays mono exportateurs du pétrole	89
I. Généralités sur la rente dans l'industrie pétrolière	89
1. Définition de la rente (<i>chez les classiques</i>)	89
2. La rente dans l'industrie pétrolière	91
2.1. Les rentes différentielles.....	91
2.1.1. La rente minière.....	91
2.1.2. La rente de qualité	92
2.1.3. La rente de position	92
2.1.4. La rente technologique	92
2.2. Les rentes de monopole	93
2.3. La rente de rareté.....	93
3. Les revenus générés par l'industrie pétrolière.....	94
3.1. Des bonus sur signature	94
3.2. Des redevances (royalties)	94
3.3. Impôt sur le revenu et prélèvements divers	95
3.4. Les revenus indirects	95
II. Les économies des pays exportateurs nets du pétrole	97
1. La présentation des pays exportateurs de pétrole.....	97
2. La notion d'une « Economie rentière » ou « Etat rentier »	101
2.1. Définition d'une « économie rentière »	101
2.2. Notion d'Etat rentier	102
3. Les caractéristiques des économies exportatrices nettes du pétrole : Des économies rentières	102
3.1. La spécificité des recettes pétrolières	103
3.2. Le mode d'appropriation des recettes pétrolières	103

3.2.1. Le mode décentralisé.....	103
3.2.2. Le mode centralisé.....	103
3.3. La dépendance de l'économie de l'exportation d'un produit unique et épuisable.....	105
3.4. La capacité d'absorption des recettes pétrolières	105
3.5. Le rôle confié aux recettes pétrolières	106
3.6. La faible intégration du secteur des hydrocarbures au reste de l'économie.....	107
4. Les contraintes de transition d'une économie mono-exportatrice vers une économie diversifiée	108
4.1. Les facteurs endogènes	109
4.1.1. La gestion des recettes pétrolières et les stratégies de développement économique	109
4.1.2. Le caractère épuisable du produit exporté (hydrocarbures)	111
4.2. Les facteurs exogènes	112
4.2.1. L'instabilité accrue des prix du pétrole	112
4.2.2. L'exposition aux chocs et contre-chocs pétroliers	112
5. La théorie de Staple « Staple Theory »	113

Section 2 : L'impact des ressources pétrolières sur les économies des pays exportateurs

du pétrole	115
I. Des effets d'ordre économiques	116
1. L'argument du Syndrome Hollandais	116
1.1. Définition du Syndrome Hollandais	116
1.2. La théorie du Syndrome Hollandais	116
1.3. Les causes du Syndrome Hollandais	118
1.3.1. L'expansion du secteur des ressources naturelles	118
1.3.2. L'aide étrangère aux pays en développement « l'Aubaine ».....	118
1.3.3. L'afflux massif d'investissements directs étrangers	118
1.4. Les effets du Syndrome Hollandais	120
1.4.1. L'effet mouvement (réallocation des ressources).....	120
1.4.2. L'effet de dépense	122
2. L'argument de l'instabilité des prix du pétrole	123
2.1. Le produit intérieur brut	124
2.2. Le prix du pétrole et le taux de change	124
2.3. Le taux de chômage et le taux d'inflation	125

2.4. Le budget de l'Etat	125
2.5. La balance des paiements	126
2.6. L'épargne et l'investissement.....	127
II. Des effets d'ordre comportemental	128
1. La malédiction des ressources naturelles : La malédiction pétrolière	129
1.1. Les effets de prédation des gouvernants (prédation centralisée)	131
1.1.1. La mauvaise allocation des revenus pétroliers	131
1.1.2. Le recours à l'emprunt et l'accentuation de la dette extérieure	132
1.2. Les effets de capture des revenus pétroliers par les agents privés (prédation décentralisée).....	134
2. La faiblesse des institutions.....	135
Section 3 : Propositions faites pour échapper aux fluctuations des prix du pétrole et à la malédiction des ressources pétrolières	138
I. Les stratégies d'ordre économique.....	138
1. Les stratégies de diversification du tissu économique.....	139
1.1. Le soutien des secteurs hors hydrocarbures et du secteur privé	140
1.2. L'ouverture commerciale	140
1.3. La diversification des sources de financement de l'économie	141
2. Des stratégies de stabilisation macroéconomique.....	141
3. La stratégie d'exploitation des hydrocarbures	142
4. La mise en place de Fonds Pétroliers	143
4.1. Définition d'un Fonds Pétrolier	143
4.2. Les types des Fonds Pétroliers	143
4.2.1. Les fonds de stabilisation	143
4.2.2. Les fonds d'épargne	144
4.2.3. Les fonds de redistribution	144
4.3. Les objectifs d'un fonds pétrolier	145
4.3.1. Réduire les effets adverses des fluctuations des prix du pétrole	145
4.3.2. Stabiliser les recettes pétrolières	145
4.3.3. Répartir les recettes pétrolières entre les différentes générations	145
4.4. Les caractéristiques fondamentales d'un Fonds Pétrolier performant	146
4.4.1. Répondre aux objectifs pour lesquels il est créé.....	146

4.4.2. Répondre au critère de la transparence dans la gestion.....	147
II. Des stratégies d'ordre institutionnel	148
1. L'Amélioration de la gouvernance	148
2. L'Amélioration de la transparence : Divulgence des informations sur les montants des revenus pétroliers	148
III. Les pays ayant réussi une politique de diversification économique : Exemples	150
1. L'Indonésie (membre de l'OPEP)	150
2. Le Mexique	150
3. Les Emirats Arabes Unis	150
Conclusion.....	151
Conclusion de la première partie.....	153

Partie II : Fluctuations du prix du pétrole et activité économique en Algérie

Introduction de la deuxième partie.....	155
Chapitre 1 : Le secteur des hydrocarbures algérien : Atouts et contraintes.....	156
Introduction	157
Section 1 : Généralités sur le secteur des hydrocarbures en Algérie.....	158
I. Le secteur énergétique en Algérie	158
1. Le Groupe SONATRACH est le pilier central de l'économie algérienne	159
1.1. Présentation générale de la SONATRACH	159
1.1.1. Selon la loi N° 86-14 du 19 août 1986	159
1.1.2. Selon la loi N° 05-07 du 28 avril 2005	159
1.2. Place de la SONATRACH dans l'économie nationale.....	160
1.2.1. Le groupe SONATRACH génère des revenus importants	160
1.2.2. La Sonatrach est le pilier de l'industrie pétrolière en Algérie.....	161
1.2.3. La présence de la SONATRACH sur le marché pétrolier international	162
1.3. La Sonatrach et l'instabilité du marché pétrolier international	162
1.3.1. La création de la Direction « Risk Management »	162
1.3.2. La structure de la Direction « Risk Management »	163

1.4. Les principaux obstacles au développement du groupe SONATRACH	163
1.4.1. La très forte concurrence.....	164
1.4.2. La contraction de la clientèle	164
2. La réforme du secteur des hydrocarbures en Algérie	164
2.1. La nationalisation du secteur des hydrocarbures (24 février 1971).....	165
2.1.1. La nationalisation partielle du secteur des hydrocarbures	165
2.1.2. La nationalisation totale du secteur des hydrocarbures.....	165
2.2. La loi 86/14 du 19 août 1986 : L'ouverture et la libéralisation du secteur pétrolier	166
2.3. La loi N° 05/07 du 28 avril 2005 : La privatisation de la SONATRACH.....	166
2.3.1. Les objectifs de la loi No 05/07	167
2.3.2. La redéfinition du rôle de l'Etat et la privatisation de la SONATRACH	167
3. L'organisation de la fiscalité pétrolière en Algérie.....	169
3.1. Les revenus pétroliers	169
3.1.1. Par rapport au produit intérieur brut	170
3.1.2. Par rapport au total des recettes	170
3.1.2.1. Les recettes de fiscalité pétrolière	170
3.1.2.2. Les recettes ordinaires	171
3.2. Le régime fiscal appliqué aux activités pétrolières en Algérie	171
3.2.1. La taxe superficielle	171
3.2.2. La redevance	172
3.2.3. La taxe sur le revenu pétrolier (TRP)	173
3.2.4. L'impôt complémentaire sur le résultat (ICR)	173
3.2.5. Les taxes marginales	173
II. La place des hydrocarbures algériens dans le marché mondial	174
1. Les hydrocarbures en Algérie.....	175
1.1. La production des hydrocarbures en Algérie	175
1.1.1. La production du pétrole en Algérie.....	175
1.1.2. La production du gaz naturel en Algérie	177
1.2. Les réserves prouvées des hydrocarbures en Algérie	178
1.2.1. Les réserves prouvées de pétrole brut	178
1.2.2. Les réserves prouvées de gaz naturel	179
1.3. La répartition de la production d'énergie primaire	180
1.4. Les exportations d'hydrocarbures	181

1.5. Les recettes d'exportation des hydrocarbures en Algérie.....	182
2. Le plan de valorisation des hydrocarbures	183
Section 2 : La place du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne	185
I. Place de l'Algérie sur le marché mondial des hydrocarbures.....	186
1. La place des hydrocarbures algériens sur le marché mondial	186
2. L'Algérie : Première puissance énergétique en Méditerranée	188
II. L'Algérie : Un pays rentier	188
1. Le rôle central des hydrocarbures sur le plan économique et social.....	189
1.1. Rôle des hydrocarbures sur le plan économique.....	189
1.2. Le rôle central des hydrocarbures sur le plan social	192
2. Poids du secteur des hydrocarbures dans l'économie algérienne	192
2.1. La part des exportations d'hydrocarbures dans le total des exportations	193
2.2. La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB	194
2.2.1. La valeur ajoutée des hydrocarbures	195
2.2.2. Part de la production d'hydrocarbures dans le PIB	196
2.3. Part du secteur des hydrocarbures dans la création d'emplois	199
2.4. Part des revenus pétroliers dans recettes budgétaires de l'Etat	200
Section 3 : Les contre-performances de l'économie algérienne : Origines et	
conséquences	204
I. Origine des contre-performances de l'économie algérienne	204
1. Un climat défavorable pour les investissements	205
1.1. L'instabilité des indicateurs économiques.....	205
1.2. L'ouverture économique contrariée.....	205
2. L'utilisation inefficace des facteurs de production	206
2.1. Une gestion administrée des entreprises et des investissements.....	206
2.2. Un niveau substantiel de corruption	206
3. La place prépondérante du secteur des hydrocarbures	207
3.1. L'affaiblissement des incitations économiques	208
3.2. Les distorsions fiscales	208
3.3. L'instabilité de la politique budgétaire	208
4. Une économie dépendante des revenus pétroliers	208

5. La corruption en Algérie.....	210
II. Les conséquences des contre-performances économiques.....	211
1. Difficultés macroéconomiques.....	211
1.1. Les difficultés macroéconomiques à court et moyen terme	212
1.2. Les difficultés macroéconomiques à long terme.....	212
2. Un faible PIB par habitant	212
3. Une croissance économique absente.....	213
4. Le déclin de la productivité	214
5. Les conséquences de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures	215
5.1. Un impact sur la création d'emplois	215
5.2. L'instabilité des indicateurs économiques.....	216
5.3. La faible croissance hors hydrocarbures	215
Conclusion	217

Chapitre 2 : Fluctuation du prix du pétrole : Impact sur les indicateurs économiques en Algérie et stratégies adoptées

218

Introduction

219

Section 1 : L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques internes.....

220

I. L'Impact des fluctuations des prix du pétrole sur la sphère monétaire

220

1. L'impact des fluctuations des prix des hydrocarbures sur les variables monétaires (la liquidité)

221

1.1. L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur l'offre de monnaie

221

1.1.1. La notion d'offre de monnaie et les contreparties de la masse monétaire

221

1.1.1.1. Les avoirs extérieurs (Devises)

221

1.1.1.2. Les crédits à l'Etat

222

1.1.1.3. Les crédits à l'économie

222

1.1.2. La relation offre de monnaie-liquidité bancaire : L'influence des sources de création monétaire sur la liquidité des banques

222

1.1.2.1. Un effet expansif sur la masse monétaire

225

1.1.2.2. Un effet restrictif sur la masse monétaire

226

1.2. L'impact sur les crédits à l'économie

227

2. L'impact sur la capacité d'absorption des liquidités	227
II. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux d'inflation et sur le taux de chômage.....	228
1. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux d'inflation	228
2. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux de chômage	230
III. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le Produit Intérieur Brut (PIB).....	231
1. Les déterminants du PIB à court terme.....	231
1.1. La consommation des ménages.....	232
1.2. L'investissement	232
1.3. Les dépenses publiques	232
1.4. Le solde extérieur	232
2. Les effets de la croissance du PIB	232
2.1. L'autorisation de nouvelles recettes.....	232
2.2. Des risques inflationnistes	233
2.3. La création d'emplois	233
3. L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur les déterminants du PIB	233
4. L'impact sur les secteurs d'activité hors hydrocarbures.....	237
IV. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur le budget et sur l'épargne de l'Etat	240
1. Impact des fluctuations du prix du pétrole sur le budget	240
2. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur l'épargne de l'Etat	243

Section 2 : L'Impact des fluctuations du prix du pétrole sur les indicateurs économiques

externes.....	244
I. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance des paiements	244
1. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance commerciale	244
1.1. La structure des exportations	245
1.1.1. Les exportations en hydrocarbures	245
1.1.2. Les exportations hors hydrocarbures	245
1.2. La structure des importations	247
2. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur la balance des opérations de capital	249
II. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur les réserves de change	252

III. L'impact des fluctuations du prix du pétrole sur le taux de change du Dinar	254
1. Historique de l'évolution du cours du Dinar	258
2. Le Syndrome Hollandais en Algérie (Industrialisation/Désindustrialisation)	261
2.1. La période d'industrialisation en Algérie : Quel rôle des chocs pétroliers des années 1970 ?.....	262
2.2. La période de désindustrialisation en Algérie : Quel rôle du contre-choc pétrolier de 1986 ?.....	263
2.3. Le syndrome hollandais et l'appréciation du taux de change	263
2.3.1. Le canal direct « l'impact du choc pétrolier sur la compétitivité des secteurs hors hydrocarbures »	263
2.3.2. Le canal indirect « l'impact des revenus pétroliers sur les incitations des acteurs économiques à exercer l'activité d'entrepreneur »	264
IV. Les crises pétrolières de 1986 et 2008 : Quel impact sur l'économie algérienne ?	264
1. La crise pétrolière de 1986 : quel impact sur l'économie algérienne ?	264
2. La crise des subprimes et le choc pétrolier de 2008	267
 Section 3 : Les stratégies adoptées par l'Algérie afin d'atténuer l'impact des fluctuations du prix du pétrole	 270
I. Les défis majeurs auxquels est confrontée l'économie algérienne	271
1. Une gestion efficace des recettes et des réserves en hydrocarbures	272
1.1. La gestion des réserves en hydrocarbures	272
1.2. La gestion des recettes d'exportation des hydrocarbures	272
1.3. Les principaux directeurs d'une gestion efficace de la richesse des hydrocarbures.....	273
1.3.1. Appui à la stabilité budgétaire	273
1.3.2. Appui au développement des activités productives hors hydrocarbures	274
1.3.3. Appui à l'amélioration des services de base	274
1.3.4. Appui à l'investissement des recettes pétrolières	274
2. La réduction de la vulnérabilité de l'économie à la volatilité des prix du pétrole par la diversification économique	275
3. Maintenir la stabilité macroéconomique et approfondir les réformes de marché	276
3.1. La stabilité macroéconomique	276
3.2. La restructuration de l'économie algérienne	276

II. Les stratégies adoptées par l'Algérie afin de faire face aux effets des fluctuations du prix du pétrole	278
1. La fixation des grands objectifs économiques	278
2. La définition des politiques économiques	279
2.1. La politique de gestion des revenus pétroliers	279
2.1.1. Le rôle de la politique monétaire dans la gestion des revenus pétroliers	280
2.1.2. Le rôle de la politique budgétaire dans la gestion des revenus pétroliers	282
2.2. Les politiques de promotion des secteurs hors hydrocarbures	283
2.2.1. Les incitations macroéconomiques	283
2.2.2. Les incitations microéconomiques	284
2.2.2.1. Au niveau de la production.....	284
2.2.2.2. Au niveau des exportations	287
2.2.3. Les incitations institutionnelles	288
3. La présentation des réformes structurelles	288
3.1. La création d'un fonds de régulation des recettes pétrolières	288
3.2. L'adoption d'un Programme d'Ajustement Structurel	290
3.2.1. Les réformes imposées par les institutions internationales.....	290
3.2.2. Les conséquences du PAS.....	291
3.2.2.1. Sur le plan économique	291
3.2.2.2. Sur le plan social	292
Conclusion	294
Conclusion de la deuxième partie	295
 Conclusion générale.....	 298
 Bibliographie	 303
Liste des tableaux.....	313
Liste des figures	314
Liste des abréviations.....	316
Annexes	318
Table des matières.....	331

Résumé

La dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des recettes d'exportation des hydrocarbures se traduit essentiellement par une grande sensibilité des indicateurs économiques face aux fluctuations du prix du pétrole sur le marché mondial.

A ce titre, l'objectif de notre travail de recherche consiste à étudier la problématique de l'impact des fluctuations du prix du pétrole (hausse et baisse du prix) sur les indicateurs internes (le PIB, l'épargne et les investissements, le taux de chômage et d'inflation, la masse monétaire) et externes (la balance des paiements, le taux et les réserves de change, la dette extérieure) de l'économie algérienne.

Par ailleurs, des solutions seront proposées en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie algérienne face à la volatilité des prix du pétrole, ces solutions se basent sur des politiques macroéconomiques, monétaires, budgétaires et structurelles qui visent la diversification économique en matière des secteurs d'activités, d'exportations, de sources de financement, d'épargne et d'investissements.

المخلص

تعد الجزائر من البلدان التي تعتمد على عائدات تصدير المحروقات في دعم نموها الاقتصادي . الاعتماد الكلي على قطاع المحروقات كممول رئيسي لجميع المشاريع الاقتصادية يجعل من مؤشرات الاقتصاد الوطني (الناتج الوطني الخام، ميزانية الدولة، ميزانية المدفوعات، الاستثمار، التوفير، التضخم، البطالة... الخ) خاضعة لتذبذب و عدم استقرار سعر المحروقات (البترول و الغاز) في الأسواق العالمية.

فما هي آثار تذبذب سعر البترول على مؤشرات الاقتصاد الوطني الجزائري ؟

هذه هي الإشكالية التي حاولنا طرحها و تحليلها في إطار بحثنا الذي يهدف إلى :

أولاً: تحديد العوامل الأساسية المؤثرة على سعر المحروقات في الأسواق العالمية .

ثانياً: إبراز مكانة و أهمية قطاع المحروقات في الاقتصاد الوطني الجزائري .

ثالثاً: دراسة تأثير تذبذب سعر البترول على أهم المؤشرات الاقتصادية .

رابعاً: اقتراح الإستراتيجية المثلى التي يمكن للدولة الجزائرية أن تعتمد عليها في إطار الحد من اعتماد اقتصادها على عائدات تصدير المحروقات و بالتالي الحد من تعرض الاقتصاد الوطني للآثار السلبية الناجمة عن تذبذب سعر البترول .

إن دعم النمو الاقتصادي خارج المحروقات عن طريق تشجيع القطاع الفلاحي و الصناعي و قطاع السياحة

سيعود على الوطن بفوائد عديدة و لعل الأهم منها هو الحد من الاعتماد على المحروقات (التي تعد ثروة زائلة) ، تنشيط الاقتصاد الوطني و خلق مناصب شغل .